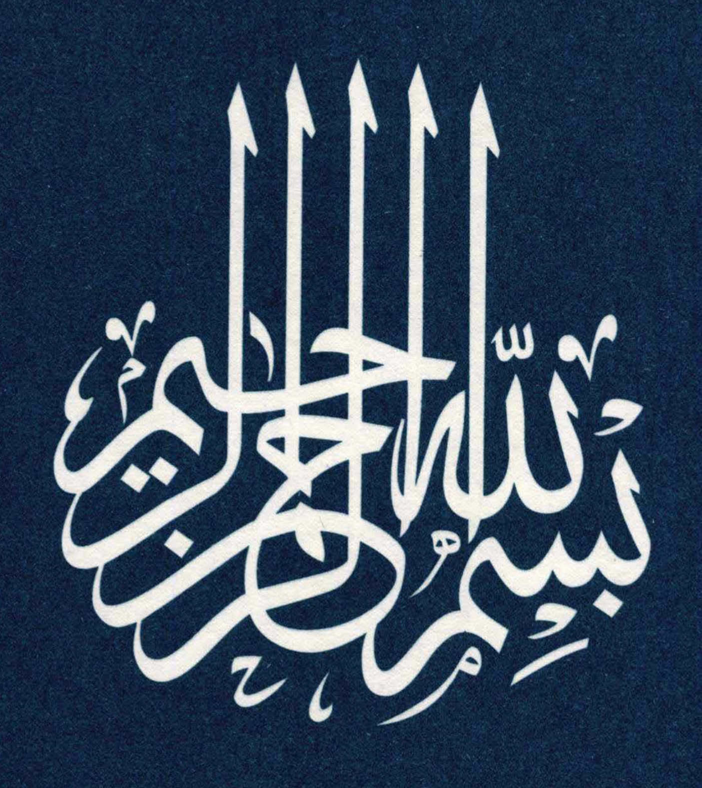
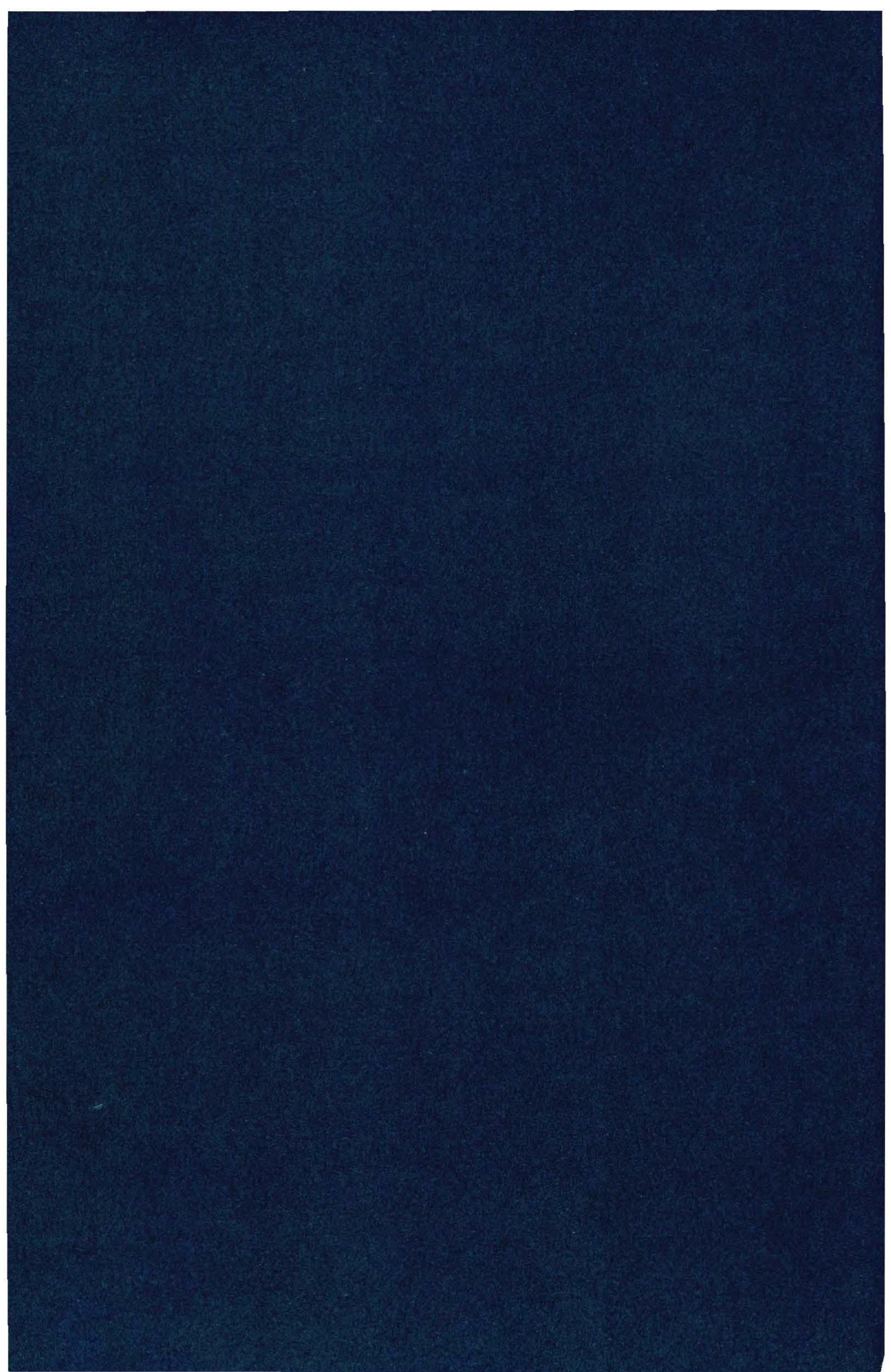

بسم الله الرحمن الرحيم



# La médecine des cœurs

*Remèdes contre les maladies de l'âme*

Ibn Qayyim al-Jawziyya



Les propos exprimés dans ce livre n'engagent que leur auteur.





ISBN : 978-2-87545-126-2
http://www.hadithshop.com
infos@hadithshop.com

CECJ
100, rue de la limite – 1210 Bruxelles
Tél. : 0032 2 223 78 90
Fax : 0032 2 223 58 88

# Transcription

| Arabe | Français | Exemple | Phonétique | Arabe | Français | Exemple | Phonétique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ء | ’ | مُؤْمِنٌ | *mu’min* | ض | d̲ | ضَرُورَةٌ | *d̲arûra* |
| ب | b | بَرَكَةٌ | *baraka* | ط | t̲ | طَهَارَةٌ | *t̲ahâra* |
| ت | t | تَفْسِيرٌ | *tafsîr* | ظ | z̲ | ظُلْمٌ | *z̲ulm* |
| ث | th | ثَوَابٌ | *thawâb* | ع | ‘ | عَدْلٌ | *‘adl* |
| ج | j | جَنَّةٌ | *janna* | غ | gh | غُفْرَانٌ | *ghufrân* |
| ح | h̲ | حَدِيثٌ | *h̲adîth* | ف | f | فِقْهٌ | *fiqh* |
| خ | kh | خَيْرٌ | *khayr* | ق | q | قُرْءَانٌ | *qur’ân* |
| د | d | دِينٌ | *dîn* | ك | k | كِتَابٌ | *kitâb* |
| ذ | dh | ذِكْرٌ | *dhikr* | ل | l | لِسَانٌ | *lisân* |
| ر | r | رَحْمَةٌ | *rah̲ma* | م | m | مَسْجِدٌ | *masjid* |
| ز | z | زَكَاةٌ | *zakât* | ن | n | نَبِيٌّ | *nabî* |
| س | s | سُنَّةٌ | *sunna* | ه | h | هُدَى | *hudâ* |
| ش | sh | شَهَادَةٌ | *shahâda* | و | w | وُضُوءٌ | *wud̲û’* |
| ص | s̲ | صَلَاةٌ | *s̲alât* | ي | y | يُسْرٌ | *yusr* |

Les voyelles longues :

â – ا
û – و
î – ي

Nous rendons les voyelles longues ا et ى par â, و par û et ي par î. Nous ne transcrivons pas le *hamza* (ء) initial. Nous ne transcrivons pas le ة sauf à la fin des mots en état construit. Après â, nous le transformons en t.

# Abréviations

H. : Hégire
p. : page
t. : tome

[ ] : ajout du traducteur
Ndt: note du traducteur

# Préface

Louange à Allah, Seigneur de l'univers et que la prière et le salut soient sur notre Prophète Muhammad ainsi que sur sa famille et ses Compagnons.

Il n'est guère aisé de présenter une des œuvres de l'imam Ibn al-Qayyim tant celles-ci sont riches et profondes. Le présent ouvrage est extrait de son célèbre livre *Ighâthat al-lahfân fî masâyid al-shaytân* (La satisfaction de celui qui a soif de connaître les pièges de Satan) dont il constitue l'introduction. L'objectif premier de ce livre est d'exposer les pièges et inspirations de Satan pour égarer l'homme du droit chemin et le corrompre.

La cible privilégiée de Satan n'est autre que le cœur de l'homme, qu'il cherche à souiller de diverses manières que l'auteur développe en détail. Mais au préalable, notre auteur procède à une analyse minutieuse des différents états du cœur et de ses diverses conditions, dans une approche tant spirituelle que psychologique, puisqu'elle décortique les « états d'âme » de l'Homme ainsi que la santé de son cœur et les maladies qui affectent ce dernier.

Le médecin des cœurs qu'est Ibn al-Qayyim nous livre un diagnostic ainsi qu'une prescription spirituelle tous deux puisés du Coran, de la Sunna et de son expérience personnelle. Cette œuvre constitue une contribution incontournable à une spiritualité orthodoxe dont notre auteur fut un des fervents adeptes et théoriciens.

L'âme, l'esprit et l'ego sont scrutés à la loupe du Coran et le cœur est disséqué au scalpel de la spiritualité sunnite, dans une approche à la fois théorique et on ne peut plus pratique qui fera – avec la permission d'Allah le Guérisseur par excellence – ses effets au plus profond des lecteurs.

En attendant la traduction intégrale du livre *Ighâthat al-lahfân*, les éditions al-Hadîth ont choisi de faire découvrir au public l'introduction qu'en a rédigée l'auteur, comme un avant-goût de cette « satisfaction » qu'il promet dans l'intitulé de son ouvrage.

Pour la traduction, nous nous sommes basés sur deux études critiques de l'œuvre originale en arabe :

– la première et principale est celle de Muhammad 'Uzayr Shams et Mustafâ Ibn Sa'îd qui ont travaillé selon la méthodologie tracée par le cheikh Bakr Abû Zayd ﷺ pour la collection des œuvres d'Ibn Qayyim al-Jawziyya publiée par la maison d'édition 'Âlam al-fawâ'id ;

– la seconde est celle de 'Alî Ibn Hasan al-Halabî qui s'est largement basé sur le référencement et le jugement des hadiths du cheikh Muhammad Nâsir al-Dîn al-Albânî ﷺ, publiée par la maison d'édition Ibn al-Jawzî.

Puisse Allah faire miséricorde à l'imam Ibn al-Qayyim, à tous ceux qui ont contribué à ce que cette traduction soit publiée dans les meilleures conditions, et à tous les musulmans !

Les éditions al-Hadîth

*Au Nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.*

*Seigneur, facilite-moi les choses et aide-moi !* [1]

Louange à Allah qui S'est manifesté à Ses Amis (*awliyâ'*) par Ses qualités majestueuses, qui a illuminé leurs cœurs par les spectacles qu'offrent Ses attributs de perfection et qui S'est fait connaître à eux par ce qu'Il leur a octroyé comme bienfaits et faveurs. Ils comprirent alors qu'Il est Un, qu'Il est Unique, qu'Il Se distingue de tout ce qui est autre que Lui (*Fard*), qu'Il est le Parfait dont tout être a besoin (*Samad*). [Ils comprirent également] qu'Il n'a pas d'associé, ni dans Son essence, ni dans Ses attributs, ni dans Ses actes et qu'Il est plutôt comme Il S'est décrit Lui-même, transcendant toute description que Lui donnent Ses créatures, que celle-ci soit prolixe ou concise. En effet, nul ne saurait énumérer tous les éloges qu'Il mérite. Il est tel qu'Il S'est loué Lui-même par la langue de ceux qu'Il a investis de la noble mission prophétique.

Il est le Premier : rien n'est avant Lui, le Dernier : rien n'est après Lui, le Manifeste : rien n'est au-dessus de Lui, le Profond : rien ne s'interpose entre Lui et la réalité profonde des choses ; Il sait ce qu'une créature

1 C'est ce qu'on lit dans le manuscrit de base et dans le manuscrit Z. Dans le manuscrit G, on lit : « Ma réussite ne dépend que d'Allah. C'est à Lui que je m'en remets ». Dans le manuscrit C, on lit : « À Lui nous sollicitons de l'aide. Seigneur, accorde-nous une miséricorde de Ta part et inspire-nous de suivre une voie de rectitude ! Prière d'Allah sur notre Prophète Muhammad, ainsi que sur sa Famille et ses Compagnons ! ».

dissimule même si elle s'enfouit sous ses habits. Il est le Vivant qui Se charge de toute chose et qui est assez riche pour Se passer de toute chose (*Qayyûm*). Il est l'Un, l'Unique, le seul Dieu parfait dont tout être a besoin, le Dieu qui Se distingue par l'éternité tandis que toute créature est destinée à périr.

Il est l'Oyant qui distingue parfaitement chacune des voix qui s'élèvent en même temps vers Lui en Lui adressant leurs différentes requêtes dans leurs diverses langues. Aucune audition ne Le distrait d'une autre audition, l'afflux des demandes ne Le perturbe guère et Il n'est jamais lassé de l'insistance avec laquelle les demandeurs Le sollicitent.

Il est le Clairvoyant qui voit marcher la fourmi noire sur la pierre lisse dans l'obscurité de la nuit, quel que ce soit l'endroit où elle se trouve, que ce soit dans Ses plaines ou Ses montagnes. Plus subtile que cette vue est Sa vue du changement de l'état du cœur de Son serviteur et Son observation de ses différentes dispositions.

Lorsque le serviteur se tourne corps et âme vers Lui, Il l'accueille. D'ailleurs, ce n'est que parce qu'Allah S'est déjà tourné vers le serviteur que celui-ci a pu se tourner vers son Seigneur. Si le serviteur se détourne de Lui, Il ne le livre pas à son ennemi, ni ne le laisse languir dans sa négligence. Au contraire, Il est à son égard plus miséricordieux que la mère envers son enfant qu'elle traite avec douceur durant la grossesse,

son allaitement et son sevrage[1]. Si le serviteur se repent, Allah éprouve plus de joie que ne peut en éprouver un homme qui, dans une contrée désertique et inhospitalière, a perdu sa monture qui porte sa nourriture et sa boisson, et au moment où il attend la mort et la destruction, il la retrouve[2]. S'il s'obstine à se détourner [d'Allah] et qu'au lieu de mettre en œuvre les moyens d'accès à la miséricorde divine, il s'invétère dans la désobéissance à Allah, dans ses allers et venues, s'allie avec son ennemi (Satan) et rompt avec son Maître, alors c'est la perte bien méritée. Or, celui qui, malgré l'immensité de la miséricorde d'Allah et Sa généreuse grâce, tombe dans la perdition, celui-là est vraiment un malheureux qui s'est jeté lui-même dans ce précipice.

Je témoigne qu'il n'est de dieu, sauf Allah seul, sans associé. Il est Un, Il est Unique, Il Se distingue de tout ce qui est autre que Lui et Il est le Parfait dont dépend tout être. Sa majesté et Son éminence font qu'Il échappe à toute idée de comparaison et d'assimilation et Il est trop transcendant pour Se voir attribuer des rivaux, des égaux, des associés ou des semblables. Nul ne saurait retenir ce qu'Il donne et nul ne saurait donner ce qu'Il retient. Nul ne peut repousser

1 L'auteur fait allusion à un hadith rapporté par al-Bukhârî n°5999 et Muslim n°2754 d'après 'Umar Ibn al-Khattâb ﷺ. Dans ce hadith, le Prophète ﷺ a dit : « Allah est bien plus miséricordieux envers Ses serviteurs que ne l'est cette femme envers son enfant. ».

2 L'auteur fait allusion à un hadith rapporté par al-Bukhârî n°6308 et Muslim n°2744 selon une chaîne de transmission qui remonte à Ibn Mas'ûd ﷺ.

Sa décision et nul ne peut s'opposer à Son ordre : ❬Et si Allah veut qu'un mal frappe un peuple, ce dernier n'aura aucune échappatoire et, en dehors de Lui, il n'aura aucun protecteur❭ (Coran, 13 : 11).

Je témoigne que Muhammad ﷺ est Son serviteur et Messager. Il est celui qui a eu la charge d'exposer les droits d'Allah et le digne de confiance chargé par Lui de communiquer Sa Révélation. Il est la meilleure de Ses créatures. Son Seigneur l'a envoyé pour être une miséricorde pour les mondes, un guide pour ceux qui sont emplis de crainte pieuse, une source de remords accablants des négateurs et un argument probant qui enlève toute excuse de déviation des gens dans leur totalité. Allah l'a envoyé après une certaine période d'interruption dans la venue des Prophètes. Il a guidé par son intermédiaire vers le plus droit des chemins et la plus claire des voies.

Allah a ordonné aux serviteurs d'obéir à Son Prophète ﷺ, de l'aimer, de le tenir en haute considération, de le révérer, de s'acquitter des droits qu'il a sur eux et Il n'a laissé aucun chemin conduire à Son Paradis, sauf son chemin. Il a dilaté sa poitrine[1], l'a délesté de son fardeau[2], a hissé sa renommée, a réduit à l'état d'humiliation et d'avilissement quiconque contrevient à Son ordre[3], a juré par sa vie dans Son

1 De manière à ce qu'elle soit réceptive à la foi et la Révélation. Ndt
2 Allah l'a débarrassé de ses fautes et les a pardonnées. Ndt
3 On trouve ce passage dans un hadith rapporté par Ahmad (2/50, 92) et Abû Dâwud n°4031 d'après une chaîne de transmission qui remonte à Ibn 'Umar ﷺ.

Livre explicite[1] et a associé son nom au Sien, de sorte qu'ils sont cités ensemble comme dans l'oraison de la profession de foi (le *tashahhud* dans la prière), les prônes et les appels à la prière.

Le Prophète ﷺ n'a cessé d'accomplir la mission dont Allah l'a chargé malgré les obstacles, déployant tous ses efforts dans le seul but de plaire à son Seigneur, sans jamais céder face à ses opposants, jusqu'à ce que le monde resplendissant le récupéra auprès de Lui seul [prit son âme] pour réaliser la promesse[2] qu'Il lui a faite dans Son Livre explicite après qu'il ﷺ a transmis le Message, rempli fidèlement la mission dont il a été chargé, porté bon conseil à la communauté et déployé ses efforts comme il se doit pour la cause d'Allah. Ainsi le Prophète ﷺ légua à sa communauté une voie claire et explicite pour quiconque voudrait la suivre avec la devise suivante : ❪Telle est ma voie. J'appelle les gens à Allah dans la clairvoyance, moi et tous ceux qui me suivent. Gloire à la transcendance d'Allah ! Je ne suis pas du nombre des polythéistes❫ (Coran, 12 : 108).

Il est bien évident qu'Allah ﷻ n'a pas créé les hommes en pure gratuité, les laissant errer sans but. Au contraire, il en a fait des êtres raisonnables, nantis d'une responsabilité (*taklîf*) pleine et entière, à qui s'adressent des ordres et des interdits, et Il leur a imposé de comprendre les directives qu'Il leur a

1 Allah ﷻ a dit : ❪Par ta vie, l'ivresse de la concupiscence leur fait perdre tout contrôle d'eux-mêmes❫ (Coran, 15 : 72).
2 Le plus haut degré du Paradis et d'autres dons. Ndt

exposées de manière globale et de manière détaillée. De ce fait, Il les a divisés en deux : les malheureux et les bienheureux. À chacune de ces deux catégories de gens, Il a réservé une demeure. Par Sa grâce et Sa bienfaisance, Il les a dotés d'outils nécessaires pour l'acquisition du savoir et l'accomplissement des œuvres, notamment le cœur, l'ouïe, la vue et les membres. En employant ces dons dans l'obéissance à Allah et en les utilisant comme viatique dans son cheminement sur la voie de Sa connaissance, de manière conforme à Ses directives, sans déviation, l'homme témoigne de la reconnaissance pour la part qu'il a reçue de ces bienfaits et suit la bonne voie d'accès à la satisfaction d'Allah. Quant à celui qui utilise ces bienfaits pour satisfaire ses désirs et ses caprices et ne respecte pas le droit de son Créateur en ce qui les concerne, il le regrettera amèrement quand il en sera interrogé [le Jour du jugement] et son affliction sera longue. En effet, la reddition des comptes concernant les droits de ces membres est une épreuve inévitable comme Allah l'affirme dans le verset suivant : ❨L'ouïe, la vue et le cœur : sur tout cela, en vérité, on sera interrogé❩ (Coran, 17 : 36).

Le cœur est pour les membres ce qu'est le roi pour les soldats qu'il gouverne. Ils se conforment tous à ses ordres et il les utilise dans ce qu'il veut, car ils sont ses humbles et fidèles sujets. Ils s'inspirent de lui dans leur rectitude ou, au contraire, dans leur égarement et ils le suivent dans ses résolutions et ses rétractions. Le Prophète ﷺ a en effet dit : « Il y a certes dans le corps un morceau de chair, s'il est bon, tout le

corps sera bon et s'il est corrompu, tout le corps sera corrompu »[1].

Il est leur roi dont ils exécutent les ordres. Toute directive qui leur parvient de sa part est reçue avec une pleine acceptation. Aucun de leurs actes n'a de valeur que lorsqu'il procède de sa visée et de son intention. Ils sont tous sous sa responsabilité, car tout gouverneur est responsable de ses sujets[2].

Pour ces raisons, la réforme du cœur et son orientation furent entourés d'une attention particulière par les religieux itinérants qui cheminent sur la voie d'Allah (*al-sâlikûn*). L'examen de ces maladies et leur guérison furent le rite le plus important auquel les dévots (*al-nâsikûn*) se sont consacrés.

Quand l'ennemi d'Allah, Iblîs, comprit que le pivot de l'affaire est le cœur et que tout repose sur celui-ci, il lança contre lui des flots de suggestions insidieuses (*wasâwis*), lui fit miroiter toutes sortes d'images de désirs concupiscents, para à ses yeux les états et les actes qui l'empêchent de suivre le droit chemin, mit à sa disposition ce qui peut l'égarer assez loin pour entraîner une rupture entre lui et les moyens qui attirent l'aide providentielle (*tawfîq*), tendit contre lui des pièges et des embûches qui sont tellement redoutables que même lorsqu'il évite de tomber dans ses filets, ceux-ci continueront de le gêner. Or

1 Al-Bukhârî n°52 et Muslim n°1599, d'après al-Nu'mân Ibn Bashîr ﷺ. La dernière phrase eﬅ manquante dans le manuscrit de base et dans le manuscrit G.

2 Comme le prouve un hadith rapporté par al-Bukhârî n°893 et Muslim n°1829.

on ne peut être sauvé de ses pièges et de ses stratagèmes que par la sollicitation permanente de l'aide d'Allah عز وجل, la mise en œuvre des moyens d'accès à Sa satisfaction, le recours du cœur à Allah et sa consécration à Lui quand il est agité et quand il est serein et la réalisation de la parfaite servitude. Cette dernière est vraiment la première vertu dont un homme puisse s'imprégner pour mériter l'entrée sous la garantie suivante : ❨Sur Mes serviteurs tu n'auras aucune autorité [a dit Allah à Satan]❩ (Coran, 15 : 42).

Cette relation d'appartenance [divine] (*iḏâfa*)[1] tranche net tout lien d'alliance entre le serviteur et les diables. Un tel privilège s'obtient en réalisant la servitude à l'égard du Seigneur des mondes et en ravivant dans son cœur la volonté sincère d'acquérir le savoir et l'entretien permanent de la certitude. Quand le cœur s'imprègne de la servitude [à l'égard d'Allah] et de l'intention pure de Lui plaire, il sera auprès de Lui parmi les rapprochés et sera inclus dans l'exception suivante : ❨à l'exception de ceux d'entre eux qui sont Tes serviteurs élus❩ (Coran, 15 : 40).

Allah le Généreux m'a inspiré par Sa grâce et Sa bienfaisance d'examiner ce qu'Il a exposé au sujet des maladies et des maux des cœurs, des suggestions insidieuses que leur susurrent leurs ennemis les diables, de ce que celles-ci engendrent comme actes et de ce que le cœur acquiert, suite à cela, comme états.

1 Dans le sens où Allah les a attribués à Lui-même. Il a dit : ❨Mes serviteurs❩. Ndt

Il faut savoir que l'acte mauvais a pour origine une corruption dans l'intention du cœur, puis le cœur contracte une dureté à cause de la corruption du cœur. [Dans ce cercle vicieux] il accumule les maladies jusqu'à mourir [spirituellement] et rester sans vie et sans lumière. Il ne peut arriver à cet état que lorsqu'il réagit aux suggestions insidieuses de Satan et se penche vers son ennemi (Satan), cet ennemi contre lequel il faut se rebeller ouvertement pour jouir du succès spirituel.

Pour ces raisons, j'ai décidé de consigner ces enseignements dans ce livre pour que je puisse les mémoriser en guise de reconnaissance de la grâce et du bienfait d'Allah et pour en faire profiter quiconque le lira [sans qu'il oublie] d'implorer pour son auteur le pardon et la miséricorde d'Allah.

J'ai intitulé ce livre *Ighâthat al-lahfân fî masâyid al-shaytân* (La satisfaction de celui qui a soif de connaître les pièges de Satan).

J'ai divisé mon livre en treize chapitres :

1. La division des cœurs en des cœurs en bonne santé, des cœurs malades et des cœurs morts
2. La réalité de la maladie du cœur
3. La division des remèdes des maladies du cœur en remèdes naturels et remèdes religieux
4. La vie du cœur et son rayonnement nourrissent tout bien qui est en lui. Sa mort et son obscurité nourrissent tout mal qui est en lui

5. La vie du cœur et sa santé ne se réalisent que lorsqu'on perçoit la vérité, on la veut et on la préfère à toute autre chose

6. Le cœur ne connaît ni bonheur, ni délice, ni plaisir, ni réforme que lorsque celui qu'il adore, qu'il considère comme son ultime aspiration et qu'il aime plus que tout autre, est le Dieu qui l'a créé, uniquement

7. Le noble Coran comporte les remèdes du cœur et sa guérison de toutes ses maladies

8. L'épanouissement du cœur

9. La purification du cœur de ses souillures et de ses impuretés

10. Les symptômes de la maladie du cœur et les signes de sa santé

11. La guérison de la maladie[1] dont la cause est l'envahissement de celui-ci par le côté instigateur du mal de l'âme (*al-nafs*)

12. La guérison de la maladie du cœur qui est provoquée par Satan

13. Les stratagèmes qu'ourdit Satan contre les enfants d'Adam

C'est pour ce dernier chapitre que ce livre a été écrit. Il comporte des thèmes riches en enseignements utiles et qui visent de beaux objectifs.

Puisse Allah ﷻ faire de ce livre une œuvre purement consacrée à Son noble visage, qui prémunit

1 Dans le manuscrit de base, il n'y a pas le terme « maladie ».

contre toute chute désastreuse et qui profite à son auteur et à celui qui le consulte, dans ce monde et dans l'Au-delà ! Il est Oyant et Omniscient ! Il n'y a de puissance ni de force que par Allah le Très-Haut et le Sublime !

## Les cœurs en bonne santé, malades et morts

Puisque la présence et l'absence de la vie sont des choses dont on peut qualifier le cœur, celui-ci peut être, de ce point de vue, dans l'un des trois états suivants :

### Le cœur en bonne santé

Le cœur en bonne santé (*saḫîḫ*) est le cœur sain (*salîm*). Personne n'aura le salut le Jour de la résurrection si ce n'est celui qui viendra avec ce cœur, comme a dit Allah ﷻ : ﴾le Jour où ni les biens, ni la descendance ne seront de la moindre utilité, si ce n'est pour celui qui se présentera devant Allah avec un cœur sain﴿ (Coran, 16 : 88-89).

Le terme *salîm* est pris dans le sens du terme sâlim. Il est construit sur ce schème (*fa'îl*), car il fait partie des attributs comme *al-ṯawîl* (le grand), *al-qaṣîr* (le petit) et *al-ẕarîf* (l'habile).

Le cœur sain (*salîm*) est le cœur dont le salut (*al-salâma*)[1] est devenu une caractéristique inhérente, comme c'est le cas du terme *al-'alîm* (très grand savant) et *al-qadîr* (très puissant). On comprend bien ce sens quand on constate que ses contraires sont eux aussi construits sur le même schème (*fa'îl* qui est un

1 Le terme salut est pris ici dans le sens d'exemption du mal, le fait d'échapper au danger, le fait d'être sauvé de l'état de péché. Ndt

intensif), à savoir *al-marîd*, *al-saqîm* et *al-'alîl* (le malade).

Différentes significations ont été données au cœur sain. En faisant la synthèse de toutes ces significations, on peut le définir comme un cœur exempt de tout désir (*shahwa*) incompatible avec les ordres d'Allah et Ses interdits et de toute idée fallacieuse (*shubha*) qui s'oppose aux informations [qu'apporte la Révélation]. Il est alors exempt de la servitude à l'égard de quelqu'un d'autre qu'Allah et il est exempt du recours au jugement de quelqu'un d'autre que Son Envoyé. C'est un cœur immunisé contre le fait d'aimer quelqu'un avec Allah, de le craindre, de placer son espoir en lui, de s'en remettre à lui, de revenir repentant à lui, ou de lui témoigner de l'humilité. De même, la satisfaction d'Allah est la priorité des priorités pour lui et ce, quelle que soit la situation, et il s'éloigne de ce qui suscite Son courroux par tous les moyens. Telle est en effet la vraie servitude qui ne doit être vouée qu'à Allah seul.

Le cœur sain est un cœur exempt de l'existence en lui d'une quelconque association d'autre qu'Allah (*shirk*), sous n'importe quelle forme. Au contraire, sa servitude est vouée exclusivement à Allah ﷻ, que ce soit en matière de volonté, d'amour, de confiance, de résipiscence, de soumission, de crainte ou d'espoir, et son œuvre est purement consacrée à Allah. Quand il aime, il aime pour Allah. Quand il déteste, il déteste pour Allah. Quand il donne, il donne pour Allah.

Quand il prive, il prive pour Allah[1]. Non seulement cela, mais il faut encore qu'il soit exempt de la soumission et du recours dans le jugement à quelqu'un d'autre que l'Envoyé d'Allah ﷺ.

Le serviteur scelle alors par son cœur un pacte solennel avec le Prophète ﷺ qui l'engage à se référer à lui et à se modeler sur sa conduite, sans personne d'autre, que ce soit dans les paroles ou les actes : les paroles du cœur qui sont les dogmes, les paroles de la langue qui expriment ce qu'il y a dans le cœur, les actes du cœur qui sont la volonté, l'amour, la détestation, ainsi que les autres vertus qui les suivent, et les actes des membres.

Le critère auquel il doit soumettre tout cela, qu'il s'agisse d'une affaire mineure ou majeure, est le message apporté par l'Envoyé ﷺ. Il n'anticipera donc pas sur le jugement du Prophète ﷺ, qu'il s'agisse d'une croyance, d'une parole ou d'un acte, comme a dit Allah ﷻ : ❨Ô vous qui croyez, ne vous avancez pas devant Allah ni devant Son Envoyé❩ (Coran, 49 : 1).

Ce verset signifie : « Ne vous prononcez pas sur une question avant qu'il (Allah ou Son Envoyé) ne se prononce là-dessus et n'entreprenez pas une action avant qu'il ne vous l'ordonne ».

Un des pieux prédécesseurs a dit : « Il n'y a pas un acte, aussi minime soit-il, sans qu'on ne déploie pour lui deux registres. Le premier porte sur : « Pourquoi ? » et le deuxième sur : « Comment ? »,

1 L'auteur fait allusion à un hadith fiable rapporté par Abû Dâwud n°4861, d'après un récit d'Abû Umâma ؓ.

c'est-à-dire « Pourquoi l'as-tu fait ? » et « Comment l'as-tu fait ? ».

La première question s'enquiert de la raison de l'acte, son mobile et son motif : est-ce la satisfaction d'un des plaisirs personnels de l'auteur de l'acte ou d'un de ses intérêts mondains comme le désir d'être loué par les gens, la crainte de leur critique, l'obtention d'un amour immédiat ou le repoussement d'un mal immédiat ? Ou bien le motif de l'acte est-il l'acquittement du droit de la servitude, le désir d'être aimé par le Seigneur ﷻ et de se rapprocher de Lui et la recherche d'accès à Lui ?

On peut exprimer l'objet de cette question de la manière suivante : « Étais-tu tenu de faire cet acte pour plaire à ton Maître (Allah), ou l'as-tu tout simplement fait pour satisfaire un désir et une passion personnels ? »

La deuxième question s'enquiert de la conformité à l'Envoyé ﷺ au sein de cette adoration[1]. C'est comme si Allah demandait au serviteur : « Est-ce que l'acte que tu as accompli fait partie de ce que Je t'ai prescrit par la langue de Mon Messager ou s'agit-il d'un acte que Je n'ai pas prescrit ni agréé ? »

La première question s'enquiert de la pureté de l'intention (*al-ikhlâṣ*) et la deuxième de la conformité à la Sunna (*al-mutâba'a*). Allah ﷻ n'accepte, en effet, une œuvre que si elle remplit ces deux conditions.

1 C'est-à-dire après qu'il s'avère que l'acte en question a été accompli en vue de s'acquitter du droit de la servitude et de plaire à Allah. Ndt

La réussite dans la première épreuve consiste en la consécration exclusive de l'œuvre à Allah et l'intention pure de Lui plaire. La réussite dans la deuxième épreuve consiste en la réalisation de la conformité à la Sunna.

Or un cœur sain est un cœur exempt de toute volonté qui s'oppose à la consécration exclusive de l'œuvre à Allah et de toute passion qui s'oppose à sa conformité à la Sunna.

Telle est donc la réalité de la santé du cœur qui lui garantit le salut et le bonheur.

## Le cœur mort

Le deuxième genre de cœur est le contraire du précédent, à savoir le cœur mort, sans vie. C'est un cœur qui ne connaît pas vraiment son Seigneur et ne L'adore pas conformément à Son ordre et à ce qu'Il aime et agrée. Il se range en permanence du côté de ses désirs concupiscents et de ses plaisirs[1], même si ceux-ci comportent ce qui suscite le courroux et la colère de son Seigneur. L'essentiel pour lui est d'obtenir ce qu'il désire et satisfait ses caprices. Il ne se soucie guère, après cela, si son Seigneur est satisfait de lui ou courroucé contre lui. Il voue son adoration à autre chose qu'Allah en l'aimant, en la craignant, en plaçant son espoir en elle, en étant satisfait d'elle, en

1 Dans le manuscrit de base et les manuscrits G et C, on lit : « ses volontés ». Le terme authentique « ses plaisirs » se trouve dans les manuscrits Z, L et M.

se courrouçant à cause d'elle, en la vénérant et en se soumettant à elle.

Quand il aime, quand il déteste, quand il donne ou quand il s'abstient de donner, il le fait parce que c'est sa passion qui lui a dicté de le faire. Ce qui compte pour lui et ce qu'il aime le plus, c'est sa passion, et non la satisfaction de son Maître. La passion est son imam, le désir concupiscent est son chef, l'ignorance est son guide et l'indifférence est sa monture. Il est hanté par le souci de réaliser ses intérêts mondains et noyé dans l'ivresse de la passion et de l'amour de cette vie éphémère. Il reçoit de loin des appels vers Allah et la demeure ultime, mais il ne répond pas à ces appels et suit tout diable rebelle. Quand il est courroucé ou satisfait, c'est toujours à cause de ce bas monde. La passion ne le laisse entendre et ne le laisse voir que ce qui est faux. Ces deux vers dits sur Laylâ[1] illustrent bien ce qu'il éprouve pour ce bas monde :

*Il est l'ennemi de quiconque contre qui elle manifeste son inimitié et en paix avec ses alliés,*

*Et quand Laylâ agrée quelqu'un, il l'aime et l'agrée.*

Fréquenter celui qui possède un tel cœur, c'est fréquenter la peste ; vivre avec lui, c'est vivre avec le poison, et lui tenir compagnie, c'est courir à sa perte.

1 L'histoire d'amour de Qays et Laylâ est très connue dans la littérature arabe. Ndt

## Le cœur malade

Le troisième genre de cœur est un cœur dans lequel il y a de la vie et il y a une maladie. Il a donc deux matières : tantôt c'est l'une qui l'alimente, tantôt c'est l'autre, et c'est la matière qui prédomine chez lui qui détermine son état.

Il possède en effet la matière qui anime la vie en lui et qui consiste en son amour d'Allah, sa foi en Lui, son dévouement pour Lui et sa confiance en Lui. Il possède en revanche la matière qui le détruit et qui réside dans son amour des désirs concupiscents, sa cupidité, son envie, son orgueil, sa fatuité et son amour de la suprématie sur terre. Il est éprouvé en étant entre deux hérauts : un héraut qui l'appelle à Allah, à Son Envoyé et à l'ultime demeure et un héraut qui l'appelle aux biens éphémères de ce bas monde. C'est à l'héraut avec lequel il a plus d'affinité qu'il répondra positivement.

## Preuves et détails de cette classification

Le premier cœur est un cœur vivant, humble (*mukhbit*)[1] et conscient. Le deuxième cœur est un cœur raide et mort. Le troisième cœur est un cœur malade, il est soit plus sain que malade, soit l'inverse.

1 L'adjectif *mukhbit* dérive du verbe *khabâ* qui signifie « s'éteindre ». Un cœur *mukhbit* est un cœur dont la foi a éteint le feu de la passion et de la concupiscence. Ndt

Allah a réuni ces trois genres de cœurs dans Sa parole : ﴿Nous n'avons envoyé, avant toi, ni messager ni prophète qui n'ait récité (ce qui lui a été révélé) sans que Satan n'ait essayé d'intervenir [pour semer le doute dans le cœur des gens au sujet] de sa récitation. Allah abroge ce que Satan suggère, et Allah renforce Ses versets. Allah est Omniscient et Sage. Afin de faire, de ce que jette Satan, une tentation pour ceux qui ont une maladie au cœur et ceux qui ont le cœur dur... Les injustes sont certes dans un schisme profond. Et afin que ceux à qui le savoir a été donné sachent que (le Coran) est en effet, la vérité venant de ton Seigneur, qu'ils y croient alors, et que les cœurs s'y soumettent en tout humilité. Allah guide certes vers le droit chemin ceux qui croient﴾ (Coran, 22 : 52-54).

Allah ﷻ distingue dans ces versets trois genres de cœurs : deux genres de cœurs qui cèdent à la tentation et un genre de cœur qui échappe à la tentation. Les deux premiers cœurs sont le cœur qui est touché par la maladie et le cœur dur. Le cœur sain et sauf est celui dont les passions sont éteintes par la foi en son Seigneur, c'est un cœur qui fait preuve à l'égard d'Allah de sérénité, de soumission, d'abnégation et de docilité.

Comme tous les autres organes, le cœur doit être sain et sauf, afin qu'émane de lui toute vertu pour laquelle il a été créé et préparé. Deux raisons expliquent sa déviation :

– il est sec et dur, ne remplissant pas les fonctions qui lui incombent comme la main infirme, la langue du muet, le nez qui souffre d'anosmie, le membre viril de l'homme impuissant et l'œil aveugle ;

– il est touché par une maladie qui l'empêche d'accomplir avec perfection et exactitude les fonctions dont il est chargé.

D'où la division des cœurs en ces trois catégories :

– le cœur sain et sauf : il lui suffit seulement de percevoir la vérité pour l'accepter, l'aimer et la préférer à toute autre chose. Or sa perception de la vérité est saine et il est parfaitement prédisposé à accepter la vérité et à la suivre ;

– le cœur mort et dur : il n'accepte pas la vérité et ne se laisse pas guider par elle ;

– le cœur malade : si sa maladie prédomine sur sa santé, il rejoint les cœurs morts et durs ; si c'est l'inverse, il rejoint les cœurs sains.

Ce que Satan projette dans les oreilles comme mots et dans les cœurs comme subtilités fallacieuses et comme doutes constituent une tentation pour ces deux cœurs (le cœur dur et le cœur malade) et une source de force pour le cœur sain. En effet, celui-ci rejette tout cela et le déteste. D'une part, il sait que la vérité est à son antipode. Il admet alors humblement la vérité, y trouve de la tranquillité et se laisse guider par elle. D'autre part, il est conscient de l'inanité de ce que projette Satan, ce qui ne fait d'ailleurs

qu'accroître sa foi en la vérité et son amour d'elle et parallèlement son rejet du faux et sa répugnance pour lui. Le cœur qui cède aux tentations ne cesse d'être dans le doute au sujet de ce que projette Satan. Quant au cœur sain, ce que projette Satan ne lui nuit jamais.

Hudhayfa Ibn al-Yamân ﷺ rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Les tentations laissent leurs empreintes sur le cœur comme la natte laisse son empreinte [sur le corps de celui qui dort dessus], si bien qu'on distingue les traces des brins, l'une à côté de l'autre. Tout cœur qui s'imprègne d'une tentation sera marqué d'un point noir. Tout cœur qui la repousse, sera marqué d'un point blanc, si bien qu'on en arrivera à distinguer deux cœurs :

- un cœur noir avec une légère blancheur (*mirbâd*) et dont on peut assimiler l'état à un pot renversé ; il n'approuve pas ce qui est convenable ni ne désapprouve ce qui est blâmable, sauf la passion dont ce cœur est épris ;
- un cœur d'une blancheur éclatante, aucune tentation ne peut lui nuire tant que dureront les cieux et la terre ». [1]

Le Prophète ﷺ a comparé ici le contact des tentations avec les cœurs, l'une après l'autre, au contact des brins de la natte [avec le corps de celui qui se couche dessus] qui l'un après l'autre laissent des traces. Puis il a divisé les cœurs en deux catégories en fonction de l'impact des tentations sur eux.

1 Muslim n°369 aux éditions al-Hadîth.

Il y a le cœur qui, quand il est mis en contact avec une tentation, s'en imprègne comme l'éponge s'imprègne d'eau. Cet impact le marque d'un point noir. Il ne cesse de s'imprégner de toute tentation qui le touche jusqu'à ce qu'il noircisse et connaisse un renversement d'état, devenant ainsi tel « un pot renversé »[1] comme a dit le Prophète ﷺ.

Une fois qu'il noircit et connaît un renversement d'état, de ces deux fléaux s'ensuivent deux maladies et destructrices :

- la première maladie : il ne distingue pas le convenable du blâmable, ne reconnaît pas le convenable et n'éprouve pas de la répulsion vis-à-vis du blâmable. Sa maladie peut même s'invétérer jusqu'à ce qu'il finisse par prendre le convenable pour le blâmable, les pratiques conformes à la Sunna pour des innovations blâmables en matière de religion (*bid'a*), le vrai pour le faux et inversement ;
- la deuxième maladie : il soumet ce qu'a apporté le Messager ﷺ au jugement de sa passion. C'est sa passion qui constitue son guide et son maître.

L'autre cœur est un cœur blanc dans lequel rayonne la lumière de la foi et luit sa lampe. Quand une tentation l'aborde, il la condamne et la déteste, ce qui augmente davantage sa lumière, son rayonnement et sa force.

1 Quand la pluie tombe sur un pot renversé, celui-ci ne retient aucune quantité d'eau. De même le cœur noir ne retient rien de cette « pluie salvatrice » qu'est la Révélation. Ndt

Les tentations qui viennent se coller aux cœurs sont les causes de leur maladie. On distingue, à ce titre, les tentations qui consistent en les désirs concupiscents (*shahawât*), la déviation dans le comportement (*ghayy*), les péchés et l'injustice, et les tentations qui consistent en les subtilités fallacieuses (*shubuhât*), l'égarement (*dalâl*), les innovations blâmables et l'ignorance. Les premières entraînent la corruption de la visée et de la volonté et les deuxièmes entraînent la corruption du savoir et de la croyance.

Les Compagnons ﷺ divisent les cœurs en quatre catégories. Il est en effet rapporté authentiquement que Hudhayfa Ibn al-Yamân ﷺ a dit : « Les cœurs sont de quatre types :

- un cœur pur (*ajrad*) dans lequel il y a une lampe qui brille : c'est le cœur du croyant ;
- un cœur voilé : c'est le cœur du négateur ;
- un cœur dont l'état est renversé : c'est le cœur de l'hypocrite, il a nié après la connaissance et il s'est aveuglé après la clairvoyance ;
- un cœur alimenté par deux matières : la matière de la foi et la matière de l'hypocrisie. C'est la matière qui prédomine chez lui qui détermine son état ». [1]

Il entend par « le cœur pur (*ajrad*) » un cœur dépouillé (*mutajarrid*) de ce qui est autre qu'Allah et Son Messager. Il s'est dépouillé et s'est mis à l'abri de

1 Ibn al-Mubârak dans *al-Zuhd* n°1439, Ibn Abî Shayba dans *al-Musannaf* (6/168, 7/481), al-Tabarî dans son *Tafsîr* (2/325) et d'autres.

toute chose en dehors de la vérité. La « lampe qui brille » est le flambeau de la foi.

En parlant du dépouillement du cœur, il fait allusion à son exemption de ce qui accompagne le faux comme subtilités fallacieuses et de ce qui accompagne l'égarement comme désirs concupiscents.

En évoquant l'existence de la lampe dans le cœur, il fait allusion au rayonnement de celui-ci et son imprégnation de la lumière du savoir et de la foi.

Il entend par le « cœur voilé (*aghlaf*) » le cœur du négateur, car il est enfermé dans son enveloppe et sa coquille qui sont inaccessibles à la lumière du savoir et de la foi comme a dit Allah ﷻ à propos de ceux qui n'ont pas respecté fidèlement les prescriptions de la Thora : ﴾Ils ont dit : « Nos cœurs son voilés (*ghulf*) »﴿ (Coran, 2 : 88). Le terme *ghulf* est le pluriel du terme *aghlaf* qui désigne une chose qui se trouve dans son enveloppe. Les termes *qulf* et *aqlaf* (incirconcis) vont dans le même sens.

Cette enveloppe est les voiles (*akinna*) qu'Allah a mis sur leurs cœurs en guise de punition de leur rejet de la vérité et de leur refus, par orgueil, de l'accepter. Il s'agit bien de voiles sur les cœurs, d'une lourdeur qui frappe l'ouïe et d'une cécité qui frappe la clairvoyance et il s'agit, par ailleurs, du voile invisible dans la parole suivante d'Allah ﷻ : ﴾Quand tu récites le Coran, Nous plaçons un voile invisible entre toi et ceux qui ne croient pas à la vie future. Nous avons mis des voiles sur leurs cœurs, de sorte qu'ils ne comprennent pas, et une lourdeur dans leurs oreilles﴿

(Coran, 17 : 45-46). Quand on rappelle aux cœurs de ces gens la nécessité de dépouiller le dogme de l'unicité (*tawhîd*) de ce qui n'en fait pas partie et de dépouiller la conformité à la Sunna de ce qui n'en fait pas partie, ils tournent le dos par répulsion.

Il entend par le « cœur dont l'état est renversé » le cœur de l'hypocrite comme a dit Allah ﷻ : ❮Qu'avez-vous à être partagés en deux partis au sujet des hypocrites alors qu'Allah a entraîné leur rechute pour prix de ce qu'ils ont acquis ?❯ (Coran, 4 : 88). Cela veut dire qu'Il les a ramenés au faux dans lequel ils étaient à cause de leurs propres acquis et de leurs œuvres vaines. Ce cœur est le pire des cœurs. Il prend le faux pour la vérité et s'allie avec ses tenants tandis qu'il prend la vérité pour le faux et se fait l'ennemi de ses tenants. Qu'Allah nous aide à lutter contre ces fléaux !

En évoquant « le cœur alimenté par deux matières », il désigne le cœur dans lequel la foi n'a pas pu s'ancrer et la lampe de celle-ci n'a pas pu briller, parce qu'il ne s'est pas entièrement consacré à la pure vérité avec laquelle Allah a envoyé Son Messager. Il comporte la matière qui est issue des belles vertus et la matière qui est issue du contraire de celles-ci. Tantôt il est plus proche de l'impiété que de la foi, tantôt l'inverse. C'est la prédominance de l'une ou de l'autre qui détermine le statut et l'état de ce cœur.

## La réalité de la maladie du cœur

Allah ﷻ a dit :

﴾Dans leur cœur (c'est-à-dire les hypocrites), il y a une maladie et Allah aggrave leur maladie﴿ (Coran, 2 : 10).

﴾Afin de faire de ce que projette Satan une tentation pour ceux qui ont une maladie au cœur﴿ (Coran, 22 : 53).

﴾Ô les femmes du Prophète ! Vous n'êtes pas comme les autres femmes si vous craignez Allah. Ne vous montrez par complaisantes dans votre langage de crainte de faire naître de la convoitise chez ceux dont le cœur est malade﴿ (Coran, 33 : 32).

Il leur a ordonné d'éviter de tenir le langage doux et flatteur que tiennent les femmes complaisantes, de crainte de susciter de la convoitise chez celui dont le cœur est en proie à la maladie de la concupiscence. En même temps, elles ne doivent pas tenir un rude langage qui risque de frôler l'inconvenance, mais elles doivent parler convenablement.

﴾Si les hypocrites, ceux au cœur malade et les alarmistes à Médine n'en finissent pas, Nous te lancerons contre eux, si bien qu'ils ne resteront que peu de temps en ton voisinage﴿ (Coran, 33 : 60).

﴾Nous n'avons pris comme gardiens de l'Enfer que des Anges. Et Nous n'en avons précisé le nombre que pour éprouver les négateurs et afin que soient convaincus ceux qui ont reçu les Écritures et que se

renforce la foi des croyants. Et de surcroît, afin que ceux qui ont reçu les Écritures et les croyants ne conçoivent aucun doute pendant que ceux qui portent au cœur une maladie et les négateurs seront réduits à demander : « Quelle signification Allah a bien voulu donner à cet exemple ? »} (Coran, 74 : 31).

Allah ﷻ a fait connaître la sagesse qui réside dans la fixation à dix-neuf du nombre d'Anges chargés de l'entretien de l'Enfer. Il a cité les cinq raisons suivantes :

– la tentation des négateurs : cela aggravera encore leur incroyance et leur égarement ;

– la fortification de la conviction de ceux qui ont reçu les Écritures : leur conviction se renforcera, car cette information – que le Messager d'Allah ﷺ n'a pas reçue d'eux – confirme ce qu'il y a dans les textes que leur ont légués leurs Prophètes. D'une part, s'établira contre les entêtés d'entre eux l'argument qui enlève toute excuse qui justifierait leur refus de croire en la prophétie de Muhammad ﷺ. D'autre part, ceux d'entre eux qu'Allah veut guider embrasseront la foi ;

– l'augmentation de la foi de ceux qui ont cru, car ils ont donné leur plein assentiment à cette vérité et l'ont reconnue ;

– la dissipation de tout doute [à ce sujet] dans le cœur de ceux qui ont reçu les Écritures en raison de leur certitude préalable et dans le cœur des croyants en raison du plein assentiment qu'ils donnent à cette vérité ;

Voici donc quatre raisons : la tentation des négateurs, la certitude des Gens du Livre, l'augmentation de la foi des croyants et la dissipation du doute dans le cœur des croyants et des Gens du Livre.

La cinquième raison est la confusion du négateur et de celui qui porte au cœur une maladie, c'est-à-dire celui dont le cœur est aveugle. Il est incapable de percevoir cette sagesse divine et il en est réduit à se demander : ﴾Quelle signification Allah a bien voulu donner à cet exemple ?﴿.

Telles sont les réactions des cœurs face à la vérité qu'Allah leur adresse par Sa Révélation :

- il y a des cœurs chez lesquels cette vérité constitue une tentation qui les pousse à la dénier ;
- il y a des cœurs dont la foi augmente par cette vérité ;
- il y a des cœurs qui acquièrent la certitude que c'est la vérité. Ces cœurs se trouvent face à un argument probant qui enlève toute excuse qui justifierait leur refus d'embrasser l'Islam ;
- il y a des cœurs chez lesquels cette vérité provoque de la confusion et de l'aveuglement. La sagesse qui réside dans cette vérité leur échappe complètement.

En ce qui concerne la certitude et la négation du doute dans ce verset, si elles se réfèrent à une seule chose, alors la négation du doute a été mentionnée pour confirmer et appuyer la certitude et pour débar-

rasser celle-ci de tout ce qui lui est contraire à tous les points de vue.

Si elles se réfèrent à deux choses différentes, l'utilité de leur mention est bien évidente. En effet, la certitude concerne dans ce cas l'information précitée à propos du nombre des Anges et l'absence du doute concerne tout ce dont a informé le Messager, en raison du fait que cette information-là, qu'on ne peut connaître que par l'intermédiaire du Messager, prouve qu'il est sincère, et donc celui qui apprend l'authenticité de cette information ne se doutera pas par la suite de la sincérité du Messager ﷺ.

Rappelons que notre but dans tout cela est de parler de la réalité de la maladie du cœur.

﴾Ô gens ! Ce qui vous est venu de votre Seigneur, c'est une exhortation, une guérison de ce qui est dans les poitrines, une guidance et une miséricorde pour les croyants﴿ (Coran, 74 : 31).

Le Coran est en effet une guérison de ce qui est dans les poitrines comme maladies de l'ignorance et de l'égarement (*ghayy*). L'ignorance est une maladie dont le remède est la science et la guidance, et l'égarement est une maladie dont le remède est la rectitude (*rushd*). Or Allah ﷻ a exempté Son Prophète de ces deux maux, Il a dit : ﴾Par l'étoile lorsqu'elle décline ! Votre compagnon n'a dévié ni de la bonne voie intellectuelle ni de la bonne voie morale﴿ (Coran, 53 : 1-2).

Le Messager d'Allah ﷺ a attribué à ses successeurs des qualités qui sont à l'opposé de ces mauvaises

vertus. Il a dit : « Suivez ma sunna et la sunna des successeurs bien droits et bien guidés »[1].

Allah ﷻ a fait de Sa parole une exhortation pour tous les gens, une guidance et une miséricorde pour ceux qui croient en Lui en particulier et une guérison complète contre tout mal qui ronge les poitrines. Celui qui l'utilise comme remède recouvre la santé et guérit de sa maladie. Quant à celui qui ne l'utilise pas comme remède, il est comme a dit un poète :

*Quand il guérit d'un mal contingent, il pense qu'il est finalement sain et sauf alors qu'il garde en lui le mal mortel*

﴿Du Coran Nous ne faisons que descendre *(nunazzilu min al-qur'ân)* ce qui apporte aux croyants guérison et miséricorde. Quant aux injustes, il ne fait que les enfoncer dans leur perdition﴾ (Coran, 17 : 82).

Selon toute vraisemblance, la préposition min est une préposition explicative, car le Coran en entier est une guérison et une miséricorde pour les croyants[2].

1 Ahmad (4/126-127), Abû Dâwud n°4607, al-Tirmidhî n°2676, Ibn Mâjah n°42, 43, 44 et d'autres. Il est jugé authentique par Ibn Hibbân dans son *Sahîh* n°5, al-Hâkim dans son *Mustadrak* (1/174), Ibn Hajar dans *Muwâfaqat al-khubr al-khabar* (1/136) et al-Albânî dans *Silsilat al-ahâdîth al-sahîha* n°937 et 2735.

2 La préposition *min* n'indique pas dans ce verset une portion à prendre dans un tout (*tab'îd*). Sinon le sens du verset serait : « Nous faisons descendre du Coran ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants », d'où notre traduction. Ndt

## Causes et diagnostics généraux des maladies du corps et des maladies du cœur

La maladie du corps est le contraire de sa santé et de son intégrité. Elle constitue une sortie de l'équilibre naturel du corps à cause d'une anomalie qui lui survient et qui entraîne une anomalie dans sa perception et une anomalie dans son mouvement naturel. L'anomalie dans la perception se présente sous l'un des trois aspects suivants :

- la perception disparaît complètement comme la cécité, la surdité et la paralysie ;
- la perception diminue à cause d'une faiblesse dans les appareils de perception. Le corps perçoit les choses telles qu'elles sont, sauf que la force de cette perception est faible ;
- le corps souffre d'une altération de la perception ; le doux lui paraît amer, les choses mauvaises lui paraissent bonnes et vice-versa.

En ce qui concerne l'anomalie dans son mouvement, on peut citer comme exemple la diminution de sa force digestive, constrictive, répulsive ou attractive.

Cela entraîne dans le corps des douleurs dont l'intensité dépend de sa sortie de l'état d'équilibre. Cependant l'état du corps ne se dégrade pas complètement jusqu'à entraîner la mort, mais il garde une certaine force de perception et de mouvement.

Cette sortie de l'état d'équilibre est causée soit par une corruption dans la quantité, soit par une

corruption dans la qualité. La première est due à une diminution de matière – ce qui nécessite son augmentation – ou à un excès de matière – ce qui nécessite sa diminution. La deuxième est due à une augmentation ou à une diminution, par rapport à la normale, de la chaleur, de la froideur, de l'humidité ou de la sécheresse. On guérit le corps en fonction de ces facteurs.

La santé repose sur la préservation de la force, la prévention et l'évacuation des matières toxiques. Le diagnostic du médecin tourne autour de ces trois principes qu'on trouve, d'ailleurs, dans le Coran. En effet, ils nous ont été indiqués par Celui qui a fait descendre Son Livre en tant que guérison et miséricorde.

## La préservation de la force

Allah ﷻ a recommandé au voyageur et au malade de ne pas jeûner le mois de Ramadan – le voyageur rattrapera ce jeûne quand il rentrera chez lui et le malade quand il guérira –, afin de préserver leur force. En effet, le jeûne affaiblit davantage le malade et le voyageur a besoin d'économiser ses forces à cause de la difficulté du voyage, or le jeûne diminue ses forces.

## La prévention

Allah ﷻ a dispensé le malade d'utiliser l'eau froide pour les ablutions ou le lavage de son corps si cela nuit à sa santé. Il lui a ordonné, en échange, de recourir au *tayammum* pour prévenir toute affection extérieure de son corps et, a fortiori, toute affection intérieure.

## L'évacuation des matières toxiques

Allah ﷻ a autorisé au pèlerin en état de sacralisation (*muhrim*), qui souffre d'un mal affectant sa tête, de se raser le crâne afin de lui permettre d'évacuer les vapeurs qui lui nuisent. Cette méthode d'évacuation est la plus facile et la moins pénible. Allah en a parlé [dans le Coran] pour avertir qu'il faut pratiquer des évacuations qui sont plus nécessaires encore.

J'en ai parlé une fois, en Égypte, à un maître en médecine et il me dit : « Par Allah ! Si je partais en voyage jusqu'au Maghreb pour y revenir avec ce seul enseignement, mon voyage paraîtrait comme un petit sacrifice devant un tel trésor », ou des propos de ce genre.

Ceci étant, le cœur a besoin de ce qui préserve sa force, à savoir la foi et les actes d'obéissance [à Allah]. Il a besoin de prévenir ce qui lui nuit en évitant les péchés et les différentes sortes d'infractions à la religion. Il a besoin d'évacuer toute matière corrompue

qui l'affecte en se repentant sincèrement et en implorant le pardon de Celui qui pardonne les péchés.

La maladie du cœur est une sorte de corruption qui s'y produit et qui entraîne une corruption de sa conception de la vérité et de sa volonté de l'atteindre. Par conséquent, il ne voit pas la vérité telle qu'elle est, ou la voit différemment, ou ne la perçoit pas parfaitement. La corruption de sa volonté d'atteindre la vérité l'amène à détester la vérité qui est pourtant utile, ou à aimer le faux qui est pourtant nuisible, ou les deux comme il arrive souvent. C'est pourquoi les exégètes expliquent la maladie [du cœur] par le doute et le scepticisme, comme ont dit Mujâhid[1] et Qatâda[2] au sujet de la parole suivante : ❨Dans leurs cœurs il y a une maladie❩ (Coran, 2 : 10). Ils l'expliquent aussi par le plaisir de la fornication comme dans la parole suivante d'Allah ﷻ : ❨de crainte de faire naître de la convoitise chez ceux dont le cœur est malade❩ (Coran, 33 : 32). La première maladie est la maladie des subtilités fallacieuses (*shubuhât*) et la deuxième maladie est la maladie de la concupiscence (*shahawât*).

La santé se préserve par ce qui lui est semblable. Quant à la maladie, elle est repoussée par ce qui lui est contraire ; elle s'invétère en présence de facteurs compatibles avec sa cause et elle disparaît en présence de facteurs incompatibles avec sa cause. En revanche, la santé est préservée par des facteurs com-

1 Ibn Abî H̲âtim dans son *Tafsîr* (1/43) et Ibn Kathîr dans son *Tafsîr* (1/77).
2 Al-T̲abarî dans son *Tafsîr* (1/280) et al-Suyût̲î dans *al-Durr al-manthûr* (1/76).

patibles avec sa cause et elle se dégrade, voire chute complètement, en présence de facteurs incompatibles avec sa cause.

Le corps malade est plus vulnérable que le corps sain. La moindre chaleur, le moindre froid et le moindre mouvement le fait souffrir. Il en va de même pour le cœur qui porte la maladie. Il est très sensible à la moindre subtilité fallacieuse et au moindre désir concupiscent. Quand ils le touchent, il est incapable de les repousser. Le cœur fort reçoit le décuple de ce genre d'attaques et pourtant il repousse tout cela grâce à la force et la santé dont il dispose.

En résumé, lorsque le malade est sujet à des facteurs compatibles avec la cause de sa maladie, son cas s'aggrave, sa force faiblit et sa chute commence, à moins qu'il ne se rattrape en se dotant de fortifiants et de ce qui neutralise sa maladie.

## Les remèdes naturels et religieux

La maladie du cœur est de deux types :

– il y a des maladies dont la victime ne souffre pas de douleur dans l'immédiat. C'est le type de maladies dont on a parlé précédemment, à savoir la maladie de l'ignorance, la maladie des subtilités fallacieuses et du doute et la maladie de la concupiscence. D'entre les deux types de maladies, il est en réalité le type le plus douloureux, mais à cause de la corruption du cœur, celui-ci ne ressent pas la douleur. En plus, l'ivresse de l'ignorance et de la passion empêche ce cœur de percevoir la douleur. La douleur y est présente, le ronge et se cache dans ses tréfonds tandis qu'il en est indifférent, tellement il est occupé par ses jouissances et ses plaisirs.

Ce type de maladie est le plus grave et le plus compliqué des deux. Sa guérison est de la compétence des Messagers et de leurs adeptes. Ce sont eux les médecins qui sont qualifiés pour soigner ce genre de maladies ;

– le deuxième type de maladies provoque une douleur immédiate dans le cœur comme le souci, l'affliction, la tristesse et la colère. Ces maladies peuvent disparaître grâce à l'utilisation de remèdes naturels. On peut en effet éliminer les causes qui sont à l'origine de ces maladies, ou prendre des remèdes qui ont une action contraire

à ces causes et qui repoussent leurs effets malgré leur persistance.

Comme le cœur peut ressentir la douleur qu'éprouve le corps et souffrir de ce dont souffre le corps, de même le corps ressent beaucoup la douleur qu'éprouve le cœur et ce qui fait souffrir celui-ci le fait souffrir lui aussi.

Les maladies du cœur qui sont éliminées par les remèdes naturels sont du même genre que les maladies du corps. Elles n'impliquent pas à elles seules le malheur du cœur et son tourment après la mort.

Quant aux maladies du cœur qui ne disparaissent que par l'emploi des remèdes spirituels prophétiques, ce sont elles qui entraîneront son malheur et son tourment perpétuels s'il ne les soigne pas à temps avec les remèdes appropriés. S'il utilise ces remèdes, la guérison (*shifâ'*) s'ensuit. C'est pourquoi on attribue la guérison (dans le sens d'assouvissement) à la colère. Ainsi lorsqu'un individu a été dominé par son agresseur, il en souffre. Dès lors qu'il obtient justice de son agresseur, son cœur guérit. Allah a dit en effet : ❨Luttez donc contre vos agresseurs ! Allah les punira par vos mains et les couvrira d'ignominie. Il vous donnera gain de cause et guérira les poitrines d'un peuple croyant. Et il fera partir la colère de leurs cœurs. Allah accueille le repentir de qui Il veut❩ (Coran, 9 : 14-15). Allah leur a ordonné de lutter contre leurs agresseurs et leur a fait savoir que cela comporte six avantages.

La colère est douloureuse pour le cœur et le remède de celui-ci consiste à assouvir sa colère. S'il l'assouvit à bon droit, il guérira. S'il l'assouvit de manière injuste et dans le faux, cela ne fera qu'aggraver sa maladie alors qu'il s'attendait à ce qu'il le guérisse. Il est comme la personne qui, pour guérir de la passion amoureuse, commet la fornication avec la personne dont elle est amoureuse. Or cela aggravera sa maladie et lui causera d'autres maladies qui sont plus compliquées que celle de l'amour passionnel comme on le verra dans ce livre, par la volonté d'Allah.

Il en va de même pour l'affliction, le souci et la tristesse qui sont des maladies du cœur. Leur guérison réside dans leurs contraires comme la joie et le contentement. Si ces remèdes sont utilisés à bon escient, le cœur devient soulagé, recouvre sa santé et guérit de sa maladie. S'ils sont utilisés à mauvais escient, la maladie se cache dans les tréfonds du cœur et reste. De cet état s'ensuivent, en outre, des maladies plus compliquées et plus graves encore.

C'est aussi le cas de l'ignorance qui est une maladie douloureuse pour le cœur. Il y a des gens qui utilisent comme remèdes des sciences inutiles et pensent qu'ils ont guéri alors qu'en réalité cela ne fait qu'ajouter d'autres maladies à leur maladie. À propos de ceux qui, par ignorance, ont donné à celui qui les a interrogés une fausse fatwa qui a entraîné sa mort, le Prophète ﷺ a dit : « Ils l'ont tué ! Qu'Allah les tue ! Pourquoi n'ont-ils pas interrogé alors qu'ils ne savaient pas ? Le remède de l'ignorance consiste à

poser des questions »[1]. Il a qualifié l'ignorance de maladie dont la guérison consiste à interroger les gens du savoir.

On peut en dire autant concernant celui qui a un doute sur la réalité d'une chose. Son cœur ressent une douleur jusqu'à ce qu'il acquière de la science et de la certitude à son sujet. Puisque le doute brûle l'intérieur de celui qui le conçoit, on dit au sujet de celui qui acquiert la certitude que : « Sa poitrine s'est rafraîchie » et « Il a retrouvé la fraîcheur de la certitude ».

De même le cœur se resserre à cause de l'ignorance et de l'égarement et s'épanouit grâce à la guidance et la science religieuse. Allah ﷻ a dit en effet : ❨Et puis, quiconque Allah veut guider, Il lui ouvre la poitrine à l'Islam. Et quiconque Il veut égarer, Il rend sa poitrine étroite et gênée, comme s'il s'efforçait de monter au ciel❩ (Coran, 6 : 125). Ce sujet [la maladie de l'étroitesse de la poitrine, sa cause et son remède] sera traité dans les pages prochaines, par la volonté d'Allah.

En résumé, il y a des maladies du cœur qui sont éliminées par des remèdes naturels et il y en a qui ne peuvent être éliminées que par des remèdes religieux et spirituels. Le cœur est sujet à la vie, à la mort, à la maladie et à la guérison plus que le corps.

1 Abû Dâwud n°336, al-Dâraqutnî (1/189) et d'autres. Le cheikh al-Albânî le juge fiable, voir *Sahîh sunan Abî Dâwud* n°364-365.

# La vie du cœur et son rayonnement nourrissent tout bien qui est en lui. Sa mort et son obscurité nourrissent tout mal qui est en lui

## L'exemple de la vie et l'exemple de la lumière

Tout bien et tout bonheur dont pourrait jouir un serviteur, voire tout être doté de raison, tirent leur origine de la parfaite vie qu'il pourrait mener et de la parfaite lumière dont il pourrait être investi. En effet, la vie et la lumière nourrissent le bien en entier. Allah a dit : ❨Celui qui était mort et que Nous avons revivifié et à qui Nous avons donné une lumière avec laquelle il marche parmi les hommes, est-il pareil que celui qui est dans les ténèbres et qui n'en sort pas ?❩ (Coran, 6 : 122).

Allah a réuni dans [le verset ci-dessus] les deux principes : la vie et la lumière. De la vie, le cœur puise sa force, sa vue, sa pudeur, sa chasteté, son courage, sa patience, ainsi que ses autres nobles vertus. Il en puise également son amour de ce qui est bon et sa détestation de ce qui est mauvais. Plus sa vie se renforce, plus ces vertus se renforcent en lui. Si sa vie faiblit, ces vertus faiblissent elles aussi en lui. Sa pudeur dépend de sa vie en elle-même. En effet, quand les choses mauvaises sont présentées au cœur sain et vivant, il éprouve pour elles une répugnance naturelle, les déteste et ne se tourne pas vers elles, contrairement au cœur mort qui ne fait pas de dis-

tinction entre ce qui est bon et ce qui est mauvais. ‘Abd Allah Ibn Mas‘ûd ﷺ a dit : « Celui dont le cœur ne reconnaît pas le convenable et ne reconnaît pas le blâmable court à sa perte »[1].

Il en va de même pour le cœur atteint de la maladie de la concupiscence. Étant vulnérable, il cède de plus en plus aux tentations de la concupiscence au fur et à mesure que sa maladie s'aggrave et inversement.

Quand en revanche sa lumière et son rayonnement s'intensifient, les images des choses et leurs réalités lui apparaissent telles qu'elles sont. Inondé de lumière, il distingue clairement la beauté de ce qui est beau ; animé de vie, il préfère ceci à toute autre chose, et il distingue aussi la laideur de ce qui est laid.

Allah ﷻ a cité ces deux principes ensemble dans des endroits de Son Livre. Il a dit : ﴿Et c'est ainsi que Nous t'avons révélé un Esprit (le Coran) procédant de Notre ordre, alors qu'auparavant tu ne savais ni ce qu'était le Livre ni ce qu'était la foi. Nous en avons fait une lumière par laquelle Nous guidons qui Nous voulons d'entre Nos serviteurs﴾ (Coran, 42 : 52). Il a réuni ici l'Esprit qui apporte la vie et la lumière qui apporte de l'illumination et du rayonnement et Il a fait savoir que Son Livre qu'Il a révélé à Son Messager comporte les deux : l'Esprit qui apporte la vie aux

1 Ibn Abî Shayba dans son *Musannaf* (7/504), al-Tabarî dans son *Tafsîr* (23/188), al-Tabarânî dans *al-Mu‘jam al-kabîr* (9/107) et autres. Dans son livre *Majma‘ al-zawâ'id* (7/541), al-Haythamî a dit : « Les rapporteurs qui figurent dans sa chaîne de transmission se trouvent dans le Sahîh ».

cœurs et la lumière qui les illumine et les fait rayonner.

Allah ﷻ a également dit : ﴾Celui qui était mort et que Nous avons revivifié et à qui Nous avons donné une lumière avec laquelle il marche parmi les hommes...﴿ (Coran, 6 : 122). Cela signifie : « Celui qui était un négateur dont le cœur était mort et qui était plongé dans l'obscurité de l'ignorance, puis Nous l'avons ramené à la raison, Nous lui avons inspiré d'embrasser la foi, Nous avons revivifié son cœur après sa mort et Nous l'avons rendu lumineux et rayonnant après son obscurité... ». En effet, en raison de l'éloignement du négateur de l'obéissance à son Seigneur, de son ignorance de la doctrine de Son unicité (*tawhîd*) et des normes de Sa religion, de son renoncement à chercher, autant que possible, à Lui plaire et à accomplir les œuvres qui peuvent lui garantir son salut et son bonheur, Allah l'a alors placé au même rang que l'être mort qui ne procure pas le moindre profit à son âme et ne peut la défendre contre ce qui est désagréable. Ensuite Allah l'a guidé vers l'Islam et l'a réanimé par cette religion. Il sait à présent ce qui est nuisible à son âme et ce qui lui profite et œuvre pour la délivrer de la colère d'Allah et de Son châtiment. Le voilà qui voit la vérité après qu'il était aveugle, qui connaît la vérité après qu'il était ignorant et qui suit la vérité après qu'il était indifférent ! Il est investi d'une lumière qui lui éclaire la voie, grâce à cette lumière il marche au milieu de gens qui sont plongés dans l'obscurité comme a dit un poète :

*Ma nuit rayonne par la lumière de ton visage*
*tandis que son obscurité inonde les gens*
*Les gens sont plongés dans l'obscurité*
*alors que nous baignons dans la lumière du jour*[1]

## L'exemple de l'eau et l'exemple du feu

Dans ce même ordre d'idées, l'eau et le feu sont deux exemples qu'Allah donne à Sa Révélation et à Ses serviteurs.

Le premier exemple est illustré par la parole suivante d'Allah dans la sourate « Le tonnerre » : ❬Il fait descendre du ciel de l'eau qui coule dans les vallées à la mesure de leur capacité, le courant emporte de l'écume qui se renfle ; du métal exposé au feu pour en faire des bijoux et des ustensiles, sort une écume pareille ; ainsi Allah symbolise-t-Il le vrai et le faux ; quant à l'écume, elle s'évanouit en déchets, tandis que ce qui profite aux hommes demeure dans la terre. Allah use ainsi de paraboles❭ (Coran, 13 : 17).

Il a comparé ce que les cœurs portent comme désirs concupiscents et comme subtilités fallacieuses – au contact avec les cœurs, la Révélation secoue ce qu'ils contiennent comme passions – à ce que le torrent charrie comme écume. Et Il a comparé la dissipation de ces passions – par l'établissement de la science utile dans le cœur – à la disparition de cette

1 Ces vers dont on ne connaît pas le nom de l'auteur se trouvent dans les livres *al-Mûshâ* (p. 326) d'Abû al-Ṯayyib et *al-Kashkûl* (1/369) de Bahâ' al-Dîn.

écume qui est rejetée par le fleuve [sur ses rives]. Ce qui reste alors dans la vallée, c'est l'eau [pure] qui profite aux gens. Il en va de même pour l'exemple qui suit celui-là[1], la gangue est expulsée [lors de la fonte] et il ne reste que le métal pur.

Passons maintenant à ces deux exemples – l'eau et le feu – concernant les serviteurs. Allah a dit dans la sourate « la Vache » : ❬Leur cas est semblable au cas de celui qui allume du feu ; lorsque celui-ci éclaire ce qui est autour de lui, voilà qu'Allah emporte leur lumière et les laisse dans les ténèbres où ils ne voient pas. Sourds, muets, aveugles, ils ne reviennent pas [à la foi]❭ (Coran, 2 : 17-18), cet exemple est celui du feu. Puis Allah a dit : ❬Ou encore comme une averse [qui déferle] du ciel❭ (Coran, 2 : 19), jusqu'à la fin du verset ; cet exemple est celui de l'eau. Nous avons déjà parlé, dans notre livre *al-Ma'âlim* (les jalons)[2] et d'autres livres, des secrets de ces deux exemples et de quelques sagesses qu'ils renferment.

## La vraie vie est la vie du cœur

Ce que nous voulons expliquer, c'est que la réforme du cœur, son bonheur et son succès dépendent de ces deux principes. Allah ﷻ a dit : ❬Ce n'est qu'un rappel, un Coran explicite, afin d'avertir

1 Allusion au passage suivant : ❬du métal exposé au feu pour en faire des bijoux et des ustensiles, sort une écume pareille❭ (Coran, 13 : 17). Ndt

2 C'est-à-dire le livre *I'lâm al-muwaqqi'în*, de la page 150 à la page 152 du premier volume.

celui qui est vivant❩ (Coran, 36 : 69-70). Il a informé ici que celui qui profite du Coran et qui réagit positivement à ses avertissements, possède un cœur vivant. Allah l'a bien rappelé dans cet autre verset : ❨Il y a bien là un rappel pour celui qui possède un cœur, prête l'oreille et qui est témoin❩ (Coran, 50 : 37). Il a également dit : ❨Ô vous qui croyez ! Répondez positivement à Allah et à Son Messager quand Il vous appelle à ce qui vous donne la vie❩ (Coran, 8 : 24). Allah ﷻ nous informe ici que notre vie réside dans ce à quoi nous appelle le Messager, à savoir la science sacrée et la foi. Cela signifie qu'un cœur dépourvu de ces deux vertus est un cœur mort, voué à la perdition.

Allah ﷻ a comparé ceux qui ne répondent pas positivement à Son Messager à ceux qui sont dans les tombes. Il s'agit-là d'une comparaison éloquente. En effet, leurs corps sont devenus des tombes pour leurs cœurs. Leurs cœurs sont morts et ont été ensevelis dans leurs corps. Allah a dit : ❨Allah permet à qui Il veut d'entendre, mais toi tu ne peux faire entendre ceux qui sont dans les tombes❩ (Coran, 35 : 22).

Un poète a raison de dire :

*Avant qu'ils ne meurent, les ignorants sont des êtres déjà morts*

*Avant même qu'ils ne soient dans des tombes, leurs corps sont déjà des tombes*

*Leurs âmes sont loin de leurs corps*

*Et même lorsque les êtres ressuscitent, eux ne ressuscitent pas*[1].

C'est pourquoi Allah ﷻ a qualifié d'esprit (*rûh*) Sa Révélation qu'Il projette sur les Prophètes comme Il l'a dit dans ce verset : ❨Il projette l'Esprit, relevant de Son ordre, sur qui Il veut d'entre Ses serviteurs❩ (Coran, 40 : 15). Il l'a dit dans deux endroits de Son Livre[2].

Il a également dit : ❨Et c'est ainsi que Nous t'avons révélé un Esprit procédant de Notre ordre❩ (Coran, 42 : 52). En effet, la vie des âmes et des cœurs dépend de cet Esprit (la Révélation). Allah ﷻ accorde particulièrement cette bonne voie à celui qui accepte Sa Révélation et met en application les enseignements de celle-ci. Il a dit : ❨Quiconque, mâle ou femelle, effectue l'œuvre salutaire tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie [dans ce monde] et Nous le récompenserons [dans l'Au-delà], certes, en fonction des meilleures de leurs œuvres❩ (Coran, 16 : 97). Il leur a accordé le privilège de vivre une bonne vie dans les deux demeures.

Les paroles suivantes d'Allah ﷻ vont dans le même sens :

❨Demandez pardon à votre Seigneur et revenez repentants à Lui ! Il vous assurera une vie heureuse

1 Ces vers sont cités, sans mention du nom de leur auteur, dans le livre *Adab al-dunyâ wal-dîn* (p. 43). Ils ont été attribués à 'Alî Ibn Abî Tâlib ﷺ. On les trouve dans le recueil (*dîwân*) de ses poèmes.
2 L'autre verset est le suivant : ❨Il fait descendre, par Son ordre, les Anges, avec l'Esprit, sur qui Il veut parmi Ses serviteurs❩ (Coran, 16 : 2).

[ici-bas] jusqu'à un terme fixé, et Il accordera [dans l'Au-delà] à chaque méritant l'honneur qu'il mérite❩ (Coran, 11 : 3).

❨Ceux qui ont émigré pour la cause d'Allah, après avoir subi des injustices, Nous leur affecterons un séjour agréable en ce monde, et leur rétribution dans l'Au-delà sera encore plus belle. Si seulement ils savaient. Eux qui se sont armés de patience et ont placé leur confiance en leur Seigneur❩ (Coran, 16 : 41-42).

❨Ceux qui agissent de manière excellente dans ce monde auront une belle récompense, et mieux encore dans la dernière demeure : quel excellent séjour que celui de ceux qui sont emplis de crainte pieuse !❩ (Coran, 16 : 30).

Allah ﷻ a expliqué ici qu'Il rend heureux le bienfaisant dans ce monde et dans l'Au-delà en récompense de ses bonnes œuvres. Il a annoncé en revanche qu'Il rend malheureux le malfaisant dans ce monde et dans l'Au-delà en punition de ses agissements. Il a dit : ❨Et quiconque se détourne de Mon rappel aura certainement une vie de misère, puis Nous le ramènerons, le Jour de la résurrection, aveugle❩ (Coran, 20 : 124).

Allah ﷻ a réuni les deux (les bienheureux et les malheureux) dans le verset suivant : ❨Et puis, quiconque Allah veut guider, Il lui ouvre la poitrine à l'Islam. Et quiconque Il veut égarer, Il rend sa poitrine étroite et gênée, comme s'il s'efforçait de monter au

ciel. C'est ainsi qu'Allah couvre d'opprobre ceux qui ne croient pas❳ (Coran, 6 : 125).

Les gens de la guidance et de la foi jouiront d'une dilatation de la poitrine, de sa largesse et de son épanouissement et les gens de l'égarement souffriront d'une étroitesse dans la poitrine et de la gêne.

Il a également dit : ❲Celui dont Allah a ouvert la poitrine à l'Islam et qui possède une lumière de son Seigneur [est-il comparable à celui dont le cœur est fermé à la vérité] ?❳ (Coran, 39 : 22). Les gens de la foi vivent dans une ambiance de lumière et d'épanouissement du cœur tandis que les gens de l'égarement vivent dans une ambiance ténébreuse et d'étroitesse du cœur.

Nous appuierons ce point par davantage d'arguments dans le chapitre de la purification des cœurs, par la volonté d'Allah.

Ce qu'il faut retenir, c'est que la vie du cœur et sa lumière constituent la matière qui nourrit tout bien en lui tandis que sa mort et son obscurité constituent la matière qui nourrit tout mal en lui.

## La vie du cœur et sa santé ne se réalisent que lorsqu'il perçoit la vérité, la veut et la préfère à toute autre chose

Comme le cœur est doté de deux puissances : la puissance de la connaissance et du discernement et la puissance de la volonté et de l'amour, sa perfection et sa réforme consistent en son emploi de ces deux puissances dans ce qui lui profite, le réforme et lui procure du bonheur.

Sa perfection consiste en effet en ce qu'il utilise la puissance cognitive pour percevoir la vérité et la connaître et pour la distinguer du faux.

Elle consiste aussi en ce qu'il utilise la puissance de la volonté et de l'amour pour chercher la vérité, l'aimer et la préférer au faux.

Celui qui ne connaît pas la vérité est un égaré. Celui qui connaît la vérité, mais lui préfère autre chose, encourt la colère divine. Celui qui la connaît et la suit jouit du bienfait divin.

Or Allah ﷻ nous a ordonné de Lui demander, dans nos prières, de nous guider sur la voie de ceux qu'Il a comblés de Ses bienfaits, non pas de ceux qui font l'objet de Sa colère, ni des égarés. Si l'égarement caractérise particulièrement ceux qui n'ont pas respecté fidèlement les enseignements de Jésus, c'est parce qu'ils sont un peuple ignorant. Quant à ceux qui font particulièrement l'objet de la colère divine, ce sont ceux qui n'ont pas respecté fidèlement les

prescriptions de Moïse, car ils sont un peuple entêté. Notre communauté est celle qui jouit des faveurs divines. Sufyân Ibn 'Uyayna a dit : « Les dévots de notre communauté qui dégénèrent ont des points communs avec ceux qui n'ont pas suivi fidèlement Jésus. Les savants de notre communauté qui dégénèrent ont des points communs avec ceux qui n'ont pas respecté fidèlement les prescriptions de Moïse »[1].

Dans le *Musnad* [d'Ahmad] et chez al-Tirmidhî, on trouve que 'Adî Ibn Hâtim rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « Ceux qui ont dévié de la voie de Moïse font l'objet de la colère divine et ceux qui n'ont pas respecté fidèlement les prescriptions de Jésus sont des égarés »[2].

Allah ﷻ a réuni ces deux principes (la puissance cognitive et la puissance volitive) dans bon nombre d'endroits de Son Livre. Voici quelques exemples :

Allah ﷻ a dit : ﴿Et si Mes serviteurs te questionnent à Mon sujet, [qu'ils sachent] que Je suis tout proche et que J'exauce les requêtes de celui qui Me supplie lors de ses invocations ; qu'ils Me répondent donc à leur tour par l'obéissance et qu'ils croient en Moi et ce afin qu'ils suivent la bonne voie﴾ (Coran, 2 :186). Il a réuni dans ce verset la réponse positive à Son appel (puissance de la volonté) et la foi en Lui (puissance de la connaissance).

1 Ibn Taymiyya dans *Tafsîr sitt suwar*, p. 450.
2 Ahmad (4/378), al-Tirmidhî n°2953 et 2954, al-Tabarânî dans *al-Mu'jam al-kabîr* (17/98-99). Le cheikh al-Albânî le juge authentique : voir *Silsilat al-ahâdîth al-sahîha* n°3263.

Il a dit à propos de Son Messager ﷺ : ❬Ceux qui auront cru en lui, l'auront tenu en haute considération, l'auront soutenu et auront suivi la lumière descendue avec lui, ceux-là auront le succès ultime❭ (Coran, 7 : 157).

Il a dit : ❬*Alif, lâm, mîm* ! Voilà le Livre que nul doute n'entache. C'est un guide pour ceux qui sont emplis de crainte pieuse ; ceux qui croient à l'invisible, qui accomplissent la prière❭ jusqu'à Sa parole : ❬Ceux-là ont le succès ultime❭ (Coran, 2 : 15).

Il a dit au milieu de cette sourate [*al-Baqara*] : ❬mais la piété véritable est celle de celui qui croit en Allah et au Jour dernier, aux Anges, au Livre et aux Prophètes, qui donne de son bien, malgré l'amour qu'il en a, aux proches, aux orphelins, aux pauvres, au voyageur coupé de toutes ressources, aux mendiants, et pour l'affranchissement des esclaves, qui accomplit la prière et donne la *zakât*❭ jusqu'à la fin du verset (Coran, 2 : 177).

Il a dit : ❬Par le temps, l'homme est certes dans la perdition, exception faite de ceux qui croient, effectuent les œuvres salutaires, se conseillent mutuellement la vérité, se conseillent mutuellement la patience❭ (Coran, 103 : 1-3). Allah a juré par le temps, qui est le réceptacle des actes gagnants et des actes perdants, que tout être est dans la perdition, à l'exception de celui qui a perfectionné sa puissance de connaître par la foi en Allah et la puissance d'agir par la mise en pratique de Ses prescriptions. Il s'agit-là d'une perfection personnelle. En plus de cela, le ser-

viteur doit veiller à ce que les autres soient parfaits en leur recommandant ces vertus, notamment la vertu qui en constitue l'élément essentiel, à savoir la patience. Ainsi il se perfectionne lui-même par l'apprentissage du savoir utile et l'accomplissement de l'œuvre pie et il perfectionne autrui en lui enseignant tout cela et en lui recommandant de patienter dans cette voie. C'est pour cette raison qu'al-Shâfi'î a dit : « Si les gens méditaient la sourate *al-'Asr*, elle leur suffirait »[1].

Ce sens se répète souvent dans le Coran. Dans plusieurs endroits du Coran, Allah ﷻ annonce que les bienheureux sont ceux qui ont connu la vérité et l'ont suivie et que les malheureux sont ceux qui ont ignoré la vérité et se sont égarés loin d'elle ou ceux qui l'ont contredite et ont suivi autre chose.

Il faut savoir que ces deux puissances ne s'arrêtent jamais de fonctionner dans le cœur. Si le cœur n'utilise pas sa puissance cognitive dans la connaissance de la vérité et sa perception, il l'utilisera forcément dans la connaissance de ce qui convient à ses passions. De même s'il n'utilise pas sa puissance volitive et pratique dans l'accomplissement de ce qu'implique la vérité comme actes, il l'utilisera dans ce qui est contraire à celle-ci. En effet, l'homme est par nature un être qui quête et qui projette comme a dit le Prophète ﷺ : « Les noms les plus véridiques sont

1 Ibn Kathîr dans son *Tafsîr* (8/3852).

« H̲ârith » (quêteur) et « Hammâm » (projetant) »[1]. « Al-H̲ârith » est celui qui quête et qui œuvre et « al-Hammâm » est l'être qui veut » (*murîd*). En effet, l'âme est animée par la volonté et son mouvement volontaire est l'une des implications nécessaires de son essence. Or la volonté nécessite une chose voulue par l'âme et bien distincte à son regard. Si elle ne conçoit pas la vérité, ne la cherche pas et ne la veut pas, elle concevra forcément le faux, le cherchera et le voudra. Ce point s'éclaircira dans le prochain chapitre.

1 Ah̲mad (4/345), Abû Dâwud n°4950 et autres. Le cheikh al-Albânî le juge authentique : voir *Silsilat al-ah̲âdîth al-s̲ah̲îh̲a* n°1040.

## Le cœur ne connaîtra ni bonheur, ni délice, ni plaisir, ni réforme que lorsque celui qu'il adore, qui constitue son ultime aspiration et qu'il aime plus que tout autre, est le Dieu qui l'a créé uniquement

Cela se présente sous les aspects suivants :

### Premier aspect

Comme l'on sait, tout être vivant en dehors d'Allah ﷻ – Ange, humain, djinn ou animal – a besoin de s'attirer ce qui lui profite et de repousser ce qui lui nuit. Or cela ne peut se réaliser que s'il conçoit l'utile et le nuisible, sachant que l'utilité est du même genre que le plaisir et la jouissance et la nocivité est du même genre que la douleur et la souffrance.

Deux paramètres sont donc nécessaires à ce titre :

– la chose aimée et recherchée dont on profite et dont la perception procure du plaisir ;

– ce qui aide dans cette voie, fait parvenir à la chose demandée et permet de l'obtenir.

Parallèlement à ces deux paramètres, il y a deux autres paramètres :

– le premier consiste en ce qui est réprouvé, détesté et nuisible ;

- le deuxième est ce qui aide à repousser loin de soi ces choses-là.

On distingue alors quatre paramètres :

- le premier consiste en ce qui est aimé et dont l'existence est demandée ;
- le deuxième consiste en ce qui est détesté et dont la disparition est demandée ;
- le troisième est le moyen d'obtenir ce qui est aimé ;
- le quatrième est le moyen de repousser ce qui est détesté.

Ces quatre paramètres sont nécessaires pour le serviteur, voire pour tout animal. Son existence et son bien-être en dépendent.

Ceci étant établi, c'est Allah ﷻ qui doit être le but visé et recherché. On doit aspirer à Son Visage, vouloir être proche de Lui et chercher Sa satisfaction. C'est d'ailleurs Allah qui aide à réussir tout cela. Quant à adorer quelqu'un d'autre que Lui, se tourner vers quelqu'un d'autre que Lui et s'attacher à quelqu'un d'autre que Lui, cela est détestable et nuisible, et c'est encore Allah qui aide à le repousser.

C'est à Allah ﷻ seul qu'aboutissent ensemble ces quatre vertus. C'est Lui qui mérite d'être adoré, aimé et voulu et c'est Lui qui aide Son serviteur à accéder à Lui et à L'adorer. Ce qui est réprouvé et détesté relève de Sa volonté et de Son pouvoir et c'est Lui qui aide Son serviteur à le repousser loin de lui comme a dit l'homme qui Le connaît plus que quiconque

[Muhammad ﷺ] : « Je cherche refuge auprès de Ta satisfaction contre Ta colère, je cherche refuge auprès de Ton indulgence contre Ton châtiment et je cherche refuge auprès de Toi contre Toi »[1] et il ﷺ a dit : « Je T'ai confié mon âme. J'ai tourné mon visage vers Toi. Je T'ai délégué mon affaire. Je me suis mis sous Ta protection. J'espère en Toi et je Te crains. Nul refuge contre Toi ailleurs qu'auprès de Toi et on ne peut pas se sauver de Toi ailleurs que chez Toi »[2]. C'est auprès de Lui qu'il faut chercher le salut et le refuge et c'est à Lui qu'il faut recourir pour se protéger d'un mal quelconque qui n'existe, d'ailleurs, que par Sa volonté et Sa puissance. La protection est Son action et la chose contre laquelle on sollicite Sa protection est Son action ou le résultat de Son action (*maf'ûl*) qu'Il a créé par Sa volonté.

À Allah revient l'ordre dans son intégralité, à Lui vont toutes les louanges, à Lui appartient la royauté absolue et tout le bien est dans Ses Mains. Aucune de Ses créatures ne saurait énumérer tous les éloges qu'Il mérite. Il est tel qu'Il S'est loué Lui-même et au-delà de tous les éloges que Lui font Ses créatures. C'est pourquoi la réforme du serviteur et son bonheur résident dans sa réalisation du sens de ce verset ﴿C'est Toi que nous adorons et c'est à Toi que nous demandons de l'aide (*nasta'în*)﴾ (Coran, 1 : 5).

L'adoration requiert l'existence d'un idéal visé et recherché de manière parfaite. Le *musta'ân* [nom

1 Muslim n°486.
2 Al-Bukhârî n°247 et Muslim n°2710.

complément à la voie passive du verbe *nasta'în*] est celui à qui on sollicite de l'aide pour accéder à l'idéal recherché. La première prémisse relève du sens de la divinité (*ulûhiyya*) d'Allah et la deuxième du sens de Sa seigneurie (*rubûbiyya*). En effet, le Dieu (*Ilâh*) est Celui vers Lequel les cœurs se tournent (*ta'lahuhu*) par amour, résipiscence, révérence, déférence, vénération, humilité, soumission, crainte, espoir et confiance. Le Seigneur (*Rabb*)[1] est Celui qui entretient (*yarubbu*) Son serviteur, lui donne sa propre nature, puis le guide vers ses intérêts. Il n'est de dieu que Lui et il n'est de seigneur que Lui. Comme la seigneurie de quelqu'un d'autre que Lui est du faux et rien que du faux, il en va de même pour la divinité de quelqu'un d'autre que Lui.

Allah ﷻ a réuni ces deux principes dans des endroits de Son Livre comme dans les versets suivants :

﴾Adore-Le et remets-t-en à Lui﴿ (Coran, 11 : 23).

﴾Ma réussite ne dépend que d'Allah, a dit le Prophète Shu'ayb. C'est à Lui que je m'en remets et c'est vers Lui que je me tourne﴿ (Coran, 11 : 88).

﴾Et remets-t-en au Vivant qui ne meurt point et exalte par la louange Sa transcendance﴿ (Coran, 25 : 58).

1 Dans le nom « *Rabb* » que nous avons traduit par « Seigneur », il y a la notion d'éducation – d'où le nom *tarbiyya* qui dérive du nom *rabb* – et d'entretien. Ndt

﴾Dévoue-toi à Lui avec ferveur. Il est le Seigneur de l'orient et de l'occident et il n'y a point de dieu que Lui. Remets-t-en donc à Lui﴿ (Coran, 73 : 8-9).

﴾Dis : « C'est Lui mon Seigneur. Il n'est de dieu que Lui. À Lui je m'en remets. Et c'est vers Lui que je reviens repentant »﴿ (Coran, 11 : 30).

﴾Seigneur ! C'est à Toi que nous nous en remettons et c'est vers Toi que nous revenons repentants. Tu es la destination de tout﴿ (Coran, 60 : 4). Cette invocation a été faite par les croyants originels (*hunafâ'*), les adeptes d'Ibrâhîm.

Voici donc sept endroits[1] où sont cités successivement ces deux principes qui synthétisent ces deux concepts du dogme de l'unicité. Sans ces derniers, le serviteur ne connaîtra jamais le bonheur.

## Deuxième aspect

Allah ﷻ a créé les hommes pour qu'ils L'adorent. Cette adoration consiste en ce qu'ils Le connaissent, retournent repentants à Lui, L'aiment et se consacrent exclusivement à Lui. En invoquant Son nom, leurs cœurs s'apaisent et leurs âmes trouvent de la sérénité. En Le voyant le Jour dernier, ils seront pleinement satisfaits et leur félicité s'accomplira. Ce Jour-là, Allah ne leur accordera rien qui leur soit plus cher, plus satisfaisant et plus agréable que Sa vue et l'écoute

1 C'est-à-dire les six passages ci-dessus en plus du verset 5 de la sourate « l'Ouverture » que l'auteur a cité précédemment : ﴾C'est Toi que nous adorons et c'est à Toi que nous demandons de l'aide﴿. Ndt

de Sa parole sans intermédiaire. D'ailleurs, Il ne leur donne rien, dans ce monde, qui leur soit plus bénéfique, plus cher et plus satisfaisant que la foi en Lui, Son amour, le désir de Le rencontrer, Sa compagnie réconfortante et le plaisir de L'invoquer.

Le Prophète ﷺ a réuni ces deux [plaisirs] dans une invocation rapportée par al-Nasâ'î, Ahmad, Ibn Hibbân dans son *Sahîh* et d'autres traditionnistes. En effet, 'Ammâr Ibn Yâsir rapporte dans un hadith que le Messager d'Allah ﷺ faisait l'invocation suivante : « Ô mon Dieu ! Par Ta connaissance de l'invisible et par Ton pouvoir créateur, accorde-moi de vivre aussi longtemps que la vie est meilleure pour moi, et de mourir si la mort est meilleure pour moi. Je T'implore d'inspirer en moi Ta crainte, en secret et en public. Je T'implore de m'inspirer de dire la parole de vérité quand je suis en colère et quand je suis satisfait. Je T'implore le juste milieu dans ma subsistance, sans excès ni parcimonie. Je T'implore un délice perdurable. Je T'implore une joie intérieure qui ne s'interrompt jamais. Je T'implore d'inspirer en moi la satisfaction à l'égard de Tes décisions. Je T'implore une vie douce après la mort. Je T'implore le plaisir de regarder Ton Visage et le désir de Te rencontrer, sans mal nuisible, ni tentation qui égare. Ô mon Dieu, pare-nous de la parure de la foi et fais de nous des guides qui sont bien guidés »[1].

1 Ahmad (4/264), al-Nasâ'î (3/54-55), Ibn Hibbân n°1971 et d'autres. Il est jugé authentique par al-Hâkim dans *al-Mustadrak* n°1923 et al-Albânî dans son commentaire du traité de théologie dogmatique *al-Tahâwiyya*, p. 100.

Le Prophète ﷺ a réuni dans cette éminente invocation la chose la plus excellente dans ce monde, à savoir le désir de rencontrer Allah ﷻ et la chose la plus excellente dans l'Au-delà, à savoir la vue du visage d'Allah ﷻ. Puisque cela ne se réalise parfaitement et complètement que si on est à l'abri de ce qui nuit dans ce monde et de toute tentation dans la religion, il a dit : « sans mal nuisible ni tentation qui égare ».

Puisque la perfection du serviteur consiste en ce qu'il connaisse la vérité, la suive, l'enseigne à autrui et guide vers elle, il a dit : « et fais de nous des guides qui sont bien guidés ».

Puisque la satisfaction utile et efficace est la satisfaction qu'on éprouve après l'arrivée de ce qui a été décrété [par Allah] et non avant – quand c'est avant, on parle de résolution, car une fois que l'événement décrété arrive, la résolution n'a pas lieu d'être –, le Prophète ﷺ a demandé la satisfaction après l'arrivée de celui-ci. En effet, la chose décrétée s'accompagne de deux actes :

- demander ce qui est mieux pour soi avant son arrivée ;
- la satisfaction après son arrivée.

Le bonheur du serviteur réside dans sa réunion de ces deux actes. Dans le *Musnad* [d'Ahmad] et dans d'autres recueils, il est rapporté que le Prophète ﷺ a dit : « Bienheureux l'enfant d'Adam qui demande à Allah ce qui est mieux pour lui et qui est satisfait vis-à-vis de ce qu'Il décide pour lui. Malheureux l'enfant d'Adam qui s'abstient de demander à Allah ce qui est

le mieux pour lui et qui se courrouce vis-à-vis de ce qu'Il décide pour lui »[1].

Puisque la crainte d'Allah, que ce soit en secret ou en public, est au sommet de tout bien, il ﷺ L'a imploré de lui inspirer Sa crainte en secret et en public.

Puisque la plupart des gens disent la vérité quand ils sont satisfaits, mais quand ils se mettent en colère, leur colère les fait sortir de la vérité vers le faux – parfois leur satisfaction les fait entrer dans le faux –, le Prophète ﷺ a imploré Allah de lui inspirer de dire la vérité dans l'état de colère et dans l'état de satisfaction. Un des pieux prédécesseurs a dit : « Ne sois pas de ceux dont, quand ils sont satisfaits, la satisfaction les fait entrer dans le faux, et quand ils sont en colère, leur colère les fait sortir de la vérité ».

Puisque la pauvreté et la richesse sont deux épreuves auxquelles Allah soumet Son serviteur – gaspilleur quand il est riche et avare quand il est pauvre –, le Messager ﷺ a demandé à Allah de lui inspirer de s'en tenir à une voie de juste milieu dans les deux situations, sans excès ni parcimonie.

Puisque le délice est de deux sortes : le délice du corps et le délice du cœur qui est d'ailleurs le plus précieux – ce délice n'étant parfait que dans la mesure où

1 Ahmad (1/168), al-Tirmidhî n°2151 et autres. Il est jugé fiable par Ibn Hajar dans *Fath al-Bârî* (11/184) et authentique par al-Hâkim n°1903, tandis qu'il est jugé faible par al-Dhahabî dans *al-Mîzân* (3/531), Ahmad Shâkir dans son commentaire du *Musnad* (3/28) et al-Albânî dans *Silsilat al-ahâdîth al-da'ifa* n°1906 et n°6212.

il est permanent –, il a dit : « Je T'implore un délice [du corps] perdurable et une joie intérieure qui ne s'interrompt jamais ».

Puisque la parure est de deux sortes : une parure pour le corps et une parure pour le cœur – la parure du cœur étant la plus éminente et la plus précieuse – et puisque cette parure du cœur s'accompagnera dans l'Au-delà d'une parure du corps parfaite à tous les points de vue, il a demandé à son Seigneur la parure intérieure en disant : « pare-nous de la parure de la foi ».

Puisque la vie dans ce monde ne sourit pas toujours à quelqu'un, quel qu'il soit, mais est truffée de drames et de désagréments et parsemée de souffrances intérieures et extérieures, il a demandé à Allah la douceur de la vie après la mort.

Ce qu'il faut retenir de cela, c'est que le Prophète ﷺ a réuni dans cette invocation ce qu'il y a d'excellent dans ce monde et ce qu'il y a d'excellent dans l'Au-delà. Les gens ont besoin de leur Seigneur pour L'adorer et Le diviniser comme ils ont besoin de Lui pour qu'Il perpétue leur espèce, leur accorde la subsistance, préserve leurs corps, couvre leurs nudités et apaise leurs craintes. Leur besoin de Le diviniser, de L'aimer et de L'adorer est plus insistant encore, car c'est leur ultime objectif sans lequel ils ne connaîtront ni réforme, ni délice, ni succès, ni plaisir, ni bonheur.

C'est pour cette raison que la profession de foi « Il n'est de dieu sauf Allah » est la meilleure action

salutaire et que le dogme de l'unicité relative à la divinité (*ilâhiyya*) représente la tête de l'affaire (l'Islam). Quant au dogme de l'unicité relative à la seigneurie (*rubûbiyya*) attesté par les musulmans, les négateurs ainsi que les théologiens spéculateurs dans leurs livres, il ne suffit pas à lui seul [pour avoir le salut]. Il est un argument probant qui enlève toute excuse qui justifie la déviation de ces derniers comme Allah ﷻ l'a explicité dans plusieurs endroits de Son Livre.

Le droit qu'Allah a sur Ses serviteurs consiste en ce qu'ils L'adorent et ne Lui associent rien comme le prouve ce hadith authentique que Mu'âdh Ibn Jabal ﷺ tient de la bouche du Prophète ﷺ : « Sais-tu ce qu'Allah a comme droit sur Ses serviteurs, demanda le Messager à Mu'âdh ? » - « Allah et Son Messager sont plus savants, répondit Mu'âdh » - « Le droit qu'Il a sur eux, c'est qu'ils L'adorent et ne Lui associent rien. Sais-tu ce que les serviteurs ont comme droit sur Allah quand ils font cela ? » - « Allah et Son Messager sont plus savants » - « Le droit qu'ils ont sur Lui est qu'Il ne leur inflige pas le châtiment de l'Enfer »[1].

Allah ﷻ aime Ses serviteurs croyants et monothéistes et se réjouit de leur repentir. D'ailleurs le serviteur lui-même trouve dans la foi et le monothéisme une jouissance, un bonheur et un délice immenses. À part Allah ﷻ, il n'y a personne auprès de qui le cœur peut trouver de la sérénité, de la quiétude, du réconfort et du plaisir dans le recueillement. Celui qui adore quelqu'un en dehors d'Allah peut certes en tirer

1 Al-Bukhârî n°2856 et Muslim n°30.

un certain avantage et un certain plaisir, mais les effets néfastes de cette adoration sur lui dépassent très largement cet avantage. Il est comme celui qui mange un plat délicieux comportant du poison.

S'il y avait dans les cieux et la terre d'autres divinités qu'Allah, ce serait le désordre total comme a dit Allah ﷻ : ﴾S'il y avait dans le ciel et la terre des divinités et non Allah seul, tous deux seraient certes dans le désordre﴿ (Coran, 21 : 23). De même, le cœur qui comporte un autre adoré avec Allah se corrompt d'une manière qui rend impossible toute réforme, sauf si le serviteur expulse cet adoré de son cœur et fait d'Allah son seul dieu et adoré en L'aimant, espérant en Lui, le craignant, s'en remettant à Lui et revenant repentant à Lui.

## Troisième aspect

Le besoin du serviteur d'adorer Allah seul, sans rien Lui associer, n'a rien de comparable. À certains égards, il peut toutefois ressembler au besoin physique du corps de la nourriture, de la boisson et de l'air, mais il y a beaucoup de différences entre les deux. C'est que la réalité du serviteur est son cœur et son âme. Il ne connaît de réforme que par son recours à son Adoré, le vrai Dieu en dehors duquel il n'y a pas d'autre dieu. Il ne trouvera la paix qu'en évoquant Son nom et il ne trouvera la sérénité que s'il Le connaît et L'aime. Cette voie nécessite un effort sur soi jusqu'à Le rencontrer et il Le rencontrera immanquablement. Oui il n'y a pas de réforme que s'il consacre

exclusivement son amour, son adoration, sa crainte et son espoir à Allah. Il peut certes trouver du plaisir et de la joie dans d'autres choses que l'adoration d'Allah, mais elles ne dureront pas. Il passera lui-même d'un genre de plaisir à un autre et d'un être à un autre, jouissant de celui-ci aujourd'hui et de celui-là demain, et il arrive souvent que le plaisir même dont il a joui soit l'une des plus grandes causes de sa souffrance et de son mal.

Quant à son véritable dieu, il en a besoin tout le temps, en toute situation et en tout endroit. Avoir foi en Lui, L'aimer, L'adorer, Le vénérer et évoquer Son nom, constituent la nourriture de l'homme et la source de sa réforme et de son maintien en bon état.

C'est cette thèse que soutiennent les gens de la foi, que prouvent le Coran et la Sunna et que confirment la prime-nature (*fiṯra*) et la conscience intérieure. Ce n'est pas comme disent ceux qui ne font que de médiocres investigations des textes et qui manquent de science et de bon sens, à savoir que l'adoration d'Allah, l'évocation de Son nom et le témoignage de reconnaissance à Son égard sont des contraintes auxquelles est astreint le serviteur à titre d'épreuve, ou qu'ils ont été prescrits en vue uniquement d'une compensation (*'iwaḏ*) qui consiste en une récompense indépendante comme deux marchandises qu'on échange, ou qu'il s'agit tout simplement d'un exercice spirituel et d'une éducation de l'âme pour s'élever au-dessus du stade de la bestialité. Telles sont les doctrines de ceux qui ne connaissent pas

grand-chose au sujet du Tout-Miséricordieux, qui manquent de goût spirituel et qui se targuent de ce que leurs esprits produisent comme idées médiocres.

Contrairement à ce qu'ils pensent, l'adoration d'Allah, Sa connaissance, la proclamation de Son unicité et le témoignage de la reconnaissance à Son égard procurent une joie et un bonheur incomparables à l'âme, au cœur et à tout l'être du croyant. Les meilleurs délices sont vraiment l'apanage des croyants qui se sont maintenus sur cette voie spirituelle. À Allah nous demandons de l'aide et à Lui nous nous en remettons.

Le but initial des actes d'adoration et des prescriptions religieuses n'est pas d'imposer quelque chose de difficile et de pénible à l'assujetti, quoiqu'il arrive parfois que l'accomplissement de certains devoirs religieux soit accompagné de difficultés dues à des causes nécessaires en rapport avec le milieu et la nature de chacun. Sinon les ordres d'Allah ﷻ, Ses droits qu'Il a imposés à Ses serviteurs et Ses lois qu'Il leur a prescrites procurent une grande joie et un immense plaisir aux cœurs. Ils sont un délice et une source de satisfaction pour les âmes. C'est grâce à eux que les âmes peuvent jouir du bonheur de la réussite et du plein épanouissement dans ce monde et dans l'Au-delà. Sans eux, on ne peut parler de vraie satisfaction, ni de vraie joie, ni de vrai plaisir, ni de vrai délice. Allah ﷻ a dit en effet : ﴿Ô gens ! Ce qui vous est venu de votre Seigneur, c'est une exhortation, une guérison de ce qui est dans les poitrines, un guide et

une miséricorde pour les croyants. Dis : « [Ceci provient] de la grâce d'Allah et de Sa miséricorde, voilà de quoi ils devraient se réjouir. C'est bien mieux que tout ce qu'ils amassent »❩ (Coran, 10 : 57-58).

Abû Sa'îd al-Khudrî ﷺ a dit : « « La grâce d'Allah » désigne [dans ce verset] le Coran et la « miséricorde » est le fait qu'Il leur a inspiré de se consacrer à Son Livre ». [1]

Hilâl Ibn Yisâf a dit [à propos de ce verset] : « [Vous devez vous réjouir] de l'Islam vers lequel Il vous a guidés et du Coran qu'Il vous a appris. C'est bien mieux que ce que vous amassez comme or et argent ». [2]

De même Ibn 'Abbâs, al-Hasan et Qatâda ont dit : « Sa grâce est l'Islam et Sa miséricorde est le Coran ». [3]

Certains pieux prédécesseurs ont dit : « Sa grâce est le Coran et Sa miséricorde est l'Islam ».

En examinant profondément ces explications, nous constatons que l'un et l'autre [l'Islam et le Coran] comportent ces deux qualités : la grâce et la miséricorde. Ce sont ces deux faveurs qu'Allah a rappelées à Son Messager en lui disant : ❨Et c'est ainsi que Nous t'avons révélé un Esprit (le Coran) procédant de Notre ordre, alors qu'auparavant tu ne savais ni ce qu'était le Livre ni ce qu'était la foi❩ (Coran, 42 : 52). D'ailleurs quand Allah élève quelqu'un, Il l'élève

1 Al-Tabarî dans son *Tafsîr* (15/106).
2 Al-Tabarî dans son *Tafsîr* (15/106).
3 Al-Tabarî dans son *Tafsîr* (15/107).

grâce à son attachement au Livre et à la foi ; et quand Il l'humilie, Il l'humilie à cause de son renoncement au Livre et à la foi.

On peut objecter qu'on trouve dans le Coran l'emploi du terme *taklîf* (contrainte, imposition) pour qualifier Ses prescriptions comme quand Allah a dit : ❬Allah n'impose (*yukallif*) à une âme que ce dont elle est capable❭ (Coran, 2 : 286) et quand Il a dit : ❬Nous n'imposons à une âme que ce dont elle est capable❭ (Coran, 6 : 152).

À cette objection, nous répondons : certes, mais cela a été mentionné dans des phrases qui expriment la négation. Sinon Allah n'a jamais employé le terme *taklîf* pour qualifier Ses ordres, Ses recommandation et Ses lois. Ce sont plutôt les noms suivants qu'Il leur a donnés : « Esprit », « Lumière », « Guérison », « Guide », « Miséricorde », « Vie », « Pacte », « Recommandation », etc.

## Quatrième aspect

Le meilleur plaisir de l'Au-delà, le plus sublime et le plus éminent de manière absolue est la vue du visage du Seigneur ﷻ et l'écoute de Sa parole comme le prouve le hadith suivant qui se trouve dans le Sahîh de Muslim et que rapporte Suhayb de la bouche du Prophète ﷺ : « Quand les gens qui méritent le Paradis y seront introduits, un héraut les interpellera : « Ô les gens du Paradis ! Vous avez, auprès d'Allah, une promesse dont Il veut pleinement s'acquitter à votre

égard ! » - « De quoi pourrait-il s'agir, demanderont-ils ? N'a-t-Il pas illuminé nos visages ? N'a-t-Il pas alourdi nos pesées sur la balance du jugement ? Ne nous a-t-Il pas fait entrer au Paradis ? Ne nous a-t-Il pas sauvés de l'Enfer ? » Il ôtera alors le voile et ils Le regarderont. Il ne leur aura en effet rien accordé de plus aimable à leurs yeux que Le regarder »[1]. Dans une autre version, il y a le passage suivant : « Pendant qu'ils Le contempleront, aucun plaisir ne détournera leur regard de Lui »[2].

Le Prophète ﷺ a expliqué que ce que leur Seigneur leur accorde au Paradis leur procure un parfait bonheur, mais cela n'est rien à côté du privilège de Le regarder : Il ne leur donne rien qui leur soit plus cher que Le regarder. Si la vue d'Allah est ce qu'ils aiment le plus, c'est parce que la félicité qu'elle leur procure dépasse le bonheur et le plaisir qu'ils trouvent dans les mets du Paradis, ses boissons et ses houris. Il n'y a absolument pas lieu de comparer les deux jouissances et les deux bonheurs.

Ainsi comprend-on pourquoi Allah ﷻ a dit au sujet des négateurs : ❬Qu'ils prennent garde ! En vérité ce Jour-là un voile les empêchera de voir leur Seigneur. Ensuite, ils brûleront, certes, dans la Fournaise❭ (Coran, 83 : 15-16). Il leur infligera un double châtiment : le châtiment de l'Enfer et le châtiment de la privation de la vue de leur Seigneur. En

1 Muslim n°181.
2 Ibn Mâjah n°184, Abû Nu'aym (6/208) et d'autres. Il est jugé faible par al-Haythamî dans *Majma' al-zawâ'id* (7/218) et al-Albânî dans *Da'îf al-targhîb wal-tarhîb* n°2244.

revanche, Il accordera à Ses Alliés (*awliyâ'*) un double plaisir : le plaisir de jouir de ce qu'il y a au Paradis et le plaisir de jouir de Sa vue. Allah ﷻ a cité ces quatre sortes de récompenses dans cette sourate. Il a dit au sujet des pieux : ❬Les bons baigneront dans la félicité. Sur les divans, ils regardent [leur Seigneur]❭ (Coran, 83 : 22-23).

C'est donner une explication réductrice à ce verset que de dire que les pieux regardent leurs ennemis subir le châtiment, ou regardent leurs palais et leurs jardins, ou se regardent les uns les autres. C'est là un détournement du sens visé vers d'autres sens. Ce verset signifie qu'ils regardent le Visage de leur Seigneur, contrairement aux négateurs qui sont privés de ce privilège : ❬Qu'ils prennent garde ! En vérité ce Jour-là un voile les empêchera de voir leur Seigneur. Ensuite, ils brûleront, certes, dans la Fournaise❭ (Coran, 83 : 15-16).

Médite comment Allah ﷻ a confronté la scène où les négateurs disaient du mal de Ses Alliés et se moquaient d'eux dans ce monde à la scène où la situation s'est inversée le Jour de la résurrection. En effet, quand les croyants passaient près des négateurs, ceux-ci se faisaient des clins d'œil, se moquaient d'eux et disaient : ❬Ce sont vraiment ceux-là les égarés❭ (Coran, 83 : 32). Allah a dit [après ce verset] : ❬Mais ce Jour-là, ce sont ceux qui ont cru qui rient des négateurs❭ (Coran, 83 : 34) et ce, en réponse aux clins d'œil que ceux-ci échangeaient en les voyant et à leurs moqueries.

Ensuite Allah a dit : ❬Sur les divans, ils regardent❭ (Coran, 83 : 35). Il a employé le verbe « regarder » sans complément et n'a pas restreint le regard à un objet particulier. Or, ce qu'ils ont regardé de plus éminent, de plus majestueux et de plus sublime, c'est Allah ﷻ. Le meilleur regard et le plus éminent, c'est le regard porté vers Allah, et c'est l'un des plus hauts degrés de la guidance qui répond parfaitement à l'allégation des négateurs : ❬Ce sont vraiment ceux-là les égarés❭. Ces deux versets (le verset 23 et le verset 35) visent nécessairement la vue du Seigneur ﷻ. Ce sens est visé spécifiquement par le premier verset et il est déduit de la généralité et de la portée absolue du deuxième verset. Celui qui médite le style de la sourate constate que ces deux versets visent vraiment ce sens, que ce soit de manière générale ou de manière particulière.

Comme le plaisir du Paradis ne vaut pas grand-chose quand on le compare au plaisir que procure la vue du Visage d'Allah le Très-Haut, de même le plaisir de ce monde ne vaut pas grand-chose quand on le compare au plaisir que procure l'amour d'Allah, Sa connaissance, le désir de Le rencontrer et Sa compagnie. D'ailleurs la jouissance que procure la vue d'Allah dépend de la connaissance qu'ont les croyants d'Allah et de l'amour qu'ils Lui témoignent. En effet, la jouissance suit le sentiment et l'amour. Plus l'amoureux connaît son bien-aimé et l'aime intensément, plus il jouit de sa proximité, de sa vue et de l'accès à lui.

## Cinquième aspect

Une créature ne peut procurer à une créature comme elle ni profit, ni dommage ; ni don, ni privation ; ni guidée, ni égarement ; ni triomphe, ni échec ; ni abaissement, ni élévation ; ni puissance, ni humiliation. Seul Allah détient tout cela. Il a dit :

❮La miséricorde qu'Allah accorde aux gens, nul ne peut la retenir. Et ce qu'Il retient, nul ne peut le relâcher, car Il est le Puissant, le Sage❯ (Coran, 35 : 2).

❮Et si Allah fait qu'un mal te touche, nul ne peut l'écarter en dehors de Lui. Et s'Il te veut un bien, nul ne peut repousser Sa grâce. Il en gratifie qui Il veut parmi Ses serviteurs. Et c'est Lui le Pardonneur, le Miséricordieux❯ (Coran, 10 : 107).

❮Si Allah vous soutient, personne ne pourra vous vaincre. Mais si Allah vous prive de Son soutien, qui donc après Lui pourra encore vous soutenir ?❯ (Coran, 3 : 160).

❮Prendrais-je en dehors de Lui des divinités [a dit un éminent croyant] ? Si le Tout-Miséricordieux me veut du mal, leur intercession ne me servira à rien et ils ne me sauveront pas❯ (Coran, 36 : 23).

❮Ô hommes ! Rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous : existe-t-il, en dehors d'Allah, un créateur qui du ciel et de la terre vous attribue votre subsistance ? Point de divinité à part Lui ! Comment pouvez-vous vous détourner [de cette vérité] ?❯ (Coran, 35 : 3).

﴾Ceux qui vous servent d'armée pourraient-ils vous accorder leur secours en dehors d'Allah ? En réalité, les négateurs nagent dans l'illusion ? Ou quel est celui qui vous donnera votre subsistance s'Il s'arrête de fournir Son attribution ? Mais ils persistent dans leur insolence et dans leur répulsion﴿ (Coran, 67 : 20-21).

Allah a réuni dans ce verset le soutien et la subsistance, car le serviteur a terriblement besoin de quelqu'un qui, par son soutien, repousse ses ennemis loin de lui et qui lui attire ce qui lui est utile en lui accordant sa subsistance. Il lui faut nécessairement un soutien et un pourvoyeur. Or c'est Allah seul qui soutient et qui accorde la subsistance. Il est ﴾le Dispensateur de tous les biens, le Détenteur de la force, l'Inébranlable﴿ (Coran, 51 : 58).

Relève de la parfaite sagacité du serviteur et de Sa connaissance le fait qu'il sache que quand Allah le touche par un mal, personne ne peut l'écarter de lui, sauf Lui, et que tout bienfait dont il jouit vient de Lui.

On raconte qu'Allah ﷻ a demandé à un de Ses Prophètes : « Je veux que tu accèdes à la fine sagacité et à la grâce subtile, car cela me plaît » - « Seigneur, qu'est-ce que la fine sagacité, demanda le Prophète ? » - « Lorsqu'une mouche se pose sur toi, sache que c'est Moi qui l'ai posée. Demande-Moi de l'écarter » - « Et qu'est-ce que la grâce subtile ? » - « Lorsque Je t'accorde ne serait-ce qu'un grain de céréale, sache que c'est un message de Ma part que Je pense à toi »[1].

1 *Qût al-qulûb* d'Abû Ṯâlib al-Makkî (2/15, 178).

Allah ﷻ a dit à propos des sorciers : ﴾Ils ne pouvaient nuire à qui que ce soit sans la permission d'Allah﴿ (Coran, 2 : 102). C'est Allah seul qui accorde une protection suffisante à Son serviteur, le soutient, le pourvoit et veille sur lui.

L'imam Ahmad a dit : « 'Abd al-Razzâq nous a transmis ce récit que 'Imrân a entendu de la bouche de Wahb [Ibn Munabbih] : « Allah ﷻ a dit dans un des Écrits qu'Il a révélés : «Je jure par Ma puissance que si les cieux et ce qu'ils comportent et les terres et ce qu'elles comportent complotent contre quelqu'un qui s'accroche à Moi, Je lui donnerai une issue salutaire. Quant à celui qui ne s'accroche pas à Moi, Je romprai tout moyen d'accès au ciel auquel il s'accroche et J'engloutirai la terre sous ses pieds. Une fois dans l'air, Je le livrerai à lui-même. Auprès de Moi, Mon serviteur trouvera ce qui lui suffit comme biens. Quand Mon serviteur M'obéit, Je lui donne avant qu'il Me demande et Je l'exauce avant qu'il M'invoque. Je connais plus que lui les besoins qui lui conviennent parfaitement» »[1].

Ahmad rapporte selon la chaîne suivante : d'après Hâshim Ibn al-Qâsim – Abû Sa'îd al-Mu'addib – un rapporteur dont le nom n'a pas été mentionné –, 'Atâ' al-Khurâsânî a dit : « J'ai rencontré Wahb Ibn

1 Je n'ai pas trouvé ce récit accompagné de cette chaîne de transmission. Ce récit, depuis le début jusqu'à la phrase : « Je le livrerai à lui-même » est rapporté par Abû Dâwud dans *al-Zuhd* n°3, Ibn al-Mubârak dans son livre *al-Zuhd* (p. 180) et d'autres. Le dernier passage est rapporté par Ahmad dans *al-Zuhd* (pp. 96-97) et Abû Nu'aym dans *Hilyat al-awliyâ'* (4/26).

Munabbih pendant qu'il effectuait les tournées rituelles autour de la *Kaaba* et je lui dis : « Enseigne-moi un hadith que je puisse retenir de ta bouche dans cet endroit sacré et sois bref ». Il me dit : « D'accord ! Allah ﷻ a révélé ceci à Dâwud : « Ô Dâwud ! Si les sept cieux et ce qu'ils contiennent et les sept terres et ce qu'elles contiennent complotent contre un de Mes serviteurs qui s'est accroché à Moi, sans se tourner vers une quelconque créature – or Je connais son intention –, Je jure par Ma puissance et Ma grandeur que Je lui ménagerai une issue salutaire au milieu d'eux. Par contre, si un de Mes serviteurs s'accroche à quelqu'un d'autre que Moi – or son intention ne M'échappe pas –, Je jure par Ma puissance et Ma grandeur que Je romprai les moyens d'accès au ciel auxquels il s'accroche et J'engloutirai la terre sous ses pieds, sans Me soucier après cela de quelle manière il périra » ». [1]

Cet aspect est plus clair aux yeux des gens du commun que celui qui le précède. C'est pourquoi le discours que le Coran leur adresse repose plus souvent sur cet aspect que sur le précédent. C'est par son biais que les Messagers ont appelé les gens vers l'aspect précédent. L'homme intelligent qui médite le Coran constate bien qu'Allah rappelle aux gens cet aspect pour les rendre conscients de l'aspect précédent. Cet aspect implique la nécessité de s'en remettre à Allah, de solliciter Son aide, de L'invoquer et de Lui adresser

1 Je ne l'ai pas trouvé avec cette chaîne de transmission. Abû Nu'aym le rapporte dans *Hilyat al-awliyâ'* (4/25-26) selon une chaîne d'après Sa'îd Ibn Sulaymân, d'après Faraj Ibn Fadâla, d'après 'Atâ' al-Khurâsânî.

ses requêtes, en dehors de qui que ce soit. Il implique également la nécessité de L'aimer et de L'adorer en raison de Sa bienfaisance à l'égard de Son serviteur et des faveurs dont Il le comble.

Quand le serviteur L'adore, L'aime et s'en remet à Lui sous cet aspect, cela lui ouvre la porte d'accès à l'aspect précédent (le désir de Le rencontrer et de Le voir).

Comparable à cela est ce qui survient au serviteur comme épreuve pénible, cruelle indigence et angoisse. Il se met alors à invoquer Allah ﷻ avec ferveur jusqu'à ce qu'Il lui fasse découvrir le plaisir de s'entretenir intimement avec Lui, l'éminence de la foi en Lui et le goût du retour vers Lui. Ce qu'il découvre sera plus aimé de lui que la satisfaction de sa requête de départ. Seulement il ne connaissait pas ces vertus pour pouvoir les rechercher et les désirer. Cela me rappelle ces vers de poésie :

*Qu'Allah bénisse le jour du danger*

*Car malgré ses moments pénibles, il nous a permis de voir Umm Thâbit*

*Il nous a permis de voir les belles filles soigneusement cachées*

*Auparavant nous étions tellement loin d'elles que nous pouvions à peine les voir quand on nous les désignait du doigt*[1]

1 Ces vers sont attribués à Ibn Mayâda dans le livre *al-Muhibb wal-mahbûb* (1/76).

## Sixième aspect

L'attachement du serviteur à autre chose qu'Allah ﷻ lui est nuisible s'il en prend plus qu'il n'en a besoin et ne s'en sert pas dans l'obéissance à Allah. En ce qui concerne la nourriture, la boisson, les relations charnelles et l'habillement, s'il en prend plus qu'il n'en a besoin, cela lui nuit. Il peut aimer en dehors d'Allah qui il veut, un jour ou l'autre il en sera privé et séparé. S'il l'aime pour une autre raison que le désir de plaire à Allah, forcément cet amour lui nuira et il sera tourmenté à cause de son aimé, que ce soit dans ce monde ou dans l'Au-delà et souvent dans les deux.

Allah ﷻ a dit en effet : ﴾À ceux qui thésaurisent l'or et l'argent et ne les dépensent pas au service d'Allah, annonce un châtiment douloureux, le jour où cet or et cet argent, portés à incandescence dans le feu de la Géhenne, leur brûleront le front, les flancs, le dos : « Voilà ce que vous avez thésaurisé pour vous-mêmes. Savourez donc ce que vous thésaurisiez ! »﴿ (Coran, 9 : 34-35) et Il a dit : ﴾Que leurs richesses et leurs enfants ne t'émerveillent guère ! Allah veut seulement les en tourmenter dans la vie présente et leur faire vomir leur âme en état de dénégation﴿ (Coran, 9 : 55).

Il n'a pas visé juste celui qui a dit qu'il faut procéder à une antéposition (*taqdîm*) et à une postposition (*ta'khîr*) pour comprendre le verset ci-dessus.

Al-Jurjânî[1], par exemple, a dit : « Sa parole : ﴿dans la vie présente﴾ n'a de sens que lorsqu'elle complète une phrase qui n'est pas à cet endroit. Ce déplacement nous donnera le sens suivant : « Que leurs richesses et leurs enfants ne t'émerveillent pas dans la vie présente ! Allah veut seulement les en tourmenter dans l'Au-delà » ».

Cette interprétation est attribuée à Ibn 'Abbâs ﷺ. Seulement la chaîne de transmission du récit en question comporte une interruption entre deux rapporteurs (*inqiṯâ'*)[2]. Elle a été retenue par Qatâda[3]. Ils ont vraisemblablement trouvé problématique qu'Allah les châtie par le don des biens et des enfants dans ce monde alors que ces choses leur procure de la joie, du plaisir et du bonheur. Ils ont alors recouru à l'antéposition et à la postposition [pour résoudre ce problème].

Quant à ceux qui considèrent que ce verset doit être compris comme il se présente, c'est-à-dire en respectant l'ordre des termes qui le composent, ils divergent sur la nature de ce châtiment.

Al-H̲asan al-Bas̲rî a dit : « Allah les châtie par le prélèvement sur leurs biens de la *zakât* et de l'argent qui sert à financer la défense de la religion ». [4]

1 Abû 'Alî al-H̲asan Ibn Yah̲yâ, l'auteur du livre *Naz̲m al-qur'ân*.
2 Al-T̲abarî dans son *Tafsîr* (14/296) et al-Suyût̲î dans *al-Durr al-manthûr* (4/218).
3 Al-T̲abarî dans son *Tafsîr* (14/295, 296), al-Suyût̲î dans *al-Durr al-manthûr* (4/218) et Ibn Abî H̲âtim dans son *Tafsîr* (6/1813).
4 Al-T̲abarî dans son *Tafsîr* (14/296).

Ibn Jarîr [al-Tabarî] a choisi cet avis et a donné à ce verset l'explication suivante : « Les châtier par ces biens signifie les astreindre à s'acquitter des droits d'Allah sur ces biens. [Les percepteurs] prenaient ces droits d'eux contre leur gré. Ceux-ci n'espèrent pas d'Allah la moindre récompense pour ce paiement, ni des percepteurs le moindre éloge ou la moindre reconnaissance. Ils les paient sous la contrainte et en état d'humiliation ». [1]

Il s'agit là aussi d'un détournement du sens de ce châtiment ici-bas et d'un éloignement du but de ce verset.

Certains exégètes ont dit : « Leur châtiment est le risque de voir leurs biens partagés en butin et leurs enfants pris en captivité à cause de leur dénégation. Ce statut est certes celui du négateur, mais ils sont eux aussi des négateurs intérieurement ».

Cette interprétation est du même genre que la précédente. Ce qui prouve son inanité, c'est qu'Allah a accepté des hypocrites leur déclaration d'entrer en Islam. En vertu de leur conformité extérieure à l'Islam, leurs biens et leurs enfants sont préservés. Quant à ce qu'ils dissimulent dans leurs cœurs, Allah a pris soin de S'en charger seul. Si le sens adopté par ces exégètes était vraiment le sens visé par ce verset, la volonté d'Allah ﷻ de prendre leurs biens comme butin et de mettre en captivité leurs enfants se serait réalisée, car il s'agit bien ici d'une volonté ontologique

1 Al-Tabarî dans son *Tafsîr* (14/296).

(*mashî'a*), et ce qu'Allah veut se produit immanquablement et rien de ce qu'Il ne veut pas ne se réalise.

Il est plus pertinent de dire – et Allah est le plus savant – que leur châtiment à travers leurs biens est ce dont on est témoin dans la réalité, à savoir que ceux qui convoitent ce bas monde, l'aiment et le préfèrent à l'Au-delà souffrent pour accéder à ses richesses et endurent des peines pour pouvoir accumuler leurs biens. Ils font énormément de sacrifices pour cela. C'est pourquoi on ne trouvera pas quelqu'un qui se fatigue plus que celui dont les biens de ce monde constituent son plus grand souci. Il ne ménage pas ses efforts pour les obtenir.

Le châtiment a dans ce verset le sens de souffrance, de difficulté et de fatigue comme dans la parole suivante du Prophète ﷺ : « Le voyage est une partie de la souffrance (*'adhâb*, littéralement : châtiment) »[1] et dans sa parole : « Le mort est tourmenté (littéralement : châtié) à cause des pleurs que ses proches versent sur lui »[2]. Ce hadith signifie que ce mort souffre et éprouve de la douleur et non pas qu'il est châtié à cause de ce que font ses proches.

Tel est le sort de celui qui se préoccupe totalement ou énormément de ce bas monde comme a dit le Prophète ﷺ dans ce hadith rapporté par al-Tirmidhî et d'autres d'après une chaîne qui remonte à Anas ﷺ : « À celui qui se préoccupe de l'Au-delà, Allah mettra la richesse dans son cœur, lui inspirera une conduite

1 Al-Bukhârî n°5429 et Muslim n°1927.
2 Al-Bukhârî n°1286 et Muslim n°508.

droite et ce bas monde viendra se mettre à ses pieds. Celui dont le souci est ce bas monde, aura sous les yeux le spectre de la pauvreté, verra ses affaires éparpillées et ne pourra retirer de ce monde plus que la part qu'Allah lui assigne »[1].

La forme du châtiment qui a le plus d'impact dans ce monde est la dispersion et l'éparpillement de l'être et du cœur et le fait d'être hanté par le spectre de la pauvreté. S'il n'y avait pas l'effet anesthésiant de l'ivresse qui emporte les amoureux de ce bas monde, ils auraient imploré d'être sauvés de ce châtiment. D'ailleurs, la plupart d'entre eux s'en plaignent et se lamentent sur leur sort.

Al-Tirmidhî rapporte également, d'après Abû Hurayra ﷺ, que le Prophète ﷺ a dit : « Allah ﷻ a dit : «Ô enfant d'Adam ! Consacre-toi à Mon adoration, Je rendrai ton cœur amplement riche et Je pourvoirai suffisamment à tes besoins. Si tu ne le fais pas, J'encombrerai ta vie d'occupations et Je ne te mettrai jamais à l'abri de l'état de pauvreté» »[2].

Ce hadith met également en évidence une des formes du châtiment qui consiste à avoir le cœur et l'esprit tout le temps en butte aux tribulations de la vie et à une concurrence redoutable de la part de ceux qui convoitent les biens de ce monde, voire à leur

1 Al-Tirmidhî n°2465, Abû Nu'aym (6/307-308) et d'autres. Le cheikh al-Albânî le juge authentique, voir *Sahîh al-targhîb wal-tarhîb* n°3169.
2 Ahmad (2/358), al-Tirmidhî n°2466 et Ibn Mâjah n°4107. Il est jugé authentique par Ibn Hibbân dans son *Sahîh* n°393, al-Hâkim dans son *Mustadrak* n°3657 et al-Albânî dans *Silsilat al-ahâdîth al-sahîha* n°1359.

inimitié. Un des pieux prédécesseurs[1] a dit : « Celui qui aime ce bas monde n'a qu'à initier son âme à supporter les malheurs qui l'attendent ».

L'amoureux de ce bas monde ne peut pas se défaire des trois liens suivants : un souci constant, une fatigue permanente et des remords incessants. Il n'atteint pas un certain rang dans ce monde sans qu'il n'ambitionne l'accès au rang supérieur comme a dit le Prophète ﷺ dans un hadith authentique : « Si l'enfant d'Adam avait deux vallées remplies d'argent, il aimerait encore en posséder une troisième »[2]. Jésus, fils de Marie, a comparé l'amoureux de ce bas monde à celui qui boit l'eau de mer. Plus il en boit, plus il a soif[3].

Ibn Abî al-Dunyâ a dit : « Al-Hasan [al-Basrî] écrivit ceci à 'Umar Ibn 'Abd al-'Azîz : «Sache que ce bas monde est une escale et non pas un lieu de résidence permanente. Si Adam a été descendu [du Paradis] vers ce monde, c'est à titre de punition. Méfie-toi de lui,Émir des croyants ! C'est en y renonçant qu'on s'en approvisionne le mieux et c'est en y menant une vie ascétique qu'on y devient riche. Chaque instant il fait une victime. Il humilie celui qui l'exalte et réduit à la pauvreté celui qui amasse ses biens. Il est comme le poison, celui qui ne le connaît pas le mange alors qu'il y laissera sa vie. Sois dans ce monde comme celui qui soigne ses blessures, il se

1 Il s'agit de 'Abd al-Rahmân Ibn Abî Bakra. Sa parole est rapportée par Ibn Abî al-Dunyâ dans son livre *al-I'tibâr* n°20.

2 Al-Bukhârî n°6439 et Muslim n°1048.

3 Ibn Abî al-Dunyâ dans *al-Zuhd* n°342 et Ibn 'Asâkir dans *Târîkh Dimashq* (47/431).

protège pendant une courte période pour éviter de voir des choses qui lui déplairont pendant longtemps et il supporte le goût amer des remèdes pour ne pas souffrir longtemps. Méfie-toi de cette demeure tentatrice, trompeuse et perfide. Elle s'est maquillée, a séduit, a nourri les fantasmes et s'est exhibée devant ses prétendants telle une nouvelle mariée à qui on venait d'enlever le voile ; les regards la contemplent, les cœurs sont épris d'amour pour elle et les âmes aspirent à elle. Or elle tue quiconque l'épouse.

Parmi ses amoureux, il y a celui qui a obtenu d'elle ce qu'il voulait, s'est nourri d'illusions, s'est livré à des excès et a oublié le retour vers Allah. Ce bas monde a absorbé son être jusqu'au moment où il a mis un pied dans la fosse, le moment des remords accablants et des soupirs déchirants. À l'ivresse de la mort se sont mêlés douleurs et remords.

Et puis il y a l'autre amoureux qui n'a pas pu jouir d'elle. Il a vécu dans la frustration et la tristesse. Il s'est fatigué sans obtenir ce qu'il voulait de cette demeure pour enfin la quitter sans viatique et comparaître [devant Allah] sans s'y être préparé auparavant.

C'est dans les moments où tu es le plus content dans ce monde que tu dois être le plus méfiant. Plus celui qui est épris de cette demeure se laisse aller à son contentement, plus elle le conduit à quelque chose de déplaisant. L'aisance y est liée au malheur et le séjour y est temporaire. La joie y est troublée de tristesses. Ses promesses sont mensongères. Tout

espoir en elle est vain. Ce qui y paraît limpide est en réalité trouble. La vie y est jonchée de peines. Si son Seigneur ne l'avait pas dénoncée et n'avait pas donné des exemples qui mettent en évidence sa réalité, elle aurait à elle seule réveillé le dormeur et averti l'indifférent. Si c'est ainsi, que dire alors si nous sont parvenus d'Allah des exhortations et des avertissements à son sujet ?

Elle n'a au regard d'Allah aucune valeur. Depuis qu'Il l'a créée, Il n'a pas daigné la regarder. Elle a été proposée à notre Prophète ﷺ avec ses clés et ses trésors, sans que cela ne diminue ne serait-ce que la valeur d'une aile d'une moustique de la récompense qu'il aura auprès d'Allah, et pourtant il refusa l'offre. Il a répugné d'aimer ce que son Créateur a détesté ou d'élever ce que son Roi a rabaissé. Allah a donné peu de ses biens aux pieux, à titre de mise à l'épreuve, et Il a mis ses richesses à la disposition de Ses ennemis qui ont été séduits par elle. Ainsi l'illusionné qui a reçu le pouvoir d'en disposer pense qu'il a été honoré par Allah. Qu'il se rappelle alors l'épreuve à laquelle Allah a soumis Son Messager, à tel point que le Prophète ﷺ s'est appliqué une pierre sur le ventre [sous l'effet de la faim][1] !» »[2].

Al-Hasan a également dit : « Des gens ont honoré ce bas monde et ils ont fini par être crucifiés par lui.

1 Il y a des hadiths authentiques qui rapportent que le Prophète ﷺ s'est appliqué une pierre sur le ventre sous l'effet de la faim, notamment le hadith n°3875 qui se trouve dans le *Sahîh* d'al-Bukhârî et le hadith n°2040 qui se trouve dans le *Sahîh* de Muslim.
2 Ibn Abî al-Dunyâ dans son livre *al-Zuhd*, p. 40.

Méprisez-le et vous serez tranquilles »[1]. Ce sujet est vraiment large.

Les gens épris pour ce bas monde savent plus que quiconque ce qu'ils endurent comme peines et comme souffrances dans la quête de ses biens. Il est le plus grand souci de celui qui ne croit pas à la vie future et qui n'espère pas rencontrer son Seigneur. Ce qu'il reçoit alors comme châtiment est fonction de son attachement à ce bas monde et du zèle dont il fait preuve dans sa recherche de ses plaisirs.

Si tu veux savoir à quel point ce bas monde fait souffrir ceux qui le convoitent, tu n'as qu'à méditer l'état de celui qui aime quelqu'un de tout son être. Son bien-aimé s'éloigne de lui chaque fois qu'il veut s'approcher de lui. Il n'accède pas à ses désirs, le quitte, se lie d'amitié avec ses ennemis et lui mène la vie dure, mais celui-ci préfère mourir que d'être séparé de lui. C'est quelqu'un qui lui est rarement fidèle, qui est souvent désagréable, qui a plusieurs partenaires, qui a des sautes d'humeur, qui est enclin à la trahison et qui joue au caméléon.

Dans sa relation avec son bien-aimé, son amoureux peut risquer sa vie et ses biens et malgré cela il ne supporte pas de se séparer de lui. Quand il est loin de lui, il ne trouve aucun moyen de se faire consoler ou de tisser un lien d'amitié permanent avec quelqu'un.

Cette souffrance que subit cet amoureux est déjà un châtiment en soi. Que dire alors lorsqu'un abîme

1 Ibn Abî al-Dunyâ dans *Dhamm al-dunyâ* n°489.

s'interposera entre lui et tous ses plaisirs et qu'il sera châtié par l'objet même de son désir ? Ce sera un châtiment proportionnel à cette jouissance illicite qui l'a occupé au point de lui faire oublier d'œuvrer pour ce qui lui profite le Jour de la résurrection.

Nous reviendrons à ce sujet pour le compléter sous le chapitre traitant de la guérison de la maladie du cœur qui est due à l'amour de ce bas monde, si Allah ﷻ le veut. Notre but est en effet de montrer que quand quelqu'un aime quelque chose en dehors d'Allah et que cet amour ne relève pas de l'amour d'Allah, ni ne l'aide à Lui obéir, il en pâtira dans ce monde avant de comparaître devant Allah. Cela rappelle les vers suivants :

*Quiconque dont tu tomberas amoureux causera ton extinction*

*Dans les bras de quel bien-aimé choisis-tu alors de succomber ?*[1]

Quand arrivera le Jour du retour ultime, le Juge équitable ﷻ livrera chaque amoureux à ce qu'il aimait dans le monde d'ici-bas ; soit il en jouira, soit il en pâtira. C'est pourquoi l'argent de celui qui en était épris [dans ce monde] « se présentera [le Jour dernier] sous forme d'un serpent chauve. Il le saisira par les deux mâchoires et lui dira : «Je suis ton argent ! Je suis ton trésor !» Il aura le front, les flancs et le dos

1 L'auteur de ces vers est Ibn al-Fâriḏ. Voir le recueil de ses poèmes (*dîwân*), p. 151.

brûlés par des plaques de feu qui auront été préparées pour lui »[1].

Il en va de même pour celui qui est attaché au visage d'une personne. S'il s'unit à son bien-aimé d'une manière qui n'est pas conforme à l'ordre d'Allah, ils seront réunis ensemble en Enfer et chacun servira d'instrument de châtiment pour l'autre. Allah ﷻ a dit en effet : ﴿Ce Jour-là, les amis les plus intimes deviendront ennemis les uns des autres, hormis ceux qui craignent leur Seigneur﴾ (Coran, 43 : 67).

Il a informé que ceux dont le lien d'amitié repose sur l'association (*al-shirk*) se renieront et se maudiront les uns les autres et leur refuge sera l'Enfer, sans personne pour les secourir. [2]

L'amoureux et son bien-aimé seront ensemble dans l'Au-delà comme ils étaient ensemble dans ce monde. Allah ﷻ dira aux gens le Jour de la résurrection : « N'est-ce pas justice de Ma part que de remettre chaque homme parmi vous sous la coupe de celui-là même auquel il s'est confié dans le monde d'ici-bas ? »[3].

Le Prophète ﷺ a dit : « L'homme sera réuni avec celui qu'il aime »[4].

1 Al-Bukhârî n°1403 et Muslim n°987.
2 Voir Coran, 29 : 25.
3 Al-Ṯabarânî dans *al-Mu'jam al-awsaṯ* n°81. Dans son livre *Majma' al-zawâ'id* (10/621), al-Haythamî a dit : « Il est rapporté par al-Ṯabarânî dans *al-Mu'jam al-kabîr* et *al-Mu'jam al-awsaṯ*. Dans sa chaîne de transmission, il y a Furât Ibn al-Sâ'ib qui est un rapporteur dont l'autorité est récusable ».
4 Al-Bukhârî n°6170 et Muslim n°2641.

Allah ﷻ a dit : ﴾Le Jour où l'injuste se mordra les doigts en s'écriant : « Ah ! Si seulement j'avais suivi la voie de l'Envoyé ! Malheur à moi ! Si seulement je n'avais pas pris un tel pour ami ! Il m'a détourné du Rappel [d'Allah] après qu'il me fut parvenu ? » Comme Satan fait défection à l'homme !﴿ (Coran, 25 : 27-29).

﴾Rassemblez les injustes avec leurs partenaires (*azwâjahum*) et avec ce qu'ils adoraient en dehors d'Allah ! Puis conduisez-les au chemin de la Fournaise. Et arrêtez-les car ils seront interrogés. Qu'avez-vous à ne point vous assister les uns les autres ?﴿ (Coran, 37 : 22-25). 'Umar Ibn al-Khattâb a dit : « Le terme « *azwâjahum* » signifie «leurs semblables et leurs homologues» »[1].

﴾... et lorsque les âmes seront regroupées par affinités﴿ (Coran, 81 : 7). Allah rassemblera chaque individu avec son semblable et en fera des couples [le Jour de la résurrection] : le bon avec le bon et le mauvais avec le mauvais.

Ce que l'on vise par là, c'est que l'amour de celui qui aime quelqu'un en dehors d'Allah lui est nuisible, que son aimé soit accessible ou inaccessible. S'il est inaccessible, cette situation le tourmente et plus son cœur est attaché à lui, plus il souffre. S'il est en contact avec lui, ce que ce contact lui procure comme jouissance n'est rien quand on le compare aux peines qu'il

1 Ibn Mâni' dans *al-Matâlib al-'âliyya* (4/147) et al-Tabarî dans son *Tafsîr* (21/27, 24/244). Il est jugé authentique par Ibn Hajar et al-Hâkim n°3609.

a endurées avant de le conquérir, à la vie dure que celui-ci lui mène une fois ensemble et le chagrin qui le consumera après la séparation :

*Il n'y a pas sur terre quelqu'un de plus malheureux que l'amoureux*

*même s'il trouve doux le goût de la passion*

*Tu le vois pleurer en toute situation*

*par crainte d'être séparé de ses bien-aimés ou par désir de les rencontrer*

*Loin de lui, il pleure parce qu'ils lui manquent*

*Proches de lui, il pleure par crainte de la séparation*

*De chaudes larmes lors de la rencontre*

*et de chaudes larmes lors de la séparation*[1]

C'est là un fait constatable, que ce soit à travers la lecture exhaustive des textes, la méditation ou l'expérience. Le Prophète ﷺ a dit en effet dans un hadith rapporté par al-Tirmidhî et d'autres traditionnistes : « Certes ce monde est maudit, comme tout ce qu'il contient, à l'exception de l'évocation d'Allah et de tout ce qu'Il a mis sous Son égide »[2]. L'évocation d'Allah (*dhikr*) réunit toutes les formes d'obéissance à Allah. Quiconque obéit à Allah ne fait que L'évoquer même si sa langue n'a pas bougé pour L'évoquer. Tout ce qu'Allah a mis sous Son égide, Il l'a aimé et l'a

1 Ces vers sont de Nusayb Ibn Rabâh. Voir le recueil de ses poèmes (*dîwân*), p. 111.

2 Al-Tirmidhî n°2322 et Ibn Mâjah n°4112. Il est jugé fiable par Ibn al-Qayyim dans '*Uddat al-sâbirîn* (p. 140) et par al-Albânî dans *Silsilat al-ahâdîth al-sahîha* n°2797.

rapproché de Lui. La malédiction ne frappera jamais ces deux, mais elle frappera tout ce qui est en dehors d'eux.

## Septième aspect

En comptant sur l'aide d'une créature et en s'en remettant à elle, le serviteur finira inévitablement par subir un dommage qui viendra de cette créature même, à l'inverse de ce qu'il espérait. Il essuiera un échec là où il estimait recevoir le soutien et il sera blâmé là où il estimait être loué. Cette vérité, comme la précédente, est établie par le Coran et la Sunna et on la constate à travers l'analyse des textes et l'expérience. Allah ﷻ a dit en effet :

❬Ils ont adopté des divinités en dehors d'Allah pour qu'elles leur donnent de la puissance. Oh que non ! Ils renieront leur adoration et seront pour eux des adversaires❭ (Coran, 19 : 81-82).

❬Ils se sont donné, en dehors d'Allah, des divinités escomptant leur soutien. Or celles-ci sont incapables de les secourir. Ce sont plutôt eux qui constituent pour elles une armée prête à les servir❭ (Coran, 36 : 74-75).

Cela signifie qu'ils s'attendent à ce que leurs divinités se mettent en état d'alerte à la moindre menace contre eux et les défendent comme fait toute armée avec son chef, or ces divinités sont non seulement impuissantes, mais totalement à leur charge.

﴾Nous n'avons pas été injustes envers eux. Ce sont eux qui ont été injustes envers eux-mêmes. Leurs divinités qu'ils invoquaient en dehors d'Allah, ne leur ont servi à rien, lorsque survint l'Ordre de ton Seigneur et ne firent qu'accroître leur perte﴿ (Coran, 11 : 101).

﴾N'invoque donc pas une autre divinité avec Allah, sinon tu seras du nombre des châtiés﴿ (Coran, 26 : 213).

﴾N'assigne point à Allah d'autre divinité, sinon tu te morfondras dans l'opprobre et l'abandon﴿ (Coran, 17 : 21).

Par le culte qu'il rend aux idoles, l'associateur espère tantôt le soutien, tantôt les louanges et les éloges. Or Allah ﷻ informe ici que ce que l'associateur vise se retournera contre lui et il essuiera l'abandon et l'opprobre.

Ce que l'on vise par là, c'est que dans cet aspect et l'aspect qui le précède, ce qui est valable pour le Créateur est tout à fait le contraire de ce qui est valable pour la créature. En effet, la réforme du cœur, son bonheur et sa réussite résident dans l'adoration d'Allah et la sollicitation de Son aide. En revanche, sa perte, son malheur et sa souffrance dans l'immédiat et plus tard, résident dans l'adoration de la créature et la sollicitation de son aide.

## Huitième aspect

Allah ﷻ est riche et généreux, puissant et miséricordieux. Il est bienveillant à l'égard de Son serviteur tout en étant assez riche pour se passer de lui ; Il lui veut du bien tout simplement. De même quand Il le délivre du mal dont il souffre, ce n'est pas pour tirer profit de lui ou repousser par son intermédiaire un quelconque dommage, mais par miséricorde et par bienfaisance à son égard. Il n'a pas créé Ses créatures pour Se prévaloir de leur nombre, ni pour gagner de la puissance, ni pour qu'ils Lui assurent une quelconque subsistance ou service ou défense. Il a dit en effet : ﴾Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. Je n'attends d'eux aucune subsistance et Je n'attends pas d'eux qu'ils Me sustentent. C'est Allah le Grand Pourvoyeur, le Détenteur de la force, l'Inébranlable﴿ (Coran, 51 : 56-58) et Il a dit : ﴾Dis : « Louange à Allah qui ne S'est jamais donné de progéniture, qui n'a point d'associé, qui n'a jamais besoin d'un allié pour Lui épargner une quelconque humiliation ». Et exalte Sa grandeur avec ferveur﴿ (Coran, 17 : 111).

Allah ﷻ ne se lie pas d'amitié avec quelqu'un pour que celui-ci lui épargne une quelconque humiliation comme font les créatures entre elles. Il les prend pour amis par bienfaisance, miséricorde et amour à leur égard. Quant aux serviteurs, ils sont comme a dit Allah dans ce verset : ﴾Allah est Celui qui Se suffit à Lui-même et vous êtes les indigents﴿ (Coran, 47 : 38). En raison de leur pauvreté et de leur

besoin, quand l'un d'eux fait du bien à autrui, c'est parce qu'il a besoin de le faire et pour en tirer profit à court ou à long terme. S'il n'avait pas conçu cette utilité, il ne lui aurait pas fait du bien. En vérité, ce qu'il veut, c'est faire du bien à lui-même et il a utilisé sa bienfaisance à l'égard d'autrui comme moyen d'obtention de l'utilité qu'il escomptait. [Trois situations sont envisageables à ce titre] :

- il fait du bien à autrui en s'attendant à recevoir de celui-ci une récompense immédiate. Il a donc besoin de cette récompense en échange de son geste ;
- il s'attend à ce que celui-ci le loue et lui témoigne de la reconnaissance. Dans ce cas aussi, il lui a fait du bien pour obtenir de lui ce dont il a besoin, à savoir les éloges. Il fait donc du bien à lui-même à travers sa bienfaisance à l'égard d'autrui ;
- il vise la récompense d'Allah dans l'Au-delà. Dans ce cas également, il a fait du bien à lui-même. Seulement, il a épargné sa récompense pour en bénéficier le Jour de sa vraie indigence. Il n'est pas blâmé pour cette intention, car il est pauvre ; sa pauvreté et son besoin sont inhérents à son être. L'accomplissement de son être consiste en ce qu'il s'applique à chercher ce qui lui est profitable, sans faiblir.

En effet, Allah ﷻ a dit : ❮Si vous faites le bien, vous le faites à vous-mêmes❯ (Coran, 17 : 7) et Il a dit : ❮Et tout ce que vous dépensez de vos biens dans les

bonnes œuvres vous sera récompensé pleinement❱ (Coran, 2 : 272). Le Messager ﷺ rapporte qu'Allah ﷻ a dit : « Ô Mes serviteurs, vous ne sauriez réussir à Me faire du tort, vous n'y parviendrez pas. Vous ne sauriez réussir à Me rendre service, vous n'y parviendrez pas. Ô Mes serviteurs, pour ce qui est de vos actions, Je Me borne à les compter puis à vous les faire payer. Que celui qui trouve du bien adresse ses louanges à Allah, mais que celui qui trouve autre chose ne s'en prenne qu'à lui-même »[1].

L'intention initiale d'une créature n'est pas de t'être utile, mais plutôt de tirer profit de toi. Or le Seigneur ﷻ veut t'apporter ce qui t'est utile sans profiter de toi. Il s'agit d'une utilité purement consacrée à toi et d'une volonté exempte de toute implication nuisible. Cela n'est pas le cas de la volonté d'une créature de te rendre service. Il se peut qu'elle comporte quelque chose de dommageable pour toi, ne serait-ce que la gêne ressentie en l'entendant se prévaloir de cette faveur qu'elle t'a accordée.

Médite bien cela ! Une telle prise de conscience t'empêche de placer ton espoir en une créature, de traiter avec elle en excluant Allah, de lui demander un avantage ou d'écarter de toi un dommage, ou d'attacher ton cœur à elle.

Ce qu'elle veut, c'est profiter de toi et non t'être purement utile. C'est cela qui caractérise toutes les relations des gens entre eux. C'est le cas de l'enfant avec son père, du mari avec sa femme, de l'esclave

1 Muslim n°2577.

avec son maître et des associés entre eux. Le bienheureux est celui qui traite avec eux en ayant en vue Allah ﷻ et non pas eux-mêmes, qui leur fait du bien pour plaire à Allah, qui craint Allah dans sa relation avec eux et ne les craint pas avec Allah, qui, quand il leur rend service, espère en Allah et n'espère pas en eux avec Allah, qui éprouve pour eux un amour qui relève de l'amour d'Allah et non pas un amour partagé entre eux et Allah. Voici ce qu'ont dit les Alliés d'Allah : ﴿C'est pour le Visage d'Allah que nous vous nourrissons : nous ne voulons de vous ni récompense ni gratitude﴾ (Coran, 76 : 9).

## Neuvième aspect

Le serviteur ne connaît ton intérêt que si Allah ﷻ le lui fait savoir. Il ne peut le réaliser que si Allah lui en donne le pouvoir. Et il ne peut avoir la volonté de le faire que si Allah crée cette volonté en lui. Ainsi toute l'affaire revient à Celui qui l'a initiée. Il est Celui qui détient dans Sa main le bien tout entier et à qui revient l'ordre tout entier. L'attachement du cœur à quelqu'un d'autre que Lui dans l'espoir, la crainte, la confiance et l'adoration est un dommage pur, ne comportant aucune utilité. C'est Allah seul qui a décrété, facilité et fait parvenir jusqu'à toi toute éventuelle utilité qui résulterait de l'attachement à une créature.

## Dixième aspect

La majorité des gens veulent satisfaire leurs intérêts en se servant de toi, quitte à ce que cela nuise à ta religion et à ta vie. Leur but est de satisfaire leurs intérêts, même à ton préjudice. Or ce qu'Allah veut de toi, Il le veut pour toi. Il veut te faire du bien pour ton propre intérêt et non pas pour en tirer un quelconque avantage, et Il veut écarter de toi ce qui te nuit. Comment ose-t-on après cela placer son espoir en quelqu'un d'autre que Lui et craindre quelqu'un d'autre que Lui ?

La synthèse de cela consiste à ce que tu saches que « si les créatures se réunissaient pour t'être utiles, elles ne te seraient utiles que par quelque chose qu'Allah aurait écrite en ta faveur. Et si elles se réunissaient pour te causer dommage, elles ne te causeraient dommage que par quelque chose qu'Allah aurait écrite à ton encontre »[1]. Allah ﷻ a dit : ❨Dis : « Il ne nous arrivera que ce qu'Allah a déjà décrété pour nous. Il est notre Maître ! Et c'est en Lui que les croyants placent leur confiance »❩ (Coran, 9 : 51).

## Conclusion

Vu que l'homme, voire tout être vivant, est animé par la volonté – la connaissance, la volonté et la tra-

1 Extrait d'un hadith rapporté par al-Tirmidhî n°2516 et Ahmad (1/293, 303). Il est jugé authentique par Ahmad Shâkir dans son commentaire du *Musnad* de l'imam Ahmad et al-Albânî dans *Mishkât al-masâbîh* n°5302.

duction de cette volonté en actes sont inhérentes à lui – ; vu qu'il a un but qu'il veut atteindre ; vu qu'il a un moyen qui mène à ce but et qui aide à l'atteindre – tantôt ce moyen vient de lui, tantôt de l'extérieur, tantôt des deux –, tout cela fait qu'il est disposé à viser un objectif et à s'aider de quelqu'un (ou de quelque chose) pour atteindre ce qu'il veut.

Ce qui est voulu est de deux sortes :

- ce qui est voulu pour lui-même ;
- ce qui est voulu pour réaliser autre chose.

Ce dont on s'aide est de deux types :

- quelqu'un (ou quelque chose) dont on sollicite de l'aide en personne ;
- quelqu'un (ou quelque chose) dont on s'aide de manière subsidiaire et dont on se sert comme instrument [pour l'aide précédente].

On distingue alors quatre choses : ce qui est voulu pour lui-même, ce qui est voulu pour autre chose, celui dont on sollicite de l'aide en personne et ce qui dépend de cette aide.

Le cœur a nécessairement besoin d'un idéal qui lui procure de la tranquillité et qui soit son ultime amour. Pour cela, il faut qu'il s'aide de quelqu'un/quelque chose pour atteindre cet idéal. Or pour s'aider de quelqu'un/quelque chose, il doit invoquer son appui et l'implorer. C'est ce qui fait d'ailleurs que l'adoration et la sollicitation de l'aide soient souvent liées. En effet, quand le cœur s'appuie sur quelqu'un/quelque chose dans sa subsistance, son soutien et ses

intérêts, il lui manifeste de la soumission, de l'obéissance, de la docilité et de l'amour. Même s'il ne l'aime que de ce point de vue et non pas pour lui-même, il risque avec le temps d'être emporté par cet état et de finir par l'aimer pour lui-même et oublier ce qu'il voulait de lui au départ (c'est-à-dire un appui).

Quand le cœur aime quelqu'un/quelque chose, le veut et l'a en vue, il se peut qu'il ne s'aide pas de lui et s'aide d'autre que lui pour y accéder, comme le cas de celui qui aspire à une fortune, à un haut rang social ou à une femme. S'il sait que son aimé peut lui permettre de réaliser cet objectif, il s'aidera de lui. Ainsi se réuniront chez lui l'amour et la demande de l'aide.

On distingue alors quatre catégories :

- ce qui constitue l'ultime amour et l'ultime aide : cette catégorie se situe au sommet de toutes les catégories. Elle n'est valable que pour Allah seul. Tout ce qui est en dehors de Lui ne doit être aimé que dans la mesure où cet amour suit l'amour divin et on ne doit s'aider de lui qu'en tant qu'instrument et moyen ;
- ce qu'on aime et dont on s'aide pour autre chose que lui : c'est le cas des moyens qui sont capables de conduire l'amoureux à son aimé ; il les aime de ce point de vue ;
- ce qu'on aime pour lui-même et dont l'accès nécessite de s'aider d'autre que lui ;
- ce dont on s'aide [et qu'on aime en tant que moyen] et non pas pour lui-même.

Ceci étant, apparaît de toute évidence celui d'entre ces quatre qui mérite qu'on L'adore et qu'on Lui demande de l'aide. De même il apparaît clairement que si l'amour de quelqu'un d'autre que Lui (Allah) et la demande de son aide n'est pas un moyen qui conduit à Son amour et la sollicitation de Son aide, ils nuiront au serviteur et les dommages qu'ils entraîneront seront plus importants que les avantages qu'ils procureront.

À Allah nous demandons de l'aide et à Lui nous nous en remettons.

## Le noble Coran comporte les remèdes du cœur et la guérison de toutes ses maladies

Allah ﷻ a dit : ❬Ô gens ! Ce qui vous est venu de votre Seigneur, c'est une exhortation, une guérison de ce qui est dans les poitrines❭ (Coran, 10 : 57).

Et Il a dit : ❬Du Coran Nous ne faisons descendre que ce qui apporte aux croyants guérison et miséricorde❭ (Coran, 17 : 82).

Nous avons déjà expliqué que les maladies du cœur sont essentiellement des maladies dues aux subtilités fallacieuses et à la concupiscence. Le Coran guérit les deux.

### La guérison par le Coran des subtilités fallacieuses

Il y a dans le Coran suffisamment de preuves évidentes et d'arguments catégoriques pour distinguer le vrai du faux. Cela permet d'éliminer les maladies des subtilités fallacieuses qui corrompent la connaissance, la conception et la perception du cœur, de sorte qu'il puisse voir les choses telles qu'elles sont. Il n'y a pas sous le ciel un livre comme le Coran qui comporte les preuves et les signes évidents qui concernent les thèmes recherchés les plus éminents, notamment le dogme de l'unicité, les attributs divins, la résurrection, la prophétie, la réfutation des fausses religions et des doctrines corrompues.

Il se charge de tout cela. Il le traite de la manière la plus exhaustive, la plus excellente, la plus proche de la raison et la plus éloquente. Il est vraiment le remède qui guérit des maux des subtilités fallacieuses et du doute, sauf que cela dépend de sa compréhension et de la connaissance de ses significations. Celui à qui Allah a accordé ce bienfait regarde avec l'œil clairvoyant de son cœur la vérité et le faux comme il voit le jour et la nuit. Il sait que tout ce qui est en dehors du Coran, parmi les livres des hommes, leurs idées et leurs raisonnements, ne sort pas des choses suivantes :

- des sciences qui ne sont pas sûres et qui sont des opinions personnelles et des emprunts vils ;
- de fausses conjectures qui ne sauraient en rien tenir lieu de vérité ;
- des choses justes mais qui ne sont pas utiles au cœur ;
- des sciences justes dont ils ont rendu le chemin d'accès difficile, en plus de la prolixité de leurs démonstrations qui aboutissent finalement à des résultats de faible utilité. Celles-ci ressemblent à « la viande d'un chameau maigre au sommet d'une montagne escarpée, sans accès facile par lequel on puisse y accéder, et le chameau n'est pas gras non plus pour qu'on puisse le déplacer »[1].

1 Extrait du hadith connu comme étant celui d'Umm Zar'. Il est rapporté par al-Bukhârî n°5189 et Muslim n°2448 [et n°6305 aux éditions al-Hadîth].

Tout ce qu'il y a de meilleur chez les théologiens spéculateurs (*al-mutakallimûn*) et d'autres se trouve dans le Coran accompagné des démonstrations les plus justes et des explications les plus pertinentes. Il n'y a chez eux que l'affectation, la prolixité et la complication comme a dit un poète :

*S'il n'y avait pas de rivalités dans ce monde, on ne composerait pas*

*les livres sur la dialectique ; ni « al-Mughnî », ni « al-'Umad »*

*Ils résolvent, prétendent-ils, des questions compliquées*

*Or c'est ce qu'ils ont apporté qui a rendu les choses de plus en plus compliquées*[1]

Ils prétendent repousser, par les théories qu'ils ont élaborées, les subtilités fallacieuses et le scepticisme. Or l'homme intègre et intelligent sait que les arguments fallacieux et les idées qui sèment le doute n'ont fait que proliférer à cause de ces théories.

Peut-on imaginer un seul instant que le Livre d'Allah et les paroles de Son Messager n'apportent pas la guérison, la bonne voie, la science et la certitude, tandis que les doctrines de ces sceptiques et de ces sophistes les apportent ? L'un des maîtres de ces derniers a bien dénoncé où leur philosophie les a menés. Il a dit :

1 Les deux premiers vers sont d'Abû al-'Alâ' al-Ma'arrî : voir *al-Luzûmiyyât* (1/321) et *Mu'jam al-udabâ'* (1/338). Les livres *al-Mughnî* et *al-'Umad* sont du cadi 'Abd al-Jabbâr, le mutazilite.

*L'audace des intelligences à chercher à percer les mystères a conduit à leur aliénation*

*La plupart des efforts des philosophes n'ont abouti nulle part*

*Nos âmes sont agitées, inquiètes et tourmentées*

*L'échec et la chute, voilà à quoi est réduite notre vie*

*Nous n'avons tiré aucun enseignement de nos longues recherches si ce n'est que nous avons accumulé les querelles de mots*[1]

« J'ai médité [a-t-il dit] les méthodes de la théologie spéculative et les directions de la philosophie. J'ai pu me rendre compte qu'elles étaient impuissantes à guérir le mal et à étancher la soif. J'ai pu constater que la meilleure méthode était celle du Coran. Je lis pour affirmer en Allah l'existence des attributs de perfection: ❬Le Tout-Miséricordieux, sur le Trône, S'est établi (*istawâ*) ❭ (Coran, 25 : 5), ❬Vers Lui monte la bonne parole❭ (Coran, 35 : 10). Je lis pour nier en Allah l'existence d'attributs d'imperfection : ❬Il n'est rien qui Lui soit comparable❭ (Coran, 42 : 11), ❬Ils ne Le cernent pas de leur science❭ (Coran, 20 : 110). Quiconque tentera la même expérience que la mienne arrivera à la même certitude ».

Voici donc les vers de poème et les paroles qu'il a écrits dans un de ses derniers livres,sachant qu'il était le maître incontesté de son époque en matière de théologie spéculative et de philosophie. Il y a

1 Ces vers sont d'al-Fakhr al-Râzî. Voir son livre *Aqsâm al-ladhdhât*.

beaucoup de témoignages de ce genre formulés par ses semblables. Nous les avons cités dans notre livre *al-Sawâ'iq*[1] et d'autres livres, notamment la parole suivante d'un expert dans les doctrines de ces gens-là : « L'affaire des théologiens spéculateurs finit par dégénérer en sophisme et l'affaire des soufis finit par dégénérer en divagations ». Or le Coran te mène jusqu'au souffle apaisant de la certitude dans ces questions qui sont les plus éminentes que se posent les gens. Il a été en effet descendu par Celui qui y a soufflé Ses paroles, en a fait une guérison de ce qu'il y a dans les poitrines, une bonne voie et une miséricorde pour les croyants.

## La guérison par le Coran de la concupiscence

Le Coran guérit de la maladie de la concupiscence de par ce qu'il comporte comme sagesses et exhortations qui inspirent le désir [d'embrasser la voie d'Allah], la crainte [de s'en éloigner], l'ascétisme et le désir de la félicité dans l'Au-delà. Il use aussi, à cette fin, de paraboles et d'histoires qui comportent différentes sortes de leçons et d'éclairs de clairvoyance. En voyant ces vertus, le cœur sain sera animé par le désir de ce qui lui profite dans sa vie présente et dans sa vie future et renoncera à ce qu'il lui est nuisible. Il finira alors par aimer la bonne voie et détester l'égarement. En effet, le Coran élimine les

1 Voir *al-Sawâ'iq al-mursala fî al-radd 'alâ al-jahmiyya wal-mu'attila* (1/167).

maladies qui engendrent des volontés corrompues. Le cœur étant réformé, sa volonté devient bonne et il revient à la prime-nature (*fiṯra*) selon laquelle il a été prédisposé. Suite à cette réforme, ses actes volontaires et conscients s'améliorent – comme le corps revient à son état naturel quand il recouvre sa santé et que son état s'améliore –, de manière à n'accepter que la vérité comme le bébé qui n'accepte que le lait.

*Le jeune homme revint à sa saine nature comme le bébé ;*

*il n'accepte que ce qui est pur, laissant ainsi tranquille ceux qui le blâmaient auparavant.*

Le cœur reçoit alors de la foi et du Coran la nourriture qui le développe, le renforce, le réconforte, le réjouit, le satisfait, l'active et le raffermit dans son pouvoir de diriger les sens, comme le corps qui se nourrit de ce qui le développe et le renforce. Le cœur et le corps ont tous les deux besoin d'entretien pour évoluer et se développer jusqu'à atteindre leur plein épanouissement et perfection. Comme le corps qui a besoin pour son entretien d'un régime équilibré, car il ne peut se développer que lorsqu'on lui donne ce qui lui est utile et qu'on le prive de ce qui lui nuit, de même le cœur n'atteint son épanouissement, son accomplissement et sa perfection que de cette manière. Or on ne peut y parvenir que par le Coran. On peut certes obtenir certains résultats par d'autres moyens que le Coran, mais ils demeurent dérisoires, loin des attentes.

De même, la plante ne pousse que grâce à ce double entretien (lui donner ce qui lui est utile et écarter d'elle ce qui lui est nuisible). C'est pourquoi on applique le verbe *zakâ* (croître, fructifier) à une plante quand elle atteint son accomplissement.

Puisque la vie du cœur et son bonheur ne se réalisent que grâce à son développement (*zakât*) et à sa purification, il est nécessaire de détailler chacun des deux à part. C'est ce que nous illustrerons dans les chapitres suivants.

## L'épanouissement (*zakât*) du cœur

Dans son emploi en langue arabe, le terme *zakât* signifie la croissance, l'amélioration et l'accomplissement. On utilise le verbe *zakâ* pour exprimer qu'une chose s'est développée. Allah ﷻ a dit : ❨Prélève sur leurs biens une aumône au moyen de laquelle tu les purifieras et tu développeras [leur âme] (*tuzakkîhim*)❩ (Coran, 9 : 103). Il a réuni les deux dans ce verset : la purification et le développement (*zakât*) parce qu'ils sont étroitement liés.

En effet, la souillure des turpitudes et des péchés sont pour le cœur ce que sont les humeurs putrides pour le corps, la rouille pour les plantes, la gangue pour l'or, l'argent, le cuivre et le fer. Quand le corps élimine ses humeurs putrides, sa force naturelle qui n'est plus entravée par celles-ci peut alors accomplir ses fonctions comme il se doit. Cela permet au corps de bien se développer.

De même, en se débarrassant des péchés par le repentir, le cœur se vide du mélange de ses humeurs. La force du cœur et sa volonté peuvent alors se concentrer sur le bien. Soulagé des mauvaises attaches et des matières putrides, le cœur s'épanouit, se renforce, s'installe bien sur son trône et dirige de main ferme ses sujets [les sens et les membres] qui l'écouteront attentivement et lui obéiront. Il ne peut donc se développer qu'après s'être purifié. Allah ﷻ a dit en effet : ❨Dis aux croyants de baisser leurs regards et de contenir leur sexe, c'est ce qui leur permet de

s'accomplir (*azkâ*). Allah connaît parfaitement ce qu'ils font❫ (Coran, 24 : 30).

Allah a cité dans ce verset l'accomplissement du croyant après Son ordre de baisser son regard et de garder sa chasteté.

La chasteté du regard apporte trois précieux et éminents avantages[1] :

## Premier avantage

Elle procure une douceur de la foi qui est plus agréable que la chose dont le serviteur a détourné son regard pour plaire à Allah. En effet, celui qui abandonne une chose pour plaire à Allah, Allah la lui remplace par quelque chose de meilleur. L'âme est hantée par le désir de regarder les beaux visages. Or l'œil est l'éclaireur du cœur. Celui-ci l'envoie pour qu'il voie ce qu'il y a là-bas. S'il l'informe du charme et de la beauté de ce qu'il a vu, il aspire à lui et souvent il se fatigue et fatigue son éclaireur comme a dit un poète :

*Chaque fois que tu envoies ton regard en éclaireur*
*pour ton cœur, les images te fatigueront*

1 Pour plus de détails sur les avantages de la chasteté du regard, voir les autres livres d'Ibn al-Qayyim : *al-Dâ'u wal-dawâ'*, à partir de la page 415 et *Rawdat al-muhibbîn* de p. 153 à p. 166.

*Ce que tu verras, tu n'es pas capable de le conquérir complètement et tu n'es pas capable non plus de te passer du peu qu'il t'offre*[1]

Si l'éclaireur cesse d'explorer et de scruter, cela épargnera au cœur la peine de chercher et de vouloir. Celui qui donne libre cours à son regard ne cessera de soupirer [de frustration et de regret]. En effet, le regard [concupiscent] engendre de l'amour (*mahabba*). Puis le cœur commence à s'attacher à la personne regardée. Puis cette attache (*'alâqa*) s'intensifie jusqu'à devenir un élan (*sabâba*), c'est-à-dire que le cœur s'élance entièrement vers la personne regardée. Puis cet élan s'intensifie jusqu'à devenir une emprise (*gharâm*) ; c'est un état qui poursuit le cœur comme le *gharîm* (créancier) poursuit son débiteur. Puis cette emprise s'intensifie jusqu'à se transformer en amour passionnel (*shaghaf*), à savoir l'amour qui a pénétré à l'intérieur (*shaghâf*) du cœur. Enfin, on arrive au niveau du *tatayyum*, à savoir l'asservissement. Quand l'amour asservit quelqu'un [à son aimé], on dit qu'il l'a « *tayyam* » [à celui-ci]. Le *taym* d'Allah est le serviteur qui adore Allah.

Ainsi le cœur devient un adorateur de quelqu'un qui ne mérite pas d'être adoré. Telles sont les conséquences désastreuses du regard concupiscent. Le cœur tombe à ce moment-là en captivité. Il devient captif après qu'il était roi, et prisonnier après qu'il

1 Ces vers se trouvent dans le recueil de poèmes dit *al-Hamâsa* d'Ibn Tammâm (2/15). Le nom de leur auteur n'a pas été mentionné dans ce recueil.

était libre. Il incrimine le regard et se plaint de lui et celui-ci lui réplique : « Je ne suis qu'un éclaireur pour toi. C'est toi qui m'a envoyé ».

Ceux qui cèdent à cette tentation sont les cœurs qui sont vides d'amour d'Allah et du sincère dévouement à Lui. Le cœur doit nécessairement s'attacher à un aimé. Quand Allah n'est pas, pour quelqu'un, le seul Aimé, le seul Dieu et le seul Adoré, il adorera inévitablement quelqu'un d'autre que Lui. Allah ﷻ a dit au sujet de Yûsuf le véridique ﷺ : ﴾Ainsi [agîmes-Nous] pour détourner de lui le mal et la turpitude. Il était un de Nos serviteurs dévoués﴿ (Coran, 12 : 24). Étant une polythéiste, la femme du souverain [d'Égypte] a cédé à la tentation à laquelle a échappé Yûsuf ﷺ qui était pourtant jeune, célibataire – contrairement à elle qui était mariée –, étranger et esclave. Il doit son salut à son dévouement exclusif à Allah.

## Deuxième avantage

La chasteté du regard apporte de la lumière au cœur et la justesse de l'intuition. Abû Shujâ' al-Kirmânî[1] a dit : « Celui qui occupe son extérieur à se conformer à la Sunna et son intérieur à se sentir en permanence sous l'œil d'Allah, qui empêche son âme de toucher aux plaisirs concupiscents, qui contient

1 C'est ce nom qu'on trouve dans les manuscrits de ce livre. Dans l'édition du recueil des fatwas d'Ibn Taymiyya (15/425), on trouve écrit : Shujâ' Ibn Shâh. Or son vrai nom est Shâh Ibn Shujâ'. Les propos ci-dessus d'Ibn Shujâ' sont rapportés par Abû Nu'aym dans *Hilyat al-awliyâ'* (10/237).

son regard et s'habitue à manger ce qui est licite, son intuition ne se trompera jamais ».

Après avoir raconté l'histoire du peuple de Loth, notamment la tentation dans laquelle ils étaient tombés, Allah ﷻ a dit : ❮En quoi résident des signes pour ceux qui reconnaissent les choses par intuition (*mutawassimîn*)❯ (Coran, 15 : 75). Ce sont des intuitifs qui sont à l'abri du regard illicite et des turpitudes.

Après avoir ordonné aux croyants de contenir leurs regards et de préserver leur sexe, Allah a dit juste après : ❮Allah est la lumière des cieux et de la terre❯ (Coran, 24 : 35).

Le secret de ce don réside dans le fait que la récompense est du même genre que l'acte accompli. En effet, celui qui détourne chastement son regard de ce qu'Allah a interdit de voir, Allah lui accorde un substitut meilleur qui est du même genre que son geste. Comme il a empêché la lumière de ses yeux de se projeter sur les interdits, Allah a déployé la lumière de sa clairvoyance et de son cœur. Grâce à cette lumière, il voit ce que ne voit pas celui qui laisse libre cours à son regard et ne le détourne pas des interdits d'Allah. C'est quelque chose que l'homme ressent en lui-même. Le cœur est comme un miroir et les passions représentent la rouille qui l'affecte. Quand il ne comporte pas de rouille, les images des réalités s'impriment sur lui telles quelles sont. Quand il se rouille, les images des enseignements ne s'impriment pas

sur lui, ce qui fait que son savoir et sa parole se réduisent à des conjectures.

## Troisième avantage : la force du cœur, sa fermeté et son courage

En vertu de Sa puissance, Allah accorde au serviteur Son soutien comme Il lui a accordé, en vertu de Sa lumière, des arguments probants. Avec ces deux pouvoirs, Satan ne peut que le fuir comme a dit un des pieux prédécesseurs : « Celui qui fait le contraire de ce que lui dicte sa passion, même son ombre effrayera Satan »[1]. C'est pourquoi on constate, chez celui qui suit ses passions, de la mesquinerie, de la faiblesse et de la bassesse, autant d'humiliations qu'Allah inflige à celui qui Lui désobéit.

En effet, Allah accorde de la puissance à celui qui Lui obéit et humilie celui qui Lui désobéit. Il a dit :

❬C'est à Allah qu'est la puissance ainsi qu'à Son Messager et aux croyants❭ (Coran, 63 : 8).

❬Ne faiblissez pas et ne vous attristez pas alors que c'est vous qui êtes supérieurs si vous être croyants❭ (Coran, 3 : 139).

❬Celui qui cherche la puissance [doit savoir] que la puissance toute entière est à Allah❭ (Coran, 35 : 10).

1 Mâlik Ibn Dînâr a dit : « Celui qui domine sa concupiscence, même son ombre effrayera Satan ». Ce récit est rapporté par Abû Nu'aym dans *Hilyat al-awliyâ'* (2/365) et Ibn al-Jawzî dans *Dhamm al-hawâ* (p. 22).

Cela signifie que celui qui aspire à la puissance doit emprunter le chemin de l'obéissance à Allah pour y parvenir, c'est-à-dire la bonne parole et l'œuvre pie.

Un des pieux prédécesseurs a dit : « Les gens cherchent la puissance en se tenant aux portes de rois. Or ils ne trouveront la puissance que dans l'obéissance à Allah ». [1]

Al-Hasan [al-Basrî] a dit : « Ils (les pécheurs riches) peuvent s'installer ostensiblement sur le dos de gros chevaux qui se dandinent à leur aise ou sur le dos de mulets dont les claquements de sabots se font entendre partout, le sentiment d'humiliation qu'engendrent leurs péchés ne quitte jamais leurs cœurs. C'est une norme d'Allah que d'humilier quiconque Lui désobéit »[2].

Celui qui obéit à Allah, Allah le prend pour ami, et celui qu'Allah prend pour ami ne connaîtra pas l'humiliation comme [l'affirme le Prophète ﷺ] dans l'oraison du *qunût*[3] : « Jamais ne connaît l'humiliation celui que Tu as pris pour allié et jamais ne connaît la gloire celui que Tu as pris pour ennemi »[4].

1 Voir *Majmû' al-fatâwâ* d'Ibn Taymiyya (15/426, 21/258).
2 Abû Nu'aym dans *Hilyat al-awliyâ'* (2/149).
3 Oraison qu'on prononce lorsqu'on se tient debout dans la prière, que ce soit avant ou après la position d'inclination (*rukû'*). Ndt
4 Ahmad (1/199-200), Abû Dâwud n°1425, al-Tirmidhî n°464, al-Nasâ'î n°1745 et 1746, Ibn Mâjah n°1178. Il est jugé authentique par al-Hâkim dans *al-Mustadrak* n°4800, al-Nawawî dans *al-Adhkâr* (p. 86), Ibn Hajar dans *Muwâfaqat al-khubr al-khabar* (1/333) et al-Albânî dans *Irwâ' al-ghalîl* n°429.

## La *tazkiya* : développement et purification de l'âme

Ce que l'on veut exprimer par là, c'est que le développement (*zakât*) du cœur dépend de sa purification comme le développement du corps dépend de son élimination de ses humeurs putrides. Allah ﷻ a dit en effet : ❮Ô vous qui croyez ! Ne suivez pas les pas de Satan. Quiconque suit les pas de Satan est censé savoir que celui-ci ordonne la turpitude et le blâmable. N'eussent été la grâce d'Allah envers vous et Sa miséricorde, nul d'entre vous n'aurait jamais été pur (*zakâ*). Mais Allah purifie qui Il veut. Et Allah entend tout et sait tout❯ (Coran, 24 : 21).

Ce verset vient juste après les versets interdisant la fornication, l'accusation calomnieuse d'adultère et le mariage avec une femme adultère. Cela prouve que le *tazakkî* (l'effort sur soi pour s'éduquer et se purifier) se réalise par l'éloignement de ces interdits.

Il en va de même pour la parole suivante d'Allah à propos de la demande d'autorisation d'entrer chez des gens : ❮Si l'on vous dit de repartir, repartez donc. Cela contribuera à la purification de votre âme❯ (Coran, 24 : 28).

Allah leur a ordonné de revenir afin que leur regard ne tombe pas sur quelque chose d'intime que le propriétaire de la maison n'aime pas que les autres voient. Cela contribue à l'éducation et à la purifica-

tion de leurs âmes puisque la chasteté du regard éduque et purifie le croyant.

Il a dit : ❨A réussi celui qui s'est purifié (*tazakkâ*), a invoqué le nom de son Seigneur et a prié❩ (Coran, 87 : 14-15).

Il a révélé dans le Coran que Moïse ﷺ a dit au Pharaon : ❨Voudrais-tu te purifier ?❩ (Coran, 79 : 18).

Il a dit : ❨Malheur aux polythéistes, ceux qui ne s'acquittent pas de la *zakât*❩ (Coran, 41 : 6-7).

La plupart des anciens exégètes et ceux des générations postérieures disent que la *zakât* désigne ici le dogme de l'unicité, le témoignage qu'il n'est de dieu sauf Allah et la foi, c'est-à-dire les vertus par lesquels le cœur s'épanouit et se purifie. En effet, la *zakât* consiste à extirper du cœur la divinité de qui que ce soit en dehors d'Allah – il s'agit là d'une purification – et à y établir la divinité d'Allah qui est la base de tout développement.

Ce qu'il faut donc retenir, c'est que le *tazakkî* consiste certes, à l'origine, en la croissance, l'augmentation et la bénédiction, mais il ne peut se réaliser que par l'élimination du mal. Le *tazakkî* est en effet une double fonction (éducation et purification), et le principe fondamental qui permet aux cœurs et aux âmes de se purifier est le dogme de l'Unicité (*tawhîd*).

La *tazkiya* est le fait de rendre une chose pure et élevée [et se présente sous les deux aspects suivants] :

- on rend la chose elle-même pure et élevée ;

– on croit qu'elle est pure et élevée et on en informe les gens.

De ce point de vue [le verbe *zakkâ*] a la même fonction que les verbes *'addala* (réhabiliter) et *fassaqa* (qualifier de prévaricateur), c'est-à-dire le fait de juger quelqu'un comme tel ou de croire qu'il a cette caractéristique et en informer les autres.

Ceci étant établi, la parole suivante d'Allah : ﴾*fa lâ tuzakkû anfusakum*﴿ (Coran, 53 : 32) a un sens différent de celui du verset suivant : ﴾*qad aflaha man zakkâhâ* (A réussi celui qui l'a purifiée) ﴿ (Coran, 91 : 9). Elle signifie : N'affirmez pas la pureté et l'élévation de vos âmes en disant : « Nous sommes des gens purs, pieux et emplis de crainte d'Allah ». C'est pourquoi Allah a dit juste après : ﴾C'est Lui qui connaît mieux ceux qui [Le] craignent﴿ (Coran, 53 : 32).

Zaynab s'appelait auparavant Barra (pieuse). Le Messager d'Allah ﷺ a dit qu'en portant ce prénom, « elle affirme la pureté et l'élévation de son âme »[1]. Il l'appela Zaynab et dit : « Allah connaît mieux que vous les gens du *birr* (la piété) »[2].

Il en va de même pour Sa parole : ﴾N'as-tu pas vu ceux qui *yuzakkûn* (littéralement : purifient) leur âme﴿ (Coran, 4 : 49). Cela signifie qu'ils croient en la pureté et l'élévation de leur âme et le déclarent comme la *tazkiya* (attestation de l'intégrité) que fait un homme d'autorité en faveur d'un témoin. Ils font ce genre de déclaration en faveur de leur âme comme le

1 Al-Bukhârî n°6192 et Muslim n°2141.
2 Muslim n°2142 d'après Zaynab la fille d'Abû Salama.

fait un homme d'autorité en faveur d'un témoin. Allah ﷻ a dit à la fin de ce même verset : ❬C'est Allah qui purifie et élève (*yuzakkî*) qui Il veut❭ (Coran, 4 : 49), c'est-à-dire que c'est Lui qui le rend pur et élevé et déclare sa pureté et son élévation.

Rappelons que ce sens n'est pas visé par Sa parole : ❬A réussi celui qui l'a purifiée❭ (Coran, 91 : 9). Ce verset est à comprendre dans le sens de ces [deux autres] versets :

❬Voudrais-tu te purifier ?❭ (Coran, 79 : 18). Cela veut dire : « Voudrais-tu te conformer aux ordres d'Allah pour devenir pur et éduqué ? ».

❬A réussi celui qui s'est purifié (*tazakkâ*)❭ (Coran, 87 : 14).

Divergence des exégètes à propos du nom auquel renvoie le pronom sujet dans la phrase : ❬*man zakkâhâ*❭ dans la parole suivante d'Allah : ❬*qad aflaha man zakkâhâ* (traduction générale : A réussi celui qui l'a purifiée)❭ (Coran, 91 : 9). [1]

Certains exégètes soutiennent que ce pronom renvoie à Allah. D'après cette explication syntaxique, le sens sera : « A réussi une âme qu'Allah a purifiée et a échoué une âme qu'Il a jetée dans les ténèbres ».

D'autres exégètes disent que ce pronom renvoie au sujet du verbe ❬*aflaha* (a réussi)❭, à savoir la particule *man* (celui), que celle-ci serve de conjonction (*mawsûla*) ou renferme en plus l'idée de la chose qualifiée (*mawsûfa*). Car si le pronom renvoyait à

1 Voir le *Tafsîr* d'Ibn Kathîr (8/3788) et le *Tafsîr* d'al-Qurtubî (20/76-77).

Allah ﷻ, le verset serait : « *qad aflaha man zakkâhu* (au lieu de *zakkâhâ* avec le pronom féminin à la fin), *wa qad khâba man dassâhu* (au lieu de *dassâhâ*) ».

Les premiers objectent que même si la particule *man* est au masculin, si elle est introduite dans le régime d'un nom féminin, il est permis de faire l'accord entre le pronom et ce nom en le rendant féminin et ce, eu égard au sens, comme il est permis de laisser le pronom au masculin eu égard à la structure. Les deux formes sont éloquentes en langue arabe. D'ailleurs, on trouve ces deux genres de considérations (la structure et le sens) dans le Coran.

Exemple du premier : ❬*wa minhum* (*hum* : pronom personnel pluriel) *man yastami'u* (verbe au singulier) *ilayk* : Il en est parmi eux qui t'écoute❭ (Coran, 6 : 25).

Exemple du deuxième : ❬*wa minhum man yastami'ûna* (verbe au pluriel) *ilayk* : Il en est parmi eux qui t'écoutent❭ (Coran, 10 : 42).

### Arguments de ceux qui sont du premier avis

Ce qui prouve la justesse de notre interprétation, c'est le hadith suivant que rapportent les auteurs des [recueils dits] *Sunan*, d'après Ibn Abî Mulayka qui rapporte que 'Âïsha ؓ a dit : « Je suis arrivée une nuit et j'ai entendu le Messager d'Allah ﷺ en train de dire : «Seigneur ! Accorde à mon âme sa piété et purifie-la. Tu es le Meilleur à la purifier. Tu es son Protecteur et

son Maître »[1]. Cette invocation peut être prise comme une explication de ce verset,où c'est Allah qui purifie les âmes, les rendant ainsi pures.

C'est Allah le Purificateur tandis que le serviteur ne fait que recevoir la purification. La différence entre les deux est une différence entre l'agent et le patient.

Quand le Coran attribue la purification au serviteur, il la lui attribue dans le sens que nous avons adopté et non pas dans l'autre sens, comme dans la parole suivante d'Allah : ❬A réussi celui qui s'est purifié❭ et Sa parole : ❬Voudrais-tu te purifier ?❭. Ce verset signifie : « Voudrais-tu accepter la purification d'Allah ? Ainsi tu te purifieras ».

Telle est la vraie explication, car nul ne réussira si ce n'est quelqu'un qu'Allah a purifié.

C'est le choix de l'interprète par excellence du Coran : Ibn 'Abbâs ﷺ.

'Alî Ibn Talha, 'Atâ et al-Kalbî rapportent en effet qu'il a dit [que ce verset signifie] : « A réussi celui dont l'âme a été purifiée par Allah »[2].

1 Ce hadith se trouve dans le *Musnad* d'Ahmad (6/209) d'après Sâlih Ibn Sa'îd. Il est jugé fiable par al-'Irâqî dans sa critique des hadiths du livre *Ihyâ' 'ulûm al-dîn* d'al-Ghazâlî (1/329). Il est jugé faible par al-Albânî dans *Tamâm al-minna* (p. 208). Cette invocation se trouve cependant dans un hadith authentique rapporté par Muslim n°2722 d'après Zayd Ibn Arqam ﷺ.
2 Al-Tabarî dans son *Tafsîr* (24/456), al-Lâlikâ'î dans *Sharh usûl al-i'tiqâd* n°955 et al-Bayhaqî dans *al-Qadâ' wal-qadar*, p. 355.

D'après l'exégète Ibn Zayd également, le sens du verset est le suivant : « A réussi celui dont l'âme a été purifiée par Allah »[1].

Cette interprétation est adoptée par Ibn Jarîr [al-Tabarî].

Cette interprétation est également appuyée par la parole suivante d'Allah au début de la sourate : ﴾qui lui a inspiré son immoralité et sa piété﴿ (Coran, 91 : 8).

Allah ﷻ a révélé qu'Il a créé l'âme avec ses qualités. Tel est le sens du façonnement (*taswiya*) [dans Sa parole : ﴾Par l'âme et par Celui qui l'a harmonieusement façonnée﴿ (Coran, 91 : 7)].

### Arguments de ceux qui adoptent l'autre interprétation

Le sens manifeste de la phrase et l'ordre logique de ses mots impliquent que le pronom renvoie à la particule « *man* ». Cela donne le sens suivant : « A réussi celui qui a purifié son âme ».

C'est le sens qui vient spontanément à l'esprit et nous dirons même qu'on ne comprend aucun autre sens de cette phrase. C'est comme lorsque tu dis à propos d'une denrée : « A gagné celui qui l'a achetée », ou à propos d'une prière : « Est promis au bonheur celui qui l'accomplit », ou à propos d'une bête [de somme ou de troupeau] égarée : « A mérité l'opprobre celui qui l'a cachée », etc.

1 Al-Tabarî dans son *Tafsîr* (24/456).

L'âme est au féminin. Si le pronom renvoyait à Allah ﷻ, la phrase serait : « *qad aflahat nafsun zakkâhâ* (a réussi l'âme qu'Il a purifiée) » ou « *qad aflahat man zakkâhâ* (a réussi celle qu'Il a purifiée) », car la particule « *man* » s'accorde avec le mot « *nafs* (âme) ».

On peut certes user de l'apocope en ôtant du verbe le pronom féminin « *t* »[1] pour respecter la concordance structurale avec la particule « *man* » (qui est au masculin) comme lorsqu'on dit : « *qad aflaha man qâmat minkunna* (a réussi celle qui s'est levée parmi vous) », mais cela n'est permis que lorsqu'on est à l'abri de toute confusion. Si la phrase prête à confusion, il faut nécessairement éviter l'apocope.

La particule « *man* » est une particule conjonctive qui a le sens du pronom relatif « *al-ladhî* ». Si on remplaçait la particule « *man* » par le pronom « *al-ladhî* », la phrase serait : « *qad aflaha al-ladhî zakkâhâ Allâh* ». Il n'est pas permis de formuler la phrase de cette manière, car le pronom féminin se trouve dans le même régime syntaxique du pronom « *al-ladhî* » qui est, quant à lui, un pronom masculin. Or Allah ﷻ a voulu attribuer la réussite à celui qui possède l'âme si celui-ci purifie et éduque son âme. C'est pourquoi Il n'a pas mis le pronom féminin à la fin du verbe et a employé la particule « man » qui a le sens de « *al-ladhî* ».

La plupart des exégètes sont de cet avis, y compris les disciples d'Ibn 'Abbâs ﷺ.

1 *Aflaha* au masculin au lieu de *aflahat* au féminin. Ndt

À propos du sens de ce verset, Qatâda a dit : « Celui qui fait le bien la purifie par l'obéissance à Allah ». [1]

Il a également dit : « A réussi celui qui purifie son âme par l'accomplissement d'œuvres pies ». [2]

Al-Hasan [al-Basrî] a dit : « A réussi celui qui purifie son âme en la réformant et en l'initiant à l'obéissance à Allah. Par contre, a échoué celui qui la détruit et l'astreint à désobéir à Allah ». [3]

Ibn Qutayba a dit : « Ce verset signifie : «A réussi celui qui a fait la *tazkiya* de son âme, c'est-à-dire qu'il a développé son âme et l'a élevée par l'obéissance à Allah, la piété, l'aumône et les œuvres de bienfaisance» ». L'autre verset – ❬*wa qad khâba man dassâhâ*❭ – signifie : «A échoué celui qui l'a restreinte et l'a enfouie en négligeant d'œuvrer pieusement et en commettant les péchés». En effet, le prévaricateur est quelqu'un qui se trouve toujours dans des endroits discrets, qui manque d'humanité, qui a une personnalité incohérente et qui est mesquin. Celui qui s'adonne aux turpitudes enfouit son âme et l'opprime. Quant à celui qui s'adonne aux œuvres de bienfaisance, il manifeste son âme et l'élève. Les Arabes d'antan s'installaient sur des endroits surélevés et des collines pour que leurs demeures soient visibles à ceux qui demandaient l'hospitalité et ils allumaient

1 Al-Tabarî dans son *Tafsîr* (24/456).
2 Al-Tabarî dans son *Tafsîr* (24/456).
3 Al-Suyûtî dans son livre *al-Durr al-manthûr* (8/530) et al-Baghawî dans son *Tafsîr* (8/239).

le feu la nuit pour signaler leur présence à ceux qui cherchaient un endroit où dormir. Par contre les avares d'entre eux s'installaient dans des grottes, au pied des falaises et au creux des vallées ». Puis il a cité les vers suivants :

*Tu as réservé une demeure bien desservie*

*Pour y offrir généreusement l'hospitalité*

*Tu as épargné aux solliciteurs la peine de demander l'hospitalité et tes chiens se sont tellement habitués aux visiteurs qu'ils n'aboient plus*[1]

Ces deux interprétations de ce verset sont les plus notoires. Il existe cependant une troisième interprétation. Selon celle-ci, le verset ﴾A échoué celui qui l'a enfouie﴿ signifie : « A échoué celui qui s'est immiscé dans le rang des pieux alors qu'il n'en fait pas partie ». Cet avis a été cité par al-Wâhidî qui a dit : « Cela signifie qu'il s'est immiscé parmi les pieux pour montrer aux gens qu'il en fait partie alors que les intentions qu'il dissimule n'ont rien à voir avec les intentions des pieux »[2].

Cela est certes vrai en soi, mais le fait que ce soit le sens visé par ce verset est contestable. Il entre dans le sens général de ce verset, car celui qui enfouit son âme dans le néant à cause de sa perversité l'enfouit aussi au milieu des gens du bien quand il se mêle à eux. Et Allah est le plus savant.

1 *Ta'wîl mushkil al-Qur'ân*, pp. 344-345.
2 Al-Wâhidî dans son livre d'exégèse *al-Basît* (24/64).

## La purification du cœur de ses souillures et de ses impuretés

Bien que ce sujet soit inclus dans le chapitre précédent - nous avons déjà expliqué que la *zakât* ne se réalise que par la purification -, nous lui consacrons ici un chapitre indépendant pour mettre en évidence le sens de la purification du cœur, sa nécessité et ses preuves dans le Coran et la Sunna. Allah ﷻ a dit : ❨Ô toi qui te blottis sous un manteau ! Lève-toi et avertis ! Magnifie ton Seigneur ! Purifie tes « vêtements » (*thiyâb*) !❩ (Coran, 74 : 1-4) et Il a dit : ❨Ceux-là sont ceux dont Allah ne veut pas purifier les cœurs ; dans ce monde ils seront couverts d'opprobre et dans l'au-delà ils subiront un châtiment immense❩ (Coran, 5 : 41).

La plupart des exégètes parmi les anciens et ceux des générations postérieures soutiennent que les *thiyâb* [littéralement : vêtements], dans le premier passage du Coran, désignent le cœur et que la purification signifie la réforme des mœurs et des œuvres.

Al-Wâhidî a dit[1] : « Les exégètes divergent sur la signification de ce verset [le verset 4 de la sourate 74]. 'Atâ' rapporte qu'Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Cela signifie qu'il faut purifier son âme du péché et de ce que les

1 *Al-Tafsîr al-basîṯ* (22/396-404).

Arabes se permettaient de faire durant l'époque de l'obscurantisme antéislamique (*jâhiliyya*) »[1].

Cette interprétation est adoptée par Qatâda[2] et Mujâhid[3]. Ils ont donné le sens suivant à ce verset : « Purifie ton âme du péché ».

Des interprétations de ce genre ont été données par al-Sha'bî[4], Ibrâhîm [al-Nakha'î][5], al-Dahhâk[6] et al-Zuhrî[7].

Selon leurs interprétations, les *thiyâb* désignent l'âme. Les Arabes employaient d'ailleurs le terme « *thiyâb* » pour désigner métonymiquement l'âme. Le poète al-Shammâkh a dit :

*Ils ont jeté sur elles leurs légers vêtements (athwâb), en les voyant*

1 Abû Dâwud dans *al-Zuhd* n°353, al-Tabarî dans son *Tafsîr* (23/10-11), Ibn al-Mundhir dans *al-Awsat* n°685 et d'autres. Al-Hâkim n°3869 juge ce récit authentique et dit qu'il remplit les conditions qu'al-Bukhârî et Muslim se sont imposées dans leur authentification des hadiths de leurs *Sahîh*.

2 'Abd al-Razzâq dans son *Tafsîr* (3/327), al-Tabarî dans son *Tafsîr* (23/11) et al-Suyûtî dans *al-Durr al-manthûr* (8/325).

3 Al-Baghawî dans son *Tafsîr* (8/264) et al-Suyûtî dans *al-Durr al-manthûr* (8/327).

4 Al-Tabarî dans son *Tafsîr* (23/11).

5 Al-Tabarî dans son *Tafsîr* (23/11), Ibn 'Abd al-Barr dans *al-Tamhîd* (22/236) et d'autres.

6 Al-Tabarî dans son *Tafsîr* (23/11), al-Tha'labî dans son *Tafsîr* (10/68), al-Baghawî dans son *Tafsîr* (8/264).

7 Al-Tha'labî dans son *Tafsîr* (10/68) et al-Baghawî dans son *Tafsîr* (8/264).

*leur allure ressemble plus à celle des autruches qu'on a fait fuir.* [1]

Cela signifie qu'ils ont jeté leurs corps sur leurs montures.

'Antara a dit :

*J'ai transpercé avec ma dure lance ses thiyâb*

*Combattre avec la lance n'est pas interdit à l'homme noble.* [2]

Cela veut dire qu'il a transpercé le corps de son adversaire avec sa lance.

Al-Kalbî attribue l'explication suivante de ce verset à Ibn 'Abbâs : « Ne commets pas de perfidie, sinon tu auras les vêtements[c'est-à-dire l'âme] souillés »[3].

Sa'îd Ibn Jubayr affirme qu'on disait de l'homme perfide : « Il a les vêtements souillés » ou « Il a les vêtements mauvais ». [4]

'Ikrima a dit [dans son explication de ce verset] : « Ne porte pas ton vêtement dans l'intention de désobéir à Allah, ni dans l'intention de te livrer au liberti-

1 Ces vers ne se trouvent pas dans le recueil des poèmes d'al-Shammâkh. Ils lui sont attribués dans *Tahdhîb al-lugha* (15/154). Ils se trouvent cependant dans le recueil de poèmes de Laylâ al-Akhîliyya (p. 70) et lui sont attribués dans *S̲amt al-la'âlî'* (p. 922), *Asâs al-balâgha* (matière : *thiyâb*) et d'autres livres.

2 Voir le recueil de poèmes de 'Antara (p. 210).

3 Je n'ai pas trouvé cette explication dans les ouvrages dont je dispose.

4 Al-Suyût̲î dans *al-Durr al-manthûr* (8/326) et Ibn al-Mundhir dans *al-Awsat̲* (2/136).

nage »[1]. D'après des données traditionnelles, cette explication a été donnée par Ibn 'Abbâs[2].

'Ikrima a argué en ce sens de ces vers de poème :

*Par la grâce d'Allah, ce n'est pas le vêtement d'un perfide que j'ai porté,*

*ni n'ai-je été l'auteur d'un acte honteux pour me voiler la face.* [3]

Ce sens est visé par les exégètes qui ont dit que ce verset signifie : « Réforme ton œuvre ». Cette explication est retenue par Abû Razîn[4] ainsi que par Mujâhid[5] et Abû Rawq[6] comme le rapporte Mansûr.

Al-Suddî a dit : « On dit à propos de l'homme pieux : «Il a les vêtements purs» et à propos du prévaricateur : «Il a les vêtements mauvais» »[7].

Un poète a dit :

*Ô mon Dieu ! 'Âmir Ibn Jahm*

1 Al-Dînawarî dans *al-Mujâlasa* n°1528 et n°3042, al-Tabarî dans son *Tafsîr* (23/10), Ibn 'Abd al-Barr dans *al-Tamhîd* (22/236) et autres.

2 Al-Tabarî dans son *Tafsîr* (23/10), Ibn al-Mundhir dans *al-Awsat* n°686, Ibn Hajar dans *al-Isâba* (5/335) et autres.

3 Ces vers sont attribués à Ghaylân dans *Tahdhîb al-lugha* (6/172, 15/154), *Lisân al-'arab* (matière : *tahura*). Ils sont attribués à Matar al-Mâzinî dans *Mu'jam al-shu'arâ'* (p. 468). Et ils sont attribués à Baradh' Ibn 'Adî al-Awsî dans *Majâlis Tha'lab* (p. 210).

4 Ibn Abî Shayba dans son *Musannaf* (7/154), al-Tabarî dans son *Tafsîr* (23/12) et d'autres.

5 Al-Tabarî dans son *Tafsîr* (23/12), al-Khattâbî dans *Gharîb al-hadîth* (1/613) et d'autres.

6 Al-Tha'labî dans son *Tafsîr* (10/69) et al-Baghawî dans son *Tafsîr* (8/264).

7 Al-Tha'labî dans son *Tafsîr* (10/69), al-Baghawî dans son *Tafsîr* (8/264) et al-Qurtubî dans son *Tafsîr* (19/63).

*s'est engagé à effectuer le pèlerinage dans des vêtements sales.* [1]

Cela signifie qu'il est souillé par les péchés.

Comme ils ont désigné le perfide et le pervers comme ayant le vêtement sale, ils ont désigné le pieux comme ayant le vêtement pur. Imru' al-Qays a dit : « Les vêtements des Banû 'Awf sont purs et propres »[2]. Il veut dire qu'ils ne trahissent pas et qu'au contraire ils sont fidèles.

Al-Hasan [al-Basrî] a dit que ce verset signifie : « Parfais ton caractère »[3]. Cette explication a été également donnée par al-Qurazî.

Selon cette explication, le vêtement désigne le caractère, car le caractère de l'homme embrasse ses états de la manière dont son vêtement embrasse son corps.

Al-'Awfî rapporte qu'Ibn 'Abbâs ﷺ a dit à propos de ce verset : « Le vêtement que tu portes ne doit pas provenir d'un gain illicite »[4]. Cela signifie qu'il faut purifier ses vêtements en veillant à ce qu'il n'y ait pas parmi eux de vêtements usurpés ou acquis par un moyen illicite.

1 Voir *Tahdhîb al-lugha* (12/377, 15/29) et *Maqâyîs al-lugha* (2/276).
2 Voir le recueil des poèmes d'Imru' al-Qays (p. 83).
3 Ibn Hajar dans *Fath al-Bârî* (8/679) et al-Suyûtî dans *al-Durr al-manthûr* (8/328).
4 Al-Tabarî dans son *Tafsîr* (23/11) et al-Suyûtî dans *al-Durr al-manthûr* (8/326).

Il est rapporté que Sa'îd Ibn Jubayr a dit [que ce verset signifie] : « Purifie ton cœur et ton intention »[1].

Abû al-'Abbâs[2] a dit : « Les *thiyâb* sont le vêtement. On dit également qu'ils désignent le cœur comme dans le vers suivant : « Détache mes *thiyâb* de tes *thiyâb* et ils s'en dégageront »[3].

Certains exégètes ont pris ce verset dans son sens apparent et ont dit qu'il s'agit de l'ordre de nettoyer ses vêtements des impuretés, car leur présence empêche de prier. Cette explication est donnée par Ibn Sîrîn[4] et par Ibn Zayd[5].

Abû Is<u>h</u>âq[6] a dit : « [Ce verset signifie] : « Raccourcis ton manteau », car son raccourcissement éloignera le manteau des impuretés [du sol]. Un manteau dont le pan traîne par terre risque d'être touché par des impuretés ». Cet avis est aussi celui de <u>T</u>âwûs[7].

1 Al-Baghawî dans son *Tafsîr* (8/265), Ibn al-Jawzî dans *Zâd al-masîr* (8/401) et al-Qur<u>t</u>ubî dans son *Tafsîr* (19/63).
2 Il est connu sous le nom de Tha'lab. Voir ses propos dans *Tahdhîb al-lugha* (matière : *thawb*).
3 Voir le recueil de poèmes d'Imru' al-Qays (p. 13).
4 Al-<u>T</u>abarî dans son *Tafsîr* (23/12) et Ibn al-Mundhir dans *al-Awsa<u>t</u>* (2/136).
5 Al-<u>T</u>abarî dans son *Tafsîr* (23/12).
6 Connu sous le nom d'al-Zajjâj : voir son explication dans son livre *Ma'ânî al-Qur'ân* (5/245).
7 Al-Baghawî dans son *Tafsîr* (8/265), Ibn al-Jawzî dans *Zâd al-masîr* (8/401) et al-Qur<u>t</u>ubî dans son *Tafsîr* (19/65).

Ibn ‘Arafa a dit : « Ce verset signifie : «Purifie tes femmes» »[1]. D’ailleurs, on emploie par métonymie les noms *thiyâb* (vêtements) et *libâs* (habit) pour désigner les femmes. Allah ﷻ dit en effet : ﴿Elles sont un vêtement (*libâs*) pour vous et vous êtes un vêtement pour elles﴾ (Coran, 2 : 187). On qualifie aussi la femme d’*izâr*[2] comme dans ces vers de poésie :

*Ô toi le messager ! Dis à Abû Hafs :*

*Que mon izâr te serve de rançon ! Tu es pour moi un frère digne de confiance.* [3]

Le poète entend par l’*izâr* sa femme.

La nuit où a lieu le pacte d’al-‘Aqaba, al-Barâ’ Ibn Ma‘rûr ﷺ a dit au Prophète ﷺ : « Je jure que nous te protégerons comme nous protégeons nos *uzur* (pluriel de *izâr*) »[4]. Il entend par « *uzur* » les femmes.

## Synthèse de ces explications

Ce verset réunit toutes ces significations. Celles qu’il ne désigne pas explicitement, il les désigne par indication et par implication. En effet, si ce qui a été ordonné est la purification du cœur, alors la purification du vêtement et son acquisition par des moyens licites complètent cette purification. Le mauvais

1 Al-Khattâbî dans *Gharîb al-hadîth* (2/101).
2 Vêtement qui couvre le corps de la taille jusqu’aux pieds. Ndt
3 Ces vers sont attribués à Buqayla al-Akbar al-Ashja‘î dans *Lisân al-‘arab* (matière : *azara*) et dans *al-Mu’talif wal-mukhtalif* (p. 83).
4 Ahmad (3/460), al-Tabarî dans *al-Târîkh* (1/562), al-Tabarânî dans *al-Mu‘jam al-kabîr* (19/87). Il est jugé authentique par Ibn Hibbân n°7011 et al-Albânî dans sa critique des hadiths de *Fiqh al-sîra* (p. 146).

vêtement engendre une mauvaise disposition, comme la mauvaise nourriture. C'est pourquoi il est interdit de porter des vêtements en peau de tigres et de lions. Le Prophète ﷺ l'a interdit dans plusieurs hadiths authentiques dont l'autorité est incontestable[1]. En effet, le cœur de celui qui porte ces vêtements acquiert des dispositions comparables à celles de ces animaux, car en s'habillant d'une chose, on s'imprègne intérieurement de la nature de cette chose. C'est pour cette raison que le port de la soie et de l'or est interdit aux hommes ; il communique au cœur les dispositions caractéristiques de ceux qui les portent d'habitude, à savoir les femmes et les gens vaniteux et orgueilleux.

On vise par là que la purification du vêtement et le fait qu'il soit acquis par un moyen licite sont des choses qui rendent la purification du cœur parfaite et complète.

Si c'est la purification extérieure qui est ordonnée dans ce verset, il faut savoir qu'elle est un moyen prescrit pour un but déterminé. Or quand il est ordonné de mettre en œuvre un moyen précis, à plus forte raison le but pour lequel ce moyen a été prescrit sera ordonné.

1 Parmi ces hadiths, il y a le suivant : « Abû al-Malîh Ibn Usâma rapporte que son père a dit que le Prophète ﷺ a interdit de porter les peaux des fauves ». Il est rapporté par Abû Dâwud n°4132, al-Tirmidhî n°1770, al-Nasâ'î n°4253 et autres. Il est jugé authentique par Ibn al-Jârûd n°875, al-Hâkim n°507 et n°508 et al-Albânî dans *Silsilat al-ahâdîth al-sahîha* (3/9).

Si ce qui est ordonné au départ est la purification du cœur et l'éducation de l'âme, il faut savoir que cela ne s'accomplit que grâce à la purification des vêtements et la licéité de leur source. Ainsi apparaît-il clairement que le Coran vise ceci et cela.

Prenons l'exemple de la parole suivante d'Allah : ❬Ceux-là sont ceux dont Allah ne veut pas purifier les cœurs❭ (Coran, 5 : 41). Ce verset est venu juste après Sa parole : ❬qui prêtent complaisamment l'oreille aux mensonges❭ jusqu'à Sa parole : ❬qui déforment le sens des mots une fois bien établi❭ (Coran, 5 : 41). Cela prouve que lorsque le serviteur prend l'habitude de prêter l'oreille au faux et de l'accepter, il contracte la manie de déformer la vérité. Une fois qu'il accepte le faux, l'aime et l'agrée, il rejette, par les moyens dont il dispose, toute vérité le contredisant et la qualifie de mensonge, ou à défaut il lui donne une interprétation falsificatrice comme font les Jahmites avec les versets et les hadiths relatifs aux Attributs d'Allah. Ils rejettent certains textes scripturaires en usant d'interprétations qui visent à démentir leurs réalités et rejettent d'autres sous prétexte qu'ils sont rapportés selon des chaînes de transmission singulières (*âhâd*) et qu'on ne saurait s'appuyer dessus en matière de connaissance d'Allah, de Ses Noms et de Ses Attributs.

Ces négateurs et leurs semblables sont ceux dont Allah ne veut pas purifier les cœurs. Si leurs cœurs s'étaient purifiés, ils n'auraient pas remplacé la parole d'Allah et la parole de Son Messager par le faux.

De même quand les cœurs des dévoyés d'entre les gens de la volonté [les soufis] ne se sont pas purifiés, ils ont remplacé l'écoute du Coran par l'audition Satanique [le concert mystique et musical]. 'Uthmân ﷺ a dit : « Si nos cœurs étaient purs, ils ne se rassasieraient jamais de la parole d'Allah »[1].

Le cœur pur - en raison de la perfection de sa vie et de sa lumière et de son dépouillement des souillures qu'il a contractées - ne se rassasie jamais du Coran, ne se nourrit que de ses réalités et ne se soigne que par ses remèdes. Par contre, le cœur qu'Allah n'a pas purifié se nourrit de ce qui lui convient en fonction de ce qu'il comporte comme impureté. En effet, le cœur impur est comme le corps malade, les nourritures qui conviennent à un cœur sain ne lui conviennent pas.

Ce verset prouve que la purification du cœur dépend de la volonté d'Allah et que puisqu'Allah ne veut pas purifier les cœurs des tenants du faux et des falsificateurs de la vérité, ils ne seront pas purifiés.

Il n'est donc pas juste de donner à la volonté ici le sens de la volonté religieuse qui consiste en l'ordre et en l'amour. En effet, Allah ﷻ a voulu cela [la purification] pour eux dans le sens qu'Il l'a ordonné et l'a aimé, mais ne l'a pas voulu d'eux [ontologiquement]. Il a voulu la purification, mais n'a pas voulu sa réalisation par eux, en raison de ce que cela comporte comme

1 Al-Husayn al-Marwazî dans *Zawâ'id al-zuhd* (p. 399), 'Abd Allah (le fils de l'imam Ahmad) dans *Zawâ'id al-zuhd* (p. 128), al-Bayhaqî dans *Shu'ab al-îmân* (2/409) et d'autres.

sagesse dont Il déteste la disparition plus qu'Il ne déteste leur négligence de la purification. Nous avons traité ce sujet de manière exhaustive dans notre grand livre sur le destin (*qadar*)[1].

Ce verset prouve aussi que celui dont Allah ne veut pas purifier le cœur encourt nécessairement l'ignominie dans ce monde et le châtiment dans l'au-delà et ce, en fonction de l'impureté et de la mauvaiseté de son cœur. C'est pourquoi Allah ﷻ a interdit l'accès au Paradis à celui dont le cœur comporte des impuretés et des vertus mauvaises ; il n'y entrera qu'après qu'il aura été amendé et purifié, car le Paradis est la demeure des bons. Il sera dit à ceux-ci : ﴾Vous avez été bons ! Entrez-y donc pour l'éternité !﴿ (Coran, 39 : 37). Cela signifie : « Entrez-y grâce à votre bonté ! ».

Ce sont exclusivement ceux-là qui reçoivent cette bonne nouvelle lors de leur mort comme le prouve la parole suivante d'Allah ﷻ : ﴾et auxquels les Anges [de la mort], quand ils viendront les cueillir en état de bonté, diront : « Que le salut soit sur vous ! Entrez au Paradis en récompense des [bonnes] actions que vous avez accomplies »﴿ (Coran, 16 : 32). Le Paradis n'admet pas quelqu'un de mauvais ou qui porte dans son sein quelque chose de mauvais.

1 Ce livre s'intitule *Shifâ' al-'alîl fî masâ'il al-qaḏâ' wal-qadar wal-ḫikma wal-ta'lîl*. Voir notamment le vingt-neuvième chapitre dans lequel il distingue la volonté ontologique, se rattachant à la création, de la volonté religieuse se rattachant à Son ordre religieux.

Celui qui s'est purifié dans ce monde et a rencontré Allah en état de pureté entrera au Paradis sans le moindre obstacle. Quant à celui qui ne s'est pas purifié dans ce monde, si son impureté est inhérente à sa nature, comme le négateur, il n'y entrera jamais. Si son impureté est acquise et contingente, il y entrera après sa purification. Cela veut dire qu'il sera purifié de cette impureté en Enfer, puis il en sortira [pour entrer au Paradis]. D'ailleurs, même quand les gens de la foi franchiront le sirât[le pont jeté au-dessus de l'Enfer], ils seront retenus sur une passerelle (*qanṯara*) entre le Paradis et l'Enfer. À cet endroit, ils seront purifiés et nettoyés de certaines souillures qui sont restées en eux. Ces souillures entraveront leur entrée au Paradis, mais en même temps ne leur feront pas mériter l'Enfer. Une fois amendés et purifiés, ils recevront l'autorisation d'entrer au Paradis[1].

Par Sa sagesse, Allah ﷻ a fait dépendre l'entrée auprès de Lui de la purification. Ainsi le fidèle ne peut se recueillir en prière devant Lui qu'après s'être purifié. De même Il a subordonné l'entrée dans Son Paradis à la bonté et à la purification. Personne n'y entrera si ce n'est quelqu'un de bon et de pur. Il s'agit donc de deux purifications : la purification du corps et la purification du cœur. C'est pourquoi il est recommandé à celui qui fait ses ablutions de dire à la fin de ce rite : « Je témoigne qu'il n'est de dieu qu'Allah, et je témoigne que Mu<u>h</u>ammad est Son serviteur et

1 Al-Bukhârî n°2440.

Messager ! Ô mon Dieu, mets-moi parmi les repentants et ceux qui se purifient ! »[1].

La purification du cœur se fait par le repentir et la purification du corps se fait par l'eau. Une fois les deux purifications réunies, il convient à ce moment-là d'entrer auprès d'Allah, de se recueillir devant Lui et de s'entretenir humblement avec Lui.

J'ai interrogé le cheikh de l'Islam [Ibn Taymiyya] sur le sens de l'invocation suivante du Prophète ﷺ : « Ô mon Dieu ! Purifie-moi de mes péchés avec de l'eau, de la neige et de la grêle ! »[2]. [Je lui ai demandé] : « Comment les péchés peuvent-ils être purifiés par ces choses et pour quelle raison celles-ci sont désignées en particulier comme telles ? Selon une autre version de ce hadith, il est question de l'eau froide. Or le lavage à l'eau chaude nettoie mieux que le lavage à l'eau froide ? Comment expliquer cela ? ».

Il a répondu : « Les péchés provoquent au cœur chaleur, souillure et faiblesse. Ils relâchent le cœur, allument en lui le feu de la concupiscence et le souillent. En effet, les péchés et les fautes sont comme le bois, ils alimentent le feu. Plus les péchés sont nombreux, plus le feu du cœur s'embrase et plus celui-ci devient mou. Or l'eau lave les souillures et éteint le feu. Si elle est froide, elle tonifie le corps et le rend ferme. S'il y a avec de l'eau de la neige et de la grêle, elle sera plus rafraîchissante et plus tonifiante.

1 Al-Tirmidhî n°55. Il est jugé fiable par Ibn al-Qayyim dans *al-Manâr al-munîf* (p. 121) et authentique par al-Albânî dans *Irwâ' al-ghalîl* n°96.
2 Al-Bukhârî n°744 et Muslim n°598.

Ces trois ont donc la propriété de faire disparaître plus efficacement les péchés ».

Voilà, globalement, ce qu'il a dit et qui nécessite, cependant, d'autres explications et éclaircissements. Sache qu'on distingue ici quatre choses : deux choses concrètes et deux choses abstraites.

Prenons le cas de l'impureté qui disparaît par l'emploi de l'eau ; elle et son nettoyant sont deux éléments concrets. Quant aux traces des péchés, elles sont abstraites comme d'ailleurs les vertus qui les font disparaître, à savoir le repentir et l'imploration du pardon. Or la réforme du cœur, sa vie et son bonheur ne se réalisent que grâce à cette double purification. Le Prophète ﷺ a cité dans chacune des deux parties de son invocation une catégorie (parmi les quatre). Par ces deux catégories, il indique les deux autres qui sont sous-entendues. Ainsi ses paroles ont réuni les quatre catégories de manière concise et éloquente comme dans l'invocation suivante qu'on prononce après les ablutions : « Ô mon Dieu ! Mets-moi parmi les repentants et ceux qui se purifient ». Cette invocation comporte en effet ces quatre catégories[1].

Souvent le Prophète ﷺ compare ce qui est demandé spirituellement à des choses concrètes. Cela relève de la perfection de son éloquence et de sa précision dans ses informations et ses ordres. On peut citer comme exemple sa parole suivante que tient de sa bouche 'Alî Ibn Abî Ṯâlib ؓ : « Demande à

1 Celles qui sont mentionnées sont le repentir et la purification avec l'eau et celles qui sont sous-entendues sont les péchés et les saletés. Ndt

Allah de te guider et de t'inspirer de la rectitude. Rappelle-toi pour le premier la bonne direction que tu prends lors d'un voyage et pour le deuxième la flèche qui touche sa cible avec précision »[1]. C'est là une méthode très efficace d'enseignement et de conseil. En effet, il lui a ordonné - lorsqu'il demande à Allah de le guider vers le chemin d'accès à Sa satisfaction et à Son Paradis- d'imaginer qu'alors qu'il est en voyage, il s'est perdu. Il ne sait quelle direction prendre. Soudain un homme qui connaît très bien toutes les routes de la région apparaît devant lui. Il lui demande alors de lui indiquer le bon chemin.

Tel est le cas du chemin de l'au-delà - en comparaison avec le chemin matériel du voyageur. Or celui qui voyage vers Allah ﷻ a plus besoin de quelqu'un qui lui indique le bon chemin que le simple voyageur qui veut se rendre à un pays déterminé.

Il en va de même de la rectitude qui est la faculté de viser juste dans la parole et l'acte. Celui qui fait preuve de rectitude est comparable à un tireur à l'arc dont la flèche atteint sa cible. Il vise bien et atteint la cible. Il ne s'agit pas d'un tir perdu. Celui qui atteint la vérité dans ses paroles et ses actes est comme l'habile tireur à l'arc. On trouve souvent ce genre de comparaison dans le Coran. Voici quelques exemples :

﴾Munissez-vous d'un viatique, en vérité le meilleur viatique est la piété﴿ (Coran, 2 : 197).

Allah a ordonné aux pèlerins de se munir de provisions et de ne pas partir sans viatique, puis Il a attiré

1 Muslim n°2725.

leur attention sur le viatique du voyage vers la demeure ultime, à savoir la piété. Comme le voyageur ne peut parvenir à destination que s'il est muni des provisions nécessaires, de même celui qui voyage vers Allah et la demeure ultime ne peut y arriver que grâce au viatique de la piété. Ainsi ce verset a-t-il réuni ces deux viatiques.

﴾Ô enfants d'Adam, Nous avons fait descendre sur vous un vêtement pour cacher votre nudité et comme plumage, mais le vêtement de la piété vaut davantage﴿ (Coran, 7 : 26).

Ce verset a réuni les deux parures : la parure du corps par le port de vêtements et la parure du cœur par la piété ; la parure de l'extérieur et de l'intérieur, la beauté de l'extérieur et de l'intérieur.

﴾Celui qui suit Ma bonne voie ne s'égarera plus, ni ne sera malheureux﴿ (Coran, 20 : 123).

Allah a écarté de ce genre de serviteur l'égarement qui est un châtiment infligé au cœur et à l'âme et le malheur qui est un châtiment infligé au corps et à l'âme également. C'est donc quelqu'un dont le cœur et le corps sont sur la bonne voie et jouissent du succès.

Quand des femmes avaient reproché à la femme du souverain d'Égypte de s'être éprise d'amour pour Yûsuf ﷺ et que celle-ci les invita pour qu'elles le voient, elle dit : ﴾Voilà donc celui qui m'a valu vos reproches﴿ (Coran, 12 : 32).

Elle leur montra sa beauté extérieure. Puis elle ajouta : ﴾J'ai tenté de le séduire, mais il s'est refusé à

moi﴾, les informant ainsi de sa beauté intérieure qui consiste en sa chasteté. Elle les informa de sa beauté intérieure et elle leur fit voir sa beauté extérieure.

Par sa parole : « Ô mon Dieu ! Purifie-moi de mes péchés avec de l'eau, de la neige et de la grêle », le Prophète ﷺ a fait savoir à quel point le corps et le cœur ont besoin de ce qui les purifie, les rafraîchit et les fortifie. Sa demande comporte la demande de l'un et la demande de l'autre, et Allah est plus savant.

C'est dans un sens proche de celui-ci qu'il faut comprendre pourquoi le Prophète ﷺ disait après avoir satisfait ses besoins naturels : « J'implore Ton pardon ! »[1]

Le secret de cette invocation - et Allah est plus savant - réside dans le fait que les selles et les urines alourdissent le corps et lui nuisent si elles restent en lui, de même que les péchés alourdissent le cœur et lui nuisent s'ils restent en lui. Ces choses sont nuisibles au corps et au cœur. Quand le Prophète ﷺ quittait l'endroit où il avait satisfait ses besoins, il louait Allah de l'avoir débarrassé de cette chose nuisible à son corps et de l'avoir soulagé et allégé, et il Lui demandait de le débarrasser de l'autre chose nuisible, afin que son cœur en soit soulagé et retrouve sa légèreté.

1 Ahmad (6/155), Abû Dâwud n°30, al-Tirmidhî n°7 et Ibn Mâjah n°300. Il est jugé authentique par al-Hâkim dans *al-Mustadrak* n°562, al-Nawawî dans *al-Majmû'* (2/75), Ibn Hajar dans *Natâ'ij al-afkâr* (1/214) et al-Albânî dans *Irwâ' al-ghalîl* n°52.

Il faut savoir que les secrets des paroles du Prophète ﷺ et de ses invocations sont au-delà de ce que l'on peut imaginer.

## Le caractère pernicieux du polythéisme et de la fornication

Allah ﷻ a qualifié dans Son Livre le polythéisme, la fornication et l'homosexualité d'impureté (*najâsa*) et de souillure (*khubt*), en dehors de tous les autres péchés. Ces derniers comportent certes ce qui est impur et ce qui est souillé, mais ces termes ont été employés dans le Coran pour désigner ceux-là en particulier. Allah a dit en effet : ﴾Ô vous qui croyez ! Les polythéistes ne sont qu'impureté﴿ (Coran, 9 : 28). Il a dit à propos de l'homosexualité : ﴾Et Lot ! Nous lui avons apporté la capacité de juger et le savoir et Nous l'avons sauvé de la cité qui commettait les vices ; c'est un peuple de mal, des pervers﴿ (Coran, 21 : 74). Ceux-ci ont dit : ﴾Expulsez de votre cité la famille de Loth ! Ce sont des gens qui se purifient﴿ (Coran, 27 : 56). En plus du fait qu'ils étaient polythéistes et négateurs, ils ont reconnu qu'ils étaient des gens souillés et impurs et que Loth et sa famille étaient purs, car ils évitaient tout cela.

Allah ﷻ a dit au sujet des fornicateurs : ﴾Les vicieuses aux vicieux et les vicieux aux vicieuses﴿ (Coran, 24 : 26).

## Le cas du polythéisme (*al-shirk*)

L'impureté qui réside dans le polythéisme est de deux sortes : l'impureté profonde et l'impureté légère.

L'impureté profonde est le polythéisme majeur qu'Allah ne pardonne pas. En effet, Allah ne pardonne pas qu'on Lui associe quoi que ce soit.

L'impureté légère est le polythéisme mineur comme le geste ostentatoire et le fait d'affecter des qualités qu'on n'a pas devant une créature, ou jurer par une créature, ou la craindre, ou placer son espoir en elle.

L'impureté du polythéisme est une impureté intrinsèque. C'est pourquoi Allah ﷻ a qualifié le polythéiste de *najas* (intrinsèquement impur) avec la *fatha* (voyelle a) sur la lettre « *j* ». Il n'a pas dit : « Les polythéistes sont *najis* » avec la lettre « *j* » affectée de la *kasra* (voyelle « i »). En effet, le *najas* est l'impureté en soi et le *najis* est ce qui est touché par l'impureté. Quand un vêtement est touché par de l'urine ou du vin, on le qualifie de *najis* (impur) alors que l'urine et le vin sont *najas* (des impuretés en eux-mêmes). La plus impure des impuretés est le polythéisme, de même qu'il constitue la pire des injustices.

Que ce soit dans son usage en langue arabe ou selon la terminologie religieuse, le terme najas qualifie la chose répugnante dont on cherche à s'éloigner ou qu'on cherche à éloigner de soi. On évite de la toucher, de la sentir, de la regarder et, à fortiori, de rester en permanence en contact avec elle, à cause de

son caractère répugnant et de la répulsion qu'elle suscite chez toute personne dont la nature est saine. Plus le cœur de l'homme est vivant et sincèrement pudique, plus il rejettera cette chose et la fuira.

Les choses qui sont impures par essence peuvent nuire au corps ou au cœur, ou aux deux ensemble. Il y a des impuretés qui nuisent par leur mauvaise odeur et d'autres qui ne dégagent pas de mauvaise odeur mais qui nuisent par contact.

En fait, l'impureté peut être concrète et manifeste comme elle peut être morale et profonde. Dans l'âme et le cœur [de ces pécheurs] prédominent la mauvaiseté et l'impureté, à tel point que celui qui est doté d'un cœur vivant sent qu'il s'en dégage une mauvaise odeur. Le dégoût qu'il éprouve pour cette odeur est le même que celui que l'on éprouve pour les immondices. C'est surtout la sueur [de ces pécheurs] qui dégage cette odeur qui peut être d'une puanteur qui rappelle celle des immondices. C'est que la puanteur du cœur et de l'âme touchent plus l'intérieur du corps que son extérieur. Or la sueur suinte de l'intérieur du corps. C'est pourquoi, d'ailleurs, la sueur de l'homme pieux sent bon. Le Messager d'Allah ﷺ avait en effet la sueur la plus agréable. Umm Sulaym a dit quand le Prophète ﷺ lui demanda ce qu'elle ferait de la sueur qu'elle récupéra de son corps : « Elle a le parfum le plus suave »[1].

L'âme impure et mauvaise voit son impureté et sa mauvaiseté s'aggraver jusqu'à se manifester sur le

1 Muslim n°2331.

corps, contrairement à l'âme qui est bonne. Quand celle-ci se sépare du corps et le quitte, il se dégage d'elle l'odeur la plus agréable que la terre ait jamais connue. Quant à l'autre âme, l'odeur qu'elle dégage alors est aussi désagréable que la pire charogne de la terre.

En outre, puisque le polythéisme est la plus grave injustice, le vice le plus odieux et la pire chose blâmable, il est la chose la plus détestable, la plus répugnante et la plus abominable au regard d'Allah. Aucun péché n'est passible de châtiments aussi graves que ceux qu'Allah a prévus pour le polythéisme, que ce soit dans ce monde ou dans l'au-delà. Allah a déclaré qu'Il ne le pardonne pas et que ses adeptes sont des êtres impurs. C'est pourquoi Il leur a interdit de s'approcher de Son sanctuaire sacré et a interdit [aux musulmans] de manger la viande des bêtes qu'ils égorgent ou de se marier avec eux. Il a coupé tout lien d'alliance entre eux et les croyants, les a considérés comme Ses ennemis et les ennemis de Ses Anges, de Ses Messagers et des croyants. La raison de tout cela est qu'en donnant un associé à Allah, on porte atteinte au droit de Sa Seigneurie, on profane la grandeur de Sa Divinité et on se fait une mauvaise opinion du Seigneur des mondes comme Il l'a dit dans le verset suivant : ❬Et afin qu'Il châtie les hypocrites et les polythéistes,hommes et femmes, qui se font d'Allah une mauvaise opinion. Puisse le mal se retourner contre eux ! Allah S'est courroucé contre eux, Il les a maudits et leur a apprêté la Géhenne, quel détestable devenir !❭ (Coran, 48 : 6).

Aucun pécheur n'a reçu de menaces de châtiment divin aussi nombreuses et aussi graves que celles proférées contre les adeptes du polythéisme. Ils ont eu une mauvaise opinion d'Allah et cela les a conduits à Lui donner des associés. S'ils avaient eu une bonne opinion de Lui, ils auraient proclamé, comme il se doit, Son Unicité. Dans trois endroits de Son Livre, Allah a dénoncé le fait que les polythéistes ne L'apprécient pas à Sa juste valeur. [1]

Comment l'estimerait à Sa juste valeur celui qui Lui donne un « substitut » ou un « rival » auquel il témoigne de l'amour, de la crainte, de l'espoir, de l'humilité et de la soumission, qui fuit ce qui courrouce cet associé et qui préfère ce qui lui plaît à toute autre chose ?!

Allah ﷻ a dit : ﴾Parmi les gens, il en est qui prennent des « semblables » en dehors d'Allah qu'ils aiment comme on aime Allah﴿ (Coran, 2 : 165) et Il a dit : ﴾Louange à Allah qui a créé les cieux et la terre et établi les ténèbres et la lumière. Pourtant, les négateurs donnent à leurs seigneurs des égaux﴿ (Coran, 6 : 1). Cela signifie qu'ils mettent des êtres sur un pied d'égalité avec Allah en matière d'adoration, d'amour et de vénération.

Telle est l'égalisation (*taswiya*) que les polythéistes ont établie entre Allah et leurs divinités. Une fois en Enfer, ils se rendront compte que cette égalisation est vaine et illusoire. Ils diront alors à leurs divinités qui seront avec eux dans le Feu : ﴾Par

1 Ce sont les trois versets suivants : Coran, 6 : 91 ; 22 : 74 et 39 : 67. Ndt

Allah ! Nous étions dans un égarement manifeste quand nous vous mettions sur un pied d'égalité avec le Seigneur des univers⟫ (Coran, 26 : 97-98). Comme l'on sait, ils ne les ont pas rendues égales à Allah dans Son Essence, ni dans Ses Attributs, ni dans Ses actes. Ils n'ont pas dit, non plus, qu'elles ont créé les cieux et la terre ou qu'elles donnent la vie et la mort. Mais ils les ont rendues égales à Allah dans l'amour, la vénération et l'adoration qu'ils leur vouaient comme on le constate [malheureusement] chez les partisans du polythéisme qui se réclament de l'Islam.

Ce qui est étonnant, c'est qu'ils imputent à ceux qui proclament l'unicité d'Allah le rabaissement des cheikhs, des Prophètes et des gens pieux. Or, ces monothéistes n'ont rien commis de mal, si ce n'est qu'ils ont dit : « Ces hommes sont des serviteurs. Ils ne détiennent aucun pouvoir de faire du mal ou du bien, que ce soit à eux-mêmes ou aux autres, comme ils ne sont maîtres ni de la mort, ni de la vie, ni de la résurrection. Ils n'intercèdent jamais pour ceux qui les adorent. Bien plus, Allah leur a formellement interdit d'intercéder en leur faveur. Ils n'intercéderont pour les gens qui adhèrent au dogme de l'Unicité qu'après qu'Allah leur aura autorisé de le faire. Ils n'ont aucune part dans cette affaire. L'affaire toute entière est à Allah. L'intercession toute entière Lui appartient et Il détient le plein pouvoir. En dehors de Lui, Ses créatures n'ont ni protecteur, ni intercesseur ».

Donner à Allah des associés et Le dépouiller de Ses Attributs reposent sur la mauvaise opinion de Lui. L'imam des monothéistes purs [Ibrâhîm ﷺ] a dit : ﴿Cherchez-vous insolemment des divinités en dehors d'Allah ? Quelle idée vous vous faites du Seigneur des univers !﴾ (Coran, 37 : 86-87). Si le sens [du deuxième verset] est le suivant : « Comment pensez-vous qu'Il se comportera à votre égard et qu'Il vous récompensera alors que vous avez adoré quelqu'un d'autre que Lui et Lui avez donné un « semblable » ? », tu constateras que cette menace sous-entend ceci : « Quelle est cette mauvaise opinion que vous avez eue de votre Seigneur, au point d'adorer avec Lui quelqu'un d'autre ? ».

En effet, le polythéiste [conçoit au sujet d'Allah l'une des idées suivantes] :

- il pense qu'Allah ﷻ a besoin de quelqu'un qui administre les affaires de l'univers avec Lui -un vizir, un assistant ou une aide. En pensant de cette manière, on rabaisse gravement Celui qui, par essence, est assez Riche pour Se passer de tout ce qui est en dehors de Lui,alors que tout ce qui est en dehors de Lui a besoin de Lui ;
- il pense que le pouvoir d'Allah ne s'accomplit que par le pouvoir de l'associé qui Lui a été donné ;
- il pense qu'Allah ne sait rien à moins que l'intermédiaire L'informe ;

– il pense qu'Allah ne fait pas miséricorde et que ce serait l'intermédiaire qui Le pousserait à faire miséricorde ;

– il pense qu'Allah ne suffit pas à Lui seul ;

– il pense qu'Allah ne fait pas ce qu'Il veut du serviteur et que ce serait l'intermédiaire qui intercéderait en faveur de celui-ci auprès de Lui [pour qu'Il fasse quelque chose pour lui], comme intercède une créature auprès d'une créature comme elle. Cela implique qu'Allah a besoin d'accepter l'intercession de l'intercesseur parce qu'Il a besoin de lui ; Il profite de lui et celui-ci constitue un appui pour Lui et Lui permet de gagner de la puissance ;

– il pense qu'Allah n'exauce pas l'invocation de Ses serviteurs et que ce serait l'intermédiaire qui ferait monter leurs requêtes vers Lui, comme c'est le cas des rois dans ce monde. Cette conception est l'origine du polythéisme que commettent les gens ;

– il pense qu'Allah n'entend pas les invocations de Ses serviteurs et que ce serait les intermédiaires qui Lui feraient parvenir ce qu'ils demandent ;

– il pense qu'une personne [déterminée] a un droit sur Allah. Il insiste alors auprès d'Allah en L'adjurant au nom du droit que cette personne a sur Lui et il cherche l'accès à Lui par son intermédiaire, comme font les gens pour accéder aux hommes influents et aux rois en faisant interve-

nir des gens que ceux-ci chérissent et qu'ils n'osent pas contredire.

Tout cela constitue une atteinte à la Seigneurie et une violation de son droit. Il suffit, pour mettre en évidence sa gravité, de constater que cela trahit un manque d'amour d'Allah dans le cœur du polythéiste, de même qu'un manque de crainte de Lui, d'espoir en Lui, de confiance en Lui et de volonté de revenir à Lui. La cause de cela est que cette personne partage ces vertus entre Allah ﷻ et l'associé qu'elle Lui a donné. Ainsi cette vénération, cet amour, cette crainte et cet espoir diminuent, faiblissent ou se réduisent à cause de sa consécration de ces sentiments ou de certains d'entre eux à celui qu'elle adore en dehors d'Allah.

Le polythéisme implique nécessairement le rabaissement du Seigneur ﷻ et le rabaissement est lié nécessairement à lui. C'est pourquoi le droit d'Allah d'être louangé et la perfection de Sa Seigneurie exigent de ne pas pardonner le polythéisme, de faire subir éternellement à son auteur un châtiment douloureux et de faire de lui l'être le plus malheureux parmi toutes les créatures.

Tu ne trouveras jamais un polythéiste qui ne rabaisse pas Allah ﷻ, même s'il prétend Le vénérer à sa manière. De même tu ne trouveras jamais un innovateur, en matière de religion, qui ne rabaisse par le Messager ﷺ, même s'il déclare le vénérer par son innovation. Il prétend qu'elle est meilleure que la sunna et qu'elle est plus proche de la bonne direction

que celle-ci. Il peut aller jusqu'à prétendre que son innovation est une sunna s'il est un ignorant qui imite servilement [certaines personnes]. S'il sait que son innovation est vraiment une innovation, alors c'est quelqu'un qui fait scission avec Allah et Son Messager.

Les rabaisseurs qui sont bas au regard d'Allah, de Son Messager et de Ses alliés sont les gens du polythéisme et de l'innovation en matière de religion, surtout ceux qui fondent leur religion sur le fait que la parole d'Allah et la parole de Son Messager sont des preuves qui se limitent aux termes dont elles sont tirées et que donc elles n'impliquent pas la certitude et ne sauraient en rien tenir lieu de vérité et de science. Ô mon Dieu, sauve les musulmans de ce fléau ! Y a-t-il une chose plus grave que ce rabaissement ?!

On peut en dire autant concernant ceux qui nient au Seigneur ﷻ les Attributs de perfection pour fuir ce qu'ils imaginent être de l'anthropomorphisme. La doctrine qu'ils ont apportée - et qui n'est rien d'autre que du rabaissement - est incompatible avec les qualités de perfection qu'Allah ﷻ S'est attribuées.

Ce que l'on vise, c'est que ces deux catégories de gens sont vraiment les gens du rabaissement, voire les gens qui ont commis le plus grave rabaissement. Satan les a jetés dans la confusion au point qu'ils prirent leur rabaissement pour de l'exaltation de la perfection [d'Allah]. C'est pourquoi l'innovation en matière de religion est jointe au polythéisme dans le Livre d'Allah ﷻ. Allah a dit en effet : ﴿Dis : « Mon

Seigneur n'a interdit que les turpitudes, ce qui en est apparent et ce qui en est caché, le péché, la volonté de dominer sans le moindre droit, que vous associiez à Allah ce pour quoi Il ne fit descendre aucune autorité et que vous disiez au sujet d'Allah ce que vous ne savez pas »❱ (Coran, 7 : 33).

Le péché et la domination injuste sont liés, de même que l'association et l'innovation en matière de religion.

## Le cas des péchés en général

Quant à l'impureté qui réside dans les fautes et les péchés, elle est d'un autre genre. Elle n'implique pas de rabaissement de la Seigneurie, ni de mauvaise opinion d'Allah ﷻ. C'est pourquoi Allah ne leur a pas assigné les peines et les lois qu'Il a assignées au polythéisme. D'ailleurs, la charia s'avère à ce titre plus tolérante vis-à-vis des impuretés légères - comme l'impureté au niveau des orifices naturels, sous les chaussettes (*khuff*) et les chaussures, l'urine des nourrissons, etc. - que vis-à-vis des impuretés conséquentes. De même est-elle plus tolérante vis-à-vis des péchés mineurs que vis-à-vis des péchés capitaux. Elle est également plus tolérante vis-à-vis des purs monothéistes, qui n'ont pas entaché leur foi en l'unicité divine de polythéisme, que vis-à-vis des autres.

Si le monothéiste qui n'a absolument rien associé à Allah vient à Lui avec la contenance de la terre comme péchés, Allah lui apportera sa contenance en

absolution. Celui dont la foi en l'Unicité divine est défectueuse et entachée de polythéisme n'obtiendra pas cette absolution. Aucun péché ne résiste au monothéisme pur qui n'est pas entaché de polythéisme. Les vertus qu'il implique - notamment l'amour d'Allah, Sa vénération, l'exaltation de Sa grandeur, Sa crainte et l'espoir en Lui - sont capables de laver les péchés même s'ils remplissent la terre. Étant adventice, l'impureté [des péchés] ne tiendra pas devant ce puissant nettoyeur [qu'est le *tawhîd*].

## Cas de la fornication en particulier

Cependant l'impureté de la fornication et de l'homosexualité est plus grave que l'impureté des autres péchés capitaux du fait qu'elle corrompt le cœur et affaiblit gravement sa foi en l'Unicité d'Allah. C'est pourquoi celui qui est le plus embourbé dans le polythéisme est celui qui accumule le plus cette impureté. Plus l'association domine l'homme, plus cette impureté et les différents vices s'y multiplient. Et plus son dévouement à Allah est sincère, plus il est loin de ces fléaux comme Allah a dit à propos de Yûsuf le véridique : ﴿Ainsi agîmes-Nous pour détourner de lui le mal et la turpitude. Il était un de Nos serviteurs dévoués﴾ (Coran, 12 : 24).

Il faut savoir que l'amour des visages interdits est une forme d'adoration vouée à ceux-ci, voire l'une des formes d'adoration les plus profondes, surtout si cet amour envahit le cœur et s'en empare. Dans une situation pareille, on arrive au niveau du *tatayyum*,

c'est-à-dire l'asservissement. Ainsi l'amoureux devient un serviteur dévoué à son bien-aimé. Il arrive souvent qu'il aime cette créature, évoque son nom, aspire à elle, cherche à la satisfaire et préfère ce qu'elle aime à toute autre chose plus qu'il n'aime Allah, L'évoque et cherche à La satisfaire. Bien pire, il arrive souvent que ces derniers sortent complètement de son cœur, à tel point qu'il devient attaché à ce visage qu'il désire, comme on le constate dans la réalité.

Cet être dont il est amoureux devient son dieu en dehors d'Allah. Il met sa satisfaction et son amour en avant par rapport à la satisfaction d'Allah et Son amour. Il se rapproche de lui plus qu'il ne se rapproche d'Allah. Ce qu'il dépense pour lui plaire dépasse ce qu'il dépense pour plaire à Allah. Il évite ce qui le courrouce plus qu'il n'évite ce qui courrouce Allah. Bref, il lui donne la priorité sur son Seigneur en matière d'amour, de soumission, d'humilité, d'écoute et d'obéissance.

C'est pourquoi l'amour passionnel et le polythéisme sont étroitement liés. Allah ﷻ a parlé de l'amour passionnel quand Il a raconté l'histoire des polythéistes du peuple de Lot et l'histoire de la femme du souverain [d'Égypte][1] qui était polythéiste. Plus le polythéisme de l'homme s'invétère, plus il devient obsédé par l'amour des visages. Plus son dévouement pour Allah est sincère, plus son Seigneur le détourne de ce vice.

1 La femme qui était tombée amoureuse de Yûsuf ﷺ. Ndt

Le plaisir que procurent la fornication et l'homosexualité atteint son maximum quand il est accompagné d'amour passionnel. Aucun de ceux qui se livrent à ces pratiques n'est exempt de cet amour. Seulement, du fait qu'il passe d'un partenaire à un autre, cet amour ne reste pas focalisé sur un seul partenaire, mais il se divise en plusieurs parties ; à chaque partenaire est vouée une part d'adoration et de servitude.

Il n'y a pas de péché plus nuisible pour le cœur et la religion que ces deux turpitudes. Elles ont la particularité d'éloigner le cœur d'Allah. Elles sont les pires vices. Lorsque le cœur s'en imprègne, il s'éloigne de Celui qui est Bon et vers lequel ne monte que ce qui est bon[1]. Plus il s'invétère dans ces vices, plus il s'éloigne d'Allah. C'est pourquoi le Messie a dit - comme le rapporte l'imam Ahmad dans son livre *al-Zuhd*[2]- : « Les tenants du faux ne feront jamais partie des sages et les fornicateurs n'accéderont jamais au royaume céleste ».

Étant de cette gravité, la fornication a été jointe au polythéisme dans le Coran, comme Allah le dit dans le verset suivant : ﴿Le fornicateur n'épousera qu'une fornicatrice ou une associatrice ; la fornica-

1 Ce sont les termes d'un hadith rapporté par Muslim n°1015 d'après Abû Hurayra ﷺ.

2 Je n'ai pas trouvé cette parole dans les éditions de ce livre ni n'ai trouvé de livre qui attribue cette parole à Jésus ﷺ. Abû Khaythama - dans son livre *al-Zuhd* n°127 - et Abû Nu'aym - dans son livre *Hilyat al-awliyâ'* (4/30) - l'attribuent à Wahb Ibn Munabbih. Dans son livre L'histoire de Damas (63/391), Ibn 'Asâkir la rapporte par l'intermédiaire d'Abû Khaythama.

trice n'épousera qu'un fornicateur ou un associateur, tout cela étant interdit aux croyants❫ (Coran, 24 : 3).

Il est pertinent de dire que ce verset est péremptoire. Son énoncé est applicable et rien ne l'a abrogé. Il comporte un énoncé constatatif (*khabar*)[1] et une interdiction. Ceux qui prétendent qu'il a été abrogé n'ont apporté aucune preuve probante de cette abrogation. Ce qui en paraît problématique aux yeux de beaucoup de gens est, par la grâce d'Allah, clair. Ils ont trouvé problématique la parole suivante d'Allah : ❪Le fornicateur n'épousera qu'une fornicatrice ou une associatrice❫ et ils se sont demandé s'il s'agit ici d'un énoncé constatatif, d'une interdiction ou d'une autorisation ?

S'il s'agit tout simplement d'un énoncé constatatif, [cela ne tient pas] car nous avons vu beaucoup de fornicateurs épouser des femmes chastes.

S'il s'agit d'une interdiction, cela signifie que ce verset ordonne au fornicateur de n'épouser qu'une fornicatrice ou une associatrice. Il s'agit alors, en ce qui le concerne, d'une interdiction d'épouser les croyantes chastes et d'une autorisation d'épouser les associatrices et les fornicatrices. Or, ce n'est pas du tout ce qu'Allah veut dire. Quand cela leur parut problématique, ils ont cherché une interprétation valable de ce verset.

1 Selon les rhétoriciens, l'énoncé constatatif (*khabar*) est tout énoncé susceptible d'être conforme à la vérité ou d'être un mensonge. Ndt

### Interprétations des savants de ce verset

Certains d'entre eux ont dit que le verbe « épouser » ici signifie « avoir des rapports sexuels et forniquer ». C'est comme si Allah avait dit : « Le fornicateur ne commet la fornication qu'avec une fornicatrice ou une associatrice ».

Cette interprétation est aberrante, car elle n'apporte rien d'utile. On ne saurait attribuer à la parole d'Allah ce pléonasme. Comme l'on sait, le fornicateur ne commet la fornication qu'avec une fornicatrice. Quel enseignement peut-on tirer de cette information ?! Quand la plupart des savants ont constaté l'inanité de cette interprétation, ils l'ont mise à l'écart.

Certains savants ont dit : « Ce verset est le genre de texte dont la portée est générale mais dont un sens particulier est visé. Il concerne un seul homme et une seule femme, à savoir 'Anâq et son amant. Celui-ci embrassa l'Islam et demanda au Messager d'Allah ﷺ l'autorisation de l'épouser, puis ce verset fut descendu[1] ».

Cette interprétation est également aberrante. Ce cas particulier est certes la cause de la révélation de ce verset, mais on ne limite pas l'explication des textes du Coran aux circonstances de leur révélation, sinon on ne peut pas les utiliser comme arguments pour juger d'autres faits.

1 Abû Dâwud n°2051, al-Tirmidhî n°3177, al-Nasâ'î n°3228 et d'autres rapportent ce hadith. Al-Tirmidhî le juge fiable. Il est jugé authentique par al-Hâkim n°2701 et Ibn al-'Arâbî dans *'Âridat al-ahwadhî* (6/260). Il est recensé dans le livre *Irwâ' al-ghalîl* n°1886.

Certains savants ont dit que l'énoncé de ce verset a été abrogé par la parole suivante d'Allah : ❬Mariez les célibataires d'entre vous❭ (Coran, 24 : 32).

Cette interprétation est plus aberrante que toutes les autres, car il n'y a aucune opposition entre ces deux versets. L'un ne contredit pas l'autre. Allah ﷻ a juste ordonné de marier les célibataires et interdit d'épouser une fornicatrice comme Il a interdit d'épouser une femme durant sa retraite de continence, une femme en état de sacralisation pour le pèlerinage ou une proche parente (*mahram*). Où est donc l'abrogeant et l'abrogé dans ce cas ?

La question qui se pose alors est : « Quel est le sens de ce verset ? »

À cette question, on peut répondre - et Allah est le plus savant - qu'il a été ordonné à l'homme qui veut se marier d'épouser la femme respectable et chaste. C'est sous cette condition que la religion autorise l'homme à se marier avec une femme, comme Allah l'a dit dans les deux sourates Les femmes (verset 24) et La table servie (verset 5).

Il faut savoir que l'énoncé légal d'un texte qui est subordonné à une condition s'annule quand celle-ci disparaît. Or l'autorisation [de se marier] a été subordonnée ici à une condition qui est la chasteté. Si la chasteté disparaît, l'autorisation qui en dépend disparaît elle aussi. Ainsi, celui qui veut se marier est soit quelqu'un qui donne son plein assentiment à la Loi d'Allah qu'Il a prescrite par la langue de Son Messager ou ne lui donne pas son plein assentiment.

S'il ne lui donne pas son plein assentiment, il est alors un associateur que seule une associatrice comme lui accepte d'épouser.

S'il lui donne son plein assentiment mais y contrevient en épousant une femme qui lui est interdite, son mariage n'est pas valide et il devient [dans sa relation avec cette femme] un fornicateur.

Ainsi apparaît de toute évidence le sens de la parole d'Allah : ﴾Le fornicateur n'épousera qu'une fornicatrice ou une associatrice﴿. Ce raisonnement est aussi valable pour la femme.

De même que ce jugement ressort du Coran, il est également conforme à la prime nature et à la raison. En effet, Allah ﷻ a interdit à Son serviteur d'être un mari complaisant qui partage sa femme avec les autres comme une prostituée. Allah a prédisposé naturellement les gens à trouver cela répugnant et abject. C'est pourquoi les gens, qui veulent aller loin dans leur insulte contre quelqu'un, disent : « Époux d'une prostituée ! ». Allah a formellement interdit au musulman d'être ce genre d'homme. Ainsi apparaît de toute évidence la sagesse de l'interdiction et s'éclaircit le sens de ce verset, qu'Allah nous inspire la rectitude !

Ce qui explique clairement cette interdiction et qui prouve que c'est ce sens qui convient à l'esprit de cette charia parfaite, c'est que l'infidélité de l'épouse se répercute sur le lit conjugal et corrompt la filiation qu'Allah a établie entre les gens pour leur intérêt. Ils considèrent d'ailleurs celle-ci comme l'un des bien-

faits d'Allah sur eux. La fornication conduit au mélange des spermes [dans un même utérus] et, de ce fait, au mélange des filiations. C'est l'un des mérites de la charia que d'interdire le mariage avec une fornicatrice et de ne l'autoriser que lorsque celle-ci se repent et observe un délai de viduité.

De même la fornicatrice est une femme mauvaise comme nous l'avons expliqué. Allah ﷻ a fait du mariage une cause de la *mawadda* - qui est l'amour pur - et de la miséricorde. Comment alors une femme mauvaise peut-elle être aimée par un homme bon et peut-elle être une épouse (*zawj*) pour lui ? Le *zawj* a été appelé ainsi, car il tire son origine du nom *izdiwâj* qui signifie la ressemblance. Les deux époux (*zawjân*) sont donc deux êtres qui se ressemblent. Or la répulsion existe entre le bon et le mauvais, que ce soit religieusement ou ontologiquement, empêchant ainsi l'affinité, la miséricorde et l'amour réciproques. A très bien fait celui qui soutient cet avis et interdit à l'homme d'être l'époux d'une prostituée.

Méditons la différence flagrante entre cet avis et l'avis de celui qui a permis à l'homme d'épouser une fornicatrice et de s'unir intimement avec elle la nuit même, alors que la veille elle a eu des rapports sexuels avec un fornicateur, sous prétexte que le sperme du fornicateur n'a rien de sacré. Admettons qu'il ne le soit pas, mais le sperme du mari est sacré. Si c'est ainsi, comment oser permettre la réunion du sperme du mari avec celui du fornicateur dans un seul utérus ?

Ainsi, Allah a qualifié les fornicateurs et les fornicatrices d'être mauvais et la purification a été prescrite pour l'acte en question (l'acte sexuel) même s'il a été accompli dans un cadre licite. L'auteur de cet acte est appelé *junub* (le fait d'être à côté) du fait de son éloignement de la récitation du Coran, de la prière et de la mosquée. La religion lui interdit tous ces rites jusqu'à ce qu'il se purifie avec de l'eau. Il en va de même quand l'acte en question est illicite. Il éloigne le cœur d'Allah et de la demeure ultime et s'interpose même entre lui et la foi et ce, jusqu'à ce qu'il procède à une purification complète par le repentir et que le corps procède à une purification avec de l'eau.

La parole des homosexuels du peuple de Loth : ❬Expulsez-les de votre cité ! Ce sont des gens qui se purifient❭[1] est du même genre que la parole d'Allah ﷻ à propos des gens de la Fosse ardente : ❬... et auxquels pourtant ils n'avaient rien à reprocher, si ce n'est leur foi en Allah, le Tout-Puissant, le Digne de louange❭[2] et que Sa parole : ❬Dis : « Ô Gens du Livre ! Que nous reprochez-vous si ce n'est que nous croyons en Allah, à ce qui a été descendu vers nous et à ce qui a été descendu auparavant »❭ (Coran, 5 : 59).

Tel est l'état d'esprit du polythéiste. Il reproche au monothéiste son dévouement à l'unicité d'Allah et le fait qu'il ne l'entache pas de polythéisme.

1 Coran, 7 : 82.
2 Coran, 85 : 8.

Tel est aussi l'état d'esprit de l'hérétique qui reproche au sunnite son dévouement au suivi du Messager et le fait qu'il n'y mêle pas les opinions personnelles des gens, ni quoi que ce soit qui la contredise.

Avoir foi en l'unicité divine et suivre le Messager exigent de la patience devant les reproches des gens du polythéisme et de l'hérésie. Être en accord avec ces gens-là exige, en revanche, de la patience devant les reproches d'Allah et de Son Messager. Or la première patience est plus avantageuse, plus utile et plus facile que la deuxième.

S'il faut vraiment que tu patientes, alors patiente dans ton maintien sur la voie de la vérité ; telle est la patience dont les fins sont louables. [1]

1 Je n'ai pas trouvé ces vers dans les sources que j'ai consultées.

# Les symptômes de la maladie du cœur et les signes de sa santé

## Aspects de la maladie du cœur

Tout organe du corps a été créé pour un acte qui lui est propre. Sa perfection réside dans son accomplissement de cet acte. Sa maladie consiste en sa difficulté à accomplir cet acte pour lequel il a été créé, de sorte que celui-ci n'émane pas de lui ou émane de lui avec une certaine maladresse. La maladie de la main est le manque de faculté de préhension. La maladie de l'œil est sa difficulté de voir. La maladie de la langue est sa difficulté de prononciation. La maladie du corps réside dans son incapacité à faire ses mouvements naturels ou en la faiblesse de ceux-ci. La maladie du cœur est sa difficulté de faire ce pour quoi il a été créé, notamment la connaissance d'Allah, Son amour, le désir de Le rencontrer et le retour repentant à Lui en sacrifiant pour ces vertus tout désir mondain.

Si le serviteur connaît toute chose mais ne connaît pas son Seigneur, alors c'est comme s'il ne connaissait rien. S'il a eu accès à toutes les faveurs de ce monde, à ses plaisirs et à ses jouissances, mais n'a pas eu accès à l'amour d'Allah, à l'aspiration vers Lui et à Sa compagnie, alors c'est comme s'il n'avait eu accès à aucun plaisir, délice ou bonheur. Bien pire, si le cœur est vide de ces vertus spirituelles, ces faveurs

et ces plaisirs se transformeront immanquablement en châtiment pour lui. Il sera doublement tourmenté par la chose même qui lui a procuré du plaisir. D'une part, il regrettera de perdre ces faveurs et ces plaisirs et d'être empêché d'y accéder alors que son âme y est ardemment attachée. D'autre part, il manquera ce qui est meilleur, plus utile et plus durable que ces plaisirs puisqu'il ne l'obtiendra pas. Il perd ainsi la chose aimée dont il avait déjà joui et il n'obtient pas la plus éminente chose qu'on puisse aimer.

Quiconque connaît Allah L'aime immanquablement, Lui consacre exclusivement l'adoration et ne Lui préfère aucune de ces choses aimées. Celui qui préfère à Allah une de ces choses possède un cœur malade. Cela est comparable au cas de l'estomac qui s'est habitué à manger ce qui est mauvais, si bien qu'il le préfère à ce qui est bon ; il perd le goût de ce qui est bon et aime à sa place d'autres choses.

Le cœur de l'homme peut tomber malade et sa maladie peut même s'aggraver sans que celui-ci ne s'en rende compte, car il est occupé par des choses qui le distraient de la connaissance de la santé du cœur et de ce qui la favorise. Son cœur peut même mourir sans qu'il s'en aperçoive. Le symptôme de cela est que les plaies des turpitudes, son ignorance de la vérité et ses fausses croyances ne le font pas souffrir. En effet, quand il y a de la vie dans le cœur, la turpitude qui lui vient lui fait mal, de même que son ignorance de la vérité. Cette souffrance dépend d'ailleurs de la force

de cette vie. « Le mort ne ressent pas la douleur de ses blessures »[1] [a dit un poète].

Il peut être conscient de sa maladie, mais il trouve pénible de supporter l'amertume du remède et de patienter. Il préfère alors continuer de souffrir qu'endurer les difficultés de l'utilisation du remède, car son remède consiste en ce qu'il fasse l'effort de contredire ses passions, or c'est la tâche la plus dure pour l'âme et en même temps la plus utile pour elle.

Parfois, il réunit les forces de son âme pour patienter, puis sa résolution refroidit et ne continue pas jusqu'au bout à cause de la faiblesse de son savoir, de sa clairvoyance et de sa patience. Il est à l'image de celui qui prend un chemin effrayant conduisant à un lieu très sûr et qui sait que s'il patiente pour le parcourir, sa peur disparaîtra et sera suivie du sentiment de sécurité. Il a besoin de la force de la patience et de la force de la certitude quant à sa destination. Chaque fois que sa patience et sa certitude faiblissent, il retourne sur ses talons et ne supporte pas les difficultés du chemin, surtout si personne ne l'accompagne. Il éprouve alors de la solitude et se dit : « Où sont partis les gens ? Ils me servent de guide ! ».

Tel est l'état d'esprit de la plupart des gens, et c'est ce qui cause leur perte. L'absence de compagnons ou leur faible nombre ne jettent pas l'homme clair-

1 La première moitié de ce *bayt* de poème est la suivante : « Celui qui s'abaisse, l'abaissement devient chez lui comme une seconde nature ». L'auteur de ces vers est al-Mutanabbî : voir le recueil de ses poèmes (4/217). [Dans la poésie arabe, chaque *bayt* est divisé en deux moitiés (*shatr*) qui correspondraient aux vers de la poésie français].

voyant et sincère dans un sentiment de solitude tant que son cœur ravive en lui-même le sentiment d'être en compagnie de l'élite : ❬ceux qu'Allah a gratifiés parmi les Prophètes, les véridiques, les témoins et les vertueux. Quelle belle compagnie que la leur !❭ (Coran, 4 : 69). Le fait que le serviteur évolue seul sur le chemin de sa quête [de la vérité] prouve qu'il est sincère dans celle-ci.

On interrogea Ishâq Ibn Râhawayh sur une affaire et il y répondit. On lui dit : « Ton frère Ahmad Ibn Hanbal a dit la même chose ». Il dit : « Je ne pensais pas qu'un savant puisse être d'accord avec moi sur cette question ». Une fois que l'avis juste lui paraissait de toute évidence, il ne s'attristait pas de voir que personne n'était d'accord avec lui. En effet, quand la vérité apparaît clairement, elle n'a pas besoin de témoins qui la confirment.

Le cœur voit la vérité comme l'œil voit le soleil. Quand l'œil de l'homme voit le soleil, il n'a pas besoin - du moment qu'il connaît le soleil et croit qu'il est levé - que quelqu'un témoigne en sa faveur et l'approuve.

Comme est excellente cette parole dite par Abû Muhammad 'Abd al-Rahmân Ibn Ismâ'îl - connu sous le nom d'Abû Shâma - dans son livre sur les innovations blâmables[1] : « Chaque fois que l'ordre de s'attacher à la Communion des musulmans est rapportée

1 Le titre de ce livre est *al-Bâ'ith 'alâ inkâr al-bida' wal-hawâdith* (Le motif qui pousse à condamner les innovations en matière de religion), pp. 26-27. Édition Bashîr 'Uyûn.

[dans un texte scripturaire], il signifie l'attachement à la vérité et le cheminement sur sa voie, même si ceux qui s'y attachent ne constituent qu'une minorité et ceux qui la contredisent constituent la majorité. Car la vérité est ce que professait la première Communion à l'époque du Prophète ﷺ et ses Compagnons. Il ne faut pas prêter la moindre attention au grand nombre des tenants du faux après eux ».

'Amr Ibn Maymûn al-Awdî a dit : « J'ai accompagné Mu'âdh au Yémen. Je suis resté avec lui jusqu'au moment où je l'ai inhumé en Syrie. Ensuite j'ai accompagné l'homme qui détient la connaissance la plus profonde et la plus intelligente de la religion, à savoir 'Abd Allah Ibn Mas'ûd ﷺ. Je l'ai entendu dire : « Je vous recommande d'être avec la Communion des musulmans. La main d'Allah est sur la Communion des musulmans ». Puis je l'ai entendu dire un jour : « Vous serez gouvernés par des émirs qui retarderont les prières par rapport au moment qui leur est assigné. Accomplissez ces prières au moment qui leur est assigné ; celles-ci étant les prières obligatoires. Accomplissez ensuite avec eux les prières qu'ils célèbrent, elles seront pour vous des prières surérogatoires » - « Ô les Compagnons de Muhammad, répliquai-je ! Je n'ai rien compris de ce que vous nous transmettez comme savoir ! » - « Qu'est-ce qu'il y a ? demanda-t-il » - « Tu m'ordonnes avec insistance d'être avec la Communion des musulmans, puis tu dis : Accomplis la prière tout seul, à titre de prière obligatoire. Accomplis ensuite la prière avec le groupe de fidèles [dans la mosquée], à titre de prière suréro-

gatoire » - « Ô ‘Amr Ibn Maymûn ! Et moi qui pensais que tu détenais le savoir le plus profond de cette cité ! Sais-tu ce qu’est la Communion ? » - « Non » - « La plupart de ceux qui faisaient partie de la Communion l’ont désertée. On parle de Communion quand on est conforme à la vérité, quitte à être seul » »[1].

D’après un récit rapporté selon une autre chaîne de transmission [Maymûn a dit] : « Il tapa ma jambe et me dit : « Malheur à toi ! La plupart des gens s’étaient séparés de la Communion ! On parle de Communion quand on obéit Allah ﷻ » ».

Nu‘aym Ibn Hammâd a dit : « Cela signifie que si la Communion se corrompt, tu dois suivre ce que professait la Communion avant qu’elle se corrompe, quitte à être seul, car à ce moment-là c’est toi qui incarnes la Communion ». Ce récit est rapporté par al-Bayhaqî et d’autres. [2]

Abû Shâma rapporte, d’après Mubârak, qu’al-Hasan al-Basrî a dit : « La Sunna - par Celui en dehors duquel il n’y a nulle divinité - se situe entre celui qui pèche par excès et celui qui pèche par défaut en ce qui la concerne. Patientez dans votre observation de la Sunna, qu’Allah vous fasse miséricorde ! Les gens de la Sunna étaient peu nombreux dans le passé et ils seront peu nombreux dans le futur. Ce sont ceux qui n’ont suivi ni les gens aisés dans leur vie de luxe, ni les

1 Al-Lâlikâ’î dans *Sharh usûl al-i‘itiqâd* n°160 et Ibn ‘Asâkir dans *Târîkh Dimashq* (26/408-409) par la voie d’al-Bayhaqî.
2 Ibn ‘Asâkir dans *Târîkh Dimashq* (46/409) par la voie d’al-Bayhaqî. Voir *Tahdhîb al-kamâl* (22/264-265).

auteurs des innovations dans celles-ci. Ils se sont maintenus patiemment sur la voie de leur Sunna jusqu'à ce qu'ils eussent rencontré leur Seigneur. C'est ce que vous devez faire par la volonté d'Allah ». [1]

Muhammad Ibn Aslam al-Tûsî - le savant dont l'imamat et l'éminence font l'unanimité - était à son époque l'homme le plus enclin à se conformer à la Sunna. Il a lui-même dit : « Jamais on ne m'a transmis une sunna du Messager d'Allah ﷺ sans que je ne m'y conforme. J'ai essayé à tout prix de faire les tournées rituelles autour de la Kaaba sur une monture (comme avait fait le Prophète ﷺ), mais je n'y suis pas parvenu ». [2]

Un des gens du savoir connu à son époque a été interrogé sur la grande majorité des musulmans à laquelle fait allusion le hadith suivant : « Lorsque les divergences éclatent au sein de la communauté, je vous recommande de suivre la grande majorité »[3] - « Qui est cette grande majorité [aujourd'hui] ? lui

1 Al-Dârimî n°216, al-Marwazî dans *Ta'zîm qadr al-salât* n°743. Le texte ci-dessus se trouve dans le livre d'Abû Shâma, p. 16.

2 Je n'ai pas trouvé de référence pour ce récit.

3 'Abd Ibn Humayd n°1218, Ibn Mâjah n°3950, Ibn Abî 'Âsim dans *al-Sunna* n°84 et Ibn 'Adî dans *al-Kâmil* (6/328) et d'autres selon une chaîne qui remonte à Anas ﷺ. Son autorité est qualifiée de faible par Ibn Kathîr dans *Tuhfat al-tâlib* n°37, al-Bûsîrî dans *al-Zawâ'id*, Ibn Hajar comme on le trouve dans le livre *Fayd al-Qadîr* d'al-Munâwî et 'Abd Allah al-Ghumârî dans sa recension des hadiths du livre *al-Luma'* (p. 246). Ce hadith se trouve également dans *Silsilat al-ahâdîth al-da'ifa* n°2896.

demanda-t-on » - « Muhammad Ibn Aslam al-Tûsî représente la grande majorité, répondit-il »[1].

Il a tout à fait raison, par Allah ! Quand il y a à une époque déterminée un imam qui connaît la Sunna et qui appelle les gens à s'y conformer, alors il constitue la référence en matière d'arguments probants, le consensus et la grande majorité et il incarne la voie des croyants. Lorsque quelqu'un s'écarte de celle-ci et suit un autre chemin, Allah l'abandonnera à son choix, le fera consumer dans la Géhenne, détestable aboutissement ![2]

Enfin, c'est l'un des symptômes de la maladie du cœur que de se détourner de ses nourritures utiles et convenables vers des nourritures nuisibles et de se détourner de son remède utile vers son mal nuisible. On distingue ici quatre paramètres : la nourriture utile, le remède salutaire, la nourriture nuisible et le mal destructeur.

1 Ibn Râhawayh fut interrogé : « Qui est la grande majorité [aujourd'hui] ? ». Il répondit : « Muhammad Ibn Aslam, ses disciples et ceux qui le suivent ». Ce récit est rapporté par Abû Nu'aym dans *Hilyat al-awliyâ'* (9/238-239). Al-Dhahabî le rapporte par l'intermédiaire d'Abû Nu'aym dans *Siyar a'lâm al-nubalâ'* (12/196-197).

2 Allusion au verset suivant : ﴾Quant à celui qui se sépare de l'Envoyé après que la bonne direction lui fut apparue avec évidence, et qui se met à suivre une autre voie que celle des croyants, Nous l'abandonnerons à son choix et Nous le ferons consumer dans la Géhenne, détestable aboutissement﴿ (Coran, 4 : 115). Ndt

## Signes de la santé du cœur

Le cœur qui est en bonne santé préfère ce qui est utile et salutaire à ce qui est nuisible, tandis que le cœur malade fait l'inverse.

La nourriture la plus utile est la nourriture de la foi et le remède le plus efficace est le Coran, quoique dans les deux il y a une nourriture et un remède.

L'un des signes de sa santé est de « quitter » ce monde et se rendre à l'Au-delà pour s'y installer, gardant toujours à l'esprit qu'il fait partie des habitants et des enfants de la demeure ultime. Il est venu à ce monde en tant qu'étranger ; il en prendra ce dont il a besoin et retournera à la mère-patrie [l'Au-delà] comme a dit le Prophète ﷺ à 'Abd Allah Ibn 'Umar ؓ : « Sois dans ce monde comme un étranger ou comme quelqu'un de passage et considère-toi déjà parmi les gens des tombeaux »[1].

*Accours vers les jardins d'Éden*

*Ce sont tes premières demeures et notre lieu de séjour.*

*Malheureusement nous avons été déportés par l'ennemi,*

1 Ibn al-Mubârak dans *al-Zuhd* (p. 5), Ibn Abî Shayba (7/75), Ah̲mad (2/24, 41), al-Tirmidhî n°2333, Ibn Mâjah n°4114 et d'autres d'après Ibn 'Umar ؓ. Al-Albânî le juge authentique dans *Silsilat al-ah̲âdîth al-s̲ah̲îh̲a* (3/148). Ce hadith se trouve dans le *S̲ah̲îh̲* d'al-Bukhârî n°6053 sans le passage suivant : « considère-toi déjà parmi les gens des tombeaux ».

*allons-nous donc retourner à nos mère-patries et avoir le salut ?*[1]

'Alî Ibn Abî T̲âlib a dit : « Ce bas monde a déjà levé le camp pour partir et l'Au-delà a déjà levé le camp pour venir. Chacun de ces deux mondes a ses propres enfants. Soyez les enfants de l'Au-delà et ne soyez pas les enfants de ce monde, car aujourd'hui, il y a l'œuvre et il n'y a pas de reddition des comptes alors que demain il y aura la reddition des comptes et il n'y aura pas d'œuvre ». [2]

Plus le cœur guérit de sa maladie, plus il se lance vers l'Au-delà et s'approche d'elle jusqu'à devenir un de ses gens. Plus le cœur devient malade, plus il préfère ce bas monde et s'y installe jusqu'à devenir un de ses gens.

Le cœur ne cesse de stimuler le serviteur jusqu'à ce que celui-ci retourne repentant à Allah, se soumet

1 Ces vers font partie du poème *al-Mîmiyya* (rimes en « *m* ») de notre auteur. Il a été édité pour la première fois en Inde en 1316 H. (1898 apr. J.-C. ) au sein d'une collection sur le dogme des gens de la Sunna et de la Communion. Cette collection été compilée par 'Alî Ibn Sulaymân Âl Yûsuf. L'auteur a cité plusieurs vers de ce poème dans ses livres *T̲arîq al-hijratayn* (La voie des deux émigrations) et *H̲âdî al-arwâh̲* (Ce qui enchante les âmes), pp. 12-15. Le début de ce poème se trouve dans son épître *al-Tabûkiyya*, p. 3 [traduite aux éditions al-Hadîth sous le titre Le chemin vers Dieu].

2 Récit rapporté sans chaîne de transmission par al-Bukhârî dans son *S̲ah̲îh̲* (Livre des exhortations attendrissantes. Chapitre : l'espoir illusoire en un avenir lointain). Il l'attribue de manière affirmative à 'Alî . Il est rapporté avec sa chaîne par Ibn al-Mubârak dans *al-Zuhd* (p. 86), Ibn Abî Shayba dans *al-Mus̲annaf* (7/100), Ah̲mad dans *al-Zuhd* (p.130), Hannâd dans *al-Zuhd* (1/290-291), Ibn Abî al-Dunyâ dans *Qis̲ar al-amal* (n°49), Abû Nu'aym dans *H̲ilyat al-awliyâ'* (1/76) et d'autres.

humblement à Lui et devient un soupirant dévoué qui s'attache fervemment à son Bien-Aimé. Sans la satisfaction de son Seigneur, Sa proximité et Sa bonne compagnie, il ne connaîtra pas de vraie vie et ne connaîtra ni succès, ni plaisir, ni joie. Il est la source de sa quiétude, de sa sérénité, de sa joie et son refuge. Il ne s'en remet qu'à Lui, ne fait confiance qu'à Lui, n'espère qu'en Lui et ne craint que Lui. L'évocation de Son nom est sa nourriture. L'amour qu'il Lui témoigne et son aspiration vers Lui sont sa vie, son bonheur, son plaisir et sa joie. Le recours et l'attachement à quelqu'un d'autre que Lui est son mal. Le retour à Lui est son remède. S'il a son Seigneur auprès de lui, il trouve tranquillité et sérénité. Ainsi toute agitation et inquiétude se dissipent et toute indigence est comblée. En effet, dans le cœur il y une indigence que rien ne comble, sauf Allah ﷻ, un éparpillement que rien ne réunit, sauf le dévouement exclusif à Lui et la consécration de l'adoration à Lui seul.

Le cœur ne cesse en effet de faire vibrer la fibre spirituelle du serviteur jusqu'à ce que celui-ci trouve de la sérénité et de la quiétude auprès de son Dieu et Adoré. À ce moment-là, il vivra la vie dans sa profondeur et goûtera sa saveur. La vie qu'il aura est une vie qui n'a rien à voir avec celle des indifférents qui se détournent de cette affaire pour laquelle ont été créés les hommes, le Paradis et l'Enfer, ont été envoyés les Messagers et ont été descendus les Livres sacrés. S'il n'y avait eu de récompense dans cette affaire que l'existence de celle-ci, elle aurait suffit comme récompense, et la manquer suffit déjà comme cause de

remords accablants et comme punition. Les choses sont comme a dit un poète :

*Celui qui détourne les gens de nous aura droit à l'éloignement et au bannissement,*

*Quant à celui qui manque l'occasion de nous voir, le fait qu'il nous perde est en soi une punition*[1]

Un des pieux gnostiques (*'ârifûn*) a dit : « Les gens qui s'attachent à ce monde me font vraiment pitié ! Ils le quittent sans avoir goûté la meilleure chose qui y existe » - « Qu'est-ce qu'il y a de meilleur dans ce monde, demandèrent les assistants ? » - « L'amour d'Allah, répondit-il, Sa compagnie, le désir de Le rencontrer et le bonheur que procurent Son évocation et Son obéissance »[2].

Un autre a dit : « Il m'arrive de passer des moments durant lesquels je me dis : «Si les gens du Paradis ressentent ce que je ressens, c'est que vraiment ils vivent une bonne vie» »[3].

Un autre a dit : « Par Allah ! La vie de ce monde n'a de goût que par l'amour d'Allah et Son obéissance

1 Je n'ai pas trouvé ce poème dans les sources qui sont à ma disposition.
2 Dans son livre *Hilyat al-awliyâ'* (8/167), Abû Nu'aym rapporte selon une chaîne qui remonte à Mâlik Ibn Dînâr que celui-ci a dit : « Les gens qui s'attachent à ce bas monde l'ont quitté sans savourer ce qu'il comporte de meilleur » - « Quelle est la meilleure chose qui y existe, demandèrent les assistants ? » - « La connaissance d'Allah ﷻ, répondit-il ».
3 Dans son livre *al-Bidâya wal-nihâya* (10/257), Ibn Kathîr rapporte qu'Abû Sulaymân al-Dârânî a dit : « Mon cœur passe parfois par des moments où il danse de joie et je me dis : «Si les gens du Paradis ressentent ce que je ressens, c'est qu'ils vivent vraiment une bonne vie» ».

et le Paradis n'en a que par la vision d'Allah et Sa contemplation ! »[1].

Abû al-Husayn al-Warrâq a dit : « La vie du cœur réside dans l'évocation du Vivant qui ne meurt jamais et la vie paisible est celle en compagnie d'Allah ﷻ, sans personne d'autre ». [2]

Rater l'occasion de profiter spirituellement de la vie est plus pénible aux yeux de ceux qui connaissent parfaitement Allah que la mort, car cela coupe l'homme de la vérité tandis que la mort le coupe seulement des créatures, or il y a une large différence entre les deux coupures.

Un autre a dit : « Celui qui est satisfait d'Allah ﷻ, toute chose est satisfaite de lui. Celui qui n'est pas satisfait d'Allah, la vie de ce monde sera source de remords accablants pour son cœur »[3].

Yahyâ Ibn Mu'âdh a dit : « Celui qui s'empresse de servir Allah, toutes les choses s'empressent de le servir. Celui pour qui Allah est la prunelle de ses yeux, les yeux des gens se réjouiront de le regarder »[4].

1 Dans son livre *Hilyat al-awliyâ'* (9/372), Abû Nu'aym rapporte selon une chaîne qui remonte à Dhû al-Nûn l'Égyptien que celui-ci a dit : « La vie de ce bas monde n'a de goût que par l'évocation d'Allah. Sans la grâce d'Allah, personne ne mènera une bonne vie dans l'Au-delà. Et les jardins du Paradis n'auront de goût que par la vue d'Allah ».

2 Récit rapporté par Abû 'Abd al-Rahmân al-Sulamî dans *Tabaqât al-sûfiyya* (p. 230).

3 Je n'ai pas trouvé de livre où est mentionné ce récit.

4 Récit rapporté par Abû 'Abd al-Rahmân al-Sulamî dans *Tabaqât al-sûfiyya* (p. 102). Al-Bayhaqî le rapporte par son intermédiaire dans *al-Zuhd al-kabîr* n°726.

Il ne se lasse pas d'évoquer son Seigneur ou de Le servir. En dehors de la compagnie d'Allah, aucune compagnie ne lui procure de réconfort, sauf la compagnie de quelqu'un qui lui indique le chemin d'accès à Allah, lui rappelle son Seigneur et s'entretient avec lui à ce sujet.

Quand il faillit à son programme liturgique (*wird*), il en souffre plus que ne souffre l'homme cupide de la perte de son argent et de sa faillite.

Il est affamé de servir son Seigneur comme l'affamé désire boire et manger.

Quand il entre en prière, ses soucis et ses chagrins mondains disparaissent. Il trouve frustrant de terminer sa prière, car il y trouve quiétude, bonheur, satisfaction et joie profonde.

Il n'a qu'un seul souci : celui de plaire à Allah.

Il s'attache à son temps plus que ne s'attache le plus grand avare à son argent ; il veille à ne rien perdre de son temps.

Il veille à la réforme de l'œuvre plus qu'il ne s'intéresse à l'œuvre elle-même :

Il veille à purifier son intention d'obéir à Allah, à être sincère dans l'accomplissement de l'œuvre, à modeler celle-ci sur la Sunna prophétique et à la parfaire. En même temps, il regarde à quel point il est redevable d'Allah dans cette œuvre et regarde ses manquements à Son égard. Voici donc six vertus que seul le cœur vivant et sain contemple.

De manière générale, un cœur en bonne santé est un cœur qui voue à Allah toute son attention, tout son amour, toute sa volonté, tout son cœur, toutes ses œuvres, son sommeil et son réveil. Le discours le plus agréable pour lui est le discours d'Allah et le discours dont l'objet est Allah. Ses idées tournent autour de ce qu'Allah aime et agrée. Il préfère faire une retraite pour être seul avec Allah que de se mêler aux gens, sauf dans les situations où la fréquentation des gens est aimée et agréée par Allah. Allah est la prunelle de ses yeux et la source de sa tranquillité et de sa sérénité. Chaque fois qu'il sent que son âme se tourne vers quelqu'un d'autre que Lui, il lui adresse les paroles divines suivantes : ﴾Ô toi, âme paisible, reviens à ton Seigneur, satisfaite et agréée﴿ (Coran, 89 : 27-28). Il répète à son âme cet appel pour qu'il l'entende de son Seigneur le Jour où il Le rencontrera.

Devant son Dieu et vrai Adoré, le cœur se teint de la teinture de la servitude jusqu'à ce que celle-ci devienne pour lui une qualité et un goût et non pas quelque chose qu'il s'efforce de réaliser. Il la réalise alors avec amour et empressement comme se rapproche l'amoureux de son bien-aimé par sa disponibilité et les services qu'il lui rend.

Quand il se trouve devant un ordre ou une interdiction de son Seigneur, il perçoit au fond de lui-même une voix qui dit : « Me voici prêt à T'écouter, à T'obéir et à me soumettre à Toi avec empressement ! Je Te suis redevable de tout cela et la louange va à Toi dans tout cela ! ».

Quand un mal le touche, il perçoit au fond de lui-même une voix qui dit : « Je suis un serviteur, un pauvre et un indigent qui T'appartient. Je suis Ton serviteur qui est pauvre, impuissant, faible et humble ! Tu es mon Seigneur le Puissant et le Miséricordieux. Je n'ai de patience que celle que Tu m'inspires ! Je n'ai de force que celle dont Tu me dotes. Nul refuge contre Toi ailleurs qu'auprès de Toi ! Je ne compte sur l'aide de personne d'autre que Toi ! Je ne quitterai pas Ta porte et je n'emprunterai aucun chemin détournant de Toi ! ».

Il se résigne alors complètement à Allah et s'appuie entièrement sur Lui. Si son Seigneur l'atteint par quelque chose de désagréable, il dit : « C'est une miséricorde qui m'a été offerte comme cadeau et un remède efficace venant d'un « Médecin » compatissant ». Si ce qu'il aime a été éloigné de lui, il dit : « C'est un mal qui a été écarté de moi ».

*Combien de fois j'ai voulu entreprendre un projet que Tu as choisi d'écarter de moi.*

*Tu ne cesses d'être plus Bienveillant et Miséricordieux envers moi que je ne le suis envers moi-même.* [1]

Tout ce qui lui vient d'Allah, bon ou mauvais, est pour lui un chemin qu'il emprunte pour se guider vers Lui et une porte d'accès à Lui qui s'est ouverte devant lui. Les vers suivants résument cette situation :

1 Voir l'annexe du livre *Mir'ât al-zamân* (4/169) d'Abû al-Hasan al-Nûrî.

*Jamais je n'ai été atteint par quelque chose de désagréable ou agréable,*

*sans que je ne le prenne comme un chemin qui me guide vers Toi.*

*Exécute ce que Tu as décrété pour moi, je l'accueillerai avec une âme satisfaite,*

*car dans les épreuves je T'ai toujours trouvé à mes côtés.* [1]

Quels cœurs, quelles belles consciences recèlent-ils et quels trésors Allah y a logés ! Comme elles sont bonnes leurs intentions, une bonté qui se manifestera clairement le Jour où les secrets des cœurs seront dévoilés !

*Il émanera d'eux un parfum suave, une lumière et une splendeur*

*et de beaux éloges le Jour où les secrets des cœurs seront dévoilés*[2]

Par Allah, un éminent drapeau fut dressé pour eux et ils s'empressèrent de l'atteindre ! Un chemin de rectitude leur apparut clairement et ils se maintinrent sur lui. En dehors de leur objectif le plus éminent, d'autres objectifs les appelèrent mais ils ne répondirent pas à leurs appels, le préférant ainsi à tous les autres et sacrifiant le tout pour lui.

1 Je n'ai pas trouvé le nom de l'auteur de ces vers.
2 Je n'ai pas trouvé ces vers dans les livres que j'ai consultés.

# La guérison de la maladie du cœur dont la cause est l'envahissement de l'âme (*nafs*)

## La nécessité de se prémunir contre le mal de l'âme

Ce chapitre peut être considéré comme le fondement et la base des chapitres qui suivront. C'est que l'ensemble des maladies du cœur naissent de l'âme. Toutes les mauvaises « matières » se déversent dans celle-ci pour se propager ensuite dans les organes, et le premier organe touché est le cœur. Dans l'oraison que le Messager d'Allah ﷺ prononçait chaque fois qu'il avait un besoin à formuler (*khutbat al-hâja*), il disait ceci : « Louange à Allah ! C'est à Lui que nous demandons aide, bonne voie et pardon, et c'est à Lui que nous demandons protection contre le mal que nous inspirent nos âmes et contre les mauvaises actions que nous commettons »[1].

Dans le *Musnad* [d'Ahmad] et le recueil d'al-Tirmidhî, on trouve que le Messager d'Allah ﷺ a dit à

1 Ahmad (1/392), Abû Dâwud n°2118, al-Tirmidhî n°1105, al-Nasâ'î n°1404, n°3277, Ibn Mâjah n°1892 et d'autres d'après Ibn Mas'ûd ﷺ. Al-Tirmidhî le juge fiable. Il est jugé authentique par Ibn al-Jârûd n°679, Ibn al-'Arabî dans *'Âridat al-ahwadhî* (3/27), al-Nawawî dans son explication du *Sahîh* de Muslim (6/160) et d'autres livres et al-Dhahabî dans *al-Muhadhdhab* (3/1142). Il n'y a dans aucune des versions de ce hadith de mention de la bonne voie : voir *Majmû' al-fatâwâ* d'Ibn Taymiyya (18/286-290), *Silsilat al-ahâdîth al-da'ifa* n°6525 et *Khutbat al-hâja* d'al-Albânî.

Husayn Ibn 'Ubayd[1] : « Ô Husayn ! Combien de dieux adores-tu aujourd'hui ? » - « Sept, répondit-il, six sur terre et un au ciel » - « À quel dieu recours-tu en particulier quand tu désires ardemment une chose ou quand tu redoutes un mal ? » - « À celui qui est au ciel » - « Si tu deviens musulman, je t'enseignerai des paroles qui te seront utiles par la grâce d'Allah ». Il embrassa l'Islam et le Prophète ﷺ lui apprit l'invocation suivante : « Ô Allah ! Inspire-moi le bon sens et préserve-moi du mal de mon âme ! »[2].

Le Prophète ﷺ demandait à Allah de le protéger contre le mal de l'âme de manière générale, contre ce que celui-ci engendre comme actions mauvaises et contre ce qui en résulte comme désagréments et punitions. Il a réuni la demande de protection contre le mal de l'âme et la demande de protection contre les

1 Dans le manuscrit d'origine et dans la majorité des copies, il est marqué « al-Mundhir » (au lieu de « 'Ubayd »).
2 Al-Tirmidhî n°3483, al-Dârimî dans sa réfutation d'al-Marrîsî (1/227-228), Ibn Abî 'Âsim dans *al-Âhâd wal-mathânî* n°2355, al-Bazzâr n°3579 et n°3580, al-Tabarânî dans *al-Mu'jam al-kabîr* (18/174) et *al-Mu'jam al-awsat* n°1985, al-Lâlikâ'î dans *Sharh usûl al-i'tiqâd* n°1184 et d'autres selon des chaînes de transmission qui convergent vers le tronçon suivant : « Shabîb Ibn Shayba – al-Hasan – 'Imrân Ibn Husayn ». Dans la chaîne de ce hadith, il y a une faiblesse et une interruption. Certains l'ont récusé justement à cause de cette interruption. Al-Tirmidhî a dit : « Ce hadith est *gharîb* (hadith comportant à un certain moment de sa chaîne de transmission un seul narrateur) ». Al-Bazzâr a dit : « Les savants divergent sur l'autorité de sa chaîne ». Dans son livre *al-'Uluw* (p. 25), al-Dhahabî a dit : « Shabîb est un rapporteur récusable ». Ibn al-Qayyim le juge authentique dans son livre *al-Wâbil al-sayyib* (p. 411). Ibn Hajar le juge fiable dans *al-Tahdhîb* (2/384). Voir *al-'Ilâl al-kabîr* d'al-Tirmidhî (p. 364).

mauvaises actions (*sayyi'ât al-a'mâl*). On peut expliquer cette réunion de deux manières :

- le rapport d'annexion entre le terme *sayyi'ât* (chose mauvaise) et *al-a'mâl* (actions) est un rapport entre le genre et son espèce. Cela signifie qu'il demande à Allah de le protéger contre ce genre d'actions ;
- le Prophète ﷺ entend par *sayyi'ât al-a'mâl* les punitions qui résultent de ces actions et qui font mal à leur auteur.

Selon la première explication, le Prophète ﷺ a demandé à Allah de le protéger contre une caractéristique de l'âme et l'une de ses actions.

Selon la deuxième explication, le Prophète ﷺ a demandé à Allah de le protéger contre des punitions et leurs causes.

La mauvaise action est incluse dans le mal de l'âme. Seulement, s'agit-il d'une demande de protection contre le mal du châtiment dont est passible l'action ou contre le mal de la mauvaise action ?

C'est peut-être la première possibilité qui prévaut, car la demande de protection contre la mauvaise action, après que celle-ci s'est produite, est une demande de protection contre sa rétribution et son implication, sinon ce qui s'est déjà produit ne peut pas être supprimé.

Les pieux itinérants qui cheminent vers Allah - malgré la différence de leurs voies spirituelles et de leurs disciplines - sont d'accord sur le fait que l'ego

empêche le cœur d'accéder au Seigneur et qu'on ne peut entrer auprès de Lui et accéder à Lui qu'après l'avoir écarté et neutralisé en faisant le contraire de ce qu'il suggère et en le dominant.

Il y a en effet deux types de personnes :

- les gens dominés par leur âme : leur âme s'est emparée d'eux et les a détruits. Ils sont devenus des êtres soumis à elle, qui n'agissent que sous ses ordres ;
- les gens dominant leur âme : ils ont maté leur âme, si bien qu'elle s'est soumise à eux et est devenue docile à leurs ordres.

Un des pieux gnostiques a dit : « Le voyage des aspirants [à la foi parfaite] a abouti à la domination de leur âme. Celui qui a dominé son âme a réussi et a eu le succès ultime, tandis que celui qui a été dominé par son âme a échoué et s'est jeté dans la perdition. Allah ﷻ a dit en effet : ﴿Celui qui se sera rebellé et aura préféré la vie d'ici-bas aura la Géhenne pour demeure, tandis que celui qui aura craint la comparution devant son Seigneur et aura contenu les passions de l'âme, celui-là aura le Paradis pour demeure﴾ (Coran, 79 : 37-41).

L'âme invite à l'excès et à préférer la vie mondaine à toute autre chose. Le Seigneur invite le serviteur à Le craindre et à contenir les passions de l'âme. Le cœur oscille entre ces deux appels, il penche tantôt vers l'un, tantôt vers l'autre, et c'est là où se situent l'examen et l'épreuve.

## L'âme paisible, l'âme prompte à se faire des reproches et l'âme instigatrice du mal

Allah ﷻ a attribué dans le Coran trois caractéristiques à l'âme : l'apaisement, l'instigation du mal et la promptitude à se faire des reproches. Seulement, l'âme est-elle une seule entité - les trois caractéristiques précitées n'étant que ses attributs -, ou est-ce que le serviteur possède trois âmes : l'âme paisible, l'âme prompte à se faire des reproches et l'âme instigatrice du mal ? Ceci fait l'objet de divergence entre les gens.

Le premier avis [l'existence d'une seule âme] est soutenu par les jurisconsultes, les théologiens spéculateurs et la plupart des exégètes. C'est aussi l'avis des vérificateurs parmi les soufis.

Le deuxième avis [l'existence de trois âmes] est celui de beaucoup d'adeptes du soufisme.

Quand on examine cette question, on constate qu'il n'y a pas de divergence entre ces deux groupes. L'âme est unique eu égard à son essence et triple eu égard à ses attributs. Si on la considère dans son essence, elle est une seule âme. Si on la considère selon chacun de ses attributs à part, elle est multiple. Sinon je ne pense pas qu'ils disent que chaque être humain possède trois âmes, c'est-à-dire que chacune d'elle est indépendante et au même niveau que les autres dans sa quiddité et sa réalité, de sorte que si le serviteur meurt, les trois âmes sont prises distinctivement.

Quand Allah cite l'âme et l'attribue à son possesseur, Il emploie le singulier et cela est aussi valable pour l'ensemble des hadiths. Aucun texte scripturaire ne comporte le terme « tes âmes (*nufûsuk, anfusuk*) ». Elle est mentionnée au pluriel quand c'est la généralité qui est visée comme dans la parole suivante d'Allah : ❬et lorsque les âmes seront regroupées par affinités❭ (Coran, 81 : 7).

Elle est aussi mentionnée au pluriel quand elle est attribuée à un groupe d'individus comme dans la parole suivante du Prophète ﷺ : « Nos âmes sont dans la Main d'Allah »[1].

Si l'homme possédait trois âmes, le pluriel serait employé dans au moins un de ces textes qui attribuent l'âme à l'homme.

## L'âme paisible (*al-nafs al-muṯma'inna*)

Quand l'âme trouve de la sérénité auprès d'Allah, s'apaise en L'évoquant, revient repentante à Lui, aspire à Le rencontrer, trouve du réconfort en se sentant proche de Lui, alors c'est une âme paisible. C'est à cette âme qu'il sera dit lors de la mort du serviteur : ❬Ô toi, âme paisible, reviens à ton Seigneur, satisfaite et agréée❭ (Coran, 89 : 27-28).

1 Cette parole a été dite par 'Alî ؓ quand le Prophète ﷺ les a réveillés, Fâṯima et lui, pour accomplir la prière nocturne. Elle est rapportée par al-Bukhârî n°1075 et Muslim n°775.

À propos de ce verset : ❬Ô toi, âme paisible❭, Ibn 'Abbâs a dit : « C'est l'âme qui a donné son plein assentiment à la vérité »[1].

Qatâda a dit : « Il s'agit du croyant. Ce qu'Allah lui a promis apaise son âme »[2].

Al-Hasan [al-Basrî] a dit : « Elle est apaisée par ce qu'Allah a dit et elle a donné son plein assentiment à ce qu'Il a dit »[3].

Mujâhid a dit : « C'est l'âme encline au retour vers Allah et à l'humilité à Son égard, qui a acquis la certitude qu'Allah est son Seigneur, qui s'est engagée pour Sa cause et à Lui obéir et qui a cru fermement à la Rencontre avec Lui »[4].

La réalité de l'apaisement (*tuma'nîna*) est la tranquillité et la stabilité. L'âme paisible est celle qui trouve de la tranquillité dans son rapport avec son Seigneur, Son obéissance, Son ordre et Son évocation, et ne la trouve pas auprès de quelqu'un d'autre qu'Allah. L'apaisent donc :

– son amour d'Allah, Son adoration et Son évocation ;

1 Al-Tabarî dans son *Tafsîr* (24/423). Il rapporte cette explication selon une chaîne qui remonte à 'Alî Ibn Abî Talha, lequel la rapporte d'Ibn 'Abbâs. Voir aussi *al-Durr al-manthûr* d'al-Suyûtî (8/514).
2 Al-Tabarî dans son *Tafsîr* (24/423) et al-Suyûtî dans *al-Durr al-manthûr* (8/515).
3 'Abd al-Razzâq dans son *Tafsîr* (3/372) et al-Tabarî dans son *Tafsîr* (24/423).
4 Al-Tabarî dans son *Tafsîr* (24/423-424) et al-Suyûtî dans *al-Durr al-manthûr* (8/514).

- les ordres d'Allah, Ses interdits et Ses informations ;
- la rencontre d'Allah et Sa promesse ;
- l'assentiment qu'elle donne aux réalités de Ses Noms et Attributs ;
- la satisfaction d'avoir Allah comme Seigneur, l'Islam comme religion et Muhammad comme Messager ;
- le décret d'Allah et ses implications ;
- la protection d'Allah et Sa garantie ;
- le fait qu'Il soit son Seigneur, son Dieu, son Adoré, son Roi, le Maître de toute son affaire, sans personne d'autre, et le fait qu'elle retournera à Lui et qu'elle ne se passe pas de Lui, ne serait-ce que le temps d'un clin d'œil.

## L'âme instigatrice du mal (*al-nafs al-ammâra bi al-sû'*)

L'antipode de l'âme paisible est l'âme instigatrice du mal. Elle incite l'homme à céder aux désirs concupiscents et à la tentation de suivre le faux. Elle est le terreau de tous les vices. S'il lui obéit, elle le conduit à tout ce qui est mauvais et à tout ce qui est désagréable. Allah ﷻ a bien précisé que c'est une âme *ammâra bi al-sû'* (très instigatrice du mal) et non pas seulement une âme *âmira*[1]. L'instigation est en effet

1 *Ammâra* est un intensif de *âmira* qui introduit la notion d'insistance et de continuité de l'action. Ndt

sa caractéristique fréquente, habituelle et systématique, à moins qu'Allah ne lui fasse miséricorde et ne la transforme en une âme pure qui incite celui qui la possède à faire le bien. Le mérite de ce changement revient à la miséricorde d'Allah et non pas à l'âme même. Elle est, dans son essence, instigatrice du mal, car elle a été créée, à l'origine, ignorante et injuste. C'est par miséricorde divine qu'elle s'améliore.

La science et la justice viennent par la suite par une inspiration de son Seigneur et de son Créateur. Si Allah ne lui inspire pas une conduite droite, elle demeurera injuste et ignorante. C'est l'ignorance et l'injustice qui font d'elle une âme instigatrice du mal. N'eussent été la grâce d'Allah et Sa miséricorde envers les croyants, aucun d'entre eux n'aurait jamais été pur.

Quand Allah veut du bien d'elle, Il y met les volontés et les conceptions qui la rendent pure et l'améliorent. Sinon Il la laisse dans l'état dans lequel elle a été créée, à savoir l'ignorance et l'injustice.

La cause de l'injustice est soit l'ignorance, soit un manque. Or l'âme est à l'origine ignorante et le manque y est inhérent. C'est pourquoi son incitation au mal est une chose qui demeure inhérente à elle si la miséricorde d'Allah et Sa grâce ne viennent pas l'en sauver.

À partir de là, nous pouvons comprendre que notre besoin de notre Seigneur dépasse tout autre besoin. Il n'existe aucun besoin qui soit comparable à celui-ci. Si Allah prive le serviteur de Sa miséricorde,

de Son aide providentielle et de Sa bonne voie, le temps d'un clin d'œil, le serviteur connaîtra l'échec et la perdition.

## L'âme prompte à se faire des reproches (*al-nafs al-lawwâma*)

Les savants divergent sur l'origine étymologique du terme « *lawwâma* » : dérive-t-il du terme « *talawwum* » qui désigne le changement d'état et l'hésitation, ou bien du terme « *lawm* (reproche) » ? Les explications des anciens tournent autour de ces deux significations.

Sa'îd Ibn Jubayr rapporte qu'il a interrogé Ibn 'Abbâs sur le terme « *lawwâma* ». Il lui a répondu : « C'est l'âme prompte à faire des reproches »[1].

Mujâhid a dit : « C'est l'âme qui regrette ce qu'elle a manqué et qui le reproche [au serviteur] »[2].

Qatâda a dit : « C'est l'âme libertine »[3].

'Ikrima a dit : « Elle fait des reproches pour ce qui est bon et ce qui est mauvais »[4].

'Atâ' rapporte qu'Ibn 'Abbâs a dit : « Toute âme se fera des reproches le Jour de la résurrection. Celui

1 Al-Tabarî dans son *Tafsîr* (24/49) et al-Suyûtî dans *al-Durr al-manthûr* (8/342). Ce récit est qualifié d'authentique par al-Hâkim n°3877.
2 Al-Tabarî dans son *Tafsîr* (24/50), Ibn al-Jawzî dans *Dhamm al-hawâ* (p. 43) et al-Suyûtî dans *al-Durr al-manthûr* (8/343).
3 Al-Tabarî dans son *Tafsîr* (24/50) et al-Suyûtî dans *al-Durr al-manthûr* (8/343).
4 Al-Tabarî dans son *Tafsîr* (24/49).

qui faisait le bien se reprochera de ne pas en avoir fait davantage et celui qui faisait le mal se reprochera de ne pas avoir cessé de le commettre »[1].

Al-Hasan [al-Basrî] a dit : « Par Allah, tu ne vois le croyant qu'en train de faire des reproches à son âme dans toutes les situations, il l'accuse de négligence dans tout ce qu'il fait ; il regrette de ne pas avoir été à la hauteur et se fait des reproches. Quant au libertin, il avance insouciant sur son mauvais chemin, sans faire de reproches à son âme »[2].

Ces explications sont celles des savants qui soutiennent que le terme « *lawwâma* » se réfère au mot « *lawm* (reproche) ».

Les savants qui estiment que ce terme provient du mot « *talawwum* (changement) » considèrent les nombreuses hésitations de cette âme, ses multiples changements et sa fréquente instabilité.

La première explication paraît plus pertinente, car si c'était le deuxième sens qui était visé, c'est le terme « *mutalawwima* » qui aurait été employé comme lorsqu'on la qualifie de *mutalawwina* (chan-

1 Al-Wâhidî dans *al-Basît* (22/475).

2 Ahmad dans *al-Zuhd* (p. 281) et Ibn Abî al-Dunyâ dans son livre *Muhâsabat al-nafs* n°4. Ce récit a été rapporté dans les termes suivants : « Tu ne vois le croyant qu'en train de faire des reproches à son âme. Il dit toujours : «Dans quelle intention ai-je dit cette parole ?», «Dans quelle intention ai-je pris ce repas ?», «Dans quelle intention ai-je eu par cette pensée ?». Tu ne le vois qu'en train de se faire des reproches. Quant au libertin, il avance hardiment sur son mauvais chemin sans se faire des reproches ». Voir également *al-Durr al-manthûr* d'al-Suyûtî (8/343).

geante) et de *mutaraddida* (hésitante)[1]. Néanmoins, ce deuxième sens est une implication du premier. En effet, à cause de son inconstance et de son instabilité, l'âme fait une chose, puis se la reproche juste après. Le *talawwum* (l'inconstance) est donc une implication du *lawm* (reproche).

L'âme peut être parfois instigatrice du mal, parfois prompte à se faire des reproches et parfois paisible. Bien plus, en une seule journée, voire en une seule heure, elle peut être tantôt dans le premier état, tantôt dans le deuxième, tantôt dans le troisième. On l'identifie en fonction de l'état qui prédomine chez elle. Le fait qu'elle soit paisible est une bonne qualité, l'instigation au mal est une mauvaise qualité et la promptitude à se faire des reproches peut être une bonne qualité comme elle peut être une mauvaise qualité, tout dépend de ce que l'âme reproche [au serviteur].

Ce qui nous importe est de parler du remède de la maladie du cœur qui est due à son envahissement par l'âme instigatrice du mal. On distingue deux remèdes à ce titre : le premier consiste à demander des comptes à l'âme et le deuxième consiste à la contredire.

1 Ces termes ont sensiblement le même sens et sont construits sur le même schème (*mutafa''ila*). Ndt

## L'auto-jugement

Négliger de demander des comptes à son âme, être en accord avec elle et suivre ses passions sont la cause de la perdition du cœur. Ahmad et d'autres rapportent, d'après un récit de Shaddâd Ibn Aws ﷺ, que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « L'homme sagace est celui qui demande des comptes à son âme et œuvre en vue de ce qui vient après la mort. L'homme insensé est celui qui obéit aux caprices de son âme en espérant qu'Allah lui accorde son pardon »[1].

L'imam Ahmad rapporte que 'Umar Ibn al-Khattâb ﷺ a dit : « Demandez des comptes à vous-mêmes avant qu'on vous demande des comptes [le Jour de la résurrection]. Pesez votre âme [dans la balance des bonnes et des mauvaises actions] avant qu'on vous pèse [dans la balance du Jour de la résurrection]. En demandant des comptes à votre âme aujourd'hui, vous vous mettez sur la voie qui facilitera la reddition des comptes. Parez-vous de belles vertus et de belles œuvres pour la grande comparution : ❨Ce

1 Ahmad (4/124), Ibn al-Mubârak dans *al-Zuhd* n°171, al-Tayâlisî n°1122, al-Tirmidhî n°2459, Ibn Mâjah n°4260, Ibn Abî al-Dunyâ dans *Muhâsabat al-nafs* n°1, al-Bazzâr n°3489, al-Tabarânî dans *al-Mu'jam al-kabîr* (7/281-248), Ibn 'Adî dans *al-Kâmil* (2/39), Abû Nu'aym dans *Hilyat al-awliyâ'* (1/267, 8/174) et d'autres. Al-Tirmidhî a dit : « Ce hadith est fiable ». Al-Hâkim le juge authentique (n°191, n°7639), jugement contesté par al-Dhahabî qui a dit : « Oh que non, et j'en jure par Allah ! Le rapporteur Abû Bakr Ibn Abî Maryam est défaillant ». Voir *Silsilat al-ahâdîth al-da'îfa* d'al-Albânî n°5319.

Jour-là, vous comparaîtrez et aucun de vos secrets ne restera caché)[1] »[2].

L'imam Ahmad cite également cette parole d'al-Hasan [al-Basrî] : « Le croyant est quelqu'un que l'on voit toujours demander des comptes à son âme : «Dans quelle intention ai-je dit cette parole ?», «Dans quelle intention ai-je mangé cette nourriture ?», «Dans quelle intention ai-je pris cette boisson ?». Quant au libertin, il avance hardiment sur son mauvais chemin, sans demander des comptes à lui-même »[3].

À propos de la parole suivante d'Allah ﷻ : (et de qui le comportement n'est qu'outrance)[4] , Qatâda a dit : « Il s'agit de quelqu'un qui a perdu son âme et qui s'est laissé duper. Pourtant tu le vois entretenir avec soin ses biens matériels tandis qu'il néglige sa religion »[5].

Al-Hasan [al-Basrî] a dit : « Le serviteur demeure sur la bonne voie tant qu'il garde une conscience

1 Coran, 69 : 18.
2 Ahmad dans *al-Zuhd* (p. 120), Ibn al-Mubârak dans *al-Zuhd* n°306, Ibn Abî Shayba (7/96), Ibn Abî al-Dunyâ dans *Muhâsabat al-nafs* n°2, al-Dînawarî dans *al-Mujâlasa* n°1291, Abû Nu'aym dans *Hilyat al-awliyâ'* (1/52) et d'autres selon plusieurs chaînes qui convergent vers 'Umar ﷺ. Voir *Silsilat al-ahâdîth al-da'îfa* d'al-Albânî n°1201.
3 Ahmad dans *al-Zuhd* (p. 281) et Ibn Abî al-Dunyâ dans *Muhâsabat al-nafs* n°4. Voir également *al-Durr al-manthûr* d'al- Suyûtî (8/343).
4 Coran, 18 : 28.
5 Une version comparable est rapportée par Ibn Abî al-Dunyâ dans *Muhâsabat al-nafs* n°5.

morale et tant qu'il demande constamment des comptes à lui-même »[1].

Maymûn Ibn Mihrân a dit : « Le serviteur n'acquerra la vraie piété que s'il demande des comptes à son âme avec plus de rigueur que ce que font les associés entre eux »[2]. D'où le dicton : « L'âme est comme l'associé de mauvaise foi ; si tu ne lui demandes pas des comptes, il t'escroquera tes biens ».

Maymûn Ibn Mihrân a également dit : « L'homme pieux demande des comptes à son âme avec plus de rigueur que ne le fait un sultan sévère avec ses sujets et un homme avare avec son associé »[3].

L'imam Ahmad cite la parole suivante de Wahb [Ibn Munabbih] : « Dans les livres de sagesse légués par Dâwud ﷺ et sa descendance, on trouve inscrite cette maxime : «Il sied au sensé de ne pas négliger les quatre moments suivants : un moment où il se livre à un entretien intime avec son Seigneur, un moment où il demande des comptes à son âme, un moment où il se met en tête-à-tête avec ses frères dans la foi qui lui montrent ses défauts et lui prodiguent des conseils sincères concernant sa conduite et, enfin, un moment où il laisse son âme jouir des plaisirs licites et esthé-

1 Al-Husayn al-Marwazî dans *Zawâ'id al-zuhd* n° 1103, Ibn Abî al-Dunyâ dans *Muhâsabatu al-nafs* n° 6, al-Dînawarî dans *al-Mujâlasa* (n°1291, n°2692), Abû Nu'aym dans *Hilyat al-awliyâ'* (2/145-146) selon différentes chaînes qui remontent à al-Hasan.

2 Wakî' dans *al-Zuhd* n°239, Ibn Abî Shayba (7/195, 235), Hannâd dans *al-Zuhd* n°1228, Ibn Abî al-Dunyâ dans *Muhâsabat al-nafs* n°7, Ibn al-Jawzî dans *Dhamm al-hawâ* (p. 43).

3 Ibn Abî al-Dunyâ dans *Muhâsabat al-nafs* n°9.

tiques, car c'est un moment qui permet à son cœur de se délasser et de récupérer pour pouvoir vivre les trois moments précédents avec plus de ferveur et d'énergie» »[1].

Ce récit a été rapporté selon une chaîne qui remonte au Prophète ﷺ (*marfû'*), c'est-à-dire en tant que parole dite par le Messager d'Allah. Parmi ceux qui le lui ont attribué, il y a Abû Hâtim Ibn Hibbân[2].

Al-Ahnaf Ibn Qays allait souvent à une lampe allumée et introduisait son doigt à l'intérieur, puis disait : « Ô Hunayf [diminutif d'Ahnaf] ! Qu'est-ce qui t'a poussé à commettre tel acte, tel jour ? Qu'est-ce qui t'a poussé à commettre tel autre acte, tel jour ? »[3].

'Umar Ibn al-Khattâb ﷺ a écrit à un de ses représentants une lettre dans laquelle il lui a dit : « Demande des comptes à ton âme tant que tu disposes du temps et de la force [pour te rattraper], avant que n'arrive le Jour de la pénible reddition des comptes. Celui qui, avant la pénible reddition des comptes, a demandé

1 Ibn al-Mubârak dans *al-Zuhd* n°313, 'Abd al-Razzâq (11/21-22), Ibn Abî al-Dunyâ dans *Muhâsabat al-nafs* n°12 et dans *al-'Aql* n°29, al-Bayhaqî dans *Shu'ab al-îmân* (4/164-165), al-Khattâbî dans *al-'Uzla* et al-Khatîb dans *al-Faqîh wal-mutafaqqih* (2/220).

2 Ibn Hibbân dans son *Sahîh* n°361, Abû Nu'aym dans *Hilyat al-awliyâ'* (1/18-19, n°166, n°168), Ibn 'Asâkir dans *Târîkh Dimashq* (23/273-279) et d'autres. Concernant sa faiblesse, voir : *al-Badr al-munîr* d'Ibn al-Mulaqqin (4/353-357), *Da'îf al-targhîb wal-tarhîb* n°1352 et *Silsilat al-ahâdîth al-da'îfa* n°1910 et n°5631 d'al-Albânî.

3 Ibn Abî al-Dunyâ dans *Muhâsabat al-nafs* n°13, 'Abd Allah (le fils de l'imam Ahmad) dans ses ajouts au livre *al-Zuhd* [de son père] (p.235), al-Khatîb dans *Târîkh Baghdâd* (10/30), Ibn 'Asâkir dans *Târîkh Dimashq* (24/324), Ibn al-Jawzî dans *Dhamm al-hawâ* (p. 44).

des comptes à son âme sera satisfait et heureux dans l'avenir. Quant à celui qui s'est laissé distraire par sa vie mondaine et qui s'est occupé à satisfaire ses passions, il finira par le regretter et être rongé de remords »[1].

Al-Hasan [al-Basrî] a dit : « Le croyant veille sur son âme et lui demande des comptes dans le seul désir de plaire à Allah. Des gens connaîtront une reddition des comptes légère, le Jour de la résurrection, parce qu'ils avaient demandé des comptes à leur âme dans ce monde, tandis que d'autres subiront une reddition des comptes pénible, ce Jour-là, parce qu'ils avaient pris leur religion à la légère, sans auto-jugement. Il arrive qu'une chose saisisse l'attention du croyant et suscite son admiration, mais il dit : « Par Allah, je te désire et tu fais partie de mes besoins, mais je ne saurais accéder à toi ! Loin, loin es-tu ! Un large fossé nous sépare ! ». Il émane de lui certaines choses, puis il revient à lui-même et se dit : « Pour quelle raison ai-je fait cela ? Qu'ai-je à faire de cela ? Par Allah, je ne le referai plus jamais ! ». Les croyants sont des gens qui s'arrêtent là où le Coran leur ordonne de s'arrêter, le mettant ainsi entre eux et tout chemin périlleux. Le croyant est, dans ce monde, un prisonnier qui cherche à se racheter, il ne se sent jamais à l'abri du danger jusqu'à ce qu'il rencontre Allah. Il sait qu'il

1 Ibn Abî al-Dunyâ dans *Muhâsabat al-nafs* n°16, al-Bayhaqî dans *Shu'ab al-îmân* (7/966) et dans *al-Zuhd al-kabîr* n°362, Ibn 'Asâkir dans *Târîkh Dimashq* (44/321-357), Ibn al-Jawzî dans *Dhamm al-hawâ* (p. 44).

sera interrogé sur son ouïe, sa vue, sa langue et ses membres ; il devra rendre des comptes de tout cela »[1].

Mâlik Ibn Dînâr a dit : « Qu'Allah fasse miséricorde à un serviteur qui dit à son âme : «N'as-tu pas tel défaut ? N'as-tu pas tel autre défaut ?». Puis il la muselle et la bride, puis l'astreint aux prescriptions du Livre d'Allah ﷻ, faisant ainsi de lui son guide »[2].

Dans sa relation avec le serviteur dans lequel elle loge, l'âme a été comparée à l'associé dans les affaires d'argent. Le but de l'association, qui est le gain, ne peut se réaliser que lorsque l'on impose les conditions suivantes à l'associé :

- préciser la nature du travail de l'associé ;
- surveiller et superviser ce qu'il fait ;
- lui demander des comptes ;
- l'empêcher de frauder lorsqu'on découvre qu'il le fait.

Cela est aussi valable pour l'âme. Le serviteur doit lui imposer comme condition la préservation des sept membres. Cette préservation constitue le capital. Le bénéfice viendra par la suite, en effet comment peut-on espérer faire des bénéfices quand on n'a pas de capital ? Ces sept membres - qui sont les yeux, les

1 Ibn al-Mubârak dans *al-Zuhd* n°307, Ibn Abî Shayba (7/188-189), Ibn Abî al-Dunyâ dans *Muhâsabat al-nafs* n°17, al-Dînawarî dans *al-Mujâlasa* n°1556, Abû Nu'aym dans *Hilyat al-awliyâ'* (2/157), Ibn al-Jawzî dans *Dhamm al-hawâ* (pp. 41-42) et al-Mizzî dans *Tahdhîb al-kamâl* (31/531).
2 Ibn Abî al-Dunyâ dans *Muhâsabat al-nafs* n°8 et Ibn 'Asâkir dans *Târîkh Dimashq* (56/420).

oreilles, la bouche, la langue, le sexe, les mains et les pieds - constituent la monture sur laquelle on peut échouer ou avoir le salut. C'est à cause de ces membres qu'ont échoué les gens qui ont échoué, ils ne les ont pas entretenus et les ont négligés. Et c'est grâce à eux qu'ont réussi ceux qui ont réussi, en les préservant et en les entretenant. Leur préservation est la source de tout bien et leur négligence est la source de tout mal. Allah ﷻ a dit en effet :

﴾Dis aux croyants de baisser leurs regards et de contenir leur sexe﴿ (Coran, 24 : 30).

﴾Ne foule pas la terre avec orgueil ; tu ne saurais fendre la terre, ni égaler en hauteur les montagnes﴿ (Coran, 17 : 37).

﴾N'affirme rien dont tu n'as pas connaissance. L'ouïe, la vue et le cœur : sur tout cela, en vérité, on sera interrogé﴿ (Coran, 17 : 36).

﴾Et dis à Mes serviteurs d'exprimer les meilleures paroles﴿ (Coran, 24 : 53).

﴾Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et prononcez des paroles judicieuses﴿ (Coran, 33 : 70).

﴾Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et que chaque âme voie bien ce qu'elle a accompli comme œuvre qu'elle retrouvera demain﴿ (Coran, 59 : 18).

Après avoir imposé comme condition à son âme la préservation de ces membres, le serviteur passe à l'étape de son observation, son contrôle et sa surveillance. Il ne doit pas manquer de vigilance, car s'il manque de vigilance, ne serait-ce qu'un court instant,

elle tombera sûrement dans la trahison. Et plus il la néglige, plus elle continue de trahir jusqu'à la disparition de la totalité du capital.

C'est pourquoi dès qu'il sent qu'il y a diminution du capital, il doit passer à l'étape de la demande des comptes. À ce moment-là, il saura s'il y a gain ou perte. S'il constate l'existence d'une perte, il doit exiger d'elle de rétablir la situation, comme ce qui se passe avec un associé, c'est-à-dire que l'on revoit les choses depuis le début de l'affaire et on veille à être plus entreprenant et plus vigilant à l'avenir. Il n'a cependant aucun espoir de dissoudre ce contrat de société avec ce traître et de le remplacer par un autre puisqu'il lui est nécessaire[1]. Qu'il déploie alors ses efforts pour bien le surveiller et lui demander des comptes et qu'il évite de le négliger.

Voici deux astuces qui l'aideront à réaliser la surveillance et la demande des comptes :

- il doit savoir qu'en déployant ses efforts dans ce sens aujourd'hui, il garantit de plus en plus sa tranquillité de ce côté demain (le Jour de la Reddition des comptes) et ce, jusqu'à être complètement épargné. Par contre, plus il néglige ce devoir, plus la Reddition des comptes sera pénible pour lui demain ;
- il doit être conscient que le gain tiré de ce commerce est le séjour éternel dans le Firdaws [le plus haut degré du Paradis] et la vue du visage du Seigneur ﷻ, tandis que la perte de ce com-

1 C'est sa propre âme et sa vie en dépend donc. Ndt

merce signifie l'entrée en Enfer et la privation de la vue du Seigneur ﷻ. S'il croit fermement à cela, il n'éprouve aucune difficulté à demander des comptes à son âme aujourd'hui.

Il sied au serviteur sérieux qui croit en Allah et au Jour dernier de ne pas omettre de demander des comptes à son âme et de lui imposer des restrictions dans ses mouvements, ses immobilités, ses velléités et ses démarches. Chaque instant de la vie du serviteur est une perle précieuse qui n'a rien de comparable. Il peut acheter avec cet instant une source de bonheur inépuisable. Perdre ces instants ou acheter avec eux ce qui entraîne sa propre destruction est une grave perte. Qui accepterait de se mettre dans une telle situation si ce n'est le plus ignorant, le plus fou et le moins intelligent ? Le Jour de la Déconvenue, la réalité de cette perte lui apparaîtra de toute évidence : ❮Le Jour où chaque âme se trouvera confrontée avec ce qu'elle aura fait de bien et ce qu'elle aura fait de mal ; elle souhaitera qu'il y ait entre elle et ce mal une longue distance❯ (Coran, 3 : 30).

L'auto-jugement est de deux types :

### 1. L'auto-jugement avant l'acte

Il consiste en ce que le serviteur marque un moment d'arrêt à la naissance de sa volonté d'accomplir l'acte et ne l'entreprenne que lorsqu'il constate de toute évidence qu'il vaut mieux l'accomplir que d'y renoncer.

Al-Hasan [al-Basrî] a dit : « Qu'Allah fasse miséricorde à un serviteur qui marque un temps d'arrêt

quand il décide d'accomplir un acte : s'il juge qu'il est pour Allah, il avance ; s'il est pour quelqu'un d'autre que Lui, il recule ». [1]

Certains ont donné l'explication suivante à cette parole : lorsque l'âme se met en mouvement pour l'accomplissement d'une œuvre déterminée et que le serviteur décide de l'accomplir, il observe d'abord une pause pour voir si cette œuvre est dans ses capacités ou au-delà de ses capacités.

Si elle dépasse ses capacités, il ne l'entreprendra pas. S'il en est capable, il observera un autre temps d'arrêt pour voir s'il vaut mieux qu'il l'accomplisse ou s'il vaut mieux qu'il y renonce.

Si c'est ce dernier cas, il ne l'entreprendra pas. Si c'est le premier cas, il observera un troisième temps d'arrêt pour voir si le motif de l'accomplissement de cette œuvre est le désir de plaire à Allah et d'être récompensé par Lui, ou le désir d'accéder à un haut rang social, ou de recevoir des éloges ou de l'argent d'une créature.

Si c'est ce dernier cas, il s'abstient de l'accomplir même si elle le conduit au but qu'il voulait atteindre, afin d'éviter que l'âme ne s'habitue à l'association et qu'elle ne trouve facile le fait d'œuvrer pour quelqu'un/quelque chose d'autre qu'Allah. Plus elle trouve cela facile, plus elle trouve lourd l'accomplissement des œuvres pour Allah, jusqu'à ce que cela devienne la tâche la plus lourde pour elle.

1 Al-Bayhaqî dans *Shu'ab al-îmân* (5/458).

Si c'est le premier cas, il observera un autre temps d'arrêt pour voir s'il sera aidé dans son accomplissement et s'il aura à ses côtés des gens qui l'assisteront et le soutiendront - au cas où l'œuvre l'exigerait - ou non. S'il n'a pas d'aides, il s'en abstiendra comme le Prophète ﷺ s'était abstenu de mener le combat à la Mecque jusqu'à ce qu'il se fût doté d'une armée et obtînt du soutien.

S'il jouit d'aide, qu'il entreprenne son œuvre et Allah le soutiendra.

La réussite ne fait défaut qu'en absence d'un des paramètres précités, sinon quand ils sont réunis, la réussite est garantie.

Voilà donc quatre stations sur lesquelles le serviteur a besoin de demander des comptes à son âme. En effet, les œuvres que le serviteur veut accomplir ne sont pas toutes à sa portée. Quand une œuvre est dans ses capacités, son accomplissement n'est pas forcément meilleur que son abandon. Toute œuvre dont l'accomplissement est meilleur que son abandon n'est pas forcément faite en vue de plaire à Allah. De plus le serviteur n'est pas toujours aidé dans toute œuvre qu'il veut accomplir pour Allah. S'il demande des comptes à son âme sur tout cela, il distinguera clairement l'œuvre qu'il entreprendra de l'œuvre à laquelle il renoncera.

### 2. L'auto-jugement après l'acte

Il est de trois sortes :

- Demander des comptes à son âme sur un acte d'obéissance à Allah dans lequel elle a été négligente

vis-à-vis de ce droit d'Allah en ne l'accomplissant pas comme il se doit.

Le droit d'Allah, en matière d'obéissance, se réalise par l'observation de six vertus que nous avons déjà citées :

- l'intention pure d'obéir à Allah ;
- la sincérité dans l'accomplissement de l'acte d'obéissance ;
- modeler l'acte d'obéissance sur la Sunna du Messager ﷺ ;
- veiller à l'accomplir de manière parfaite ;
- avoir conscience d'à quel point on est redevable d'Allah dans cet acte ;
- avoir conscience de ses manquements dans cet acte : la personne se livre alors à un auto-jugement dans lequel elle se demande : « Est-ce que je me suis pleinement acquittée du droit de chacune de ces stations ? Ai-je réalisé toutes ces stations dans cet acte d'obéissance ? ».

Demander des comptes à son âme sur une œuvre dont il aurait dû s'abstenir.

Demander des comptes à son âme sur son accomplissement d'un acte licite ou habituel en se demandant pourquoi il l'a fait. Il regarde s'il a voulu par cet acte Allah et la Demeure ultime, dans quel cas il est gagnant, ou s'il a voulu par lui ce bas monde et ses profits immédiats, dans quel cas il a perdu dans son affaire et a manqué l'occasion de profiter de son acte.

## Ce sur quoi l'on doit demander des comptes à son âme

Ce qui est le plus nuisible au serviteur est la négligence, le renoncement à l'auto-jugement, la persistance dans l'erreur, le fait de prendre les choses à la légère et le laisser-aller. Tout cela conduit à la perdition. Tel est le cas de tout homme illusionné, il ferme les yeux sur les conséquences, se laisse aller et compte sur la grâce divine. Il néglige alors de demander des comptes à son âme et de considérer les répercussions de ses agissements. Arrivé à cet état, il lui sera facile de commettre les péchés et s'y habituera, ce qui rendra difficile son sevrage par la suite. Or il suffit qu'il fasse preuve de bon sens pour qu'il se rende compte que la diète est plus facile que le sevrage et le renoncement aux habitudes.

Ibn Abî al-Dunyâ a dit : « Un homme de la tribu de Quraysh qui s'est fait connaître comme étant un des descendants de Talha Ibn 'Ubayd Allah a dit : «Tawba Ibn al-Simma habitait à Raqqa[1]. Il était enclin à demander des comptes à son âme. Un jour, pendant qu'il se livrait à cet exercice, il se rendit compte qu'il a atteint soixante ans. Il en compta les jours : vingt et un mille cinq cent jours. Il s'écria : « Malheur à moi ! Rencontrerai-je mon Seigneur avec vingt et un mille péchés ? Non, mais ce n'est pas un seul péché par jour que je commettais, mais plutôt des milliers de péchés chaque jour !» Il tomba évanoui, puis mourut. Ceux

1 Ville au centre de la Syrie actuelle. Ndt

qui avaient assisté à la scène entendirent une voix dire : «Oh ! Quel saut vers le Firdaws le plus haut !» »[1].

Le serviteur doit d'abord demander des comptes à son âme sur les devoirs d'obligation stricte. S'il se rappelle y avoir commis des manquements, il doit se rattraper soit par l'accomplissement [du devoir], à titre de réparation, soit par sa correction.

Ensuite il lui demande des comptes sur les interdits. S'il sait qu'il en a commis, il doit se rattraper par le repentir, l'imploration du pardon et l'accomplissement des bonnes actions qui effacent les mauvaises.

Ensuite il demande des comptes à son âme sur l'indifférence. S'il a été indifférent à quelque chose pour laquelle il a été créé, il se rattrape par l'évocation d'Allah et le recours avec empressement à Lui.

Ensuite il lui demande des comptes sur ce qu'il a dit, vers quoi ses pieds ont marché, ce que ses mains ont saisi, et ce que ses oreilles ont entendu. Il demande à son âme : « Qu'as-tu voulu par cet acte ? », « Pour qui l'as-tu fait ? », « De quelle manière l'as-tu fait ? ». Il doit savoir que pour chaque mouvement ou pour chaque mot qui émane de lui, deux registres sont déployés. Le premier porte sur : « Pourquoi l'as-tu fait ? » et le deuxième sur : « Comment l'as-tu fait ? ». La première question s'enquiert de la pureté de l'intention d'obéir à Allah et la deuxième s'enquiert sur la conformité à la Sunna du Messager d'Allah ﷺ.

1 Ibn Abî al-Dunyâ dans *Muhâsabat al-nafs* n°76 et al-Bayhaqî dans *Shu'ab al-îmân* (1/533).

Allah a dit : ❬Par ton Seigneur ! Nous les interrogerons tous sur leurs actes❭ (Coran, 15 : 92-93).

❬Nous interrogerons ceux vers qui furent envoyés des Messagers et Nous interrogerons aussi les Envoyés❭ (Coran, 7 : 6).

❬ ... afin qu'Allah interroge les véridiques sur leur sincérité❭ (Coran, 33 : 8).

Si les véridiques seront interrogés sur leur sincérité, que dire alors des menteurs ?!

Muqâtil a dit : « Allah ﷻ a bien dit : ❬Nous prîmes d'eux leur engagement❭[1]. C'est pourquoi Il interrogera les véridiques, c'est-à-dire les Prophètes, sur leur transmission du Message ». [2]

Mujâhid a dit [à propos de ce verset] : « Allah interrogera les transmetteurs qui communiquaient les messages qu'ils recevaient des Messagers »[3]. Cela signifie qu'Allah leur demandera : « Avez-vous transmis les messages que vous avez reçus des Messagers ? » comme Il demandera aux Messagers : « Avez-vous transmis les messages que vous avez reçus d'Allah ? ».

En examinant profondément ce verset, on constate qu'il comporte le premier sens et le deuxième. En effet, les véridiques sont les Messagers et

1 L'exégète Muqâtil fait allusion au verset suivant qui précède le verset ci-dessus : ❬Lorsque Nous prîmes des Prophètes leur engagement, de même que de toi, de Noé, d'Ibrâhîm, de Moïse et de Jésus, fils de Marie. Et ce fut un engagement capital❭ (Coran, 33 : 7).

2 Muqâtil Ibn Sulaymân dans son *Tafsîr* (3/36).

3 Al-Ṯabarî dans son *Tafsîr* (20/214) et al-Suyûṯî dans *al-Durr al-manthûr* (6/568).

ceux qui transmettent leurs enseignements. Allah interrogera les Messagers sur la transmission de Ses messages, Il interrogera les transmetteurs des enseignements des Messagers sur cette mission dont ils se sont chargés, puis Il demandera à ceux à qui est parvenu le Message : « Qu'avez-vous répondu aux Messagers ? » comme Il l'a dit dans ce verset : ﴾Le Jour où Il les appellera et qu'Il dira : « Qu'avez-vous répondu aux Messagers ? »﴿ (Coran, 28 : 65).

Qatâda a dit : « Qu'ils fassent partie des communautés précédentes ou de la dernière communauté, les hommes seront interrogés sur deux choses. Il leur sera demandé : « Qu'avez-vous adoré ? » et « Qu'avez-vous répondu aux Messagers ? ». Ainsi ils seront interrogés sur l'adoré et sur l'adoration. [1]

Allah ﷻ dit aussi : ﴾Et ce Jour-là, vous aurez à rendre compte de vos présents délices﴿ (Coran, 102 : 8).

Muhammad Ibn Jarîr [al-Tabarî] a dit : « Allah ﷻ veut dire ici : «Allah vous interrogera assurément sur les délices dont vous jouissiez dans ce monde : qu'avez-vous fait au sein de ces délices ? Par quels moyens y avez-vous accédé ? Dans quelle intention en avez-vous profité ? Qu'en avez-vous fait ?» ». [2]

1 Cette parole se trouve dans *Majmû' al-fatâwâ* d'Ibn Taymiyya et dans les livres *Tarîq al-hijratayn* (p. 443) et *Madârij al-sâlikîn* (1/341) d'Ibn al-Qayyim. Ils l'attribuent tous les deux à Abû al-'Âliyya.
2 Voir son *Tafsîr* (24/586).

Qatâda a dit : « Allah interrogera tout serviteur sur Ses bienfaits et sur Ses droits qu'Il lui a confiés comme dépôt »[1].

Le délice sur lequel le serviteur sera interrogé est de deux types :

- le délice qui a été pris de sa source licite et a été employé conformément à la Loi : le serviteur sera interrogé dans ce cas sur sa reconnaissance de ce délice ;
- le délice qui a été pris d'une autre source que sa source licite et a été employé de manière contraire à la Loi : dans ce cas, l'interrogatoire concernera la source du délice et son emploi.

Le serviteur sera alors interrogé sur toute chose, y compris sur son ouïe, sa vue et son cœur comme a dit Allah ﷻ : ﴾L'ouïe, la vue et le cœur : sur tout cela, en vérité, on sera interrogé﴿ (Coran, 17 : 36). C'est pour cette raison qu'il doit se remettre en question, sinon il sera soumis à une reddition de compte rigoureuse [le Jour du jugement].

L'obligation de demander des comptes à son âme est prouvée par la parole suivante d'Allah : ﴾Ô vous qui croyez ! Craignez Allah. Que chaque âme voie bien ce qu'elle a accompli comme œuvre qu'elle retrouvera demain﴿ (Coran, 59 : 18).

Allah veut dire par là : « Que chacun de vous voie bien ce qu'il a accompli comme œuvres qu'il retrou-

1 Al-Ṯabarî dans son *Tafsîr* (24/586) et al-Suyûṯî dans *al-Durr al-manthûr* (8/612).

vera le Jour de la résurrection et qui consistent soit en de bonnes actions qui lui vaudront son salut, soit en de mauvaises actions qui lui vaudront sa perte ».

Qatâda a dit : « Votre Seigneur n'a pas cessé de mettre l'accent sur la proximité de l'Heure, au point de dire qu'elle surviendra demain »[1].

Ce qu'il faut retenir de cela, c'est que la réforme du cœur passe par l'auto-jugement, tandis que sa corruption est la conséquence de la négligence de l'âme et du laisser-aller.

## Avantages de la demande des comptes à son âme

### Sonder ses défauts

Celui qui ne sonde pas les défauts de son âme sera incapable de les éliminer. Lorsqu'il parvient à reconnaître les défauts de son âme, il l'exècre pour la cause d'Allah. L'imam Ahmad rapporte qu'Abû al-Dardâ' ﷺ a dit : « L'homme n'acquiert la compréhension profonde de la religion que lorsqu'il exècre les gens à cause de leurs manquements envers Allah, pour se tourner ensuite vers son âme et l'exécrer encore plus »[2].

1 Al-Tabarî dans son *Tafsîr* (23/299).

2 Ahmad dans *al-Zuhd* (p. 143), Abû Dâwud dans *al-Zuhd* (p. 228), Ibn Abî Shayba (7/110), al-Bayhaqî dans *al-Asmâ' wal-sifât* (n°219), Ibn 'Abd al-Barr dans *Jâmi' bayân al-'ilm wa fadlih* n°792. Dans son livre *Fath al-Bârî* (13/383), Ibn Hajar a dit : « Les rapporteurs qui figurent dans sa chaîne sont dignes de confiance, sauf que celle-ci comporte une interruption ».

Mutarrif Ibn ‘Abd Allah a dit : « Si je n’étais pas conscient de la bassesse de mon âme, j’aurais détesté les gens »[1].

Pendant qu’il invoquait sur le mont ‘Arafa, Mutarrif a dit : « Ô mon Dieu ! Ne rejette pas [les requêtes de] ces gens à cause de moi »[2].

Bakr Ibn ‘Abd Allah al-Muzanî a dit : « J’ai regardé les pèlerins sur le mont ‘Arafa et je me suis dit qu’Allah leur pardonnerait, sauf que j’étais parmi eux »[3].

Ayyûb al-Sakhtiyânî a dit : « Quand on évoque les hommes pieux, je me sens bien loin d’eux »[4].

Quand Sufyân al-Thawrî fut à l’article de la mort, Abû al-Ash’hal et Hammâd Ibn Salama se rendirent à son chevet. Hammâd lui dit : « Ô Abû ‘Abd Allah ! Ne vois-tu pas que tu es maintenant à l’abri de ce que tu redoutais et que tu es à quelques pas de Celui auquel tu aspirais, Lui le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux ? » - « Ô Abû Salama, répondit-il,

1 Ibn Sa‘d dans *al-Tabaqât* (7/144), Ibn Abî al-Dunyâ dans *Muhâsabat al-nafs* n°24, Abû Nu‘aym dans *Hilyat al-awliyâ’* (2/210). La version rapportée par Ibn Sa‘d et Abû Nu‘aym est la suivante : « Si je m’étais considéré comme quelqu’un de pur, j’aurais détesté les gens ».
Cette parole de Mutarrif va dans le même sens que celle précitée d’Abû al-Dardâ’. Il veut dire par là que le mauvais comportement et les multiples péchés qui émanent des gens le poussent à les détester, mais le fait qu’il se considère comme eux ou pire qu’eux l’en empêche. Ndt

2 Ibn Abî al-Dunyâ dans *Muhâsabat al-nafs* n°25.

3 Ibn Abî al-Dunyâ dans *Muhâsabat al-nafs* n°26 et al-Bayhaqî dans *Shu‘ab al-îmân* (6/302).

4 Ibn Abî al-Dunyâ dans *Muhâsabat al-nafs* n°28, Ibn ‘Adî dans *al-Kâmil* (1/62), Abû Nu‘aym dans *Hilyat al-awliyâ’* (3/5-6) et al-Bayhaqî dans *Shu‘ab al-îmân* (6/302).

penses-tu que quelqu'un comme moi puisse être sauvé de l'Enfer ? » - « Oui, par Allah, je l'espère bien pour toi » dit Ibn Salama. [1]

Ibn Zayd rapporte que Muslim Ibn Sa'd al-Wâsitî a dit que Hammâd Ibn Ja'far Ibn Zayd lui a raconté cette histoire qu'il a entendue de la bouche de son père : « Nous partîmes en expédition à Kaboul. Il y avait dans l'armée Sila Ibn Ashyam. À la tombée de la nuit, les gens installèrent leur camp et accomplirent la prière. Sila s'allongea ensuite sur le côté. Je décidai de l'épier. Il scruta le moment d'inattention des gens et quand le sommeil gagna le camp, il se leva en sursaut et entra dans un bois proche. Je le suivis. Il fit ses ablutions puis se mit à prier. Un lion surgit et fut très proche de lui. Je grimpai un arbre et je me dis : « S'est-il aperçu de sa présence ou l'a-t-il vu mais l'a pris pour un petit chien ? ». Quand il se prosterna, je me dis : « Le lion va sûrement le dévorer maintenant ! ». Il se mit ensuite en position assise, prononça les salutations finales, puis dit : « Ô toi le lion ! Cherche ta nourriture ailleurs ! ». Le lion s'en alla en poussant un mugissement qui fendit les montagnes. Sila continua de prier. Quand arriva le matin, il s'assit et prononça des formules de louange d'Allah qui sont sans pareil, puis dit : «Ô mon Dieu ! Je Te demande de me protéger contre le feu de l'Enfer. Quelqu'un de mon genre est trop indigne pour oser Te demander le Paradis».

1 Ibn Abî al-Dunyâ dans *Muhâsabat al-nafs* n°30 et Ibn al-Jawzî dans *Sifat al-safwa* (3/151).

Il revint le matin [au camp], comme s'il avait passé la nuit sur un lit moelleux et confortable. Quant à moi, Dieu seul sait combien j'étais fatigué ! »[1].

Yûnus Ibn 'Ubayd a dit : « Je peux énumérer une centaine de qualités de bien, mais je ne me reconnais dans aucune d'elles »[2].

Mu<u>h</u>ammad Ibn Wâsi' a dit : « Si les péchés dégageaient une odeur, personne ne supporterait de s'asseoir près de moi »[3].

Ibn Abî al-Dunyâ rapporte qu'al-Jald Ibn Ayyûb a dit : « Un moine qui faisait partie des fils d'Israël s'adonnait à des actes de dévotion dans un ermitage depuis soixante ans. Quelqu'un lui apparut dans son rêve et lui dit : « Untel le cordonnier est meilleur que toi ». Ce rêve se répéta plusieurs nuits successives. Il se rendit chez le cordonnier et lui demanda ce qu'il accomplissait comme œuvres pies. Il lui répondit : « Jamais un homme ne passe devant moi sans que je ne le considère parmi les gens du Paradis tandis que je me considère parmi les gens de l'Enfer». Grâce à son mépris de son âme, le cordonnier fut élevé au-dessus du moine »[4].

1 Ibn al-Mubârak dans *al-Zuhd* n°863, Ibn Abî al-Dunyâ dans *Mu<u>h</u>âsabat al-nafs* n°33, al-Marwazî dans *Ta'<u>z</u>îm qadr al-<u>s</u>alât* n°836, Abû Nu'aym dans *<u>H</u>ilyat al-awliyâ'* (2/240).

2 Ibn Abî al-Dunyâ dans *Mu<u>h</u>âsabat al-nafs* n°34, Abû Nu'aym dans *<u>H</u>ilyat al-awliyâ'* (3/18), al-Mizzî dans *Tahdhîb al-kamâl* (32/524), Ibn al-Jawzî dans *<u>S</u>ifat al-<u>s</u>afwa* (3/307).

3 A<u>h</u>mad dans *al-Wara'* (p. 152), Ibn Abî al-Dunyâ dans *Mu<u>h</u>âsabat al-nafs* n°37, al-Dînawarî dans *al-Mujâlasa* n°157, Abû Nu'aym dans *<u>H</u>ilyat al-awliyâ'* (2/349), Ibn 'Asâkir dans *Târîkh Dimashq* (56/158).

4 Ibn Abî al-Dunyâ dans *Mu<u>h</u>âsabat al-nafs* n°41.

Dans une assemblée tenue par un émir, on cita Dâwud al-Tâ'î et les assistants dirent du bien de lui. Dâwud dit : « Si les gens étaient au courant du minimum de ce que nous commettons, aucune langue ne daignerait dire du bien de nous »[1].

Abû Hafs a dit : « Celui qui n'accuse pas, en permanence, son âme de négligence, qui ne la contredit pas en toute situation et qui ne l'astreint pas à tout moment aux devoirs qu'elle trouve désagréables est un illusionné. Celui qui regarde un de ses côtés avec un œil admiratif a d'ores et déjà entraîné sa perte »[2].

L'ego invite à emprunter des voies périlleuses, aide les ennemis, convoite toute chose laide et suit toute chose nuisible. Par sa nature, il s'active dans le domaine de l'inobservance.

C'est un bienfait incomparable que de se libérer de l'emprise de son ego et de briser son joug. Il constitue le plus épais voile qui s'interpose entre le serviteur et Allah, et le plus grand connaisseur de l'égo est celui qui est le plus prompt à le mépriser et à l'exécrer.

Ibn Abî Hâtim rapporte dans son *Tafsîr* selon la chaîne suivante : « 'Alî Ibn al-Hasan – al-Muqaddimî – 'Âmir Ibn Sâlih – le père de 'Âmir – Ibn 'Umar » que 'Umar Ibn al-Khattâb a dit : « Ô mon Dieu, pardonne

1 Ibn Abî al-Dunyâ dans *Muhâsabat al-nafs* n°42 et Abû Nu'aym dans *Hilyat al-awliyâ'* (7/359).

2 Voir l'épître *al-Risâla al-qushayriyya* (p. 189) et *Hilyat al-awliyâ'* (10/229-230). Abû Hafs est 'Amr - 'Umar selon certains - Ibn Salama al-Naysâbûrî. Sa biographie se trouve dans le livre *Tabaqât al-sûfiyya* (p. 103-109).

mon injustice et mon impiété ! » Un homme lui demanda : « Ô Émir des croyants ! Certes le musulman peut commettre l'injustice, mais pourquoi y joindre l'impiété ? » Il répondit : « ﴾L'homme est enclin à l'injustice et à l'impiété﴿ (Coran, 14 : 34) ».

Il rapporte également selon la chaîne suivante : « Yûnus Ibn Habîb – Abû Dâwud – al-Salt Ibn Dînâr » que Baqiyya Ibn Suhbân al-Hunâ'î a dit : « J'ai interrogé 'Âïsha au sujet de la parole suivante d'Allah : ﴾Puis Nous avons donné l'écriture en héritage à ceux que Nous avons élus parmi Nos serviteurs. Il y a en effet parmi eux ceux qui ont été injustes avec eux-mêmes, d'autres qui suivent une voie moyenne, d'autres enfin qui l'emportent par les œuvres de bien, avec la permission d'Allah﴿ (Coran, 35 : 32) ». Elle dit : « Ô mon enfant ! Ceux-là sont les gens du Paradis. Ceux qui l'emportent par les œuvres de bien sont ceux qui sont morts du vivant du Messager d'Allah ﷺ et à qui il a promis le Paradis et l'éternelle subsistance. Ceux qui sont sur une voie moyenne sont ceux qui ont suivi la voie que le Prophète ﷺ a léguée jusqu'à le rejoindre [dans l'Au-delà]. Quant à ceux qui ont été injustes envers eux-mêmes, ce sont des gens comme vous et moi ». « Elle s'est considérée comme nous »[1].

L'imam Ahmad rapporte selon la chaîne suivante : « Sharîk – 'Âsim – Abû Wâ'il » que Masrûq a

1 Abû Dâwud al-Tayâlisî dans son *Musnad* n°1489, al-Tabarânî dans *al-Mu'jam al-awsat* n°6094, al-Tha'labî dans *al-Kashf wal-bayân* (8/109), al-Suyûtî dans *al-Durr al-manthûr* (7/24). Il est jugé authentique par al-Hâkim n°3593, mais faible par al-Bûsîrî dans *Ithâf al-khiyara* (6/258) et par al-Albânî dans *Silsilat al-ahâdîth al-da'ifa* n°3235.

dit : « 'Abd al-Rahmân entra chez Umm Salama qui lui dit : «J'ai entendu le Prophète ﷺ dire : «Parmi ceux qui sont avec moi, il y a des gens qui ne me reverront plus jamais après ma mort»». 'Abd al-Rahmân sortit de chez elle très effrayé et se rendit aussitôt chez 'Umar. Il lui dit : «Va entendre ce que vient de dire ta mère[1]». 'Umar alla la voir. Il entra chez elle et lui demanda de lui répéter ce qu'elle venait de dire à 'Abd al-Rahmân. Ce qu'elle fit. 'Umar lui dit alors : «Je t'adjure au nom d'Allah de me dire si je suis parmi eux !» - «Non, répondit-elle, mais je n'innocenterai plus personne après toi» »[2].

J'ai entendu notre cheikh (Ibn Taymiyya) dire : « Elle entendait par là qu'elle ne voulait pas ouvrir cette porte. Elle ne voulait en aucun cas dire que 'Umar est le seul épargné, en dehors de l'ensemble des Compagnons ».

L'exécration de l'âme pour la cause d'Allah est une des qualités des véridiques. En un seul instant, cette qualité rapproche le serviteur d'Allah mille fois mieux que l'œuvre pie.

Ibn Abî al-Dunyâ rapporte que Mâlik Ibn Dînâr a dit : « Des gens parmi les fils d'Israël étaient dans

1 Umm Salama est l'épouse du Prophète ﷺ. Elle est de ce fait la mère des croyants comme Allah a dit dans le verset suivant : ﴾Le Prophète a plus de droits sur les croyants qu'ils n'en ont sur eux-mêmes et ses épouses sont leurs mères﴿ (Coran, 33 : 6). Ndt

2 Ahmad dans son *Musnad* (6/312, 6/298), al-Tabarânî dans *al-Mu'jam al-kabîr* (23/317-318), Ishâq Ibn Râhawayh dans son *Musnad* n°1913. Il est jugé authentique par al-Albânî dans *Silsilat al-ahâdîth al-sahîha* n°2982.

un de leurs lieux de culte un jour de fête. Un jeune arriva et se tint à la porte du lieu de culte, puis dit : « Quelqu'un de mon genre ne mérite pas d'entrer et d'être avec vous. Je suis coupable de ceci, je suis coupable de cela...» et il se mit à blâmer son âme. Allah révéla à leur Prophète que ce jeune comptait parmi les véridiques »[1].

L'imam Ah̲mad rapporte selon la chaîne suivante : « Muh̲ammad Ibn al-H̲asan Ibn At̲ash – Mundhir – Wahb », qu'un dévot qui parcourait la terre sans demeure fixe s'est adonné à l'adoration d'Allah ﷻ durant soixante-dix ans. Lors d'un de ses voyages de dévotion, son œuvre lui parut minime. Il s'en plaignit à Allah et reconnut ses manquements envers Lui. Allah lui envoya quelqu'un avec le message suivant : « Ce que tu viens de faire maintenant M'est plus aimable que tout ce que tu accomplissais auparavant comme œuvres pies »[2].

Ah̲mad rapporte selon la chaîne suivante : « ʻAbd al-S̲amad – Abû Hilâl – Qatâda » que Jésus, fils de Marie, a dit : « Posez-moi vos questions, j'ai le cœur tendre quoique je ne me voie pas comme quelqu'un qui a un quelconque mérite »[3].

1 Ah̲mad dans *al-Zuhd* (p. 100), Ibn al-Mubârak dans *al-Zuhd* n°478, Abû Dâwud dans *al-Zuhd* n°10, Ibn Abî al-Dunyâ dans *Muh̲âsabat al-nafs* n°31, Abû Nuʻaym dans *H̲ilyat al-awliyâ'* (5/378), al-Bayhaqî dans *Shuʻab al-îmân* (5/431), Ibn al-Jawzî dans *Dhamm al-hawâ* (p. 44).
2 Ah̲mad dans *al-Zuhd* (p. 53) et Abû Dâwud dans *al-Zuhd* n°15.
3 Ah̲mad dans *al-Zuhd* (p. 58-59), al-T̲abarî dans son *Tafsîr* (18/192), al-Thaʻlabî dans *al-Kashf wal-bayân* (6/215).

Ahmad rapporte également que 'Abd Allah Ibn Rabâh a dit : « Dâwud ﷺ cherchait les gens de la classe la plus modeste de la société des fils d'Israël et s'asseyait avec eux en disant : « Seigneur, je suis un humble au milieu d'humbles !» ». [1]

On rapporte d'après 'Imrân Ibn Muslim al-Qasîr que Moïse ﷺ a dit : « Ô mon Seigneur ! Où dois-je te chercher ? » - « Cherche-Moi auprès de ceux dont le cœur est brisé d'humilité, lui répondit le Seigneur. Je M'approche d'eux chaque jour d'un empan, car si Je M'approchais davantage, tout leur être se briserait »[2].

Dans le livre *al-Zuhd* de l'imam Ahmad : « Un homme de la communauté des fils d'Israël s'est adonné, durant soixante ans, à des actes d'adoration dans l'espoir de voir une de ses requêtes satisfaite, mais il n'a rien obtenu. Il dit alors à son âme : «Par Allah, s'il y avait le moindre bien en toi, tu aurais obtenu ce que tu voulais ». Quelqu'un lui apparut dans son songe et lui dit : « Vois-tu ce court moment dans lequel tu as méprisé ton âme ? Il est meilleur que toutes tes années d'adoration » »[3].

..............

1 La chaîne de ce récit qui se trouve dans *al-Zuhd* de l'imam Ahmad (p. 83) se termine de cette manière : Yazîd Ibn Hârûn rapporte ceci d'après al-Jarîrî, d'après Abû al-Salîl qui a dit : « Dâwud ﷺ cherchait ... ».
2 'Abd Allah le fils de l'imam Ahmad dans ses ajouts au livre *al-Zuhd* [de son père] (p. 75) et Abû Nu'aym dans *Hilyat al-awliyâ'* (6/177).
3 Ahmad dans *al-Zuhd* (p. 97, 374, 375), Ibn Abî al-Dunyâ dans *Muhâsabat al-nafs* n°60, al-Kharâ'iti dans *I'tilâl al-qulûb* n°38, al-Bayhaqî dans *Shu'ab al-îmân* (5/431), Ibn al-Jawzî dans *Dhamm al-hawâ* (p. 46).

## La connaissance du droit d'Allah

L'adoration de celui qui ne connaît pas le droit d'Allah sur lui ne sert presque pas à grand-chose. Son utilité est dérisoire.

L'imam Ahmad rapporte selon la chaîne suivante : « Hajjâj – Jarîr Ibn Hâzim – Wahb » que celui-ci a dit : « Il m'est parvenu que le Prophète d'Allah Moïse passa près d'un homme en train d'invoquer Allah avec ferveur. Il dit : «Seigneur, fais-lui miséricorde ! Je suis ému de compassion pour lui». Allah lui révéla ceci : «S'il M'invoque jusqu'à ce que ses forces s'épuisent, Je ne l'exaucerai pas. Je ne le ferai que lorsqu'il considérera le droit que J'ai sur lui» »[1].

L'une des vertus les plus utiles au cœur du serviteur est sa considération du droit d'Allah sur lui. Cela lui inspire d'exécrer son âme et de la mépriser, le débarrasse de l'infatuation et de l'engouement pour ses œuvres, lui ouvre la porte de la soumission, de l'humilité et de l'*inkisâr*[2], et lui inspire de désespérer de son âme et d'être convaincu que le salut ne s'obtient que par la grâce d'Allah, Son pardon et Sa miséricorde. En effet, il est du droit d'Allah d'être obéi, évoqué, remercié et, à fortiori, de ne pas être désobéi, ni oublié, ni dénié.

1 Ahmad dans *al-Zuhd* (p. 88).

2 Nous préférons transcrire que traduire ce mot vu sa richesse en significations. Littéralement l'« *inkisâr* » est une forme passive du nom « *kasr* » qui signifie « brisement ». Son sens obvie est le fait de se « briser » et de se plier devant Allah. Ndt

Celui qui examine ce droit que son Seigneur a sur lui sait avec certitude qu'il ne s'en acquittera pas comme il se doit. Il ne lui reste alors qu'à compter sur la grâce et le pardon d'Allah. Il sait que s'il est abandonné à son œuvre, ce sera sa perte.

C'est sur ce point que les gens qui ont une connaissance profonde d'Allah et de leur âme focalisent leur intérêt. S'ils désespèrent en leur âme et placent tout leur espoir en la grâce d'Allah et Sa miséricorde, c'est à cause de cela.

Si tu médites l'état de la plupart des gens, tu constates qu'ils suivent le chemin inverse. Ils considèrent le droit qu'ils ont sur Allah, mais ne considèrent pas le droit d'Allah sur eux. C'est en suivant cette voie qu'ils se coupent d'Allah et qu'un voile couvre leurs cœurs, les empêchant ainsi de Le connaître, de L'aimer, de désirer de Le rencontrer et de jouir de Son évocation. Cet état trahit, de la part de l'homme, une extrême ignorance de son Seigneur et de sa propre âme.

L'auto-jugement consiste d'abord en ce que le serviteur regarde le droit d'Allah sur lui. Ensuite le serviteur regarde s'il s'acquitte comme il se doit de ce droit. La meilleure méditation est celle-ci, car elle conduit le cœur vers Allah jusqu'à le jeter devant Lui, soumis et brisé - un état dans lequel réside son rétablissement -, pauvre - un état dans lequel réside sa richesse - et humble - un état dans lequel réside sa puissance. Si jamais il néglige cette méditation, ce qu'il rate comme bonnes actions surpasse ce qu'il en

gagne par ses seules œuvres et ce, quelles que soient ces œuvres.

L'imam Ahmad rapporte selon la chaîne suivante : « Ibn al-Qâsim – Sâlih al-Murrî – Abû 'Imrân al-Jawnî – Abû al-Jald » qu'Allah a révélé à Moïse la parole suivante : « Quand tu M'évoques, fais-le alors que tes membres tremblent. Lorsque tu M'évoques, sois concentré et serein. Que ta langue soit derrière ton cœur quand tu M'évoques. Quand tu te recueilles devant Moi, fais-le dans un état de parfaite humilité et sérénité. Blâme ton âme, car elle mérite d'être blâmée avant toute autre chose. Quand tu t'entretiens intimement avec Moi, fais-le avec un cœur frémissant de crainte et une langue sincère »[1].

La considération par le serviteur du droit d'Allah sur lui a comme avantage de ne pas le laisser tirer une quelconque fierté d'une œuvre, quelle qu'elle soit. Quand l'on tire fierté de son œuvre, elle ne monte pas vers Allah.

L'imam Ahmad rapporte qu'un homme a dit à un de ceux qui détiennent une connaissance profonde d'Allah : « Il m'arrive de pleurer toutes les larmes de mon corps quand je prie ». Le savant répondit : « Il est préférable de rire en reconnaissant tes fautes devant Allah que de pleurer alors qu'en même temps tu tires fierté de tes œuvres, car la prière du vaniteux ne monte pas au-dessus de sa tête » - « Fais-moi une

1 Ahmad dans *al-Zuhd* (p. 67), Abû Nu'aym dans *Hilyat al-awliyâ'* (6/55), al-Dînawarî dans *al-Mujâlasa* n°2224, Ibn 'Asâkir dans *Târîkh Dimahsq* (61/147-148).

recommandation » - « Je te recommande de renoncer aux biens matériels de ce monde et de ne pas les disputer à ceux qui les convoitent. Sois comme l'abeille, elle ne se nourrit que de ce qui est bon et il n'en sort que ce qui est bon, et quand elle se pose sur une tige, elle ne lui cause pas la moindre cassure, ni la moindre égratignure. Je te recommande d'être un fidèle serviteur d'Allah ﷻ comme l'est le chien à ses propriétaires qui l'affament et le chassent, et pourtant il continue de les garder et de les servir »[1].

Inspiré de cette parole, al-Shâṯibî[2] a produit ces deux vers :

*Ainsi dit-on : sois comme le chien ; ses propriétaires le chassent*

*et pourtant il ne cesse de leur être dévoué avec un désintéressement sincère*[3].

L'imam Aḫmad rapporte selon la chaîne suivante : « Sayyâr – Ja'far – al-Jarîrî » que ce dernier a dit : « Il m'est parvenu qu'un homme parmi les fils d'Israël voulait qu'Allah satisfasse un de ses vœux. Il s'adonna avec ferveur et énergie à des actes d'adora-

1 Aḫmad dans *al-Zuhd* (p. 79), Ibn Abî Shayba dans *al-Muṣannaf* (7/183), Hannâd dans *al-Zuhd* n°459, al-Dînawarî dans *al-Mujâlasa* n°2012, Abû Nu'aym dans *Ḫilyat al-awliyâ'* (4/28, 43-44, 7/55).

2 Abû Muḫammad al-Qâsim Ibn Firra Ibn Muḫammad al-Shâṯibî. Savant andalous né en 538 H. /1143 apr. J. -C. Il est une référence en matière de science des modes de récitation du Coran (*'ilm al-qirâ'ât*). À ne pas confondre avec le savant dans le domaine de la méthodologie juridique et des finalités de la charia, Abû Isḫâq al-Shâṯibî, mort en 790 H. /1388 apr. J.-C. Ndt

3 Voir le poème *Ḫirz al-amânî*, connu sous le nom d'*al-Shâṯibiyya* (p.15). Édition Dâr al-Kitâb al-Nafîs.

tion, puis adressa sa requête à Allah. Constant qu'il n'a pas été exaucé, il passa la nuit dans un état de pénitence. Il dit : « Ô mon âme ! Pourquoi ma requête n'a-t-elle pas été satisfaite ? ». La tristesse l'envahit et il se mit à blâmer son âme et à lui faire des reproches en lui disant : « Par Allah ! Je ne saurais attribuer ce problème à mon Seigneur. C'est bel et bien mon âme qui en est la cause ! ». Il passa toute la nuit à blâmer son âme et il ne cessa de se faire des reproches jusqu'à ce que sa requête fût satisfaite »[1].

1 Je n'ai pas trouvé ce texte dans les sources traditionnelles.

## La guérison de la maladie du cœur provoquée par Satan

Ce chapitre est l'un des plus importants et des plus utiles de ce livre. Les derniers maîtres en matière de cheminement spirituel ne lui ont pas accordé le même intérêt qu'à l'âme, ses défauts et les dégâts qu'elle peut entraîner. Ils se sont étendus sur ce dernier sujet tandis qu'ils n'ont pas traité ce chapitre comme il se doit. Or celui qui médite le Coran et la Sunna constate que ces deux sources ont traité la question de Satan, de ses stratagèmes et de ses attaques plus qu'elles n'ont parlé de l'âme.

En effet, l'âme blâmable a été citée dans la parole suivante d'Allah : ❮L'âme est instigatrice du mal❯ (Coran, 12 : 53) et l'âme prompte à se faire des reproches a été citée dans Sa parole : ❮Non ! J'en jure par l'âme prompte à se faire des reproches❯ (Coran, 75 : 2). La parole suivante d'Allah fait allusion à l'âme blâmable : ❮... et aura contenu les passions de l'âme❯ (Coran, 79 : 40).

Quant à Satan, il a été mentionné dans plusieurs endroits et une sourate entière lui a été réservée[1].

1 La sourate *Les hommes* (*al-Nâs*), n°114.

## La nécessité de chercher refuge auprès d'Allah contre Satan

Le Seigneur ﷻ a mis en garde Ses serviteurs contre Satan plus qu'Il ne les a mis en garde contre l'âme. C'est donc de cette manière qu'il convient de voir les choses et non pas d'une quelconque autre manière. En effet, la mauvaiseté de l'âme et sa corruption naissent des suggestions de Satan. L'âme est sa monture, le lieu où s'opèrent ses stratagèmes secrets et la cible qu'il vise pour amener l'homme à lui obéir.

Allah ﷻ a ordonné de chercher refuge auprès de Lui contre Satan lorsqu'on veut réciter le Coran et dans d'autres circonstances, parce que le serviteur en a grandement besoin, tandis qu'Il n'a ordonné de Lui demander protection contre l'âme dans aucun endroit des textes scripturaires. C'est seulement dans l'oraison [du besoin] dite *khuṯbat al-ḥâja* qu'il y a une demande de protection contre le mal de l'âme. Dans cette oraison, le Prophète ﷺ a dit - comme nous l'avons cité dans le chapitre précédent : « C'est à Lui que nous demandons aide, guidance et pardon et c'est à Lui que nous demandons protection contre le mal que nous inspirent nos âmes et contre les mauvaises actions que nous commettons ».

Le Prophète ﷺ a réuni dans un seul hadith deux choses contre lesquelles il faut demander protection. En effet, al-Tirmidhî rapporte et juge authentique un hadith d'Abû Hurayra ؓ selon lequel Abû Bakr ؓ le

véridique demanda au Prophète ﷺ : « Ô Envoyé d'Allah, apprends-moi une formule que je prononcerai chaque matin et chaque soir ». L'Envoyé d'Allah ﷺ lui recommanda de dire : « Mon Dieu, Créateur intégral des cieux et de la terre, Connaisseur du manifesté et du non-manifesté (*ghayb*), Seigneur et Maître de toute chose, nul n'est en droit d'être adoré que Toi, que mon refuge soit en Toi contre les méfaits de mon âme, les méfaits de Satan et l'association qu'il inspire, et contre le fait de commettre un mal qui se répercuterait gravement sur moi ou qui impliquerait un musulman ». Il ajouta : « Prononce cette formule le matin, le soir et lorsque tu te mets au lit »[1].

Ce noble hadith comporte la demande de protection contre le mal, contre ses causes et contre ses répercussions. Tout mal provient soit de l'âme, soit de Satan. Ses répercussions frappent soit l'auteur, soit son frère musulman. Ainsi ce hadith cite les deux sources du mal et ces deux cibles.

Allah ﷻ a dit : ﴿Quand tu veux réciter le Coran, prends refuge en Allah *(ista'idh billâh)* contre Satan

..............

1 Al-Tirmidhî n°3392 mais il n'y a pas dans son recueil le passage suivant : « et contre le fait de commettre un mal qui se répercuterait gravement sur moi ou qui impliquerait un musulman », al-Tayâlisî n°9, n°2582, Ibn Abî Shayba (5/322, 6/34), Ahmad (1/9-10, 2/297), al-Dârimî n°2689, al-Bukhârî dans *al-Adab al-mufrad* (n°1202 et 1203), Abû Dâwud n°5067, al-Nasâ'î dans *al-Sunan al-kubrâ* n°7715, 9839, et 10631), Abû Ya'lâ n°77 et autres. Il est jugé authentique par Ibn Hibbân n°962, al-Hâkim n°1892, al-Nawawî dans *al-Adhkâr* n°212 et 274, Ibn Daqîq al-'Îd dans *al-Iqtirâh* (p. 128), Ibn al-Qayyim dans *Zâd al-ma'âd* (2/332), Ibn Hajar dans *Natâ'ij al-afkâr* (2/363) et al-Albânî dans *Silsilat al-ahâdîth al-sahîha* n°2753.

le lapidé. Il n'a aucun pouvoir sur ceux qui ont la foi et qui s'en remettent à leur Seigneur. Il n'a de pouvoir que sur ceux qui le prennent pour allié et qui deviennent des polythéistes à cause de lui》 (Coran, 16 : 98-100).

La phrase « *ista'idh billâh* » signifie : « Prends Allah comme rempart, accroche-toi à Lui et prends refuge en Lui ». Ce verbe a pour substantifs *al-'awdh*, *al-'iyâdh* et *al-ma'âdh*. Ce terme est généralement employé pour désigner celui auprès duquel on cherche refuge (*al-musta'âdh bih*) comme dans la parole suivante du Prophète ﷺ : « Tu as pris refuge en Celui qui accorde la pleine protection »[1].

Le sens d'origine de ce terme comporte l'idée du recours à la chose et du rapprochement d'elle. Les Arabes disaient : « La viande la plus délicieuse est celle qui est '*uwwadh* » c'est-à-dire la viande qui reste collée à l'os[2]. « Une chamelle '*â'idh* », c'est-à-dire une chamelle auprès de laquelle son petit cherche refuge. Le pluriel de '*â'idh* est '*ûdh*, sur le même schème que *humr*.

Dans le hadith sur le pacte d'al-Hudaybiya, on trouve le passage suivant : « Ils [les polythéistes de la tribu de Quraysh] ont pris avec eux *al-'ûdh* (les chamelles dont les petits sont collés à elles) *al-matâfîl* »[3].

1 Al-Bukhârî n°5254.
2 C'est comme si elle cherchait refuge auprès de l'os pour ne pas être arrachée et mangée. Ndt
3 Al-Bukhârî n°2731 et 2732.

Le terme *al-maṯâfîl* est le pluriel de *muṯfil*, à savoir la chamelle qui est accompagnée de son chamelon.

Certains savants - notamment l'auteur du livre *Jâmi' al-uṣûl* [1]- ont dit qu'il s'agit ici d'une métonymie qui désigne les hommes, c'est-à-dire que les hommes ont pris avec eux leurs femmes et leurs enfants.

On n'a pas besoin de recourir à cette figure de style pour expliquer ce passage, car il est à prendre dans son sens propre. Cela signifie qu'ils [les polythéistes de la Mecque] sont sortis de chez eux pour affronter le Prophète ﷺ en emmenant avec eux leurs bêtes et leurs montures, y compris les chamelles accompagnées de leurs chamelons.

Allah ﷻ a ordonné de chercher refuge en Lui contre Satan (*isti'âdha*) lorsqu'on s'apprête à réciter le Coran.

## Sagesses résidant dans la prononciation de l'*isti'âdha* lorsque l'on veut réciter le Coran

Le Coran constitue une guérison de ce qui est dans les poitrines. Il élimine ce que Satan y projette comme suggestions insidieuses, désirs concupiscents et mauvaises intentions. Il est un remède contre les effets de Satan sur les poitrines. Allah a ordonné au serviteur de chasser la « matière » du mal et d'en dépouiller le cœur, afin que le remède trouve un endroit vide pour bien l'imprégner et agir sur lui efficacement. Un poète a dit :

1 *Jâmi' al-uṣûl* (8/303) d'Ibn al-Athîr.

*Son amour me survint avant que je connaisse l'amour*

*Il rencontra un cœur vide et s'en empara*[1]

Ainsi ce remède efficace [le Coran] arrive au cœur alors que celui-ci s'est vidé de tout agent encombrant ou incompatible et le guérit efficacement.

Le Coran nourrit le cœur de bonne voie, de savoir et de bien comme l'eau nourrit la plante. Or Satan est un feu qui brûle les plantes l'une après l'autre. Chaque fois qu'il sent qu'un des germes du bien va pousser dans le cœur, il essaie à tout prix de le détruire et de le brûler. Il fut alors prescrit au serviteur de chercher refuge en Allah contre Satan, afin que ce maudit ne puisse pas gâcher tout ce que serviteur a pu récolter comme enseignements du Coran.

La différence entre ce cas et le cas qui le précède est que l'*isti'âdha*, dans le premier cas, permet de tirer les enseignements du Coran, tandis que dans le deuxième cas, elle sert à les maintenir, à les préserver et à les ancrer dans le cœur.

Il est fort probable que ceux qui soutiennent que l'*isti'âdha* doit être prononcée après la récitation du Coran, ont pris en compte ce détail. Par Allah, il s'agit bien d'une bonne remarque, sauf que la Sunna et les récits des Compagnons rapportent que l'*isti'âdha* doit être prononcée avant de commencer la récitation du Coran. Cet avis est adopté par la plupart des savants de la communauté parmi les anciens et les

1 Voir *Rawdat al-muhibbîn*, p. 144 et 212.

contemporains. D'ailleurs l'*isti'âdha* avant la récitation du Coran permet de réaliser ce double objectif [tirer les enseignements et les préserver].

Les Anges s'approchent de celui qui récite le Coran et écoutent sa récitation, comme en témoigne le hadith qui rapporte que pendant qu'Usayd Ibn Hudayr récitait le Coran, il aperçut une chose pareille à un nuage dans lequel il y avait des sortes de lampes. Le Prophète ﷺ dit [en lui expliquant ce phénomène] : « Ce sont les Anges »[1]. Or Satan est l'opposé de l'Ange et son ennemi. Il fut alors ordonné au récitateur de demander à Allah d'éloigner Satan de lui, afin que Son entourage proche qui est composé d'Anges puisse assister à sa récitation. Il s'agit en effet d'un festin où les Anges et les diables ne se réunissent jamais.

Satan lance contre le récitateur sa cavalerie et sa piétaille pour le distraire du but du Coran, à savoir sa méditation, sa compréhension et la connaissance de ce que Celui qui l'a révélé veut dire. Ce maudit ne ménage pas ses efforts pour s'interposer entre le cœur du récitateur et le but du Coran et l'empêcher d'en profiter pleinement. Il fut alors prescrit de chercher refuge auprès d'Allah contre lui lorsqu'on s'apprête à réciter le Coran.

Celui qui récite le Coran s'entretient intimement avec Allah en employant les propres paroles de son Seigneur. Or Allah est plus attentif à la belle récitation du Coran d'un homme que ne l'est le maître

1 Muslim n°796. Al-Bukhârî le rapporte sans chaîne de transmission (*mu'allaq*) n°5018.

d'une esclave-chanteuse au chant de celle-ci[1], tandis que Satan écoute les poèmes et les chants. Il fut alors prescrit au récitateur de chasser Satan en prononçant l'*isti'âdha* lors de son entretien intime avec Allah et l'écoute par son Seigneur de sa récitation.

Allah n'a envoyé ni Messager ni Prophète qui n'ait récité (*tamannâ*) [ce qui lui a été révélé] sans que Satan n'y mêle ses projections. Les savants anciens sont tous d'accord pour dire que le verbe *tamannâ* signifie « réciter » comme a dit un poète à propos de 'Uthmân ﷺ :

*Il récita (tamannâ) le Livre d'Allah au début de la nuit*

*et à la fin de la nuit, l'heure du destin sonna*[2].

Si Satan ose faire cela aux Messagers, que dire alors de ce qu'il fera aux autres ? C'est pourquoi il agit sur la langue de celui qui récite le Coran en le poussant à commettre des erreurs de prononciation et en le perturbant dans sa lecture, ou il agit sur son cœur en perturbant sa compréhension de ce qu'il récite. Quand Satan se présente lors de la récitation du serviteur, celui-ci subit l'une ou l'autre de ces deux

1 Ce sont les termes d'un hadith rapporté par Ahmad (6/19-20), Ibn Mâjah n°1340 et al-Hâkim dans *al-Mustadrak* (1/571). Celui-ci le juge authentique, mais ce jugement est rejeté par al-Dhahabî qui dit : « Sa chaîne comporte une lacune ». Al-Albânî le juge faible : voir *Silsilat al-ahâdîth al-da'ifa* n°2951.

2 Dans son livre d'exégèse *al-Bahr al-muhît* (6/382), Abû Hayyân al-Andalusî attribue ces vers à Hassân Ibn Thâbit. Ces vers ne se trouvent pas dans le recueil de poèmes de celui-ci. Ils se trouvent, sans mention de leur auteur, dans *Kitâb al-'ayn* (8/390), *Maqâyîs al-lugha* (5/277) et *Lisân al-'arab* (racine : ma-na-ya).

attaques et parfois les deux en même temps. D'où l'importance de la demande de la protection d'Allah contre Satan lors de la récitation du Coran.

Satan est plus prompt à attaquer l'homme quand celui-ci décide d'accomplir une œuvre pie ou l'a déjà entamée. C'est d'ailleurs quand le serviteur a déjà entamé l'œuvre pie que Satan l'attaque avec plus de violence pour l'amener à l'interrompre. Dans le *Sahîh*, il est rapporté que le Prophète ﷺ : « Un diable surgit devant moi la veille pour m'interrompre dans ma prière »[1]. Plus une œuvre pie est bénéfique à son auteur et aimable à Allah, plus l'intervention de Satan est violente.

Il est rapporté dans le *Musnad* de l'imam Ahmad que Sabra Ibn Abî al-Fâkih a entendu le Prophète ﷺ dire : « Satan se tient sur tous les chemins du fils d'Adam pour l'en détourner. Il le guette sur la voie de l'Islam et lui dit : « Vas-tu entrer en Islam et laisser ta religion et celle de tes ancêtres ? » mais le fils d'Adam lui désobéit et entre en Islam. Il le guette ensuite sur la voie de l'émigration (*al-hijra*) et lui dit : «Vas-tu émigrer en abandonnant ta terre et ton ciel ? De plus, l'espace d'action et les fréquentations d'un émigré sont limités» pourtant il lui désobéit et émigre. Il le guette enfin sur la voie de la lutte pour la cause d'Allah et lui dit : «Vas-tu combattre ? Tu vas être tué ! Ta femme va se remarier ! Tes biens seront partagés ! » »[2].

1 Al-Bukhârî n°461 et n°1210 et Muslim n°541.

2 Ahmad dans son *Musnad* (3/483), al-Nasâ'î n°3134. Il est jugé authentique par al-Albânî dans *Silsilat al-ahâdîth al-sahîha* n°2979.

## Satan tend des embuscades à l'homme sur tous les chemins du bien

Mansûr rapporte que Mujâhid a dit : « Il n'y a pas un groupe d'hommes qui partent en voyage vers la Mecque sans que Satan ne fasse les mêmes préparatifs qu'eux pour les poursuivre »[1]. Cette parole est rapportée par Ibn Abî Hâtim dans son *Tafsîr*.

Satan est toujours en embuscade, surtout lors de la récitation du Coran. Allah a alors ordonné au serviteur de combattre son ennemi [Satan] qui lui coupe la route. Il cherche d'abord refuge en Allah contre lui et ensuite il prend son chemin. Cela est comparable au cas du voyageur à qui un brigand barre la route ; il s'occupe de le repousser et ensuite il reprend son chemin.

L'*isti'âdha* est un signe et un avertissement qui indiquent que ce qui va être récité après elle est le Coran. C'est pourquoi la charia n'autorise pas de commencer un discours par la formule de l'*isti'âdha*, sauf la parole d'Allah. L'*isti'âdha* est en effet une formule liminaire et un avertissement qui indique à l'auditeur que ce qui sera récité par la suite est le Coran. Lorsque l'auditeur entend l'*isti'âdha*, il se prépare à l'écoute de la parole d'Allah. Ensuite elle fut prescrite à celui qui récite le Coran seul en raison des sagesses précitées et d'autres.

1 Dans *al-Durr al-manthûr* (3/426), la seule référence qu'al-Suyûtî donne à ce récit est Ibn al-Mundhir.

Tels sont, entre autres, les avantages de l'*isti'âdha*.

## Les différentes formules de l'*isti'âdha* et leur signification.

Ahmad a dit - selon la version rapportée par Hanbal - : « Que ce soit dans la prière ou en dehors de la prière, on ne doit réciter le Coran qu'après avoir prononcé l'*isti'âdha*, car Allah ﷻ a dit : ﴾Quand tu veux réciter le Coran, prends refuge en Allah contre Satan le lapidé﴿ (Coran, 16 : 98) ».

Selon la version d'Ibn Mushaysh, Ahmad a dit : « Chaque fois qu'il veut réciter le Coran, il doit faire l'*isti'âdha* ».

'Abd Allah le fils de l'imam Ahmad a dit : « J'ai entendu mon père faire l'*isti'âdha* quand il s'apprête à réciter le Coran. Il la prononce dans les termes suivants : « Que mon refuge soit en Allah contre Satan le lapidé. Allah est l'Oyant et l'Omniscient » ».

Dans le *Musnad* [d'Ahmad] et chez al-Tirmidhî, on trouve qu'Abû Sa'îd al-Khudrî a dit : « Lorsque le Prophète ﷺ commençait la prière, il prononçait l'invocation d'ouverture de la prière (*istiftâh*), puis disait : «Je cherche refuge auprès d'Allah, Celui qui entend tout, l'Omniscient, contre Satan le lapidé,

contre son attaque (*hamz*), son gonflement (*nafkh*) et son soufflement (*nafth*)» »[1].

Ibn al-Mundhir a dit : « Il est prouvé d'après les données traditionnelles que le Prophète ﷺ disait avant la récitation du Coran : «Je cherche refuge auprès d'Allah contre Satan le lapidé» ».

Cette formule a été choisie par al-Shâfi'î, Abû Hanîfa et al-Qâdî [Abû Ya'lâ] dans son livre *al-Jâmi'*.

D'après une tradition attribuée à Ahmad, celui-ci a lui aussi choisi cette formule parce qu'elle est prouvée par le verset précité [le verset 98 de la sourate Les abeilles] et par le hadith rapporté par Ibn al-Mundhir.

Selon une version de 'Abd Allah, Ahmad opte pour la formule suivante : « Je cherche refuge auprès d'Allah, Celui qui entend tout, l'Omniscient, contre Satan le lapidé » en raison du hadith d'Abû Sa'îd. C'est également le choix d'al-Hasan al-Basrî et d'Ibn Sîrîn.

Le bien-fondé de cette formule se trouve dans l'histoire rapportée par Abû Dâwud concernant l'accusation calomnieuse de 'Âïsha dans son honneur. Il rapporte que le Prophète ﷺ s'assit, enleva le voile qui couvrait son visage, puis dit : « Je cherche refuge

1 Ahmad (3/50), al-Tirmidhî n°242, al-Dârimî n°1239, Abû Dâwud n°775, al-Nasâ'î n°899 et 900, Ibn Mâjah n°804, Abû Ya'lâ n°1108, Ibn Khuzayma n°467, al-Tahâwî dans *Sharh ma'ânî al-âthâr* n°1073 et 1074, al-Dâraqutnî (1/298) et al-Bayhaqî dans *al-Sunan al-kubrâ* (2/34-45). Il est jugé fiable par Ibn Hajar dans *Natâ'ij al-afkâr* (1/417) et al-Albânî dans *Irwâ' al-ghalîl* (2/51-52).

auprès d'Allah, Celui qui entend tout, l'Omniscient, contre Satan le lapidé »[1].

D'après d'autres données traditionnelles, Ahmad employait la formule suivante : « Je prends refuge en Allah contre Satan le lapidé. Allah est Celui qui entend tout, l'Omniscient ». Sufyân al-Thawrî et Muslim Ibn Yasâr soutiennent qu'il faut prononcer cette formule. C'est le choix d'al-Qâḏî [Abû Ya'lâ] dans son livre al-Mujarrad[2] et d'Ibn 'Aqîl.

Il est vrai que la parole suivante d'Allah : ❬prends refuge en Allah contre Satan le lapidé❭ (Coran, 16 : 98) prouve clairement qu'il faut dire : « Je prends refuge en Allah » et dire juste après : « contre Satan le lapidé » [sans aucune formule entre les deux].

Il est vrai aussi que l'autre verset, à savoir la parole d'Allah : ❬Prends refuge en Allah. Il est Celui qui entend tout, l'Omniscient❭ (Coran, 41 : 36), implique qu'il faut adjoindre à l'*isti'âdha* la description d'Allah qui est « Celui qui entend tout » et « l'Omniscient » dans une phrase indépendante appuyée par la particule intensive *inna* (*inna Allâha Huwa al-Samî'u al-'Alîm*), car c'est dans ces termes qu'Allah a révélé ce verset.

Isẖâq a dit : « Je choisis cette formule attribuée au Prophète ﷺ : «Ô mon Dieu, je cherche refuge en Toi contre Satan le lapidé : contre son attaque, son

1 Abû Dâwud n°775, al-Bayhaqî dans *al-Sunan al-kubrâ* (2/43). Il est jugé faible par Abû Dâwud et par al-Albânî dans *Ḏa'îf sunan Abî Dâwud* n°785.

2 Livre de *fiqh* hanbalite. Ndt

gonflement et son soufflement». La signification de ces termes a été donnée dans ce même hadith : «Son attaque est l'état de possession qu'il provoque, le gonflement est l'orgueil qu'il inspire et le soufflement est la poésie» »[1].

Commentaire de la parole suivante d'Allah : ❨Et dis : « Seigneur, je cherche refuge en Toi contre les incitations (*hamazât*) des diables et je cherche refuge en Toi contre leur présence auprès de moi ! »❩ (Coran, 23 : 97-98).

Le terme *hamazât* est le pluriel de *hamza*. Il est construit sur le même schème que le terme *tamarât* (fruits) qui est le pluriel de *tamra*. Le sens d'origine du terme *hamz* est la pression (*daf*').

Abû 'Ubayd rapporte qu'al-Kisâ'î a dit : « [Quand je dis à propos de quelqu'un] : « *hamaztuh* », « *lamaztuh* », « *lahaztuh* » ou « *nahaztuh* », cela signifie : « Je l'ai poussé » »[2].

En vérité, il s'agit d'une poussée avec quelque chose de pointu, comme si on tentait de percer l'individu avec une lance. C'est donc une poussée particulière. Les *hamazât* des diables sont leur « poussée » des suggestions insidieuses et des tentations vers le cœur.

1 Cette explication a été rapportée, selon des chaînes qui remontent jusqu'au Prophète ﷺ, par Ahmad (4/80), al-Tabarânî dans *Musnad al-shâmiyyîn* n°1343 et d'autres. Le cheikh al-Albânî juge qu'elle remonte authentiquement au Prophète ﷺ (*marfû*') : voir *Irwâ' al-ghalîl* n°342.
2 *Gharîb al-hadîth* d'Abû 'Ubayd (3/77-78), *al-Basît* d'al-Wâhidî (16/55).

Ibn ‘Abbâs ﷺ et al-Hasan ont dit : « ﴿les *hamazât* des diables﴾ sont leurs attaques perçantes et leurs suggestions insidieuses »[1].

Certains ont dit que les *hamazât* des diables sont leur gonflement et leur soufflement. Cette explication a été donnée par Mujâhid[2].

Certains ont dit qu'il s'agit de l'état d'étouffement que les diables provoquent et qu'on appelle *al-mawta* (épilepsie). C'est un état qui ressemble à la possession (*junûn*)[3].

D'après le sens apparent de ce hadith, le *hamz* est autre chose que le gonflement et le soufflement. On peut donner à cela l'explication suivante qui paraît plus évidente : « Pris isolément, le terme *hamazât*, attribué aux diables, désigne toutes les attaques de ceux-ci contre l'homme. Joint au gonflement et au soufflement, il désigne une attaque particulière. C'est là une règle qui s'applique à tous les cas similaires[4] ».

À propos du verset suivant : ﴿et je cherche refuge en Toi contre leur présence auprès de moi﴾, Ibn Zayd a dit : « ... dans mes affaires »[5]. Al-Kalbî a dit : « ... lors

1 Ibn ‘Abbâs a dit : « leurs attaques perçantes » et al-Hasan a dit : « leurs suggestions insidieuses ». Voir le *Tafsîr* d'al-Tha‘labî (7/55) et le *Tafsîr* d'al-Baghawî (5/428).

2 Voir le *Tafsîr* d'al-Tha‘labî (7/55) et le *Tafsîr* d'al-Baghawî (5/428).

3 Cette explication a été donnée par Ibn Zayd comme le rapporte al-Tabarî dans son *Tafsîr* (19/68).

4 C'est-à-dire le cas où un terme prend un sens (général le plus souvent) quand il est pris isolément et un autre sens (plus particulier) quand il est joint à un autre, comme l'Islam et la foi. Ndt

5 Al-Tabarî dans son *Tafsîr* (19/69) et al-Suyûtî dans *al-Durr al-manthûr* (6/114).

de ma récitation du Coran »[1]. ‘Ikrima a dit : « ... lors des derniers instants de ma vie dans ce monde »[2].

Allah a ordonné au serviteur de prendre refuge en Lui contre deux des maux des diables : leurs attaques perçantes et leur proximité. Ainsi il prend refuge en Allah contre eux afin qu’ils ne le touchent pas et qu’ils ne s’approchent pas de lui.

Allah a révélé ces versets après avoir dit : ❮Repousse le mal par ce qui est meilleur. Nous savons très bien ce qu’ils fabulent❯ (Coran, 23 : 96). Il lui a alors ordonné de se protéger contre le mal des diables d’entre les humains en repoussant leurs méfaits par ce qui est meilleur et de repousser les méfaits des diables d’entre les djinns en prenant refuge en Allah contre eux.

La parole suivante d’Allah dans la sourate *al-A‘râf* est comparable à cela : ❮Prends l’excédent disponible, ordonne le convenable et détourne-toi des ignorants❯ (Coran, 7 : 199).

Allah a ordonné ici au serviteur de repousser le mal des ignorants en se détournant d’eux. Ensuite Il lui a ordonné de repousser le mal de Satan en cherchant refuge auprès de Lui contre cet être maudit. Il dit en effet : ❮Et si jamais Satan t’incite à faire le mal, cherche refuge auprès d’Allah, car Il entend et sait tout❯ (Coran, 7 : 200).

1 Voir *al-Nukat wal-‘uyûn* d’al-Mâwardî (4/66).
2 Voir *al-Kashshâf* d’al-Zamakhsharî (3/204). Les trois explications citées se trouvent dans *al-Tafsîr al-basîṯ* d’al-Wâẖidî (16/58).

Également, la parole suivante d'Allah dans la sourate *Fussilat* est comparable : ❬La bonne action et la mauvaise action ne sont pas pareilles. Repousse le mal par ce qui est meilleur et voilà ton ennemi qui se mue en fervent allié❭ (Coran, 41 : 34). Il s'agit ici du repoussement du mal des diables d'entre les hommes. Ensuite, Allah a dit : ❬Et si jamais Satan t'incite à faire le mal, cherche refuge auprès d'Allah, car c'est Lui qui entend tout, l'Omniscient❭ (Coran, 41 : 36).

Dans ce verset, Allah a bien dit : ❬*innahu Huwa al-Samî' al-'Alîm* (car c'est Lui Celui qui entend tout, l'Omniscient) ❭. Il a renforcé l'idée contenue dans ce verset par l'emploi des intensifs suivants : la particule *inna*, le pronom de disjonction (*Huwa*) et l'article défini (*al-*) dans ❬*al-Samî' al-'Alîm*❭, alors que dans la sourate *al-A'râf*, Il a dit : ❬*innahu Samî'un 'Alîm*❭.

Le secret qui réside dans cette distinction - et Allah en sait plus - est le suivant : en se contentant de mentionner les noms tels qu'ils sont, sans renforcer l'idée qu'ils comportent par un intensif, ce verset [de la sourate *al-A'râf*] vise à affirmer la qualité qui inspire suffisamment de prendre refuge en Allah et à faire savoir qu'Il entend et qu'Il sait. Il entend notre demande de refuge auprès de Lui et connaît ce contre quoi nous Lui demandons refuge et Il le repousse loin de nous. L'audition est une audition des paroles de celui qui demande refuge et la science est une science au sujet des agissements de celui contre lequel on demande refuge. Ainsi se réalise le but de l'*isti'âdha*. Ce sens est valable pour les deux versets.

Dans la sourate *Fussilat*, les noms mentionnés se sont distingués par davantage d'intensification, de précision dans la définition et de spécification, car ils sont venus après un blâme prononcé par Allah ﷻ à l'encontre de ceux qui ont douté qu'Il entend ce qu'ils disent et qu'Il sait ce qu'ils font. Il est en effet établi dans les deux *Sahîh* qu'Ibn Mas'ûd a dit : « Près de la Kaaba se réunirent deux hommes de la tribu de Quraysh et un de la tribu de Thaqîf - ou deux de la tribu de Thaqîf et un de la tribu de Quraysh[1]. Ils avaient le ventre bien gras et le savoir bien maigre ! L'un d'eux dit : « À votre avis, Allah entend-Il ce que nous disons ? » - « Il nous entend si nous parlons à haute voix, dit un autre, et ne nous entend pas si nous parlons à voix basse » - « S'il en entend une partie, dit le troisième, c'est qu'Il entend tout ». Allah ﷻ fit alors descendre les paroles suivantes : ❬Vous ne pouviez vous cacher au point que ni votre ouïe, ni vos yeux et ni vos peaux ne puissent témoigner contre vous. Mais vous pensiez qu'Allah ne savait pas beaucoup de ce que vous faisiez. Et c'est cette pensée que vous avez eue de votre Seigneur qui vous a ruinés, de sorte que vous êtes devenus du nombre des perdants❭ (Coran, 41 : 22-23) »[2].

Dans la parole d'Allah : ❬C'est Lui Celui qui entend tout, l'Omniscient❭, les intensifs ont été introduits dans le contexte de cette condamnation de ces allégations des négateurs. Cela signifie qu'Il

1 Le doute vient d'un des rapporteurs de ce hadith. Ndt
2 Al-Bukhârî n°4817 et Muslim n°2775.

détient seul l'ouïe la plus forte et la science qui embrasse tout. Ce n'est pas comme pensent Ses ennemis, les ignorants, à savoir qu'Il ne les entend pas quand ils parlent à voix basse et qu'Il ne connaît pas grand-chose de ce qu'ils font.

L'une des finesses de l'emploi des intensifs dans ce verset est que ce qui est ordonné dans la sourate Fussilat est de repousser les méfaits des ignorants par le bon comportement à leur égard. Or il est plus pénible d'agir de la sorte que le simple fait de se détourner d'eux. C'est pour cette raison, d'ailleurs, qu'Allah dit juste après : ❬C'est vrai qu'une telle vertu n'est donnée qu'à ceux qui se sont montrés patients, elle n'est accordée qu'à ceux qui détiennent une faveur immense❭ (Coran, 41 : 35).

L'emploi des intensifs est pertinent ici parce que celui qui recourt à Allah [dans une telle situation] en a besoin [pour avoir de la certitude].

De même le style ici vise à établir les Attributs de perfection d'Allah, les preuves de ceux-ci, les signes de Sa Seigneurie et les évidences qui témoignent de Son Unicité. C'est pourquoi Il a fait suivre ce qui précède de Sa parole : ❬Parmi Ses signes, il y a la nuit et le jour❭ (Coran, 41 : 37) et de Sa parole : ❬Et parmi Ses signes, il y a le fait que tu vois la terre inerte...❭ (Coran, 41 : 39). Ainsi Il a employé l'article défini qui prouve que parmi Ses Noms, il y a « Celui qui entend tout » et « l'Omniscient », comme c'est le cas, d'ailleurs, de tous Ses Noms les plus beaux qui sont tous introduits par l'article défini.

L'*isti'âdha* qui se trouve dans la sourate *al-A'râf* a été révélée dans un contexte différent : Allah profère des menaces contre les polythéistes et leurs frères les diables et rassure celui qui prend refuge en Lui qu'il a un Seigneur qui entend et qui sait, tandis que les idoles que les polythéistes adorent en dehors de Lui n'ont pas d'yeux pour voir, ni d'oreilles pour entendre. Allah est Oyant et Omniscient alors que leurs idoles n'entendent rien, ne voient rien et ne savent rien, comment alors les mettre au même niveau qu'Allah en matière d'adoration ? Ainsi comprends-tu que ne convient, dans le contexte de la sourate *al-A'râf*, que l'emploi de la forme indéfinie, tandis que ne convient dans la sourate *Fussilat* que l'emploi de la forme définie. Il reste qu'Allah est le plus savant au sujet des secrets de Sa parole.

Puisque la chose contre laquelle a été prononcée l'*isti'âdha* dans la sourate *Ghâfir* est la vaine polémique des négateurs au sujet de Ses versets et ce qui en résulte comme actes visibles, Allah a dit : ❪Ceux qui discutent sur les versets d'Allah sans qu'aucune preuve ne leur soit venue, n'ont dans leur poitrine qu'orgueil. Ils n'atteindront pas leur but. Demande donc refuge en Allah, car c'est Lui Celui qui entend tout, le Clairvoyant❫ (Coran, 40 : 56).

En effet, puisque les choses contre lesquelles on cherche refuge en Allah ici sont des actes qu'on voit clairement et des paroles qu'on entend très bien, Allah a dit ❪C'est Lui Celui qui entend tout, le Clairvoyant❫. Dans l'autre sourate [*al-A'râf*], la chose

contre laquelle est faite l'*isti'âdha* ne nous est pas visible, car Satan et sa cohorte nous voient alors que nous ne les voyons pas. C'est d'ailleurs quelque chose de connu qui fait partie des articles de la foi et qui est affirmé par Allah et Son Messager.

Le Coran a indiqué les moyens les plus simples qui permettent de repousser ces deux ennemis. Ce sont les suivants :

- prendre refuge en Allah contre Satan ;
- se détourner des ignorants et repousser leurs méfaits par le bon comportement à leur égard.

Le Coran a parlé de l'immense faveur que détient celui à qui a été donnée une telle vertu. Voici ce qu'il obtient en échange de celle-ci :

- Son ennemi cesse de l'agresser et se transforme en ami ;
- les gens l'aiment et le louent ;
- il domine sa passion ;
- son cœur se dépouille de la haine et de la rancune ;
- il inspire confiance aux gens, y compris à ses ennemis.

En plus de cela, Allah l'honore, lui accorde une belle récompense et Se montre satisfait à son égard. Telle est l'immense faveur dans ce monde et dans l'Au-delà. Et puisque cela ne s'obtient que par la patience, Allah a dit : ❮C'est vrai qu'une telle vertu n'est donnée qu'à ceux qui se sont montrés patients❯

(Coran, 41 : 35). Quant à l'insensé, il est incapable de s'empêcher de rendre la pareille.

## En quoi consiste le pouvoir de Satan ?

Puisque la colère est ce que Satan utilise comme monture [pour parvenir à ses fins] - ainsi l'âme irascible et Satan s'aident mutuellement pour combattre l'âme paisible qui incite à repousser les méfaits des autres par le bon comportement -, il fut ordonné au serviteur d'aider son âme paisible par l'*isti'âdha* contre Satan. L'*isti'âdha* apporte du soutien à l'âme paisible, ce qui lui donne assez de force pour résister à l'armée de l'âme irascible. La patience lui fournit le renfort qui lui permet de remporter la bataille. Ainsi quand le renfort de la foi et de la confiance en Allah arrive, le pouvoir de Satan est anéanti, car celui-ci ❬n'a aucun pouvoir sur ceux qui croient en Allah et qui s'en remettent à Lui❭ (Coran, 16 : 99).

Selon Mujâhid[1], 'Ikrima[2] et les exégètes en général, ❬n'a aucun pouvoir❭ signifie qu'il n'a aucun argument (*hujja*) [dont il peut se prévaloir].

Il est pertinent d'affirmer qu'il n'a aucun moyen d'avoir le pouvoir sur eux, que ce soit du côté de l'argument ou du côté de la force, car la force est incluse dans le sens du terme « pouvoir » (*sultân*). L'argument est appelé « pouvoir », car son auteur exerce une

1 Al-Tabarî dans son *Tafsîr* (17/294) et al-Suyûtî dans *al-Durr al-manthûr* (5/166).
2 Al-Tabarî dans son *Tafsîr* (8/30, 9/337, 19/444, 23/44).

certaine autorité grâce à lui, comme l'homme de pouvoir exerce de l'autorité grâce à la force qu'il détient. Or Allah ﷻ a dit que Satan n'a aucun pouvoir sur Ses serviteurs dévoués qui s'en remettent à Lui ; Il a révélé ceci dans la sourate *al-Hijr* : ❬« Ô mon Seigneur, dit Satan, parce que Tu m'as induit en erreur, eh bien je leur enjoliverai la vie sur terre et les égarerai tous, à l'exception, parmi eux de Tes serviteurs élus ». « C'est là une voie droite (la voie des élus) qui mène vers Moi, a dit Allah. Sur Mes serviteurs tu n'auras aucune autorité, excepté sur celui qui te suivra parmi les dévoyés »❭ (Coran, 15 : 39-42).

Il a dit dans la sourate *al-Nahl* : ❬Il (Satan) n'a aucun pouvoir sur ceux qui croient en Allah et qui s'en remettent à Lui. Il n'a de pouvoir que sur ceux qui le prennent pour allié et qui deviennent associateurs à cause de lui❭ (Coran, 16 : 99-100).

Ces versets comportent deux enseignements :

- l'absence de tout pouvoir de Satan sur ceux qui professent l'Unicité d'Allah et sont sincères ;
- sa détention du pouvoir sur les associateurs et ceux qui le prennent pour allié.

Quand Satan, l'ennemi d'Allah, a compris qu'Allah ne lui donnera aucun pouvoir sur les gens de l'Unicité et du dévouement exclusif à Allah, il a dit : ❬Par Ta puissance ! Je les égarerai tous, sauf Tes serviteurs élus parmi eux❭ (Coran, 38 : 82-83).

L'ennemi d'Allah [Satan] sait que quand quelqu'un s'accroche à Allah, se consacre exclusivement à Lui et s'en remet à Lui, il ne peut pas l'égarer.

Son pouvoir se borne à ceux qui le prennent pour allié et qui donnent des associés à Allah. Ceux-là sont ses sujets et il est leur maître et leur guide.

Certains peuvent émettre l'objection suivante : « Le verset ci-dessus affirme l'existence du pouvoir de Satan sur ses alliés, comment alors expliquer la négation de ce pouvoir dans la parole suivante d'Allah : ❬Satan avait misé sur eux, et ils l'ont suivi, excepté un groupe de croyants parmi eux. En vérité, il n'avait aucun pouvoir sur eux, si ce n'est que Nous voulions distinguer ceux qui croyaient en l'Au-delà et ceux qui doutaient❭ (Coran, 34 : 20-21) ? ».

À cette objection nous répondons : Si le pronom personnel [« eux »] dans le passage suivant : ❬En vérité, il n'avait aucun pouvoir sur eux❭ se rapporte aux croyants, alors la question ci-dessus n'a pas lieu d'être et l'exception dans ce cas[1] est une exception non « exceptive ». Cela signifie : « Mais Nous les avons éprouvés par les tentations de Satan, afin de distinguer ceux qui croient en l'Au-delà et ceux qui en doutent ».

Si l'antécédent de ce pronom est le même que celui qui est mentionné dans le passage suivant : ❬Satan avait misé sur eux, et ils l'ont suivi❭ - c'est ce qui apparaît à première vue, car c'est ainsi que doit être construite la phrase pour que l'emploi de l'exception non « exceptive » après une négation soit valide -, le sens sera : « Nous ne lui avons donné le pouvoir sur

1 Nous avons traduit la préposition « *illâ* » qui introduit l'exception par « si ce n'est que ». Ndt

eux que pour reconnaître ceux qui croient en l'Au-delà ».

Ibn Qutayba a dit : « Quand Satan a demandé à Allah de lui accorder un délai et qu'il l'a reçu, il a dit : « Je les égarerai, je les inciterai à faire ceci et cela et je prendrai, de Tes serviteurs, une partie déterminée ». Au moment où il disait cela, il n'était pas certain que ce qu'il pensait faire d'eux aboutirait. Mais quand ils l'ont suivi et lui ont obéi, il a vérifié ce qu'il pensait d'eux. Allah a dit : « Nous ne lui avons donné le pouvoir sur eux que pour distinguer les croyants des sceptiques », c'est-à-dire qu'Il les distinguera concrètement, dans la réalité. Ainsi la parole d'Allah s'est accomplie en toute vérité pour être suivie de récompense »[1].

D'après cette explication, le pouvoir ici est sur ceux qui ne croient pas en l'Au-delà et qui sont dans le doute, à savoir ceux qui ont pris Satan pour allié et sont devenus des associateurs à cause de lui. Le pouvoir est donc affirmé et non nié, ce qui prouve que ce verset est en accord avec les autres versets à ce sujet.

On peut émettre cette autre objection : « Que faire du verset qui se trouve dans la sourate Ibrâhîm où Satan dit aux gens de l'Enfer : ❬Je n'avais aucun pouvoir sur vous si ce n'est que je vous ai appelés et que vous m'avez répondu❭ (Coran, 14 : 22) ? Cette parole est certes celle de Satan, mais Allah l'a citée

1 *Ta'wîl mushkil al-Qur'ân* d'Ibn Qutayba, p. 311.

pour la confirmer et non pour l'infirmer, ce qui prouve que c'est ce sens qu'il faut retenir ».

À cette objection nous répondons : C'est une bonne question et sa réponse est la suivante : le pouvoir nié à cet endroit est l'argument et la preuve. [C'est comme si Satan leur disait] : « Je n'avais aucun argument et aucune preuve qui justifient ce je vous ai fait ». C'est cette explication qui a été donnée par Ibn 'Abbâs : « Je n'avais aucun argument qui justifie ce que je vous ai fait »[1].

Ce verset a donc le sens suivant : « Je ne vous ai montré aucune preuve, si ce n'est que je vous ai appelés et que vous m'avez répondu ; vous avez cru en ce que je vous disais et vous m'avez suivi sans preuve ni argument ».

Quant au pouvoir qu'Allah a affirmé dans Sa parole : ❨Il n'a de pouvoir que sur ceux qui le prennent pour allié❩ (Coran, 16 : 100), il consiste en son pouvoir de les tenter, de les égarer et de s'emparer d'eux de sorte à les pousser à la dénégation et au polythéisme, à les inciter avec insistance à les commettre et à les empêcher d'y renoncer comme Allah ﷻ a dit : ❨N'as-tu pas vu que Nous avons envoyé contre les négateurs

1 Dans le livre de l'exégèse de son *S̲ah̲îh̲*, al-Bukhârî cite sans chaîne de transmission cette parole qu'il attribue de manière affirmative à Ibn 'Abbâs : « Chaque fois que le terme *sult̲ân* (traduit par « pouvoir ») est mentionné dans le Coran, il signifie l'argument ». Cette parole est rapportée avec une chaîne qui remonte à Ibn 'Abbâs par 'Abd al-Razzâq dans son *Tafsîr* (2/399), al-T̲abarî dans son *Tafsîr* (19/444), Ibn Abî H̲âtim dans son *Tafsîr* n°5778 et n°16232, et d'autres. Sa chaîne est jugée authentique par Ibn Kathîr dans son *Tafsîr* (2/441) et Ibn H̲ajar dans *Fath̲ al-Bârî* (8/391).

des diables qui les excitent furieusement (*ta'uzzuhum azzâ*) [à la transgression] ?❫ (Coran, 19 : 83).

À propos de la phrase : ❪*ta'uzzuhum azzâ* : les excitent furieusement❫, Ibn 'Abbâs a dit : « Ils les tentent fortement »[1].

Selon d'autres versions, il a dit :

- « Ils les attirent fortement »[2].
- « Ils les incitent instamment »[3].
- « Ils les harcèlent continuellement en les poussant à commettre des péchés »[4].
- « Ils les allument »[5], c'est-à-dire qu'ils provoquent chez eux une agitation comme celle qui se produit dans l'eau quand elle est portée à ébullition. Al-Akhfash a donné cette explication comparable : « Ils les enflamment »[6].

L'excitation (*al-azz*) consiste en réalité à provoquer l'agitation et à enflammer. Quand une marmite

1 Al-Tabarî dans son *Tafsîr* (18/251), Ibn Hajar dans *Fath al-Bârî* (8/427), al-Nahhâs dans *Ma'ânî al-Qur'ân*.

2 Je n'ai pas trouvé de texte qui attribue cette explication à Ibn 'Abbâs. Elle est attribuée à Mujâhid dans *al-Durr al-manthûr* d'al-Suyûtî (5/538) et à Ibn Zayd dans le *Tafsîr* d'al-Tabarî (18/252).

3 On trouve écrit dans *al-Durr al-manthûr* (5/538) qu'Ibn Abî Hâtim rapporte ceci : « À propos de la parole suivante d'Allah : ❪*ta'uzzuhum* (les excitent) ❫, Ibn 'Abbâs a dit : «Ils incitent les polythéistes à attaquer Muhammad et ses Compagnons» ». Voir également le *Tafsîr* d'Ibn Kathîr (5/262).

4 Al-Tha'labî dans son *Tafsîr* (6/229), al-Râzî dans son *Tafsîr* (21/215), al-Qurtubî dans son *Tafsîr* (11/137).

5 Ibn al-Anbârî dans *Îdâh al-waqf wal-ibtidâ'* et al-Suyûtî dans *al-Durr al-manthûr* (5/538).

6 Al-Tha'labî dans son *Tafsîr* (6/230).

est portée à ébullition, on appelle ce phénomène *al-azîz*, car l'eau s'agite lors de l'ébullition. Dans un hadith, il est rapporté que [le Prophète ﷺ a tellement pleuré dans sa prière que] sa poitrine émettait un gémissement comparable à l'eau en ébullition (*azîz*) dans une marmite[1].

Abû 'Ubayda a dit : « Dans le terme *azîz* il y a la notion d'inflammation et de mouvement comme lorsque le feu s'enflamme dans le bois. On dit : « *uzza* ta marmite », c'est-à-dire : « Allume du feu sous ta marmite ». [Quand on dit] : « *i'tazzat* la marmite », cela veut dire que la marmite a atteint un haut degré d'ébullition[2].

Le terme *azz* a donc deux sens : le premier est la provocation de l'agitation et le second est l'allumage et l'enflammement. Ces deux sens sont proches, car il s'agit de la provocation d'une agitation particulière qui consiste à exciter et à enflammer.

C'est là une des formes du pouvoir que Satan a sur ses alliés et ceux qui s'adonnent au polythéisme, mais il n'a sur eux aucun pouvoir d'argument et de preuve. Il les a appelés et ils ont répondu, tout simplement. En fait, ils ont trouvé dans son appel ce qui

1 Ibn al-Mubârak dans *al-Zuhd* n° 109, Ahmad dans *al-Zuhd* (4/25-26), 'Abd Ibn Humayd n°514, Abû Dâwud n°904, al-Tirmidhî dans *al-Shamâ'il* n°323, al-Nasâ'î n°1214, Abû Ya'lâ n°1599. Il est jugé authentique par Ibn Khuzayma n°900, Ibn Hibbân n°665, n°753, al-Hâkim n°971, al-Nawawî dans *Riyâd al-sâlihîn* n°450, Ibn Daqîq al-'Îd dans *al-Iqtirâh* (p. 96), Ibn Rajab dans *Fath al-Bârî* (4/245) et al-Albânî dans *Sahîh al-targhîb wal-tarhîb* n°544 et n°3229.
2 Voir *Tahdhîb al-lugha* (13/281) et *al-Basît* d'al-Wâhidî (14/324-325).

satisfait leurs passions et leurs intérêts personnels. Ce sont eux qui l'ont aidé contre eux-mêmes. Ils ont raffermi leur ennemi dans son pouvoir sur eux en se conformant à ses désirs et en le suivant. Quand ils se sont livrés à lui et sont devenus ses captifs de leur propre gré, Allah lui donna le plein pouvoir sur eux en guise de punition.

Ainsi apparaît clairement le sens de la parole suivante d'Allah ﷻ : ❬Allah ne mettra aucun moyen à la portée des négateurs contre les croyants❭ (Coran, 4 : 141). Ce verset est à prendre dans son sens général et apparent. Seulement les péchés et les infractions à la religion – qui contredisent la foi – commis par les croyants, servent de moyens pour les négateurs de les conquérir. Ces moyens varient en fonction de la gravité de l'infraction. Ce sont les croyants qui causent l'ouverture de toute brèche propice à l'incursion des négateurs. C'est ce qui leur est arrivé le jour de la bataille d'U<u>h</u>ud quand ils ont désobéi aux ordres du Messager ﷺ.

Allah ﷻ ne donne à Satan le pourvoir sur le serviteur que lorsque celui-ci donne à ce damné le moyen d'accéder à lui, en lui obéissant et en l'associant à Allah. Ce n'est qu'à ce moment-là qu'Allah lui donne le pouvoir de le subjuguer et de le dominer. Que celui donc qui trouve du bien adresse ses louanges à Allah, mais que celui qui trouve autre chose ne s'en prenne qu'à lui-même ![1]

1 On trouve ce passage dans un hadith divin (*qudsî*) célèbre rapporté par Muslim n°2577.

Professer l'Unicité d'Allah, s'en remettre à Lui et se consacrer exclusivement à Lui empêchent Satan d'avoir du pouvoir sur soi, tandis que le polythéisme et ses manifestations lui donnent ce pouvoir. Tout cela a été décidé auparavant par Celui qui détient dans Sa Main les tenants et les aboutissants de toute affaire. À Allah l'argument qui touche juste. S'Il avait voulu, Il aurait fait des gens une seule communauté, mais Sa sagesse, Sa perfection qui mérite toute louange et Sa royauté refusent qu'il ait d'autre norme que celle-là. ❮Louange à Allah, Seigneur des cieux et Seigneur de la terre, Seigneur de l'univers. Et à Lui la grandeur dans les cieux et la terre. Et c'est Lui le Puissant, le Sage❯ (Coran, 45 : 36-37).

# Table des matières